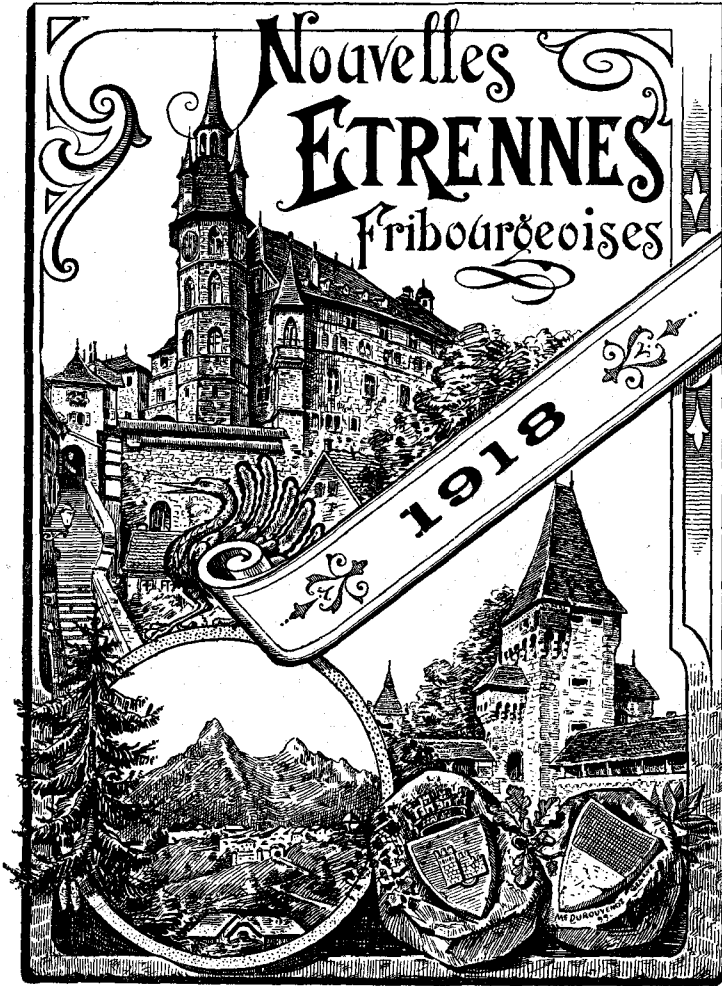


PRIX : 1 FRANC

CINQUANTE-UNIÈME ANNÉE

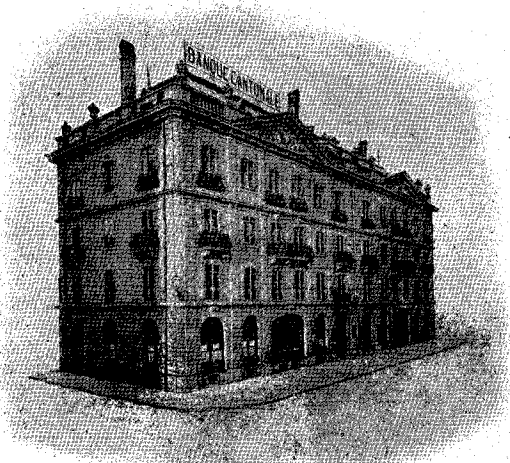


FRIBOURG (Suisse)

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS

BANQUE CANTONALE FRIBOURGEOISE

Près de la Poste - FRIBOURG - Près de la Poste



Société
anonyme
instituée
par la loi du
13 mars 1850,
administrée
avec le
concours
et sous la
surveillance
de l'Etat.

AGENCES :
Bulle, Châtel-
St-Denis,
Châtres,
Estavayer,
et Morat.

Achat et Vente de billets de banque étrangers et de monnaies diverses.
Encaissement d'effets chèques, titres remboursables et coupons sur tous
pays.

Exécution d'ordres de bourse, sur tous les marchés du monde.

Achat et Vente de valeurs à lots, etc. **Contrôle des tirages.**

Placements de capitaux, souscriptions sans frais à toutes les émis-
sions publiques.

Gérance de fortunes, garde de titres, paiement de coupons.

Locations de casiers dans la chambre forte.

Avances d'argent sur billets et en comptes-courants, garanties par cau-
tionnement, hypothèque, nantissement de titres.

Réception de Dépôts à vue et à terme fixe en **compte-courant** sur
carnets d'épargne et contre nos **obligations** au taux le plus
favorable.

Conditions favorables — Discretion absolue

CAMBIO - CHANGE — GELDWECHSEL - EXCHANGE

Banque A. GLASSON & C^{IE}

34, rue de Lausanne **FRIBOURG**, rue de Lausanne, 34

Escompte de billets et effets de change

Encaissement de traites, coupons et titres sur
la Suisse et l'Étranger

Chèques et traites sur les principales places

Change de monnaies et billets de banque étrangers

Achat et vente de titres — — Ordres de bourse

==== Garde de titres et gérances =====

Ouverture de crédits en compte-courant

Réceptions de fonds en compte-courant et dépôt

Conditions favorables

GUIDE

DE

L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

THÉORIQUE ET PRATIQUE

DIDACTIQUE GÉNÉRALE

PAR

E. DÉVAUD

ANCIEN INSPECTEUR SCOLAIRE

PROFESSEUR DE PÉDAGOGIE A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG

2^{me} ÉDITION

CONDITIONS DE VENTE :

1 exemplaire	Fr. 2.50
10 exemplaires commandés en une fois: par exempl.	
2 fr. 40, soit	> 24.—
20 exemplaires commandés en une fois: par exempl.	
2 fr. 30, soit	> 46.—
30 exemplaires et plus, commandés en une fois: par exemplaire 2 fr. 20.	

Port en sus.

S'adresser aux éditeurs :

FRAGNIÈRE FRÈRES,
FRIBOURG

Demander les prospectus !

NOUVELLES
ÉTRENNES
FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES
1918

fondées par

L. GRANGIER, professeur,

sous le patronage de la

SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE

DE FRIBOURG

~~~~~  
**Cinquante-unième année**  
~~~~~



FRIBOURG

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Aigle, le samedi. — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi et le samedi. — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail. — *Berne*, le mardi — *Bex*, le jeudi. — *Bienne*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Carouge*, les mercredi et samedi. — *Cerlier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'Œx*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi et le vendredi. — *Châtel-St-Denis*, le lundi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Delémont*, le mercredi et le samedi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, les lundi, mardi et vendredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Langnau*, le vendredi. — *Laupen*, le lundi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et les lundi et mercredi. — *Locle*, les mardi et samedi. — *Lucens*, le samedi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Lyss* le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi ; marché au bétail le 1^{er} mercredi de chaque mois. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines et le vendredi pour légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi, grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi. — *Nyon*, le mardi, jeudi et samedi. — *Otten*, le samedi. *Orbe*, le lundi. — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soleure*, le samedi. — *St-Imier*, le vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi.

PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâce 1918

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or 19	Indiction romaine 1
Epacte XVII	Lettre dominicale F
Cycle solaire 23	Lettre du martyrologe S

Fêtes mobiles.

Septuagésime, le 27 janvier.	Pentecôte, le 19 mai.
Les Cendres, le 13 février.	Trinité, le 26 mai.
Pâques, le 31 mars.	Fête-Dieu, le 30 mai.
Rogations, 6, 7 et 8 mai.	Premier dimanche de l'A-
Ascension, le 9 mai.	vent, le 1 décembre.


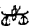














Commencement des quatre saisons.

Printemps, le 21 mars, à 11 h. du matin.	Bélier.
Été, le 22 juin, à 7 h. du matin.	Ecrevisse.
Automne, le 23 septembre, à 9 h. 45 m. du soir.	Balance.
Hiver, le 22 décembre, à 10 h. 46 m. du matin.	Capricorne.

Quatre-Temps.

Février les 20, 22 et 23.	Septembre, les 18, 20 et 21.
Mai les 22, 24 et 25.	Décembre, les 18, 20 et 21.

Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier 	Balance 	Poissons 
Taureau 	Scorpion 	Nouvelle lune 
Gémeaux 	Sagittaire 	Premier quartier 
Ecrevisse 	Capricorne 	Pleine lune 
Lion  Vierge 	Verseau 	Dernier quartier 

Eclipses en 1917.

En l'année 1918, il y aura deux éclipses de soleil et une éclipse de lune, dont aucune ne sera visible dans nos contrées.

Janvier



31 jours.

1.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi	1 CIRCONCISION. s. Odilon.	☾ Dern. quart. le 5, à 12 h. 49 soir
Mercr.	2 s. Adélar, s. Macaire, a.	
Jeudi	3 ste Geneviève, v., s. Florent	
Vendr.	4 s. Rigobert, év., s. Prisque.	
Samedi	5 s. Téléphore, s. Emilien.	
1.	Dimanche de l'Épiphanie	☽ Nouvelle lune le 12, à 11 h. 35 soir
DIM.	6 EPIPHANIE. s. Gasp. CARN.	
Lundi	7 s. Lucien, s. Clerc.	
Mardi	8 s. Séverin, s. Erard, év.	
Mercr.	9 s. Julien, m., ste Basilisse.	
Jeudi	10 s. Guillaume, év., s. Agathon	
Vendr.	11 s. Hygin, s. Théodose.	
Samedi	12 s. Arcade, ste Tatienne	
2.	Premier dimanche après l'Épiphanie	☾ Prem. quart. le 19, à 3 h. 38 soir
DIM.	13 s. Léonce, s. Hermyle, m.	
Lundi	14 s. Hilaire, év., s. Félix.	
Mardi	15 s. Paul, er., s. Maur, a.	
Mercr.	16 s. Marcel, p., ste Priscille.	
Jeudi	17 s. Antoine, a., s. Sulpice.	
Vendr.	18 Chaire de s. Pierre à Rome	
Samedi	19 s. Sulpice, s. Canut.	
3.	Deuxième dimanche après l'Épiph.	☽ Pleine lune le 27, à 4 h. 14 matin
DIM.	20 ss. Fabien et Sébastien.	
Lundi	21 ste Agnès, s. Meinrad.	
Mardi	22 ss. Vincent et Anastase.	
Mercr.	23 ste Emerance, s. Idelphonse	
Jeudi	24 s. Timothée, év., s. Babilas.	
Vendr.	25 CONVERSION DE S. PAUL.	
Samedi	26 FÊTE DE LA SAINTE FAMILLE	
4.	Dimanche de la Septuagésime.	☽
DIM.	27 SEPT. s. Jean Chrysostome	
Lundi	28 s. Amédée, s. Cyrille.	
Mardi	29 s. François de Sales.	
Mercr.	30 ste Martine, ste Hyacinthe	
Jeudi	31 P. Nolasque, ste Marcelle.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 6 minutes.

Foire de janvier.

Aarau	16	Laufon	8	Unterseen	11, 30
Aarberg	30	Lausanne	9	Vevey	29
Æschi (Berne)	8	Le Locle	8	Viège	7
Aigle	19	Liestal	9	Zofingen	10
Anet	30	Martigny-B.	14		
Baden (A.)	2	Meiringen	3		
Berne	8, 15	Morat	2		
Berthoud	3	Moudon	29	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bienne	10	Ensingen (Sol.)	21	Aarberg	30
Bulle	10	Ollon	11	Berthoud jeudi.	
Buren	16	Payerne	17	Bex jeudi.	
Châtel-St-D.	21	Porrentruy	21	Fribourg	26
Chiètres	31	Romont	8	Genève lundi,	
Delémont	15	Rougemont	17	mardi et ven-	
Estavayer	9	Rue	16	dredi.	
Fribourg	14	Saignelégier	7	Langnau vendredi.	
Landeron	21	St Ursanne	—	Langenthal mardi	
Langenthal	15	Soleure	14	Nyon mardi.	
Langnau	4	Thoune	16	Sion samedi.	
La Roche	—	Tramelan	16		

PENSÉES ET MENUS PROPOS

Las de vivre.

Cette anecdote est du « Prager Tagblatt » :

Un homme, las de la vie, se procura du cyanure pour abrégier le cours de ses jours. Après avoir absorbé une bonne dose de ce poison foudroyant, il attendit vainement la mort jusqu'au lendemain matin. La curiosité le poussa à analyser le poison mystérieux et il constata que c'était du cyanure « de guerre ». Il acheta une corde et se pendit. La corde cassa : c'était une corde de guerre faite avec du papier. Ces succès le dégoutèrent de la mort ; il se reprit à vivre et se rendit au restaurant, où il mangea un « goulasch ».

Deux heures après, il était mort...

C'est, du moins, ce que lui-même raconte.

Au Tribunal.

Le président demande au prévenu quelle est sa position sociale.

— Faiseur de tours en plein air...

— Mais ce n'est pas une profession cela !

— De quoi ?... pas une profession ! Mince alors !... Et M. Eiffel, donc ?...

Février



28 jours.

2.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr.	1 s. Ignace, év., ste Brigitte	☾
Samedi	2 PURIFICATION. s. Fortuné.	
5.	Dimanche de la Sexagésime.	☾
DIM.	3 SEX. s. Blaise, Auschaire	☾
Lundi	4 André Corsini, Véronique.	
Mardi	5 ste Agathe, v. m., s. Avit.	☾
Mercur.	6 s. Odilon, ste Dorothee.	
Jeudi	7 s. Romuald. s. Richard.	☾
Vendr.	8 s. Jean de Matha.	
Samedi	9 s. Maire, ste Apolline.	☾
6.	Dimanche de la Quinquagésime.	☾
DIM.	10 QUINQ. ste Scholastique.	☾
Lundi	11 s. Adolphe, s. Désiré.	
Mardi	12 ste Eulalie, s. Candide.	☾
Mercur.	13 CENDR. Lézin, Martinien	
Jeudi	14 s. Valentin, s. Eleucade	☾
Vendr.	15 s. Faustin, s. Raimund.	
Samedi	16 s. Grégoire X, Onésime.	☾
7.	Premier dimanche du carême.	☾
DIM.	17 ste Julienne, s. Silvin.	☾
Lundi	18 s. Cyrille, s. Siméon.	
Mardi	19 s. Boniface, évêque.	☾
Mercur.	20 Q.-T. s. Eucher, s. Sadoth.	
Jeudi	21 s. Maximien, s. Rand.	☾
Vendr.	22 Q.-T. Ch. de s. P. à Ant.	
Samedi	23 Q.-T. Pierre D., Romaine.	☾
8.	Deuxième dimanche du carême.	☾
DIM.	24 s. MATHIAS, s. Modeste.	☾
Lundi	25 s. Césaire, ste Walburge.	
Mardi	26 s. Nestor, s. Alexandre.	☾
Mercur.	27 s. Léandre, ste Honorine.	
Jeudi	28 s. Romain, s. Oswald.	☾

☾
Dern. quart. le 4,
à 8 h. 52 matin

☾
Nouv. lune le 11,
à 11 h. 4 matin

☾
Prem. quart. le 18,
à 1 h. 57 matin

☾
Pleine lune le 25,
à 10 h. 34 soir

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 34 minutes.

Abréviations au calendrier des saints : a. — abbé ; ab. — abbesse ; ap. — apôtre ; c. — confesseur ; er. — ermite ; év. — évêque ; m. — martyr ; p. — pape ; — pr. — prêtre ; r. — roi ; — ri. reine ; s. — soldat ; v. — vierge ; vv. — veuve.

Foire de février.

Aarau	20	Landeron	18	Sion	23
Aarberg	13	Langnau	27	Soleure	11
Affoltern-a.-A.	18	Langenthal	19	Thoune	20
Aigle	16	Laufon	5	Tramelan	13
Aubonne	5	Lausanne	13	Unterseen	1
Baden	5	Liestal	13	Yverdon	5
Berne	5-12, 19	Lignières	11	Zofingen	14
Berthoud	7	Locle	12	Zweisimmen	14
Bex	14	Lyss	25		
Buren	20	Martigny-B.	4	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bienne	7	Meiringen	7	Baden le 1 ^{er} mardi	
Bulle	14	Monthey	6	Bâle les vendredis	
Château-d'Ex	7	Morges	6	Berne, 1 ^{er} mardi	
Châtel-St-Denis	11	Morat	6	Berthoud, 1 ^{er} jeudi	
Chiètres	28	Moudon	23	Fribourg	23
Cossonay	14	Ollon	25	Frutigen, 1 ^{er} jeudi	
Delémont	19	Orbe 11	Oron 6	Genève, tous les	
Echallens	7	Payerne	21	lundis, mardis et	
Estavayer	13	Porrentruy	18	vendredis.	
Finin (N.)	25	Romont	5	Langenthal 3 ^e mardi	
Fribourg	11	Rue	20	Neuchâtel marché	
Gelterkinden	6	Saignelégier	4	mardi, jeudi, sam	
Gessenay	13	St-Triphon	15	Vevey le dernier	
Gorgier	7	Sargans (St-G.)	26	mardi.	

Histoire de chasse.

Deux chasseurs, l'un muni d'un permis, l'autre dépourvu de toute autorisation officielle, étaient en train de se livrer à leur sport préféré. Soudain surgit à l'horizon la silhouette d'un gendarme.

Aussitôt le chasseur au permis de déguerpir à grandes enjambées. Au bout d'un moment, le gendarme rejoint son camarade le braconnier qui, lui, était demeuré en place. et pose la question traditionnelle :

— Vous avez un permis ?

— Sans doute, mais c'est l'autre, là-bas, qui n'en a pas !

Pandore n'en écoute pas davantage et s'élance à la poursuite du chasseur authentique. Mettant à profit la circonstance, le braconnier tourne à son tour les talons et s'en va prendre à la pinte prochaine les trois décis qu'il estimait avoir bien gagnés !





T.

Uu pays qui ne veut plus des hommes de foi, va aux hommes de loi, en attendant qu'il aille aux hommes sans foi ni loi.

Mars



31 jours.

3.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr. Samedi	1 s. Albin, ste Eudoxie. 2 Janvière, Simplicie.	 Dern. quart. le 6, à 1 h. 43 matin
9.	Troisième dimanche du carême.	
DIM.	3 s. Titien, s. Astère.	
Lundi	4 s. Casimir, s. Lucien.	
Mardi	5 s. Théophile, év.	
Mercr.	6 s. Fridolin, ste Colette.	
Jeudi	7 s. Thomas d'Aquin.	
Vendr.	8 s. Jean de Dieu, c.	
Samedi	9 ste Françoise Romaine.	
10.	Quatrième dimanche du carême.	 Nouv. lune le 12, à 8 h. 52 soir
DIM.	10 Les 40 martyrs.	
Lundi	11 s. Fridolin, s. Firmin.	
Mardi	12 s. Grégoire, p., Maximilien	
Mercr.	13 s. Humbert, Patrice.	
Jeudi	14 ste Mathilde, s. Euphrose	
Vendr.	15 s. Longin, s. Probe.	
Samedi	16 s. Héribert, s. Tatien.	
11.	Dimanche de la Passion.	 Prem. quart. le 19, à 2 h. 30 soir
DIM.	17 Pas. s. Patrice, Gertrude.	
Lundi	18 s. Narcisse, s. Gabriel.	
Mardi	19 s. JOSEPH.	
Mercr.	20 s. Vulfran, s. Joachim.	
Jeudi	21 s. Benoît, a., s. Béril, év.	
Vendr.	22 B. Nicolas de Flue.	
Samedi	23 s. Victorien, martyr.	
12.	Dimanche des Rameaux.	 Pleine lune le 27, à 4 h. 33 soir
DIM.	24 RAM. s. Gabriel, Siméon.	
Lundi	25 ANNONCIATION. s. Herblaud.	
Mardi	26 s. Emmanuel, s. Ludger.	
Merer.	27 s. Jean Damascène.	
Jeudi	28 Jean Capistr., s. Gontran.	
Vendr.	29 s. Ludolphe, év., Gontran.	
Samedi	30 s. Quirin, mart. s. Omnin	
13.	Dimanche de Pâques.	
DIM.	31 PAQUES. Balbine, Cornélie	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

Foire de mars.

Aarau	20	Hutwyl	13	Rue	20
Aarberg	13	Landeron	18	Saignelégier	4
Aigle	9	Langenthal	5-19	St-Aubin (N.)	25
Anet	27	Langnau	1	St-Blaise	4
Aubonne	19	La Sarraz	26	Schwytz	11
Baden (A.)	5	Laufon	5	Sion	30
Berne	5, 19	Lausanne	13	Sissach	27
Bevaix	21	Liestal	13	Soleure	11
Bex	—	Lignières	23	Sumiswald	8
Bienne	7	Locele	12	Thoune	13
Bozingen	25	Martigny-Ville	25	Tramelan	13
Brigue	14, 28	Meiringen	7	Unterseen	6
Bulle	7	Montfaucon	25	Vevey	26
Buren	20	Monthey	6	Yverdon	12
Carouge (G.)	—	Morat	6	Zofingen	14
Château-d'Ex	21	Morges	20	Zweismimmen	7
Châtel-St-Den.	18	Moudon	25		
Chenevez	11	Neuveville	27	<i>Marchés au bétail.</i>	
Chiètres	28	Nyon	7	Aarberg les	
Cossonay	14	Œnsingen	25	mercredis.	
Delémont	19	Ollon	15	Bâle les vendredis	
Echallens	28	Olten	4	Fribourg	23
Eglisau	18	Ormont-dessous	25	Genève	lundi,
Erlenbach	12	Oron	6		mardi, vendredi
Estavayer	13	Payerne	21	Langenthal	21
Fribourg	11	Porrentruy	18	Thoune le dernier	
Gessenay	—	Reichenbach	19	samedi.	
Grandson	6	Romont	5		

Une dame appelée comme témoin dans une affaire de diffamation est priée de répéter textuellement les injures qui ont été échangées entre les parties.

— Je ne peux pas, dit-elle, je n'oserais jamais répéter des choses pareilles à des gens comme il faut.

— Allons, je vous en prie, dit l'avocat. Faites comme si vous étiez seule avec M. le président.

L'excuse.

Un pasteur aborde un de ses paroissiens :

— Voyons, Jean-David, pourquoi quittez-vous régulièrement l'église, quand je monte en chaire ?

— Faites excuse, monsieur le ministre, je resterais volontiers, mais, par respect pour vous, je n'ose pas.

— De quoi avez-vous donc peur ?

— De ronfler trop fort.

Avril



30 jours.

4.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	1 ^e s. Hugues, ste Théodora 2 s. François de Paule. 3 s. Richard, ste Agape. 4 s. Isidore, s. Zosime. 5 s. Vincent Ferrier, Irène. 6 s. Célestin, pape, s. Sixte.	☾ Dern. quart. le 4, à 5 h. 34 soir
14.	Dimanche de Quasimodo.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	7 QUAS. N.-D. 7 D., Herman 8 s. Amance, Edèse. 9 ste Valtrude, s. Acace. 10 ste Mechtilde, Térance. 11 s. Léon, p., s. Isaac 12 s. Jules, s. Constantin. 13 s. Herménégilde, s. Justin	☀ Nouv. lune le 11, à 2 h. 34 matin
15.	Deuxième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	14 s. Tiburce, s. Lambert. 15 ste Anastasie. Eutichès. 16 s. Dreux, Benoit Labre. 17 s. Rodolphe. s. Anicet. 18 s. Apollone, s. Parfait. 19 s. Léon IX, p., s. Ursmar. 20 s. Théotime. s. Théodore, c.	☽ Prem. quart. le 18, à 5 h. 7 matin
16.	Troisième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	21 s. Anselme, s. Usthasat. 22 ss. Soter et Cajus, p. et m. 23 s. Georges, s. Adalbert. 24 s. Fidèle, c. m. s. Honoré. 25 s. MARC, évangéliste. 26 ss. Clet et Marcellin. 27 B. P. Canisius, ste Zite.	☽ Pleine lune le 26, à 9 h. 5 matin
17.	Quatrième dimanche après Pâques	
DIM. Lundi Mardi	28 s. Paul de la Croix, s. Vital 29 s. Pierre, m., s. Robert, a. 30 ste Catherine de S., Sophie	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

Foire d'avril.

Aarberg	10	Landeron	8	Rue	10
Aarau	17	Langenthal	16	Saignelégier	2
Aigle	20	Langnau	24	Sargans (St-G.)	2
Aubonne	2	La-Roche	29	Sierre	29
Baden (A.)	2	La-Sarraz	23	Sion	—
Berne	2, 9	Laufenburg	1	Sissach	24
Berthoud	4	Laufon	2	Soleure	8
Bex	18	Lausanne	10	Stans	17
Bienne	4	Liestal	10	Tavannes	24
Brigue	4, 25	Locle	9	Thoune	3
Bulle	4	Lyss	22	Tramelan	3
Buren	17	Martigny-B.	1	Val d'Illiez	—
Cernier	15	Martigny-V.	22	Vevey	50
Château-d'Œx	—	Meiringen	4, 9	Wimmis	16
Châtel St-Den.	15	Monthey	3	Yverdon	2
Chaux-de-F.	3	Morat	3	Zofingen	11
Chiètres	25	Môtiers	8	Zweisimmen	2
Cossonay	11	Moudon	29		
Courtelary	2	Moutier (Jura)	11		
Delémont	16	Oltén	1	<i>Marchés au bétail.</i>	
Echallens	25	Œnsingen	29	Bâle les vendredis	
Einsiedeln	29	Orbe 1	3	Fribourg	20
Estavayer	10	Oron	3	Langenthal le 3 ^e	
Fribourg	8	Payerne	18	mardi.	
Gessenay	1	Planfayon	17	Lyss le dernier	
Gimel	8	Porrentruy	15	vendredi.	
Gorgier	4	Provence (V.)	15	Nyon le 1 ^{er} jeudi.	
Kallnach	26	Röchefort	5	Thoune chaque	
		Romont	16	samedi.	

L'heure s. v. p. ?

Un rôdeur de nuit arrête un passant, attardé.

— Pardon, M'sieu, pourriez-vous me dire l'heure, s'il vous plaît ?

— J'allais justement vous la demander ; je n'ai pas de montre.

Le rôdeur, tirant la sienne :

— Il est minuit trente-cinq.

— Merci, bonne nuit.

— ... Bonne nuit, M'sieu... Purée, va !

Allons !...

Fins de querelle entre jeunes époux :

— Soit, dit-elle, j'en conviens... J'ai mes défauts.





LUI, avec foi. — Oh oui !

ELLE, très surprise. — Lesquels ?

Mai



31 jours.

5.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 ss. PHILIPPE ET JACQUES. 2 s. Athanase, s. Walbert. 3 Inv. STE CROIX. s. Alexand. 4 ste Monique, s. Gotharâ.	 Dern. quart. le 3, à 11 h. 26 soir
18.	Cinquième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	5 s. Pie V, ss. Anges. 6 Rog. Jean dev. Porte-Lat. 7 s. Stanislas, ste Euphros. 8 APPARITION SAINT MICHEL 9 ASCENSION. TRANSL. s. NIC. 10 s. Antonin, s. Isidore, lab. 11 s. Mamert, s. Grégoire.	 Nouv. lune le 10, à 2 h. 1 soir
19.	Sixième dimanche après Pâques.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	12 s. Pancrace, ste Domitille. 13 ss. Servatius et compag. 14 s. Boniface, ste Couronne. 15 s. Ségond, ste Euphrasie. 16 s. Jean Népom. s. Adalbert 17 s. Pascal Baylon. 18 s. Félix Cantal.	 Prem. quart. le 17, à 9 h. 14 soir
20.	Dimanche de la Pentecôte.	
DIM. Lund Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	19 PENTECOTE. s. Pierre Cél. 20 s. Bernardin de S., Basile. 21 ss. Hospice, Secondin. 22 Q.-T. ss. Heraclius et c. 23 s. Didier, s. Florent 24 Q.-T. N.-D. B.-S. J. d'Arc 25 Q.-T. Grégoire VII, Urbain	 Pleine lune le 25, à 11 h. 32 soir
21.	Dimanche de la Trinité.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr.	26 TRINITE. s. Philippe Néri. 27 ste Madeleine de Pazzi. 28 s. Germain, s. Augustin. 29 s. Maximin, év. 30 FETE-DIEU. s. Félix, Emmél 31 ste Angèle, ste Pétronille.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.

Foires de mai.

Aarau	15	Gimel	27	Romont	14
Aarberg	8	Glis	8	Rue	15
Anet	29	Grandson	29	St-Blaise	13
Aigle	18	Huttwyl	1	Ste-Croix	15
Aubonne	21	Landeron	6	Sargans (St-G.)	7
Baden	7	Langenthal	21	Soleure	13
Bagnes	20	Langnau	1	Thoune	8
Bassecourt	14	La Sarraz	28	Tramelan	8
Begnins	20	Laufon	7		
Berne	7, 21	Laupen	23	<i>Marchès</i>	
Berthoud	2, 16	Lausanne	8	<i>heddomadaires</i>	
Bevaix	27	Liestal	29	Bâle les vendredis	
Bex	16	Locle	14	Fribourg, marché	
Bienne	2	Lyss	27	au bétail	18
Bözingen	13	Martigny-B.	13	Neuchâtel mardi,	
Boudevilliers	25	Martigny-V.	—	jeudi, samedi	
Breuleux	21	Meiringen	2, 21	Planfayon	15
Bulle	2	Montfaucon	15	Rue	15
Buren	15	Monthey	15	Saignelégier sam.	
Carouge	13	Morat	1	St-Imier vendred.	
Charmey	7	Morges	22	St-Maurice mardis	
Châtel-St-Denis	13	Moudon	27	Stalden	14
Château-d'Ex	15	Moutier	16	Schwytz	7
Chaux-de-F.	1	Neuveville	29	Sion samedis	
Chiètres	30	Nyon	2	Soleure tous les	
Combremont-G.	15	Önsingen	27	samedis.	
Cossonay	10	Ollon	17	Sumiswald samed.	
Delémont	21	Olten	6	Thoune samedis	
Dombresson	20	Orbe	20	Tramelan jendis	
Echallens	29	Ormont-dessus	13	Unterseen vendr.	
Erlenbach	14	Oron	1	Vallorbe samedis	
Estavayer	8	Payerne	16	Yverdon uardis	
Fribourg	6	Planfayon	15		
Gessenay	1	Porrentruy	20		

Mille excuses.

Le vérificateur des décès d'une petite ville, dont la nomination est toute récente, est d'une timidité vraiment excessive.

L'autre jour, appelé pour la première fois à exercer ses fonctions, il pénètre dans la maison mortuaire en marchant sur le bout des pieds, et s'adressant à la servante d'une voix mal assurée :

— Mille pardons, Mademoiselle, je suis le vérificateur des décès; pourrais-je voir le défunt... sans le déranger ?..

Juin



30 jours.

6.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1 s. Fortunat.	
22.	Deuxième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	2 s. Eugène, ste Blandine.	
Lundi	3 ste Clotilde, st ^e Olive.	
Mardi	4 s. François C.	
Mercur.	5 s. Boniface, ste Zénaïde.	
Jeudi	6 s. Claude, s. Norbert.	
Vendr.	7 SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS.	
Samedi	8 ss. Eutychès et c., Médard.	
23.	Troisième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	9 s. Amant, ste Pélagie.	
Lundi	10 ste Marguerite. s. Maurin.	
Mardi	11 s. BARNABÉ, apôtre.	
Mercur.	12 s. Jean de St-Facond.	
Jeudi	13 s. Antoine de Padoue.	
Vendr.	14 s. Basile-le-Grand.	
Samedi	15 s. Bernard de Menthon.	
24.	Quatrième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	16 ss. Ferréol et Fergeux.	
Lundi	17 s. Rainier, s. Adolphe.	
Mardi	18 ss. Marc et Marcell.	
Mercur.	19 ste Julienne de Falconieri.	
Jeudi	20 s. Silvère, ste Florentine.	
Vendr.	21 s. Louis de Gonzague.	
Samedi	22 s. Paulin, évêque.	
25.	Cinquième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	23 ste Audrie, ste Agrippine.	
Lundi	24 s. JEAN-BAPTISTE.	
Mardi	25 s. Guillaume, s. Prosper.	
Mercur.	26 ss. Jean et Paul, mm.	
Jeudi	27 s. Anthelme, s. Ladislas.	
Vendr.	28 s. Léon II, p., s. Irénée.	
Samedi	29 ss. PIERRE ET PAUL, ap.	
26.	Sixième dimanche après Pentecôte.	
DIM.	30 Comm. s. Paul. s. Martial.	

Les jours crois. de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30.

Foire de juin.

Aarau	19	Laufon	4	Travers	15
Aarberg	26	Lausanne	12	Yverdon	4
Affoltern a. B.	17	Lenzburg	6	Verrières	19
Aigle	1	Locle	11		
Baden	4	Lyss	24	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bagnes	1	Meiringen	6	Bâle les vendredis	
Berthoud	6	Martigny-B.	10	Berthoud tous les	
Bienne 6 Brigue	6	Montfaucon	25	jeudis.	
Bulle	13	Monthey	5	Fribourg	22
Chiètres	27	Morat	5	Genève chaque	
Coire	5	Môtiers	10	jour marché au	
Cossonay	13	Moudon	24	petit bétail à l'a-	
Delémont	18	Olten 3 Oron	5	battoir.	
Estavayer	12	Payerne	20	Lausanne les mer-	
Fenin	3	Porrentruy	17	credis.	
Fribourg	10	Romont	11	Neuchâtel mardi,	
Huttwyl	5	Rue	19	jeudi, samedi	
Landeron	17	Saignelégier	4	Nyon le 1 ^{er} jeudi.	
Langenthal	18	St-Aubin, N.	10		
Langnau	7	Soleure	10		

Il rapporte.

Deux chasseurs discutaient sur l'aptitude plus ou moins grande qu'ont les chiens de chasse à rapporter. Chacun d'eux vantait les exploits de son chien.

Un Monsieur les entend. Il intervient dans le débat :

Tout cela n'est rien, dit-il ; j'avais un chien si intelligent que je n'aurais pas hésité à lui dire de me rapporter un tison enflammé.

Un éclat de rire accueille ces paroles.

— Seulement, reprend le narrateur, je n'avais jamais eu occasion de tenter l'épreuve. Or un jour qu'on me mit au défi de prouver la chose, j'essayai. Je pris un tison enflammé dans la cheminée, le lançai dans la cour et criai à mon chien : « Marquis, apporte ! »

— Eh bien ?..

— Eh ! bien, mon chien fut en deux bonds auprès du tison, le flaira, comprit que cela brûlait, se tourna, leva la jambe gauche... éteignit le feu, et, saisissant avec les dents, le charbon éteint, vient le déposer à mes pieds !...

De tout un peu.

Cueilli cette annonce dans un journal de la Suisse romande : « A vendre petit chien, vases à fleurs, piano mécanique, baignoire usagée, jumelles, fauteuil pliant, le tout en bon état. S'adresser... »

Juillet



31 jours.





7.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Théobald, s. Rumold. 2 VISITATION. s. Otto, év. 3 PRÉCIEUX SANG. s. Irénée. 4 s. Udalric, ste Berthe. 5 ss. Cyrille et Méthode. 6 s. Isaïe, ste Dominique.	☾ Dern. quart. le 1, à 9 h. 43 matin
27.	Septième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	7 s. Guillebaud, ste Aubierge 8 ste Elisabeth, s. Kilien. 9 ste Véronique, ste Anatolie 10 7 frères mart., ste Rufine 11 s. Ulric c., s. Pie 1 p. 12 s. Jean-Gualbert, s. Nabor 13 s. Anaclet, p., ste Muritte	☽ Nouv. lune le 8, à 9 h. 22 matin
28.	Huitième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	14 s. Bonaventure, év., s. Cyr 15 s. Henri, ste Bonose. 16 s. Reinelde, s. Faustin. 17 s. Alexis, ste Marcelline. 18 s. Camille, s. Frédéric. 19 s. Vincent de Paul. 20 s. Jérôme, ste Marguerite.	☽ Prem. quart. le 16, à 7 h. 24 matin
29.	Neuvième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur. Jeudi Vendr. Samedi	21 SCAP. ste Praxède, Daniel. 22 ste Marie-Madeleine. 23 s. Apollinaire, s. Liboire. 24 B. Louise de Savoie, vv. 25 s. JACQUES, ap., s. Christop. 26 ste ANNE, s. Eraste. 27 s. Vandrille, ste Nathalie.	☽ Pleine lune le 23, à 9 h. 35 soir
30.	Dixième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercur.	28 ss. Nazaire et Celse, Victor. 29 ste Marthe, s. Loup, év. 30 ss. Abdon et Sennén, mm. 31 s. Ignace Loyola, Germain	☾ Dern. quart. le 30, à 2 h. 14 soir

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 m.

Août



31 jours.

8.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES	
Jeudi Vendr. Samedi	1 s. PIERRE AUX L. Ethelwold 2 PORTIONC. s. Alphonse Lig. 3 INVENT. s. ETIENNE. Lydie.	 Nouvelle lune le 6, à 9 h. 29 soir	
31.	Onzième dimanche après Pentecôte.		
DIM.	4 s. Dominique, s. Tertulien.		
Lundi	5 N.-D. DES NEIGES. Oswald		
Mardi	6 TRANSFIGURATION. s. Sixte		
Mercr.	7 s. Gaétan, c., s. Albert, c.		
Jeudi	8 B. Pierre Faber, Cyriaque		
Vendr.	9 s. Germain, s. Romain.		
Samedi	10 s. LAURENT, m., ste Astérie		
32.	Douzième dimanche après Pentecôte.		
DIM.	11 B. Pierre Lefèvre. Tiburce	 Prem. quart. le 15, à 12 h. 16 matin	
Lundi	12 ste Claire, ste Eunomie.		
Mardi	13 ss. Hippolyte et Cassien.		
Mercr.	14 s. Eusèbe, ste Athanasie.		
Jeudi	15 ASSOMPTION. s. Alfred.		
Vendr.	16 s. Théodule, évêque conf.		
Samedi	17 s. Libérat, m., s. Amor, a.		
33.	Treizième dimanche après Pentecôte.		
DIM.	18 s. Hyacinthe, ste Hélène.		 Pleine lune le 22, à 6 h. 2 matin
Lundi	19 s. Sébald, c., s. Rufin, c.		
Mardi	20 s. Bernard, a. d. Philibert		
Mercr.	21 s. Joachim, ste Jeanne Ch.		
Jeudi	22 s. Symphorien, Timothée.		
Vendr.	23 s. Philippe-Béniti, Sidoine		
Samedi	24 s. BARTHÉLEMY, ste Aure.		
34.	Quatorzième dimanche ap. Pentecôte.		
DIM.	25 DÉD. ST-NIC. Louis, Patrice	 Dern. quart. le 28, à 8 h. 27 soir	
Lundi	26 s. Samuel, s. Zéphirin, p.		
Mardi	27 ste Eulalie.		
Mercr.	28 s. Augustin, s. Garin.		
Jeudi	29 Décol. s. Jean, ste Sabine.		
Vendr.	30 ste Rose de Lima, vierge.		
Samedi	31 s. Raymond.		

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 36 minutes.

Faires d'août.

Aarau	21	Locle	13	Val d'Illiez	19
Aarberg	28	Mellingen (A.)	28	Wohlen (Arg.)	26
Anet	28	Morat	7	Yverdon	27
Aubonne	6	Moudon	26	Zofingen	8
Begnins (V.)	19	Moutier	8		
Biemme	1	Neuveville	28	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bulle	29	Noirmont	5		
Chiètres	29	Olten	5	Aarberg, dernier	
Cossonay	8	Oron	7	mercredi.	
Delémont	20	Payerne	22	Berne les samedis.	
Echallens	14	Porrentruy	19	Berthoud 1 ^{er} jeudi	
Estavayer	14	Romont	20	du mois.	
Fribourg	5	Rue	14	Fribourg	17
Glaris	13	Saignelégier	6	Langenthal 3 ^e mardi	
Gimel	26	Schwarzenb.	22	Langnau 1 ^{er} vendr.	
Huttwyl	28	Signau	15	Lausanne les ven-	
Landeron	19	Sissach	28	dredis.	
Langenthal	20, 27	Soleure	12	Lyss, le dernier	
Langnau	2	Thoune	28	vendredi.	
Laufon	6	Tourtemagne	13	Neuchâtel mardi	
Liestal	14	Tramelan	21	jeudi, samedi	
Lignières (N.)	5	Unterseen	2	St-Imier vendredi.	

La garantie.

Une dame avait grand peur d'être enterrée vivante. Cette crainte la hantait.

— Si je meurs avant toi, disait-elle souvent à son mari, promets-moi de faire tout ce que tu pourras quand j'aurai rendu le dernier soupir, pour t'assurer que je suis bien morte. Vois-tu, je n'ai qu'une frayeur, c'est d'être enterrée vivante.

La bonne dame mourut avant son mari. Celui-ci ne crut pouvoir mieux faire que d'appeler, pour constater le décès, en plus du vérificateur officiel, une de nos sommités médicales.

— Pardon, demande l'éminent praticien, avant d'examiner la défunte, quel médecin a soigné madame ?

— Le docteur X.

— Oh ! alors, vous pouvez être tranquille : elle est bien morte.

Entendu dans un salon de coiffure de province.

L'apprenti, tout en rasant son client, lui demande quelle est son occupation.

— Rentier, lui répond le client,

— Chez qui ? reprend vivement l'apprenti.

Septembre



30 jours.

9.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
35.	Quinzième dimanche apr. Pentecôte.	
DIM.	1 ste Vèrène, v., s. Gilles, a.	
Lundi	2 s. Etienne, r., ste Maxime	
Mardi	3 s. Guarin, év. c., Sérapie.	
Mercur.	4 ss. Anges gar. ste Rosalie.	
Jeudi	5 s. Laurent Just., s. Victorin	
Vendr.	6 s. Magne, s. Donatien.	
Samedi	7 s. Grat, év., ste Reine.	
		Nouvelle lune le 5, à 11 h. 27 matin
36.	Seizième dimanche apr. Pentecôte.	
DIM.	8 NATIVITÉ NOTRE-DAME.	
Lundi	9 ste Séraphine, veuve.	
Mardi	10 s. Gorgon, s. Rufin.	
Mercur.	11 s. Félix et Régule. Prothus	
Jeudi	12 s. Guy, c., s. Serdat, év.	
Vendr.	13 s. Aimé, év., s. Euloge.	
Samedi	14 Ex. s. CROIX., s. Materne	
		Prem. quart. le 13, à 6 h. 41 matin
37.	Dix-septième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	15 FÊTE FÉD. Nicodème, Evre	
Lundi	16 s. Cyprien, m.	
Mardi	17 STIGMATES DE S. FRANÇOIS	
Mercur.	18 Q.-T. NOTRE-D. DES 7 D.	
Jeudi	19 s. Janvier, ste Constance.	
Vendr.	20 Q.-T. Eustache, Candide.	
Samedi	21 Q.-T. s. MATTHIEU, apôtre.	
		Pleine lune le 20, à 9 h. 31 soir
38.	Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	22 s. Maurice, martyr.	
Lundi	23 s. Lin, ste Thècle.	
Mardi	24 NOTRE-DAME DE LA MERCI	
Mercur.	25 s. Thomas de Villeneuve.	
Jeudi	26 ss. Valérien et compagnons	
Vendr.	27 ss. Côme et Damien, mm.	
Samedi	28 s. Venceslas, s. Exupère.	
		Dern. quart. le 27, à 11 h. 14 soir
39.	Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	29 s. MICHEL, arch., Ludwin	
Lundi	30 s. Jérôme, Ours et Victor.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 34 m.

Faires de septembre.

Aarau	18	Langenthal	24	Rue	11
Aarberg	11, 25	Langnau	18	Saignelégier	3
Aigle	28	Laufenburg	30	Schwarzenbourg	19
Albeuve	23	Laufon	3	Schwytz	21, 23
Aubonne	10	Lausanne	11	St-Blaise	2
Baden	3	Locle	10	St-Cergues	19
Bâle	19	Lyss	23	Ste-Croix	18
Berne	3, 17	Malleray	30	St-Nicolas	21
Berthoud	5	Martigny-V.	23	Sargans (St-G.)	24
Bienne	12	Meiringen	25	Sembrancher	21
Bulle	23	Montfaucon	9	Simplon	30
Buren	18	Monthey	11	Sissach	25
Champéry	16	Morges	18	Soleure	9
Charmey	23	Morgins	2	Sumiswald	27
Château-d'Œx	19, 20	Morat	4	Tavanne	12
Chatel-St-Denis	23	Moudon	30	Thoune	25
Chaux-de-F.	4	Nyon	26	Tramelan	18
Chiètres	26	Œnsingen	16	Unterseen	6, 20
Cossonay	12	Olten	2	Valangin	27
Courtelary	24	Orbe	2	Val d'Illiez	23
Delémont	24	Ormont-dessous	16	Verrières	17
Echallens	26	Ormont-dessus	2, 17	Viège	27
Estavayer	4	Oron	4	Yverdon	17
Erlenbach	5	Payerne	19	Zofingen	12
Fontaines (N.)	16	Planfayon	11	Zweisimmen	4
Fribourg	2	Porrentruy	16		
Frutigen	11	Pont-de-Martel	3	<i>Marchés au bétail</i>	
Gessenay	2, 3, 30	Provence	16	Fribourg	14
Herzogenbuch	11	Reichenbach	17, 18		
Landeron	16	Romont	3		

Réciprocité.

Un brave campagnard est arrivé chez le docteur. Celui-ci, l'ayant ausculté, lui dit :

— Mais vous n'avez rien.

— J'sais bien, mais je me suis dit : Voilà trois ans que mossieu le docteur achète les pommes de terre chez toi, y te faut pourtant lui faire gagner quelque chose.

So.

— Eh ! bonjour, comment allez-vous ?

— *So, so* comme dit l'Allemand.

— L'Allemand a bien raison ?

Oh ! oui.

Octobre



31 jours.

10.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi	1 s. Remi, s. Bavon.	☾
Mercre.	2 s. Léger, évêque, s. Guérin	
Jeudi	3 s. Candide, s. Ewalde.	
Vendr.	4 s. François d'Assise.	
Samedi	5 ss. Placide et compagnons	
40.	Vingtième dimanche ap. Pentecôte.	☽ Nouvelle lune le 5, à 4 h. 5 matin
DIM.	6 ROSAIRE. s. Bruno, ste Foi.	
Lundi	7 s. Serge, s. Auguste.	
Mardi	8 ste Brigitte, ste Laurence.	
Mercre.	9 MATERNITÉ STE-VIERGE.	
Jeudi	10 s. François de Borgia, c.	
Vndre.	11 ste Placidie, s. Gommer.	
Samedi	12 s. Maximilien, ste Herlinde	☽ Premier quart. le 13, à 6 h. 0 soir
41.	Vingt-unième dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	13 s. Edouard, r., s. Hugolin.	
Lundi	14 s. Callixte, p., s. Burcard	
Mardi	15 ste Thérèse, s. Roger.	
Mercre.	16 PURETÉ SAINTE-VIERGE.	
Jeudi	17 B. Marg.-Marie Alacoque.	
Vendr.	18 s. Luc, évang, s. Athénodore	
Samedi	19 s. Pierred'Ale., ste Fréwisse	☽ Pleine lune le 19, à 10 h. 35 soir
42.	Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	20 s. Jean de Kanty.	
Lundi	21 ste Ursule, s. Hilarion.	
Mardi	22 ste Alodie, ste Cordule.	
Mercre.	23 FÊTE SAINTES RELIQUES.	
Jeudi	24 s. Raphael, s. Hevergiste.	
Vendr.	25 ss. Chrys. et Crépin.	
Samedi	26 s. Evariste, s. Bernwald.	☽ Dern. quart. le 26, à 6 h. 35 soir
43.	Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	27 s. Frumence, év. Florentin	
Lundi	28 ss. SIMON ET JUDE, ap.	
Mardi	29 ste Ermélinde, ste Eusébie	
Mercre.	30 ste Zénobie, s. Sérapion.	
Jeudi	31 s. Loup, év., ste Lucille.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 34 m.

Foire d'octobre.

Aarau	16	Frutigen	22, 23	Planfayon	16
Adelboden	3	Gessenay	1, 29	Porrentruy	21
Aigle	12: 26	Gimel	7	Reichenbach	15, 16
Alpnach	2	Grandson	30	Romont	8
Anet	30	Huttwyl	9	Rue	16
Aarberg	9, 30	Kallnach	18	Saignelégier	7
Baden	1	Landeron	21	Sargans (St-G.)	15
Bagnes	25	Langenthal	15	Schwarzenb.	24
Berne	1, 22	Langnau	4	Schwytz	14
Bex	24	La-Roche	14	Sépey	22
Bienne	10	La-Sarraz	8	Sion	3, 12, 19
Bözingen	28	Laufenburg	28	Soleure	14
Brienz	2	Laufon	1	Ste-Croix	16
Brigue	1, 16, 24	Lausanne	9	St-Imier	18
Bulle	16, 17	Liestal	23	St-Maurice	8
Buren	30	Loche	8	Stans	10
Château-d'Ex	11	Louèche-V.	11	Tramelan	16
Châtel-St-D.	21	Lyss	28	Thoune	16
Chaux-de-Fonds	2	Martigny-B.	21	Val d'Illier	17
Chavornay	2	Meiringen	3, 11, 30	Vevey	29
Chiètres	31	Monthey	9, 30	Yverdon	8
Combremont-G.	23	Morat	2	Zweisimmen	2, 31
Cossonay	10	Moudon	28		
Delémont	15	Moutier	3	<i>Marchés au bétail.</i>	
Echallens	24	Ollon	11	Bâle, les vendr.	
Erlenbach	3	Orbe	14	Fribourg	19
Estavayer	9	Ormont-dessus	7, 21	Langenthal le 3 ^e	
Fribourg	7	Oron	2	mardi.	
		Payerne	17		

Hh !!!

Eh bien, mon major, êtes-vous satisfait de l'infirmier que je vous ai envoyé? demandait un capitaine-médecin à son commandant de bataillon.

— Hum! Bien gentil garçon, mais pas très intelligent.

— Vraiment! Vous m'étonnez.

— L'autre jour, en marche, je lui dis: dites-moi, infirmier, allez donc me remplir ma gourde d'eau, s'il vous plaît. Savez-vous ce qu'il m'a rapporté?

— ???

— De l'eau !!

Cannibales !!

Cueilli dans la partie « annonces » d'un de nos journaux: « Demain mercredi, place de la Riponne, vente des tripes de la 1^{re} division, depuis 90 centimes le demi-kilo »

Novembre



30 jours.

11.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr.	1 LA TOUSSAINT. s. Amable.	☾ Nouvelle lune le 3, à 10 h. 1 soir
Samedi	2 COMM. DES TRÉPAS. s. Tobie	
44.	Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte.	
DIM.	3 ste Ida, vv., s. Hubert.	
Lundi	4 s. Charles Borromée, card.	
Mardi	5 ss. Zacharie et Esabetli.	
Mercr.	6 s. Protas, év., s. Léonard.	
Jeudi	7 s. Ernest, a., s. Engelbert.	
Vendr.	8 Les 4 couronnés, Godefroi.	
Samedi	9 s. Théodore, m., s. Oreste.	
45.	Vingt-cinq. dimanche ap. Pentecôte.	☽ Prem. quart. le 11, à 5 h. 46 soir
DIM.	10 s. André Avel., ste Florenc'	
Lundi	11 s. Martin, év., s. Véran.	
Mardi	12 s. Martin, p., s. Ruf.	
Mercr.	13 PATRON. SAINTE-VIERGE.	
Jeudi	14 s. Imier, ste Vénérande.	
Vendr.	15 ste Gertrude, s. Léopold.	
Samedi	16 s. Othmar, s. Fidence.	
46.	Vingt-six. dimanche ap. Pentecôte	☽ Pleine lune le 18, à 8 h. 33 matin
DIM.	17 s. Grégoire le Thaumatur.	
Lundi	18 DÉD. BASIL. SS. PIER. ET P.	
Mardi	19 ste Elisabeth, s., Pontien.	
Mercr.	20 s. Félix de Valois, Edmond	
Jeudi	21 PRÉSENTATION N.-D.	
Vendr.	22 ste Cécile, s. Philémon.	
Samedi	23 s. Clément, ste Félicité.	
47.	Vingt-sept. dimanche apr. Pentecôte.	☽ Dern. quart. le 25, à 11 h. 25 matin
DIM.	24 s. Jean de la Croix, Flore.	
Lundi	25 ste Catherine, ste Juconde.	
Mardi	26 s. Pierre d'Al., s. Conrad.	
Mercr.	27 s. Josaphat, s. Colomban.	
Jeudi	28 s. Sosthène, s. Hortulan.	
Vendr.	29 ste Illuminée, s. Saturnin.	
Samedi	30 s. ANDRÉ, a. ét., s. Zozime.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

Foires de novembre.

Aarau	20	Gimel	4	Porrentruy	18
Aarberg	13, 27	Herzogenbuch.	13	Rance	1
Aigle	16	Landeron	18	Rolle	15
Anet	27	Langenthal	26	Romont	12
Autonne	5	Langnau	1, 6	Rue	20
Baden (A.)	5	La Sarraz	12	Saignelégier	5
Berne	25	Laufon	5	St-Aubin, N.	4
Berthoud	7	Laupen	7	Sargans	7, 21
Bex	14	Lausanne	13	Sierre	26
Bienne	14	Locle	12	Sépey	25
Brienz	14	Lucens	13	Soleure	11
Brigue	21	Lyss	25	Sumiswald	1
Bulle	14	Martigny-V.	11	Stans	13
Buren	20	Meiringen	7, 18	Unterseen	1, 20
Château-d'Ex	8	Monthey	20	Thoune	13
Châtel-St-D.	18	Morat	6	Tramelan	13
Chiètres	28	Morges	13	Vevey	26
Cossonay	14	Moudon	25	Viège	12
Couvét	11	Moutier	7	Wald Zur.	12
Delémont	19	Neuveville	27	Yverdon	19
Echallens	28	Nyon	7	Zofingue	14
Estavayer	13	Ønsingen (Sol.)	25	Zweisimmen	15
Erlenbach	12	Ollon	15		
Fribourg	11	Olten	18	Oron	6
Frutigen	22	Orbe	18		
Gessenay	13	Ormont-dessus	7	Fribourg	24
Grandson	27	Payerne	21	Neuchâtel, mardi	
				jeudi, samedi	

A la caserne.

— Dites donc, mon ami, on vous a coupé les cheveux trop courts...

— Mais, mon capitaine... on ne me les a pas coupés du tout.

— Alors, il faut vous les faire couper.

A l'examen d'un candidat juriste.

Le professeur. — Il résulte ds statistique récente que le 80 % des individus arrêtés par les agents de la force publique sont célibataires, quelle conclusion en tirez-vous ?

— J'en conclus qu'il y en beaucoup qui aiment mieux se laisser mettre en prison que de se marier.

La propreté est une parure, ainsi pensait le conseil municipal de Lucerne, en 1315. Par une ordonnance de cette date il était enjoint aux cabaretiers de laver les verres à boire au moins une fois par semaine.

Décembre



31 jours.

12.		FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
48.		Premier dimanche de l'Avent.	
DIM.	1	Avent. s. Eloi, s. Diodore.	☉ Nouvelle lune le 3, à 4 h. 19 soir
Lundi	2	ste Bibiane, ste Pauline.	
Mardi	3	s. François-Xav., ste Luce.	
Mercr.	4	ste Barbe, s. Osmond.	
Jeudi	5	s. Pierre Chrysol., év.	
Vendr.	6	s. NICOLAS, ste Denyse.	
Samedi	7	s. Ambroise, ste Fare.	
49.		Deuxième dimanche de l'Avent.	
DIM.	8	IMMACULEE-CONCEPTION.	☾ Prem. quart. le 11, à 3 h. 31 matin
Lundi	9	ste Léocadie, s. Syr.	
Mardi	10	Transl. ste Maison Lorette.	
Mercr.	11	s. Damase, p., s. Sabin.	
Jeudi	12	s. Synèse, m.	
Vendr.	13	ste Lucie, s. Josse.	
Samedi	14	s. Agnel, Eutropie.	
50.		Troisième dimanche de l'Avent.	
DIM.	15	s. Célien, ste Chrétienne.	☉ Pleine lune le 17, à 8 h. 17 soir
Lundi	16	s. Eusèbe, ste Albine.	
Mardi	17	ste Adélaïde, s. Lazare.	
Mercr.	18	Q.-T. ATTENTE D. E. MARIE	
Jeudi	19	s. Némèse, s. Darius.	
Vendr.	20	Q.-T. Ursanne, Ammon.	
Samedi	21	Q.-T. s. THOMAS, s. Festus.	
51.		Quatrième dimanche de l'Avent.	
DIM.	22	s. Florus, s. Zénon.	☾ Dern. quart. le 25, à 7 h. 30 matin
Lundi	23	ste Victoire, s. Dagobert.	
Mardi	24	s. Delphin, ste Irmine.	
Mercr.	25	NOEL, ste Eugénie, Anastas.	
Jeudi	26	s. ETIENNE, diacre m.	
Vendr.	27	s. JEAN, ap., s. Théophane.	
Samedi	28	ss. INNOCENTS, s. Abel.	
52.		Dimanche après Noël	
DIM.	29	s. Thomas Cant., ste Eléon	
Lundi	30	s. Sabin, év., s. Libère, év.	
Mardi	31	s. SYLVESTRE, p, ste Mélanie	

Les jours décroissent de 20 minutes du 1^{er} au 21,
et croissent de 4 minutes du 22 au 31.

Foire de décembre.

Aarau	18	Laufenburg	21	Saignelégier	2
Aarberg	11, 31	Laufon	3	Sargans	30
Aigle	21	Laupen	27	Schwarzenb.	19
Aubonne	3	Liestal	4	Soleure	9
Bâle	19	Locle	10	Sumiswald	28
Baden (A.)	3	Martigny-B.	2	Thoune	18
Berthoud	5, 26	Monthey	31	Tramelan	11
Bienne	26	Morat	4	Unterseen	6, 17
Bulle	5	Morges	26	Yverdon	26
Buren	18	Moudon	27	Zweisimmen	12
Châtel-St-D.	16	Neuveville	26		
Chiètres	26	Nidau	10	<i>Marchés au bétail.</i>	
Cossonay	26	Nyon	5	Bâle, les vendred.	
Delémont	17	Ollon	20	Berne, les mardis.	
Echallens	19	Olten	16	Fribourg	14
Estavayer	11	Orbe	23	Interlaken vendr.	
Fribourg	2	Oron	4	Lausanne vendredi	
Grandson	18	Payerne	19	Neuchâtel mardi	
Huttwyl	4	Porrentruy	16	jeudi, samedi	
Landeron	16	Reichenbach	10	Nyon mardi.	
Langenthal	17	Romont	3	Sion samedi.	
Langnau	11	Rue	18		

— Je voudrais une couronne portant : « A ma belle mère tant regrettée »

— Nous ne l'avons pas en magasin, ce genre là ne se fait que sur commande.

Dans un hôpital de Paris, Robert Parville aperçoit un superbe Sénégalais qui achève sa convalescence; le noir a épinglé sur sa poitrine l'emblème du Sacré-Cœur et tient à la main un « tract » distribué par les soins d'une Société évangélique. Surpris de cet éclectisme en matière de religion, notre collaborateur demande au blessé;

— Mais enfin, es-tu catholique ou protestant ?

Le mahométan éclate d'un rire qui montre trente-deux dents de loup et explique, en posant le doigt sur le Sacré-Cœur, don de l'infirmière :

— Ça, bon café !

Puis, montrant la brochure que lui remet le pasteur, il dit :

— Ça, bon chocolat !

Après quoi, il se frappe la poitrine d'un vigoureux coup de poing et conclut :

— Ça, bon nègre !

AVIS

Les rédacteurs des *Etrennes fribourgeoises* ont l'honneur de rappeler qu'ils acceptent toujours avec reconnaissance les articles que l'on veut bien leur envoyer, surtout lorsqu'ils rentrent dans le domaine de notre histoire nationale, de l'archéologie, de la géographie, de la statistique, des sciences naturelles, de l'hygiène, de notre vie littéraire et artistique, etc. Mais, en même temps, ils prient instamment MM. les collaborateurs de bien vouloir leur annoncer d'avance leurs travaux et de les leur faire parvenir dès les premiers jours de juillet et plus tôt si possible, un trop grand retard les mettant dans le cas ou de refuser, bien à regret, les articles qui leur sont présentés, ou de différer outre mesure la publication de nos *Etrennes*.

Afin que l'état des foires et marchés paraisse d'une façon aussi complète et exacte que possible, les autorités locales de la région sont priées de nous adresser la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de nous indiquer les changements survenus, ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition.

Quant à la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, bien que dressée avec tout le soin possible, elle ne saurait rester rigoureusement exacte, vu les nombreux changements qui ne manquent jamais de survenir entre l'époque où cet opuscule sort de presse et le commencement de l'année suivante.

AUTORITÉS FÉDÉRALES**Conseil fédéral.**

- MM. Schulthess, Edmond, de Brugg (Argovie), président.
 Calonder, Félix, de Trins (Grisons), vice-président.
 Muller, Edouard, de Nidau (Berne).
 Forrer, Louis, de Bäretswyl (Zurich).
 Motta, Joseph, d'Airolo.
 Décoppet, Camille, de Suscéva (Vaud).
 Ador, Gustave, de Genève.

Tribunal fédéral.

MEMBRES.

- MM. D^r Ursprung, Albert, d'Ueken et Zurzach (Argovie),
 président.
 D^r Picot, Ernest, de Genève, vice-président
 Soldati, Auguste, de Neggio (Tessin).
 Monnier, Fréd.-Aug., de Neuchâtel.
 D^r Perrier, Emile, de Châtel-St-Denis (Fribourg).
 D^r Favey, Georges, de Pompaple (Vaud).
 D^r Jæger, Charles, de Pfæfers.
 D^r Honegger, Henri, de Zurich.
 D^r Merz, Viktor, Hägendorf (Sol.) et Thoune.
 D^r Ostertag, Fritz, Bâle.
 D^r Schmid, François, d'Altdorf (Uri).
 D^r Affolter, Albert, de Gerlafingen (Soleure).
 D^r Schurter, Emile, de Bachenbülach (Zurich).
 Reichel, A.-K., d'Oberburg (Berne).
 D^r Stooss, Alfred, de Berne.
 D^r Gottofrey, Vincent, d'Estavayer (Fribourg).
 D^r Weiss, Théodore, de Zurich.
 D^r Kirchhofer, à Schaffhouse.
 Rossel, Virgile, de Tramelan.
 Hauser, Victor, de Horgen (Zurich).
 D^r Oser, Hugo, de Schönenbach (Bâle-Camp).
 D^r Murri, Hans, de Schinznach.
 Thélin, Henri, de Bioley-Orjulaz.
 Couchepin, Martigny.

AUTORITÉS LÉGISLATIVES

GRAND CONSEIL

Elections du 3 décembre 1916

Cercle de la Sarine. — 32 députés.

- MM. Berset, Maurice, président, à Fribourg.
 Bersier, Adrien, syndic, à Cormagens.
 Biolley, Maxime, à Treyvaux.
 Biolley, Udalrich, syndic, à Praroman.
 Blancpain, Georges, à Fribourg.
 Chatagny, Louis, syndic, à Corserey.
 Chuard, Joseph, conseil. d'Etat, à Fribourg.
 Clément, Gustave, D^r médecin, à Fribourg.
 Comte, Ignacé, négociant, à Fribourg.
 Daguët, Léon, à Fribourg.
 Despont, Adrien, à Corminbœuf.
 Ducrest, Joseph, à Rossens.
 Dupraz, Emmanuel, à Fribourg.
 Genoud, Léon, à Fribourg.
 Gobet, François, à Noréaz.
 Gross, Alphonse, syndic, à Arconciel.
 Groas, Emile, à Fribourg.
 Jaquet, Isidore, syndic, à Grolley.
 Jôye, Paul, à Fribourg.
 Marchon, Joseph, syndic, à Vuistern.-en-Ogoz.
 Margueron, Maurice, syndic, à Cottens.
 Michel, Ernest, négociant, à Fribourg.
 Montenach, Georges, à Fribourg.
 Reynaud, Balthasar, juge de paix, à Farvagny.
 Reynold, Alfred, colonel, à Nonan.
 Rosset, Alexis, caissier, à Prez.
 Weck, Ernest, syndic, à Fribourg.
 Weck, Robert, juge cantonal, à Fribourg.
 Wicht, César, à Marly.
 Wolhauser, François, à Fribourg.
 Zimmermann, Jules, à Fribourg.
 Zurkinden, Pierre, à Fribourg.

Cercle de la Singine. — 17 députés.

- MM. Andrey, Amédée, à Ameismühle (Tavel).
 Bæriswyl, Aloys, à Alterswyl.
 Blanchard, Joseph, à Tavel.
 Boschung, François, à Ueberstorf.

- MM. Horner, Alphonse, à Tutzenberg.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Jungo, Joseph, à Guin.
 Lauper, Joseph, à Plasselb.
 Offner, Pierre, à Planfayon.
 Perler, Joseph, à Wunnenwyl.
 Piller, Jost, à Oberschrot.
 Rapo, Jean, à Böesingen.
 Schwarz, Jean, syndic, à Chevrilles.
 Sturny, Jean, à Niedermonten.
 Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat, à Fribourg.
 Wæber, Ulrich, à Schmitten.
 Zurkinden, Jean, à Guin.

Cercle de la Gruyère. — 21 députés.

- MM. Barras, Auguste, à Bulle.
 Blanc, Louis, à Bulle.
 Buchs, Paul, à Bellegarde.
 Chollet, Placide, à Vaulruz.
 Delatena, Joseph, président, à Bulle.
 Dupasquier, Emile, à la Tour-de-Trâme.
 Dupasquier, Gustave, à Vuadens.
 Fracheboud, Pierre, Lessoc.
 Glasson, Félix, à Bulle.
 Gremaud, Casimir, à Echarlens.
 Gremaud, Constant, à Morlon.
 Gremion, Jean, à Gruyères,
 Morard, Antoine, à Bulle.
 Morard, Paul, avocat, à Bulle.
 Mossu, Louis, syndic, à Broc.
 Musy, Jean, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Overney, Calybite, à Charmey.
 Pasquier, Joseph, notaire, à Bulle.
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Rigolet, Sylvestre, à La-Roche.
 Yerly, Louis, à Bulle.

Cercle du Lac. — 13 députés.

- MM. Bartsch, Wilhelm, avocat, à Fribourg.
 Benninger, Jean, à Salvagny.
 Chautemps, Louis, à Lugnorre.
 Derron, Henri, à Nant.
 Friolet, Max, à Morat.
 Guillard, Louis, à Môtier.

- MM.** Gutknecht, Hans, à Morat.
 Gutknecht, Jakob, à Ried.
 Liechty, Hermann, à Morat.
 Notz, Emile, à Chiètres.
 Perrottet, Jean, à Cormérod.
 Ræmy, Paul, à Pensier.
 Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.

Cercle de la Glâne. — 12 députés.

- MM.** Berset, André, à Villargiroud.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Chatton, Romain, président, à Romont.
 Deschenaux, Eugène, conseil. d'Etat, à Fribourg.
 Dévaud, Josen, à Villaz-St-Pierre.
 Dumas, Claude, à Villariaz.
 Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez.
 Gobet, Alphonse, à Massonnens
 Grand, Eugène, avocat, à Romont.
 Jaccoud, Joseph, à Promasens.
 Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.

Cercle de la Broye. — 13 députés.

- MM.** Bæchler, Louis, à Vallon.
 Broye, Donat, syndic, à Nuvilly.
 Bovet, Jules, avocat, à Estavayer.
 Chassot, Charles, géomètre, à Fribourg.
 Dessibourg, Honoré, officier d'état civ., à St-Aubin.
 Ducotterd, docteur, à Estavayer.
 Kælin, Joseph, président, à Estavayer.
 Moret, Eloi, juge, à Ménières.
 Pillonel, Jules, syndic, à Cheyres.
 Pochon, Marc, à Vesin.
 Progin, Eugène, syndic, à Léchelles.
 Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Torche, Fernand, à Estavayer-le-Lac.

Cercle de la Veveyse. — 7 députés.

- MM.** Currat, Alexandre, au Crêt.
 Esseiva, Louis, à Fiaugères.
 Genoud, Oscar, syndic, Châtel-St-Denis.
 Perrin, Léon, syndic, à Semsales.
 Philipona, Joseph, prés. du trib., à Châtel-St-Denis.
 Pilloud, Alexandre, à Châtel-St-Denis.
 Savoy, Emile, conseiller d'Etat, à Frib. (él. part).

AUTORITÉ EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATIVE**CONSEIL D'ÉTAT**

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat.

(Const., art. 49 et 50.)

- MM. Vonderweid, Marcel, président.
 Chuard, Joseph, vice-président.
 Python, Georges, conseiller d'Etat.
 Deschenaux, Eugène, »
 Musy, Jean, »
 Savoy, Emile, »
 Perrier, Ernest, »

Chancellerie d'Etat.**CHANCELIERS.**

- MM. Godel, Charles.
 Bise, Pierre, vice-chancelier.

RÉGISTRATEUR.

- M. Muller, Albin.

BURALISTES.

- MM. David, Louis.
 Dousse, Joseph.

HUISSIERS D'ÉTAT.

- MM. Cuennet, Nicolas. MM. Droux, Joseph.
 Cudry, Laurent. Rossier, Charles.

CONCIERGE : M. Cuennet, Nicolas.

DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT.

DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES ARCHIVES

<i>Directeur.</i>	MM. Python, Georges, conseiller d'Etat.
<i>Suppléant.</i>	Perrier, Ernest, conseil. d'Etat.
<i>Chefs de service.</i>	Gremaud, Emile.
»	Barbey, Firmin.
»	

Département de l'Instruction publique

Commission des études.

Section française.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Bise, Emile, receveur.
 Esseiva, Léon, R^{me} Prévôt.
 D^r Dévaud, Eugène.
 Plancherel, Michel, professeur.

Section allemande.

- MM. Perroulaz, Robert, curé à Guin.
 Passer, Jean, à Tavel.

Section technique.

- MM. D^r Daniëls, François, professeur.
 Dagnet, Léon, chimiste.

Section de Morat.

- MM. Python, directeur de l'Instruction publique, président.
 Lademann, préfet, à Morat.
 Guggisberg, Ernest, pasteur, à Morat.
 Wüthrich, Fréd., pasteur, à Chiètres.
 Meyer, Jacob, directeur, à Morat.
 Merz, Richard, inspecteur, à Meyriez, secrétaire.

Bibliothèque cantonale et universitaire.

- MM. abbé Ducrest, François, directeur.
 Handrick, F., 1^{er} bibliothécaire.
 Dubois, Frédéric, 2^{me} bibliothécaire.
 Dietrich, Joseph, sous-bibliothécaire.

Conservateur des Musées.

- MM. Musy, prof., conserv. du musée d'histoire naturelle.
 Boccard, Raymond, conservateur du musée historique
 et artistique.
 Ducrest, François, conservateur du médailler.
 Peissard, Nicolas, à Fribourg, archéologue cantonal.

Commission des Musées scientifiques.

MM. Savoy, Hubert, présid.	MM. Cuony, Jean, pharmac.
D ^r Baumhauer, H., prof.	Gottrau, Tobie.
D ^r Girard, R., prof.	Æbischer, Joseph, prof.
D ^r Kathariner, L., prof.	Musy, Maur., prof., secr.
D ^r Ursprung, Alfr., prof.	

Université de Fribourg.

Recteur de l'Université : R. P. Manser, Gall.

Doyen de la Faculté de Théologie : Allo, Bernard, O. P.

» » *de Droit* : M. le D^r Siegwart, Alfred.

» » *des Lettres* : M. le D^r Büchi, Albert.

» » *des Sciences* : M. le D^r Glücksmann, Sig.

Chancelier de l'Université : M. Weyrich, Nicolas.

PROFESSEURS.

Faculté de Théologie.

Mgr Kirsch, J.-P. (Patrologie et Archéologie).

Rév. P. del Prado (Dogmatique spéculative).

P. Mandonnet (Histoire ecclésiastique).

D^r Beck (Pastorale et Liturgie).

P. Zapletal, Vincent (Exégèse de l'ancien Testament).

P. Weiss, Albert (Apologetique).

P. Sales, Marco (Dogmatique positive).

P. Jordan de Langen-Wendels (Morale spéculative).

P. Allo, Bernard (Exégèse du nouveau Testament).

P. Prummer, Dominik (Morale pratique).

P. Manser, Gall (Philosophie).

P. Knar, Maurus (Histoire ecclésiastique).

P. Montagne, Ambroise (Philosophie).

P. Rowan, Vincent (Exégèse).

P. Schmitz, Kaspar (Droit ecclésiastique).

Faculté de Droit.

MM. D^r Favre (Médecine légale).

Bise, Emile (Droit pénal et droit des gens).

D^r Jaccoud, Jean (Droit naturel, économie politique).

D^r Fietta, Paul, professeur honoraire.

D^r Legras, Henri (Droit civil français).

D^r Pedrazzini, Martin (Droit public général et ecclés.).

D^r Siegwart, Alfred, (Droit fédéral et cantonal privé).

D^r Hauptmann, Félix (Encyclopédie et méthodologie du droit).

D^r von Overbeck, Alfred (Droit pénal, procédure civile et pénale).

- MM. D^r Lampert (Droit ecclésiastique et droit public. Philosophie du droit).
 D^r Gariel Georges (Econ. polit. et science des finances).
 D^r Liesker, Gerhard (Philosophie du droit et histoire de la philosophie du droit).
 D^r Tuor, Pierre (Droit romain).
 D^r Zehntbauer, Richard (Droit privé allemand et histoire du droit germanique).
 D^r Schorer, Hans (Statistique).
 D^r Turmann, Max (Sciences commerciales).
 D^r Æby, Pierre (Droit civil suisse).
 D^r Focherini, Attilio (Droit international).
 D^r Comte, Louis (Médecine légale).
 Assistant : Nepper, Jules (Sciences commerciales).

Faculté des Lettres.

- MM. D^r Steffens, Franç. (Paléographie et diplomatique).
 D^r Schnürer, Gustave (Histoire du moyen âge. Histoire moderne).
 D^r Dobrzycki, Stanislas (Langues et littératures slaves).
 D^r Büchi, Alb. (Histoire suisse. Histoire de l'antiquité).
 R. P. Michel, Léon (Philosophie).
 de Munnynck, Marc (Philosophie).
 D^r Wagner, Pierre (Science et histoire de la musique).
 D^r Piccardt, Antoine (Philologie et archéologie class.).
 D^r Arcari, Paul (Langue et littérature italiennes).
 D^r Bertoni, Jules (Philologie romane).
 Roussel, Alfred (Sanskrit et philologie indienne).
 D^r Leitschuh, Fr.-Frédéric (Histoire de l'art).
 Champagne de Labriolle, Pierre-Henri (Langue latine).
 Zeiller, Jacques (Histoire de l'antiquité).
 D^r Besson, Marius (Histoire générale du moyen âge).
 D^r Vogt, Albert (Histoire moderne).
 D^r Winkler, Arnold (Histoire moderne).
 D^r Dévaud (Pédagogie).
 D^r Nadler, Joseph (Littérature allemande moderne).
 D^r Oehl, Wilhelm (Langue et littérature allemande anciennes).
 D^r Chérel, Albert (Langue et littérature française).
 Lecteurs : D^r Girardin, Joseph (Français).
 Lombriser, Joseph (Allemand).
 Francis Benett (Anglais).
 Sanial, Louis (Latin).

Faculté des Sciences.

- MM. D^r Brunhes, Jean, professeur honoraire.
 D^r Girard, Raymond (Géologie et Paléontologie).
 D^r de Kowalski, Joseph (Physique).
 D^r Baumhauer, Henri (Minéralogie).
 D^r Dhéré, Ch. (Physiologie).
 D^r Bistrzycki, Augustin (Chimie analytique et organique pure et appliquée).
 D^r Estreicher de Rozbierski, Thaddée (Chimie générale et inorganique).
 D^r Daniëls, François (Mathématiques appliquées).
 D^r Kathariner, L. (Anatomie comparée et Zoologie).
 D^r Gockel, Alb. (Chimie physique et météorol.)
 D^r Ursprung, Alfred (Botanique).
 D^r Girardin, Paul (Géographie).
 D^r Glücksmann, Sigismond (Bactériologie et Hygiène).
 D^r Plancherel, Michel (Mathématiques).
 D^r Joye, Paul (Physique)
 D^r Tœdtmann, Willy, professeur agrégé.

Collège cantonal St-Michel.

Recteur.
Préfets du Collège.

Préfet de l'Internat.
Préfet du Pens. du P. Girard.
Surveillant du collège.

MM. D^r Jaccoud, Jean.
 Rossel, Etienne.
 D^r Kieffer, François.
 Sieffert, Auguste.
 Pasquier, Jos.
 Kapper, Albert.
 Cochard, Marius.

Cours académique du Lycée.

Apologétique et esthétique
Religion.
Philosophie.

Histoire de la philosophie.
Physique et chimie inorganique.
Chimie organique.
Histoire naturelle.
Sciences naturelles.
Mathématiques.

Histoire.

MM. D^r Jaccoud.
 D^r Kieffer, François.
 R. P. Claverie, Alb.
 Guilluy, Jean-Baptiste.
 R. P. Montagne, Amb.
 Ræmy, Joseph.
 Friedblatt, Xavier.
 D^r Haas, Alexandre.

 Wæber, Maurice.
 Hug, Jean-Baptiste.
 Bondallaz, Jules.

<i>Histoire et géographie.</i>	MM. Faivre, Justin.
<i>Langue allemande.</i>	Lombriser, J.
<i>Géographie physique.</i>	D ^r Michel, Gaston.
<i>Langues anciennes.</i>	D ^r Girardin, Joseph.
<i>Préparateur de physique et chimie.</i>	Kolly, Max.

Gymnase français (latin-grec et latin-sciences).

1 ^{re} classe.	MM. Gremaud, Joseph.
2 ^{me} »	Longchamp, François.
3 ^{me} »	Crausaz, Antonin
4 ^{me} »	Genoud, J., et Sauser.
5 ^{me} »	Morand, Elie.
6 ^{me} »	Charpine, Albert.
<i>Langue anglaise.</i>	Benett, Francis.
<i>Langue italienne.</i>	D ^r Oliva, Jos.
<i>Histoire.</i>	Bondallaz, J.
<i>Mathématiques.</i>	Wæber, M.
	Chaney, Jules.
<i>Physique et chimie.</i>	Ræmy, J.
<i>Histoire naturelle.</i>	Haas, Alexandre.
<i>Langue allemande.</i>	Derungs, Léon-Ant.
»	Lombriser, Joseph.
»	
<i>Géographie.</i>	Rossel, Etienne.
<i>Dessin d'imitation.</i>	Ritter, Louis, art. peintre.
	Reichlen, Eugène.
<i>Dessin technique.</i>	Schaller, Romain.
	Meneghelli, Pierre.

Gymnase allemand.

1 ^{re} classe.	MM. Schwaller, Victor ; Schirle, Alphonse
2 ^{me} »	Kempf, Venantius ; Marschal, Joe.
3 ^{me} »	Schwarzwalder, Val. ; Elmerich, Nikol.
4 ^{me} »	Zurkinden, Joseph ; Marschal, Ludw.
5 ^{me} »	Wickl, Placide ; Philipps, Joseph.
6 ^{me} »	Kapper, Albert.
<i>Langue française.</i>	MM. D ^r Girardin, Joseph.
<i>Histoire et géographie.</i>	Collet, Ernest.
<i>Mathématiques.</i>	Hug, Albert.
<i>Histoire.</i>	Lombriser, Joseph.
<i>Langue française.</i>	Girardin, Joseph.
<i>Géographie.</i>	Weissbrod, Bruno.
<i>Histoire naturelle.</i>	Haas, Alexandre.

Ecole commerciale.

<i>Instruction religieuse.</i>	MM. Wæber, L.
<i>Sciences commerciales.</i>	Nepper, Jules.
	Rotzetter, Jean.
<i>Littérature française.</i>	Charpine, Albert.
<i>Langue française.</i>	Dévaud, V.-Eugène.
	Schorro, Albin.
<i>Langue allemande.</i>	Lombriser, Joseph.
	D ^r Haas, Alex.
<i>Cours spécial de français aux allemands</i>	
<i>Langue anglaise.</i>	Benett, Francis.
<i>Langue italienne.</i>	D ^r Oliva, Joseph.
<i>Histoire.</i>	Peissard, Nicolas.
<i>Géographie et économie politique.</i>	D ^r Michel, Gaston.
<i>Géographie commerciale.</i>	D ^r Girardin, Paul.
<i>Mathématiques.</i>	D ^r Bays, Séverin.
	Schorro, Albin.
	Fontaine, Emile.
<i>Physique et histoire naturelle.</i>	D ^r Haas, A.
<i>Chimie.</i>	Evéquo, Adrien.
<i>Cours administratif.</i>	Fontaine, E.
<i>Sténographie.</i>	Syring, A.
<i>Ecole préparatoire.</i>	Maillard, Edouard.
<i>Dactylographie.</i>	Fontaine, Emile.

Professeurs et Maitres attachés à l'établissement.

<i>Religion pour les élèves réformés.</i>	MM. Schwarz, pasteur.
<i>Chant et musique.</i>	
	Gogniat, Joseph.
	Haas, Paul.
	Stœcklin, L.
	Vonderweid, L.
<i>Gymnastique.</i>	Sterroz, Guillaume.
	Grossrieder, F.

Technicum (Ecole des Arts et Métiers).

Commission de surveillance.

MM. Python, conseiller d'Etat.
Broillet, Frédéric, architecte.
Chuard, Joseph, conseiller d'Etat.
D ^r de Kowalski, Joseph, professeur à l'Université.
Schaller, Romain, architecte.

- MM. Weck, Romain, conseiller communal.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Gremaud, Emile, chef de service à la direction de
 l'Instruction publique, secrétaire.
- Directeur : M. Genoud, Léon, directeur du Musée industriel.
 Aumônier : M. l'abbé Gremaud, Joseph, professeur.
- Corps enseignant. — Professeurs principaux.*
- MM. Barone, Henri, Dr : mathématiques.
 Berchier, Jean : calligraphie, dessin à vue, perspective,
 tracé d'ombres et méthodologie du dessin.
 Cattani, Oscar, peintre : histoire de l'art, lithographie,
 peinture décorative.
 Clément, Jules, ingénieur : dessin technique, construc-
 tion de machines, résistance des matériaux.
 Gerber, Paul, ingénieur-géomètre : topographie, géodé-
 sie, construction civile.
 Hertling, Adolphe, architecte : géométrie descriptive
 et statique graphique.
 Joye, Charles, licencié ès sciences, assistant à l'Uni-
 versité : physique, laboratoire de physique.
 Keel, Charles, ingénieur : mécanique théorique, cons-
 truction mécanique, technologie. Laboratoires de
 mécanique et de soudure autogène.
 Muller, Maurice, ingénieur des arts et métiers : dessin
 technique de mécanique et technologie (aux internés).
 Piller, Louis, ingénieur : électrotechnie. Laboratoire
 d'électricité.
 Pilloud, Oswald, peintre : ornement plat et en relief.
 Technique de la peinture.
 Regazzoni Ampellio, statuaire : modelage, moulage.
 Robert, Henri, peintre : cours d'art, composition déco-
 rative, anatomie, modèle vivant.
 Troller, Joseph, architecte : construction du bâtiment,
 dessin d'application.
- Professeurs auxiliaires.*
- MM. Blanc, Louis, comptable : comptabilité.
 D' Garnier, Charles, : chimie. Laboratoire de chimie.
 Grandgirard, Louis, professeur : mathématiques.
 Schwarz, Gotthold, pasteur : religion réformée.
 Struby, Richard, professeur : chant.
 Stucky, Louis, dessinateur géomètre : calligraphie et
 dessin de plans.
 Techtermann, Louis, ingénieur agricole : agrologie, drai-
 nage, remaniements parcellaires.

MM. Thuillard, Henri, licencié ès lettres : français.
 Vacheron, Max, juge cantonal : législation, registre foncier.

Frère Uhl, Charles : français.

Chefs et maitresses d'ateliers, contremaitres.

Ecole-atelier de mécanique.

Chef d'atelier : M. Clément, Jules, ingénieur.

Atelier-laboratoire de soudure autogène.

Chef d'atelier : M. Keel, Charles, ingénieur.

Ecole-atelier de menuiserie.

Chef d'atelier : M. Andrey, Charles.

Ecole-atelier de broderie et dentelle.

Maitresses d'atelier :

Broderie : S^r Hörmann, L.

Dentelle : S^r Hörmann, L.

Institut agricole de Fribourg.

PÉROLLES-GRANGENEUVE.

MM. Vevey, Emmanuel, directeur de l'Institut.
 Walther, directeur de la section de Grangeneuve,
 Hauterive.

Bremond, Rodolphe, professeur.

Mariaux, professeur.

Busch, professeur.

D^r Wirz, professeur.

Folly, Alexis, professeur.

Carl, Alexandre, professeur.

Waag, Jean, professeur.

Charonnens, Auguste, professeur.

Ræmy, Jules, horticulteur.

Buchs.

Benninger, Jacob.

COMMISSIONS DE L'INSTITUT AGRICOLE.

A. Station laitière.

MM. Python, conseiller d'Etat, président.

Lutz, Adolphe, à Greng-Morat.

Barras, Auguste, à Bulle.

B. Ecole d'agriculture.

MM. Chatagny, Louis, député, à Corserey.

Chatton, Eugène, député, à Romont.

.....

Musée industriel.*Directeur.*

M. Genoud, Léon.

Office central des apprentissages.*Président.*

MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.

Secrétaire.

Gremaud, Emile, à Fribourg.
 Genoud, Léon. directeur, à Fribourg.
 Montenach, Georges, »
 Comte. Ignace, négociant, »
 Schenker, Emile, négociant, »
 Struby, P.-Martin, imprimeur, à Morat.
 Brulhart, Jean, directeur.
 Erlebach, Reynold, serrurier.
 Audergon, Théodore, typographe.
 Felchlin, Antoine, tailleur.
 Rauber, Philippe, inspecteur des apprentissages.

Commission du fonds cantonal des apprentissages.

MM. Python, conseiller d'Etat Chef du Département de l'Instruction publique.

Gremaud, Emile, secrétaire.
 Daguët-Pauly, ferblantier.

**Conservatoire de musique de Fribourg
228, rue de Morat.****Cooseil d'administration***Directeur :*

MM. Haas, Paul.

Président :

Bovet, Joseph.

Vice-président :

Liesker, Gerhard, professeur.

Membres :

le prof. Dr Daniels.

Droux, Paul, notaire.

Helfer, Gottlieb.

le prof. Lombriser.

Brulhart, Jean.

Æby, Pierre, professeur

Instruction secondaire.**Ecole d'haute-ive.**

MM. Dessibourg, Jules, directeur, professeur.

Favre, Julien, aumônier.

Aebischer, Pierre-Joseph, professeur.

Levet, Alexandre, professeur.

Berset, Maxime, professeur et surveillant.

Pidoud, Louis, professeur.

- MM. Bovet, Joseph, professeur de musique.
 Cathomen, Mathias, section allemande.
 Eby, Alphonse, »
 Regli, Oscar, »
 Stritt, Joseph.
 Plancherel, Lucien, professeur et surveillant.

Ecole secondaire professionnelle.

- MM. Moser, Othmar, directeur.
 Schaller, Romain, professeur.
 Buman, René, »
 Grandgirard, Louis, »
 Reichlen, Eugène, »
 Cardinaux, Ferdinand, architecte, prof.
 Schönenberger, Fridolin, professeur de religion.
 Schorro, Albin, »
 Plancherel, Louis, professeur.
 Cathomen, Adolphe.
 Galley, Léon, gymnastique.

Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg.

- M. Quartenoud, Jean, directeur et professeur.
 M^{mes} Moser, Louise, institutrice.
 Overney, Marie, »
 Bourqui, Ernestine, »
 Kaiser, Louise, »
 Cauvin, Blanche, »
 Barone, Blanche, maîtresse de dessin.
 MM. Ræmy, J., professeur de physique.
 Chaney, J., professeur de mathématiques.
 Galley, Alphonse, maître de chant.
 M^{lles} Hogg, Blanche, maîtresse de gymnastique.
 Weissenbach, Henriette, maîtresse de comptabilité.
 M^{mes} Neumeyer, Marie, maîtresse de coupe.
 Barbey, Marie, »
 Pasquier, Emma, maîtresse de lingerie.
 Torche, Hélène, »
 Sermoud, Elisa, maîtresse de modes.
 Bonabry, Céline, maîtresse de cuisine.
 Vacheron, Laure, »

Ecole secondaire de Bulle.

- MM. Beaud, Amédée, directeur.
 Demierre, Pierre, professeur.
 Folly, Auguste, professeur.
 Reichlen, Henri, professeur.

Ecole secondaire de Morat.

- MM. Meyer, Jakob, directeur.
 Guggisberg, Frédéric, professeur.
 Blaser, Reinhold, »
 Maier, Emmanuel, »
 Jacky, Théodore, »
 Auer, Samuel, »
 Pantillon, Edouard, »
 Flückiger, Ernest, »
 Thiébaud-Vögtlin, Louis, »

Ecole secondaire de la Broye.

- MM. l'abbé Maudonnet, Jules, directeur.
 Fischli, Fritz, professeur.

Ecole secondaire de la Glâne.

- MM. Tissot, Cyprien, chanoine, directeur et professeur.
 Overney, Pierre, professeur.
 Pasquier, Léon, »
 Rouiller, Joachim, »
 Chatton, Auguste, »
 Roulin, Maurice, »
 Oberson, Octave, »

Ecole secondaire de la Veveysse.

- MM. Dessarzin, Dominique, directeur.
 Barbey, Louis, professeur.

Ecole régionale de Guin.

- M. Thurler, Léonard, maître.

Ecole régionale de Planfayon.

- M. Meuwly, Rodolphe, maître.

Ecole régionale d'Attalens.

- M. Bovet, Jules, maître.

Ecole régionale de Courtion.

- M. Mivelaz, Alexandre, maître.

Ecole régionale de Cormondes.

- M. Ræmy, Vincent, maître.

Ecole régionale de Dombidier.

- M. Vorlet, Henri, maître.

Ecole régionale d'Alterswyl.

- M. Burry, Pierre, maître.

Ecole régionale de Chiètres.

- M. Roweder, Fritz, maître.

Ecole régionale de Gruyères.

- M. Collaud, Vincent, maître.

INSPECTEURS DES ÉCOLES

Arrondissements scolaires.

- I^{er} ARR. MM. Bonfils, Louis, à Domdidier.
 II^{me} ARR. Merz, Richard, à Meyriez.
 III^{me} ARR. Schuwey, Aloys, à Heitenried.
 IV^{me} ARR. Section A Ecoles françaises ; M. Barbey, Firmin,
 Ecoles allemandes : M. Moser, Othmar.
 » B Risse, Jean, à Marly.
 V^{me} ARR. MM. Currat, Hyacinthe, à Morlon.
 VI^{me} ARR. Crausaz, Joseph, à Lussy.
 VII^{me} ARR. Barbey, Jules, à Vuadens.

Inspectrices de l'enseignement des travaux manuels.

- I^{er} ARR. M^{me} Pasquier, Joséphine.
 II^e ARR. M^{les} Daguët, Jeanne.
 III ARR. Gremaud Lucie.
 IV^e ARR. Koller, Marie.

Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.

- M. Perroset, Placide, section A.
 M^{lle} Daguët, Rosa, section B.

Département des archives

ARCHIVES D'ÉTAT.

- MM. Ræmy, Tobie, archiviste.
 Corpataux, Georges, sous-archiviste.

DIRECTION DE LA JUSTICE, DES CULTES, DES COMMUNES
ET PAROISSES.

- Directeur. MM. Deschenaux, Eugène, cons. d'Etat.
 Suppléant. Savoy, Emile, conseiller d'Etat.

Département de la Justice

- Chef de bureau. MM. Hartmann, Romain-Ch., notaire.
 Expéditionnaire. Zuber, Auguste.

A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS

RELEVANT DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.

Ministère public.

- MM. Weck, Bernard, procureur général.
 Brasey, Alfred, substitut prov.

Avocats patentés.

- MM. Girod, Ernest, à Fribourg.
 Cosandey, Joseph, à Fribourg.
 Wattelet, Hans, à Morat.
 Gottrau, Georges, à Fribourg.
 Egger, Charles, à Fribourg.
 Dupraz, Emmanuel, à Fribourg.
 Delatena, Joseph, à Bulle.
 Grand, Eugène, à Romont.
 Gross, Emile, à Fribourg.
 Bourgknecht, Louis-Alfred, à Fribourg.
 Anderset, Albert, à Fribourg.
 Wohlhauser, François, à Fribourg.
 Bartsch, Wilhelm, à Fribourg.
 Genoud, Oscar, à Châtel-St-Denis,
 Friolet, Max, à Morat.
 Clémence, Louis, à Fribourg.
 Gaudard, Emile, à Bulle.
 Morard, Paul, à Bulle.
 Chassot, Aloys, à Fribourg.
 Dunand, Louis, à Fribourg.
 Broye, Eugène, à Fribourg.
 Bise, Henri, à Fribourg.
 Bovet, Jules, à Estavayer-le-Lac.

Agents d'affaires.

- Fribourg.* MM. Reichlen, François. Gottrau, Philippe.
Bulle. M. Pasquier, Henri.
Morat. M. Willenegger, Frédéric.

Chambre des notaires.

- MM. président; Droux, Paul, vice-président; Hartmann, secrétaire; Ræmy, Jules, caissier; Butty, Léon, à Estavayer; Willenegger, Fritz, à Morat; Genoud, Vict., à Chât.-St-Den.; Meyer, Ch., à Tavel.

CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

District de la Sarine.

- MM. Gottrau, Ernest, à Fribourg.
 Droux, Paul, »
 Bourgknecht, Alphonse, à Fribourg.
 Ræmy, Jules, »
 Hartmann, Romain-Charles, »
 Emery, Jules, à Fribourg.

District de la Singine.

- MM. Jungo, Joseph, à Fribourg.
 Meyer, Charles, à Guin.
 Spicher, Franz, à Fribourg.
 Wohlhauser, Franz, à Fribourg.

District de la Gruyère.

- MM. Menoud, Joseph, à Bulle.
 Andrey, Alexandre, »
 Pasquier, Henri, »
 Pasquier, Joseph, »
 Dunand, Louis, »

District de la Glâne.

- MM. Conus, François, à Rue.
 Bosson, Charles, à Romont.
 Grand, Charles, »
 Chatton, Romain, »

District de la Broye.

- MM. Holz, Georges, à Estavayer.
 Wuilleret, Léon, »
 Kælin, Joseph, »
 Torche, Fernand, »
 Corminbœuf, Eloi, à Fribourg.

District du Lac.

- MM. Derron, Henri, à Morat.
 Willenegger, Fritz, à Morat.
 Friolet, Max, à Morat.
 Derron, Henri, fils, à Morat.
 Ems, Emile, à Morat.

District de la Veveyse.

- MM. Genoud, Victor, à Châtel-St-Denis.
 Tâche, Jules, à Remaufens.

Commission examinatrice des aspirants au notariat.

- MM. Deschenaux, conseiller d'Etat, président.
 Bise, Emile, professeur de droit.

MM. Droux, Paul, notaire.
 Vacheron, Max, juge cantonal.
 Jungo, Joseph, notaire,
 Hafner, Hugo.
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Commission examinatrice des aspirants au barreau.

MM. Deschenaux, Eugène, conseiller d'Etat, président.
 Bise, Emile, professeur de droit.
 Pedrazzini, Martin, professeur de droit.
 Weck, Robert, juge cantonal.
 Vacheron, Max,
 Æby, Pierre, professeur de droit.
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

COMMISSION CANTONALE

de surveillance des offices de poursuite et de faillite.

MM. Weck, Romain, président.
 Buclin, Léon, membre.
 Merz, Alfred, suppléant.
 Piller, Joseph,
 Hartmann, Romain-Charles, secrétaire.

Préposés des offices de poursuites.

Sarine. MM. Meyer, Louis, à Fribourg.
Singine. Blanchard, Philippe, à Tavel.
Gruyère. Morard, Antoine, à Bulle.
Lac. Meuwly, Augustin, à Morat.
Broye. Marny, Emile, à Estavayer-le-Lac.
Glâne. Badoud, Victor, à Romont.
Veveyse. Monnard, Alfred, à Châtel.

**Préposés des offices de faillite et substituts des préposés
 des offices de poursuite.**

Sarine. MM. Vonderweid, Aloys, greffier, à Fribourg.
Singine. Poffet, Lucien, greffier, à Tavel.
Gruyère. Grandjean, Anselme, greffier, à Bulle.
Lac. Seydoux, Fernand, greffier, à Morat.
Broye. Wuilleret, Léon, greffier, à Estavayer.
Glâne. Ayer, Alexandre, greffier, à Romont.
Veveyse. Bonjour, Georges, greffier, à Châtel

Département des Cultes, des Communes et Paroisses

Chef de bureau : M. Emery, Jules.

Vérificateur des comptes : M. Michel, Louis.

Aide :

**B. — COMMISSION RELEVANT DU DÉPARTEMENT DES CULTES,
DES COMMUNES ET PAROISSES**

I. — CULTE CATHOLIQUE.

Commission de surveillance des biens du clergé catholique.

MM. Deschenaux, conseiller d'Etat, président.

D^r Castella, Amédée, professeur.

Emery, Jules, secrétaire.

.

Chapitre de St-Nicolas.

MM. Esseiva, Léon, R^{me} Prévôt.

Brasey, Gustave R^d Doyen.

Bornet, Jean, R^d curé.

Quartenoud, Jean, R^d chanoine.

Conus, Pierre-Jules, »

Bossens, Lucien, »

Castella, Amédée, »

Schœnberg, Fridolin, »

Morel, Jérémie, »

Wæber, Louis, »

**Administrateur de la Caisse des bâtiments du Chapitre
de St-Nicolas.**

M. Weck, Hippolyte, à Fribourg.

II. — COMMISSION SYNODALE RÉFORMÉE.

MM. Liechti, H., à Morat, président.

Lauterburg, pasteur, Ferenbalm, secrétaire.

Muller, R., instituteur, à Fribourg.

Leicht, F., à Salvagny.

Pellet, J., à Praz.

Guttknecht, F., à Agrimoine.

Stahel, J., pasteur, à St-Antoine.

Derron, pasteur, à Meyriez.

III. DIRECTION DES FINANCES.

Directeur. MM. Musy, conseiller d'Etat.
Suppléant. Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat.
Secrétaire. Hæring, Jacques.
Copiste-expéd.

Direction de l'enregistrement et bureau du contentieux fiscal.

MM. Hafner, Hugo, à Fribourg.
 Cardinaux, Emile, secrétaire.

Bureau central de l'impôt.

Secrétaire-chef de bureau. MM. Emmenegger, Joseph.
1^{er} aide. Egger, Philippe.
2^me » Eichorn, Alfred.
3^me » Bächler, Joseph.

Trésorerie d'Etat.

MM. Emery, Emile, trésorier.
 Clément, Henri, receveur-général.
 Sudan, Louis, 1^{er} secrétaire-comptable.
 Kolly, Jean, 2^e secrétaire-comptable.
 Gremaud, Laurent, comptable surnuméraire.

Receveurs d'Etat.

Sarine. MM. Bise, Emile à Fribourg.
Singine. Poffet, Joseph à Tavel.
Gruyère. Gremaud, Ignace, à Bulle.
Glâne. Deschenaux, Emile, à Romont.
Broye. 1^{er} arrondis. Butty, Henri, à Estavayer.
 2^me » Plancherel, Joseph, à Domdidier.
Lac.
Veveyse. Cardinaux, Edouard, à Châtel.

Commissariat général.

MM. Andrey, Joseph, à Fribourg, commissaire général.
 Joye, Joseph, commissaire-adjoint.
 Pauchard, Cyprien, secrétaire.

Commissaires géomètres.

MM. Andrey, Joseph, commissaire général.
 Crausaz, Simon, à Fribourg.
 Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.
 Winkler, Auguste, à Morat.
 Weck, Paul, à Fribourg.
 Michaud, Alphonse, à Estavayer.
 Gapany, Arnold, à Sion.

MM. Donzallaz, Jean à Romont.
 Gendre, Louis, à Fribourg.
 Chassot, Charles, à Fribourg.
 Villard, Sévère, à Fribourg.
 Pochon, Emile, à La Tour-de-Trême.
 Joye, Joseph, à Fribourg.
 Fasel, Conrad, à Guin.
 Tercier, Auguste, à Fribourg.
 Perroud, Victor, à Châtel-St-Denis.
 Grandjean, Ernest, à Bulle.
 Curty, Edouard, à Montagny-les-Monts.
 Fasel, Louis, à Romont.
 Crausaz, Pascal, à Fribourg.
 Genoud, Louis, à Châtel-St-Denis.
 Grivel, Joseph, à Fribourg.
 Pillonel, Gustave, de Seiry, à Liestal.
 Bise, Arthur, à la Tour de Peilz (Vaud).
 Ansermot, Jean, à Gruyères.

Conservateurs du Registre foncier

ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

I^r arrondissement (Fribourg).

MM. Weck, Frédéric, à Fribourg, contrôleur.
 Ræmy, Ch.-Aug., substitut.

II^me arrondissement (Farvagny).

M. Uldry, Arnold, à Farvagny, contrôleur.
 substitut.

III^me arrondissement (Le Mouret).

M. Dousse, Jean-Baptiste, au Mouret, contrôleur.
 substitut.

IV^me arrondissement (Tavel).

MM. Passer, Jean, à Tavel, contrôleur.
 Zosso, Franz, à Tavel, substitut temporaire.

V^me arrondissement (Bulle) comprenant tout le district de la Gruyère.

M. Bovet, Alexandre, à Bulle, contrôleur.
 Ecoffey, Emile, à Villars.-s.-Mont, subst. tempor.

VI^me arrondissement (Morat).

MM. Mülleg, Frédéric, à Morat, contrôleur.
 Hug, Gustave-Théodore, à Morat, subst. tempor.

VII^{me} arrondissement (Romont).

- MM. Ayer, Alphonse, à Romont, contrôleur.
Donzallaz, Jean, subst. tempor. et provisoire.

VIII^{me} arrondissement (Rue).

Desservi par le bureau de Romont.

- M. Rosset, Arthur, à Rue, substitut tempor.

IX^{me} arrondissement (Domdidier).

- M. Plancherel, Joseph, à Domdidier, contrôleur.

X^{me} arrondissement (Estavayer).

- MM. Butty, Louis, à Estavayer, contrôleur.
Bondallaz, Lucien, » substitut.

XI^{me} arrondissement (Surpierre). — Desservi par Estavayer.**XII^{me} arrondissement (Châtel-St-Deais).**

- MM. Savoy, Amédée, à Châtel, contrôleur.

Commission cantonale des péréquateurs.

- MM. Hafner, Hugo, président.
Benninger, Jean, à Salvagny.
Bonny, César, à Fribourg.

Commission cantonale de l'impôt.

- MM. Musy, conseiller d'Etat, président.
Biadi, Joseph, à Fribourg.
Meyer, Louis, préposé, à Fribourg.

Commission des zones.

- MM. Barras, Paul, président.
Moret, Eloi, à Ménières, vice-président.

Zône intermédiaire.

- MM. Moret, Eloi, à Ménières, 1^{er} membre.
Bossou, Antoine, à Ursy, 2^e membre.
Jungo, Joseph, à Guin, 1^{er} suppléant.
Chatton, Eugène, à Romont, 2^e »
Villoz, Pierre, à Sorens, 3^e »
Lottaz, Edouard, à Belfaux, 4^e »
Moret, Louis, à Vuadens, 5^e »
Chatagny, Louis, à Corserey, 6^e »
Ecoffey, Jean, Rueyres-Treyf, 7^e »
Sturny, J.-J., à Galtern (Alterw.), 8^e »
. 9^e »

Zône de la Broye.

- MM. Gutknecht, Jacob, à Ried, 1^{er} membre.
 Folly, Adolphe, à Villar., 2^e »
 Progin, Eugène, à Léchelles, 1^{er} suppléant.
 Vollery, Pl., à Aumont, 2^e »
 Corminbœuf, André, à Domdid., 3^e »
 4^e »

Zône alpestre.

- MM. Mossu, Anselme, à Broc, 1^{er} membre.
 Théraulaz-Allaman, à La-Roche, 2^{me} membre.
 Grangier, Félicien, à Montbovon, 1^{er} suppléant.
 Suchet, Théophile, à Semsales, 2^e »
 Parro, Joseph, à Planfayon, 3^e »
 Mooser, Martin, à Bellegarde, 4^e »
 Murith, Aug., à Gruyères, 5^e »
 Borcard, Marc, à Grandvillard, 6^e »

Zône vinicole.

- MM. Guillod, Louis, à Praz, 1^{er} membre.
 Liardet, Auguste, à Font, 2^e »
 Pillonel, Jules, à Cheyres, 1^{er} suppléant.
 Guillod, Henri, à Nant, 2^e »

INTENDANT DES SELS.

- M. Chassot, Raymond, à Fribourg.

FACTEURS DES SELS.

- | | |
|-------------------|------------------------------|
| <i>Fribourg.</i> | MM. Bise, Emile, à Fribourg. |
| <i>Morat.</i> | Reinhardt, Jacob, à Morat. |
| <i>Romont.</i> | Grand. Charles, à Romont. |
| <i>Bulle.</i> | Menoud, Louis, à Bulle. |
| <i>Estavayer.</i> | Carrard, Aloys, à Estavayer. |

**IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR, DE L'AGRICULTURE,
 DE LA STATISTIQUE ET DU COMMERCE**

- Directeur.* MM. D^r Savoy, Emile, cons. d'Etat.
Suppléant. Musy, Jean, »

Département de l'Intérieur

- Chef de bureau.* MM. Bondallaz, Paul.
Secrétaire.

Commission de l'Hospice cantonal.

- MM. Savoy Emile, conseiller d'Etat, président.
 Esseiva, L., R^{me} Prévôt de St-Nicolas.
 Castella, Amédée, abbé, à Fribourg.
 Ducrest, François, professeur, à Fribourg.
 Weck, Ernest, syndic de Fribourg.
 Glasson, Alphonse, juge, à Fribourg.

Commission administrative de l'Hospice d'aliénés de Marsens.

- MM. Savoy, Emile, conseiller d'Etat, président.
 Magnin, P.-Etienne, Rd curé, à Echarlens.
 Schwartz, Raymond, à Bulle.
 Morard, Antoine, député, à Bulle.
 Clément, Gustave, docteur-médecin, à Fribourg.

Hospice de Marsens.

- MM. D^r Voïlachewsky, Pierre, directeur.
 Remy, Félix, à Bulle, médecin-adjoint.
 Sallin, Albert, aumônier.
 Rey, François, économiste.
 Dumont, Charles, secrétaire-comptable.

Curatorium d'Humillimont.

- M. le D^r Voïlachewsky, Pierre.

PRÉFECTURES.**Sarine.**

- MM. Wuilleret, Charles, préfet.
 Bocard, Raymond, lieutenant de préfet.
 Macherel, Ferdinand, 1^{er} secrétaire.
 Folly, Jacques, 2^e secrétaire.

Singine.

- MM. Wuilleret, Rodolphe, préfet.
 Eby, Jean, lieutenant de préfet.
 Klaus, Jean, secrétaire.

Gruyère.

- MM. Gaudard, Pierre, préfet.
 Menoud, Louis, lieutenant de préfet.
 Barras, Louis, secrétaire.

Veveyse.

- MM. Oberson, Tobie, préfet.
Genoud, Victor, lieutenant de préfet.
Genoud, Emile, secrétaire.

Glâne.

- MM. Mauroux, Adrien, préfet.
Grand, Charles, notaire, lieutenant de préfet.
Fontaine, Joseph, secrétaire.

Broye.

- MM. Francey, Alexandre, préfet.
Jemmely, Henri, lieutenant de préfet.
Grangier, Ernest, secrétaire.

Lac.

- MM. Lademann, Hans, préfet.
Meuwly, Augustin, lieutenant de préfet.
Mæder, Fritz, secrétaire.

Département de l'Agriculture

- Chef de service.* MM. Collaud, Bêat.
Secrétaire. Gret, Camille.
Secrétaire adjoint. Butty, Louis.
Experts agricoles. Brémond, Rodolphe, professeur.
Wirz, J., professeur.
Chardonnens, Auguste, professeur.

Commission cantonale de viticulture.

- MM. Savoy, Emile, cons. d'Etat, président.
Barras, P., inspecteur en chef des forêts, vignes
et domaines.
Javet, Jules, commissaire, à Môtiers.
Devevey, Ch., à Châbles.
Collaud, Bêat, chef de service, secrétaire.

COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES.

District de la Broye.

- MM. Devevey, Charles, commissaire cantonal.
Pillonel, Jules, à Cheyres.
Monney, Louis, à Châbles.
Liardet, Auguste, à Font.

District du Lac.

- MM. Javet, commissaire cant., à Môtiers.
Guillod, Louis, à Praz.
Cornuz, Henri, à Motier.

Cantonnements des Vétérinaires.

<i>Sarine</i> ,	1 ^{er} cant.	MM. Meuwly, Jean, à Fribourg. Maillard, Gaston, à Fribourg.
»	2 ^e »	Mændly, Raymond, à Fribourg. Jaquet, Aloys, à Estavannens.
<i>Singine</i> ,	1 ^{er} cant.	Kiener, Walther, à Planfayon.
»	2 ^e »	Bertschy, Meinrad, à Guin. Oberson, Pierre, à Tavel.
<i>Gruyère</i> ,	1 ^{er} »	Strebel, Ad., fils, à la Tour-de-T.
»	2 ^e »	Gapany, Henri, à Vuippens.
»	3 ^e »	Cottier, Joseph, à Charmey.
<i>Glâne</i> ,	1 ^{er} »	Criblet, Alfred, à Romont.
»	2 ^e »	Mettraux, Nicolas, à Romont.
<i>Broye</i> ,	1 ^{er} cant.	Verdon, Ant., à St-Aubin.
»	2 ^e »	Michaud, Charles, à Estavayer.
<i>Lac</i> ,		Vollmar, Edouard, à Morat. Notz, Gottlieb, à Chiètres, Ludwig, Hans, à Morat.
<i>Veveyse</i> ,		Jungo, Hub., à Châtel.

**COMMISSION CANTONALE DE RECOURS POUR LES PATENTES
DE COMMERCE DE BESTIAUX**

MM. Savoy, Emile, cons. d'Etat, président.
Margueron, M., député, à Cottens.
Collaud, Béat, secrétaire.

Génie agricole.

Chef de bureau. MM. Techtermann, Louis.
Ingénieur adjoint.
Dessinateur. Æby, Louis.

Département de la Statistique

Chef. MM. Schorer, Hans.
Secrétaire. Bossy, Raymond.

Département du Commerce

Secrétaire. M. Pondallaz, Paul.

Vérificateurs des poids et mesures.

1^{er} arrond. (*Sarine, Singine, Broye et Lac*).
M. Buser, Théophile, armurier, à Fribourg.
1^{er} sous-arrond. (*Sarine et Singine*).
M. Buser, Théophile, armurier, à Fribourg.
2^{me} sous-arrond. (*Broye*).
M. Marmy, Antonin, à Autavaux.

- 3^{me} sous-arrond. (Lac).
 M. Maurer, Oswald, à Morat.
 2^{me} arrond. (Gruyère, Glâne et Veveyse).
 M. Mauron, Nestor, à Romont.
 4^{me} sous-arrond. (Gruyère).
 M. Jolliet, Constant, à Bulle.
 5^{me} sous-arrond. (Glâne).
 M. Mauron, Nestor, à Romont.
 6^{me} sous-arrond. (Veveyse.)
 M. Perrin, Léon, à Semsales.
 7^{me} sous-arrond. (Verrierie de Semsales).
 M. Zumkeller, Benoît, dit Toni.

V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

Directeur.	MM. Chuard, Joseph, cons. d'Etat.
Suppléant.	Deschenaux, Eugène.
Secrétaire.	Neuhaus, Xavier.
Copiste expédition.	Barras, Narcisse.

I. Département : Ponts et Chaussées

Chef de département.	MM. Lehmann, Jean.
Ingénieur adjoint.	
Dessinateurs.	Æby, Bernard.
Techniciens.	Meuwly, Aloys. Badoud, Sylvain. Dreyer, Joseph.
Secrétaire.	Droux, Louis.
Aide.	Lenweiter, Antonin.
Surveillants des travaux.	Käser, Joseph. Mauron, Charles.

Contrôleurs des routes.

1 ^{re} arrond.	Sarine.	MM. Chappuis, Léon, à Fribourg.
2 ^e »	Lac.	Bongard, Vincent, à Courtepin.
3 ^e »	Broye.	Vorlet, Elie, à Fétigny.
4 ^e »	Glâne.	Chatton, Eugène, à Romont.
5 ^e »	Gruyère.	Gauderon, Alphonse, à Gumefens.
6 ^e »	Veveyse.	Perroud, Victor, à Châtel-St-D.
7 ^e »	Singine.	Bächler, Léon, à Alterswyl.

II. Département : Bâtiments.

Intendant.	MM. Jungo, Léon.
1 ^{er} secrétaire.	Chassot, Ferdinand.
2 ^{me} secrétaire.	Stœcklin, Alphonse.

III. Département : Chemins de fer

Chef de service. M. Lehmann, Jean, inspecteur des
Ponts et Chaussées.

IV. Entreprises électriques fribourgeoises

Conseil d'administration

MM. Chuard, Joseph, conseiller d'Etat, président.
Python, Georges, conseiller d'Etat.
Musy, Jean, conseiller d'Etat.
Ryncki, Victor, directeur, à Fribourg.
Berset, Maurice.
Delatena, Joseph.
Blancpain, Paul.
Michel, Ernest.
Zurkinden, Jean.
Jaccoud, Joseph.
Leicht, Fritz.

Comité de direction

MM. le Directeur des Travaux publics, président.
Blancpain, Paul, négociant, à Fribourg.
Berset, Maurice, président de tribunal, à Fribourg.
Joye, Paul, professeur, à Fribourg, suppléant.
..... secrétaire.

Directeur

M. Ryncki, Victor, à Fribourg.

Ingénieur en chef

M. Wæber, Auguste, à Fribourg.

VI. DIRECTION DE LA POLICE, DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DU COMMERCE

Directeur. MM. Perrier, Ernest, conseil. d'Etat.
Suppléant. Chuard, Joseph, cons. d'Etat.

Département de la Police

Secrétaire chef de service. MM. Thévoz, Félix.
Secrétaire-adjoint. Progin, Isidore.

Police centrale.

Secrétaire. MM. Haymoz, François.
Copiste. Murith, Christophe, sergent.

Gendarmerie.

MM. Vonderweid, Honoré, commandant.
Seydoux, Alphonse, adjudant sous-officier.

Maisons pénitentiaires.

MM. Bongard, Léon, directeur du pénitencier de Belle-Chasse.

Brulhart, Jean, directeur de la prison centrale à Fribourg.

MM. Morel, Jérémie, chanoine, aumônier catholique.
Schwarz, G., pasteur, aumônier réformé.
D' Oberson, officier de santé.

Géoliers de districts.

Gendarmerie, à Fribourg.

» Tavel.
» Bulle.
» Romont.
» Estavayer.
» Morat.
» Châtel.

Commission d'assurance des bâtiments contre l'incendie.

MM. Perrier, Ernest, conseiller d'Etat, président.
Andrey, Joseph, commissaire-général.
Broillet, Frédéric, architecte.
Gottrau, Tobie, à Léchelles.
. secrétaire.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE
DES BATIMENTS.

I. Arrond. District de la Sarine.

Taxateur d'arrond. MM. Weck, Paul, com. à Fribourg.
Suppléant. Tercier, Aug, com. géom., Frib.
Taxateurs de district. Thalman, Barthélemy, maçon,
à Fribourg.
Egger, Etienne, charpentier, à
Avry-sur-Matran.
Suppléants. Bodevin, J., entrep. à Fribourg.
Guillet, J., charp., à Treyvaux.
Pittet, Joseph, entrep., à Corpat.
Grand, Ant., maître charpentier,
à Vuisternens-en-Ogoz.

II. Arrond. District de la Singine.

Taxateur d'arrond. MM. Schmutz, Jean, à Ueberstorf.
Suppléant. Rapo, Jean, à Bœsingen.
Taxateurs de district. Gobet, Jacob, charp., à Lanthen.
 Piller, Jos., à Ried (Oberschr.).
Suppléants. Perler, Jos., à Wunnewyl.
 Klaus, Victor, à Planfayon.
 Vonlanthen, J.-J., à Ried (Schm.).
 Schaller, Louis, à Ried (Guin).

III. Arrond. District de la Broye.

Taxateur d'arrond. MM. Fivaz, François, à Portalban.
Suppléant. Michaud, Alphonse, à Estavayer.
Taxateurs de district. Curty, Louis, à Cousset.
 Bise, Hippolyte, à La Vounaise.
Suppléants. Torche, Isidore, à Estavayer.
 Corboud, Alfred, charp., La Voune
 Marmy, Hubert, entrepr., Estav

IV. Arrond. Districts de la Glâne.

Taxateur d'arrond. MM. Badoud, Victor, à Romont.
Suppléant. Donzallaz, Jean, à Romont.
Taxateurs de district. Jæger, Adrien, à Romont.
 Mauron, Franc, à Villaraboud.
Suppléants. Bosson, Antoine, à Ursy.
 Sallin, Ernest, à Villaz-St-P.
 Modoux, Fridolin, à Promasens.
 Franc, Alfred, à Massonnens.

V. Arrond. District de la Gruyère.

Taxateur d'arrond. MM. Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont.
Suppléant. Murith, Robert, à Gruyères.
Taxateurs de district. Gachet, Jules, à Gruyères.
 Mossu, François, à Broc.
Suppléants. Bochud, André, à Bulle.
 Ducrest, Louis, à Morlon.
 Ruffieux, Alexandre, à Charmey.

VI. Arrond. District du Lac.

Taxateur d'arrond. MM. Petitpierre, Hugo, à Morat.
Suppléant. Spinelli, Mario, à Morat.
Taxateurs de district. Casanova, Séraphin, à Morat.
 Humbert, Jul., entr., à Courtion.
Suppléants. Herren Fritz, à Lourtens.
 Johner, Gottlieb, marc., Chiètres.

VII. Arrondissement. District de la Veveysse.

Taxateur d'arrond. MM. Perrin, Léon, à Semsales.
Suppléant. Suchet, Jean, à Semsales.
Taxateurs de district. Pesse, Joseph, à Tatroz.
 Villard, Charles, à Châtel.
Suppléants. Suard, Joseph, à Progens.
 Vuagnaux, Lucien, à St-Martin.
 Vuichard, Edouard, à Semsales.
 Cardinaux, Hilaire, à Fruenche.

Office du Travail pour hommes.

M. Zimmermann, Jules, administrateur.

Office du Travail pour femmes.

M^{lle} Auderset, Lucie, gérante.

Département de la Santé publique

Secrétaire. M. le D^r Glucksmann, Sigism.-Jacob.

Commission de santé.

Président. MM. Perrier, Ernest, conseil. d'Etat.
Membres. Treyer, Adolphe, D^r, à Fribourg.
 Dhéré, P., D^r, à Fribourg.
 Glucksmann, Sigism.-Jacob, D^r,
 à Fribourg.

Denrées alimentaires

Laboratoire de chimie

Directeur. MM. Evèquoz, A., chimiste cantonal.
Assistant. Häussler, Paul,

Inspecteur des denrées alimentaires

M. Barras, Adolphe, à Fribourg.

VII. DIRECTION MILITAIRE

Directeur. MM. Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat.
Suppléant. Python, Georges,
Chef du personnel. Reynold, Alfred, colonel.
Secrétaires. Otto, Emile, capitaine.
 Burdel, Louis, fourrier.

Bureau des contrôles.

Chef. M. Stemmer, Conrad.
Secrétaire. Mottaz, Gédéon, premier lieutenant.

Commandant d'arrondissements.

MM. Dénervaud, Paul, capitaine.
 Curty, Albert, secrétaire.
 Blanc, Félix, secrétaire et chef
 de section.

Bureau des taxes militaires.

Chef. M. Gendre, Henri.
Secrétaire. Zosso, Maurice.

Commissariat des guerres et intendance des arsenaux.

Commissaire des guerres MM. Weck, Maurice, major.
Intendant des arsenaux
Secrétaire. Rohrbasser, Pierre.

Médecin de place.

M. D^r Perrier, Henri, capitaine.

Commission cantonale de la taxe militaire.

MM. Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat, président.
 Biadi, Joseph, à Fribourg.
 Gendre, Henri, à Fribourg, secrétaire.

Département des Forêts, Vignes et Domaines

Chef de service. M. Barras, Paul.

INSPECTEURS DES FORÊTS.

MM. Barras, Paul, inspecteur en chef.
 1^{er} Arrond. Darbellay, Jules, à Fribourg.
 2^o » Fierz, Walter.
 3^o » Remy, Alfred, à Bulle.
 4^o » Liechti, Ed., à Morat.

SYNDICS DU CANTON

(Avec la population d'après le recensement de 1910).

District de la Sarine. Population 38,977.

Ville de Fribourg	MM. Weck, Ernest	20,297
Arconciel	Gross, Alphonse	427
Autafond	Bossey, Alphonse	112
Autigny	Berset, Zéphyrin	527
Avry-sur-Matran	Humbert, Emilien	363
Belfaux	Ulrich, Xavier	608
Bonnefontaine	Piller, Maxime	291
Chénens	Nicolet, Dominique	326
Chésalles	Dousse, Pierre	99
Chésopelloz	Chenaux, Jean	129
Corbaz (la)	Bersier, Adrien	169
Corjolens	Dorand, Népomucène	105
Cormagens	Bersier, Adrien	123
Corminbœuf	Angéloz, Alexandre	428
Corpataux	Clerc, Louis	355
Corserey	Chatagny, Louis	244
Cottens	Margueron, Maurice	484
Cutterwyl	Delley, Georges	93
Ecuwillens	Chavaillaz, Pacifique	561
Ependes	Clément, François	397
Essert	Kolly, Maxime,	207
Estavayer-le-Gibloux	Chappuis, Léon	298
Farvagny-le-Grand	Rolle, Honoré	440
Farvagny-le-Petit	Cottet, Amédée	151
Ferpicloz	Horner, Baptiste	153
Givisiez	Boccard, Hubert	450
Granges-Paccot	Delley, Joseph	328
Grenilles	Clerc, Eugène	118
Grolley	Jaquet, Isidore	408
Illens	Bulliard, Paul	14
Lentigny	Morel, Lucien	410
Lossy et Formangueries	Barras, Frédéric	210
Lovens	Yerly, Alfred	195
Magnedens	Chassot, Jules	87
Marly-le-Grand	Chenaux, Victor	571
Marly-le-Petit	Carry, Joseph	159
Matran	Roubaty, Joseph	335
Montécu	Piller, Maxime	76
Montévraz	Wicht, Léon	267

Neyruz	MM. Mettraux, Alphonse	620
Nierlet	Cuennet, Paul	137
Noréaz	Crausaz, Isidore	568
Oberried	Thoos, Nicolas	236
Onnens	Chatagny, Isidore	252
Pierrafortscha	Cochard, Isidore	218
Ponthaux	Mottaz, Nicolas	234
Posat	Reynaud, Auguste	89
Posieux	Magnin, Joseph	542
Praroman	Biolley, Ulrich	449
Prez	Chollet, Jules	552
Rossens	Bulliard, Paul	381
Rueyres-St-Laurent	Page, Henri	245
Sales	Bongard, Félix	204
Senèdes	Spielmann, Léon	91
Treyvaux	Peiry, Pierre	1,031
Villars-sur-Glâne	Roubaty, Aimé	907
Villarlod	Perritaz, Casimir	215
Villarsel-le-Gibloux	Gobet, Joseph	204
Villarsel-sur-Marly	Zimmermann, Gottf.	95
Vuisternens-en-Ogoz	Marchon, Joseph	589
Zénauva	Wicht, Louis	107

District de la Singine (Population 20,992).

Alterswyl	MM. Stritt, Martin	1511
Böesingen	Rappo, Jean	1662
Brunisried	Zbinden, Jacques	431
Chevrilles	Schwarz, Jean	661
Dirlaret	Tinguely, Edonard	1178
Guin	Wæber, Ulrich	3956
Heitenried	Æbischer, Pierre	811
Neuhaus	Lauper, Christophe	30
Oberschrot	Piller, Jost	682
Planfayon	Offner, Pierre	1315
Plasselb	Lauper, Christophe	479
St-Antoine	Sturny, Joseph	1659
St-Ours	Stritt, Pierre	1067
St-Sylvestre	Brunisholz, Christophe	604
Tavel	Poffet, Joseph	1280
Tinterin	Riedo, Guillaume	402
Ueberstorf	Boschung, François	1476
Wännewyl	Perler, Joseph	1542
Zumholz	Delaquis, Joseph	246

District de la Broye (Population, 15,259).

Aumont	MM. Volery, Placide	462
Autavaux	Marmy, Antonin	139
Bollion	Vesy, Félix	138
Bussy	Plancherel, Gaston	273
Châbles	De Vevey, Charles	314
Chandon	Pauchard, Edouard	173
Chapelle	Andrey, Louis	103
Châtillon	Carrard, Jean	144
Cheiry	Torche, Henri	262
Cheyres	Pillonel, Jules	407
Cugy	Grandgirard, Isidore	725
Delley	Delley, Joseph	305
Domdidier	Corminbœuf, André	1018
Dompierre	Pochon, Jules	556
Estavayer	Butty, Henri	1958
Fétigny	Vorlet, Elie	374
Font	Brassy, Ernest	218
Forel	Sansonnens, Joseph	179
Franex	Demierre, Xavier	118
Frasses	Mændly, Raymond	112
Les Friques	Guerry, Emile	69
Gletterens	Dubey, Arthur	245
Granges-de-Vesin	Mauroux, Louis	159
Léchelles	Progin, Eugène	329
Lully	Banderet, Jules	97
Mannens, Grandsivaz	Joye, Antoine	401
Ménières	Moret, Eloi	282
Montagny-la-Ville	Joye, Ernest	389
Montagny-les-Monts	Francey, Pierre	759
Montborget	Lambert, Arthur	142
Montbrelloz	Marmy, Louis	191
Montet	Chaney, Joseph	384
Morens	Vesy, Louis	153
Murist	Bertschi, Gustave	302
Nuvilly	Broye, Donat	353
Portalba	Collomb, Georges	154
Praratoud	Thierrin, Henri	92
Prévondavaux	Badoux, Alexandre	134
Rueyres-les-Prés	Brasey, Jean	212
Russy	Pauchard, Philippe	221
St-Aubin	Collaud, Albin	622
Seiry		176

LXVIII

Sévaz	MM. Losey, Fernand	84
Surpierre	Thierrin, Louis	206
Vallon	Bæchler, Albert	207
Vesin	Ansermet, Philippe	262
Villeneuve	Vorlet, André	251
La-Vounaise	Losey, Philibert	151
Vuissens	Fasel, Alphonse	274

District de la Gruyère (Population, 25,279).

Albeuve	MM. Pythoud, Alexis	557
Avry-devant-Pont	Liard, Séraphin	415
Bellegarde	Buchs, Paul	802
Botterens	Gillard, Adolphe	178
Broc	Mossu, Louis	1708
Bulle	Despond, Lucien	4035
Cerniat	Charrière, Marcelin	749
Charmey	Rime, Raymond	1270
Châtel-sur-Montsalvens	Barras, Ernest	160
Corbières	Blanc, Gilbert	214
Crésuz	Ruffieux, Alphonse	177
Echarlens	Gremaud, Tobie	431
Enney	Grandjean, Louis	390
Estavannens	Jacquet, Louis	299
Grandvillard	Borcard, Marc	561
Gruyères	Gremion, Jean	1502
Gumefens	Gauderon, Alphonse	423
Hauteville	Sudan, Léon	476
Lessoc	Fracheboud, Pierre	295
Marsens	Magnin, François	707
Maules	Paquier, Louis	227
Montbovon	Grangier, Félicien	516
Morlon	Gremaud, Constant	359
Neirivue	Pythoud, Nicolas	274
Pâquier (le)	Morand, Louis	404
Pont-en-Ogoz	Bifrare, Pierre	214
Pont-la-Ville	Tinguely, Louis	365
Riaz	Pugin, Pierre	728
Roche (la)	Brodard, Olivier	1020
Romanens	Descloux, Pierre	325
Rueyres-Treyfayes	Blanchard, André	226
Sales	Pasquier, Jean	461
Sorens	Ropraz, Joseph	806
Tour-de-Trême (la)	Dupasquier, Emile	1225

Vaulruz	MM. Chollet, Placide	743
Villarbeney	Gillard, Adolphe	75
Willars-d'Avry	Bertschy, Léon	101
Villars-sous-Mont	Ecofey, Emile	137
Willardvolard	Repoud, Joseph	254
Vuadens	Dupasquier, Gust.	1203
Vuippens	Romanens, Théophile	267

District de la Glâne (Population, 14,930).

Auboranges	MM. Bovet, Hilaire	183
Berlens	Lienard, Pierre	161
Billens	Sugnaux, Victor	308
Bionnens	Vaucher, Louis	71
Blessens	Surchat, Jean	133
Chapelle	Auguet, Pierre	137
Châtelard (le)	Delabays, Bernardin	430
Châtonnaye	Débieux, Joseph	417
Chavannes-les-Forts	Dematriz Auguste	361
Chavannes-s.-Orsonnens	Dubey, André	259
Ecasseys (les)	Menoud, Olivier	87
Ecublens	Conus, Jean	189
Eschiens	Conus, Jean	64
Esmonts	Gavillet, Jules	201
Estévenens	Oberson, Marcel	193
Fuyens	Vanthey, Jacques	90
Gillarens	Périsset, Victor	234
Glânes (les)	Martin, Adrien	115
Grangettes	Python, Louis	186
Hennens	Maillard, Jules	169
Joux (la)	Menoud, François	420
Lieffrens	Dougoud, Emile	91
Lussy	Jordan, Victor	288
Macconnens	Morel, Antoine	102
Magne (la)	Menoud, Joseph	60
Massonnens	Gobet, Alphonse	390
Mézières	Lhomme, Félix	426
Middes-Toray-Pittet	Python, Charles	379
Montet	Demierre, Antonin	158
Morlens	Lugrin, Jean	69
Mossel	Monney, François	203
Neirigue (la)	Oberson, Joseph	67
Orsonnens	Chassot, Ant.	442
Prez-vers-Siviriez	Dutoit, Joseph	356

Promasens	MM. Jaccoud, Joseph	250
Romont-Arruffens	Comte, Louis	2303
Rue	Brélaz, Joseph	459
Saulgy (le)	Conus, Isidore	68
Siviriez	Maillard, Aug.	606
Sommentier	Menoud, Joseph	306
Torny-le-Grand	Joye, Léandre	350
Ursy	Deschenaux, Joseph	219
Vauderens	Richoz, Hilaire	320
Villageaux	Conus, Jean	57
Villaraboud	Mauron, Ernest	321
Villaranon	Giroud, Alfred	104
Villargiroud	Berset, André	222
Villariaz	Gret, Auguste	242
Villarimboud	Curty, Pierre	382
Villarsiviriaux	Berset, Antoine	234
Villaz-St-Pierre	Sallin, Henri	435
Vuarmarens	Conus, Vincent	241
Vuisternens-dev.-Romont	Oberson, Antonin	363

District de la Veveyse (Population, 8,863).

Attalens.	MM. Dewarrat, Vincent	1191
Besencens	Vial, Joseph	157
Bossonnens	Cottet, Alphonse	338
Bouloz	Dénervaud, Jean	281
Châtel-St-Denis	Genoud, Oscar	2708
Crêt (le)	Favre, Alfred	473
Fiangères (les)	Esseiva, Paul	288
Granges	Vienne, Jean	369
Grattavache	Esseiva, Pierre	210
Pont	Monney, Alphonse	149
Porsel	Dévaud, Joseph	372
Progens	Gobet, Pierre	460
Remaufens	Genoud, Alfred	441
Rougève (la)	Maillard, Léon	75
St-Martin	Currat, François	425
Semsaies	Perrin, Léon	926

District du Lac (Population, 15,354).

Agrimoine	MM. Scheurer, Frédéric	145
Barberèche	Ræmy, Paul	531
Bœsingen-le-Petit	Hayoz, Joseph	266
Buchillon	Lehmann, Samuel	153

Champagny	MM. Mœri, Samuel	198
Chandossel	Minnoud, Julien	159
Charmey (Galmitz)	Bula, Alfred	434
Châtel (Bourg)	Stöckli, Rodolphe	225
Chiètres	Schwab, Rodolphe	1444
Cordast	Burgy, Edouard	370
Cormérod	Berset, Paul	204
Cormondes-le-Grand	} Rotzetter, Alphonse	502
Cormondes-le-Petit		98
Corsalettes	Singy, Alfred	88
Courgevoux	Fontana, Antoine	429
Courlevon	Helfer, Alfred	172
Cournillens	Gendre, Jean	320
Courtaman	Folly, Arsène	196
Courtepin	Jemmely, Victor	365
Courtion	Progin, Antoine	228
Coussiberlé	Helfer, Alfred	79
Cressier	Muller, Ernest	377
Frasses (Freschels)	Kramer, Samuel	292
Guschelmuth-le-Grand	} Burgy, Jean	118
Guschelmuth-le-Petit		100
Greng	Moccand, Frédéric	72
Hauteville	Vogel, Frédéric	126
Jentes	Benninger, Jean	248
Liebistorf	Hayoz, Joseph	353
Lourtens	Mæder, Jacob	202
Meyriez	Moccand, Frédéric	237
Misery	Progin, Ernest	279
Monterschu	Rotzetter, Alphonse	100
Montilier	Fasnacht, Samuel	507
Morat	Wegmüller, Walther	2067
Ormev	Meyer, Frédéric	350
Ried	Gutknecht, Jacob	523
Salvagny	Wieland, Peter	385
Villarepos	Folly, André	292
Vully-le-Bas	Javet, Samuel	1052
Vully-le-Haut	Guilland, Louis	702
Wallenbuch	Siffert, Jakob	62
Wallenried	Castella, Albert	299

Total de la population du canton : 139,654.

Pouvoir judiciaire.

Tribunal cantonal.

Jours de séance : Lundi, mardi et mercredi.

MM. président.
 Weck, Robert, vice-président.
 Vacheron, Max.
 Bourgnecht, Louis.
 Buclin, Léon.
 Schuh, Rodolphe.
 Merz, Alfred.
 Gardian, Marcel, greffier.
 Droux, Paul, greffier adjoint.
 Spielmann, Félix, expéditionnaire.
 Oberlin, Joseph, huissier.

SUPLÉANTS.

MM. Chatton, Romain, président, à Romont.
 Bise, Emile, receveur, à Fribourg.
 Philipona, Joseph, président, à Châtel.
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.
 Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg.
 Spicher, Franz, président, à Fribourg.
 Berset, Maurice, président, à Fribourg.
 Genoud, Oscar, à Châtel.
 Vonderweid, Aloys, greffier, à Fribourg.
 Kælin, Joseph, président, à Estavayer.
 Francey, Alexandre, à Cousset.
 Delatena, président, à Bulle.
 Ems, Emile, président, à Morat.
 Willenegger, Fritz, à Morat.

Tribunaux d'arrondissements.

I. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Sarine.

*Jours de séance : Affaires civiles le jeudi,
 affaires pénales le mercredi.*

MM. Berset, Maurice, à Fribourg, président.
 Glasson, Alphonse, à Fribourg, vice-président.
 Weck, Henri, à Fribourg.
 Galley, Antoine, à Ecuwillens.
 Piller, Joseph, à Fribourg.
 Vonderweid, Aloys, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Biolley, Maxime, à Treyvaux.
Comte, Joseph, à Fribourg.
Bondallaz, Paul, licencié en droit.
Gottrau, Pierre, à Fribourg.

II. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Singine.

Jours de séance: Affaires civiles le 2^e et le 4^e mardi du mois.
affaires pénales le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

- MM. Spicher, Franz, à Fribourg, président.
Meyer, Charles, vice-président.
Lauper, Christophe, à Plasselb.
Anteino, Jos., à Rohr.
Sturny, Joseph, à St-Antoine.
Poffet, Lucien, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Zbinden, Rodolphe, à Oberschrot.
Muller, Joseph, à Schmitten.
Piller, Jean, caissier, à St-Ours.
Grossrieder, Joseph, à Friesenheim.

III. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Gruyère.

Jours de séance: Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e samedi du mois,
affaires pénales le 2^e et le 4^e samedi du mois.

- MM. Delatena, Joseph, président.
Bovet, Alexandre, à Gruyères, vice-président.
Peyraud, Léopold, à Bulle.
Rime, Tobie, à Gruyères.
Bapst, Xavier, à Pont-la Ville.
Grandjean, Anselme, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Pasquier, Jean, à Sales.
Théraulaz-Allaman, Jean-Joseph, à La-Roche.
Muller-Chiffelle, Ernest, à Bulle.
Rime, Auguste, à Charmey.

IV. Tribunal de Parrondissement judiciaire du Lac.

Jours de séance: Affaires civiles le 2^e et le 4^e vendredi du
mois, affaires pénales le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

- MM. D' Ems, Emile, président.
Leicht, Fritz, à Salvagny, vice-président.
Guillod, Louis, à Praz.
Helfer, Edouard, à Châtel.
Meuwly, Joseph, à Cormondes.
Seydoux, Fernand, à Morat, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Gutknecht, Samuel, à Chiètres.
 Biolley, Victor, à Lugnorre.
 Auderset, Léon, à Cressier-sur-Morat.
 Mulleg, Fritz, à Morat.

V. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Glâne.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e lundi du mois
 affaires pénales le 2^e et le 4^e lundi du mois.

- MM. Chatton, Romain, à Romont, président.
 Gobet, Alphonse, à Massonnens, vice-président.
 Bosson Antoine, à Ursy.
 Vaucher André, à Villariaz.
 Grand, Charles, notaire. à Romont.
 Ayer, Alexandre, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Deillon, Ernest, à La-Joux.
 Chatton, Eugène, à Romont.
 Dévaud, Joson, à Villaz-St-Pierre.
 Jaccoud, Joseph, syndic, à Promasens.

VI. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Broye.

Jours de séance : Affaires civiles le 1^{er} et le 3^e vendredi du
 mois, affaires pénales le 2^e et le 4^e vendredi du mois.

- MM. Kælin, Joseph, à Estavayer, président.
 Catillaz, Louis, à Cugy, vice-président.
 Dubey, Auguste, à Gletterens.
 Progin, Eugène, à Léchelles.
 Vorlet, Elie, Fétigny.
 Wuilleret, Léon, greffier.

SUPPLÉANTS.

- MM. Volery, Oswald, à Aumont.
 Rey, Louis, à St-Aubin.
 Miedinger, Théodore, à Estavayer.
 Corminbœuf, André, syndic, à Domdidier.

VII. Tribunal de Parrondissement judiciaire de la Veveyse.

Jours de séance : Affaires civiles le 2^e et le 4^e mercredi du mois,
 affaires pénales le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

- MM. Philipona, Joseph, à Châtel, président.
 Suchet, Jean, à Semsales, vice-président.
 Savoy, Célestin, à Attalens.
 Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.
 Esseiva, Louis, aux Fiaugères.
 Cottet, Alphonse, à Bossonnens.
 Bonjour, Georges, greffier.

SUPPLÉANTS.

MM. Perroud, Louis, à P:ayoud.
 Suard, Alphonse, à Progens.
 Perroud, Olivier, à Châtel-St-Denis.
 Savoy, Albert, à Attalens.

Cour d'assises.**1^{er} ressort.**

Président. MM. Chatton, Romain, à Romont.
Suppléant. Delatena, Joseph, à Bulle.

2^{me} ressort.

Président. MM. Berset, Maurice, à Fribourg.
Suppléant. Kælin, Joseph, à Estavayer.

3^{me} ressort.

Président. MM. Spicher, Franz, à Fribourg.
Suppléant. D^r Ems, Emile, à Morat.

Justice de Paix.**Arrondissement de la Sarine.****1^{er} cercle. Chef-lieu: Farvagny.**

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Reynaud, Balthasar, à Farvagny.
1^{er} assesseur. Ducrest, Joseph, à Rossens.
2^e » Perritaz, Casimir, à Villarlod.
Suppléants. Cottet, François, à Farvagny-le-Petit.
 Chavailleaz, Pacifique, à Ecuwillens.
Greffier. Marchon, Jos., à Vuisternens-en-Ogoz.
Huissier. Gobet, Joseph, à Villarlod.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Prez.

Séance le 2^e et le 4^e mardi du mois.

Juge de paix. MM. Margueron, Maurice, à Cottens.
1^{er} assesseur. Chatagny, Louis, à Corserey.
2^e » Gobet, François, à Noréaz.
Suppléants. Buchs, Wendelin, à Nierlet.
 Dafflon, Félicien, à Neiruz.
Greffier. Chatagny, Isidore, à Onnens.
Huissier. Cuennet, Edouard, à Nierlet.

3^e cercle. Chef-lieu : Belfaux.Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Jaquet, Isidore, à Grolley.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Chatton, Etienne, à La-Corbaz.
<i>2^e »</i>	Bersier, Adrien, à Cormagens.
<i>Suppléants.</i>	Roubaty, Aimé, synd., à Vil-sur-Glâne. Despont, Adrien, député, à Corminbœuf.
<i>Greffier.</i>	Bossy, Louis, à Autafond.
<i>Huissier.</i>	Dafflon, Maurice, à Belfaux. Oberson, Joseph, à Corminbœuf.

4^e cercle. Chef-lieu : Fribourg.Séance du juge de paix : lundi matin ; de la justice de paix
vendredi matin pour affaires pupillaires ; vendredi matin
pour affaires civiles

<i>Juge de paix.</i>	MM. Buman, Henri, à Fribourg.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Kolly, Louis, »
<i>2^e »</i>	Bonny, César, »
<i>Suppléants.</i>	Schneuwly, Joseph, » Spæth, J.-G., offic. d'ét. civ., à Fribourg.
<i>Greffier.</i>	Brasey, J., à Fribourg, intérimaire.
<i>Huissiers.</i>	Piller, Pierre, à Cormanon. Savoy, Jean, à Fribourg.

5^e cercle. Chef-lieu : Le Mouret.Séance du juge de paix le 2^e et le 4^e mardi du mois du 1^{er}
mai au 1^{er} octobre, et le 1^{er} et le 3^e mardi du mois du 1^{er}
octobre au 1^{er} mai.Séance de la justice de paix le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Richard, Louis, à Zénauva.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Gross, Alphonse, à Arconciel.
<i>2^e »</i>	Peiry, Pierre-Maxime, à Treyvaux.
<i>Suppléants.</i>	Bongard, Félix, à Sâles. Biolley, Udalric, député, au Mouret.
<i>Greffier.</i>	Dousse, J.-Bapt., au Mouret.
<i>Huissier.</i>	Piller, Maxime, à Bonnefontaine.

Arrondissement de la Singine.**1^{er} cercle. Chef-lieu : Dirlaret.**Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	M. Schwarz, Jean, à Chevrilles.
----------------------	---------------------------------

1^{er} assesseur. MM. Lauper, Jean-Jacques, à Plasselb.
 2^e » Tinguely, Edouard, à Dirlaret.
 Suppléants. Offner, Pierre, à Planfayon.
 Jelk, Jean, à St-Sylvestre
 Greffier. Jungo, Joseph, à Fribourg.
 Huissier. Vaucher, Joseph, à Zieggenhaus, prov.

2^e cercle. Chef-lieu : Tavel.

Séance le 2^e et le 4^e jeudi du mois.

Juge de paix. MM. Vogelsang, Joseph, à Alterswyl.
 1^{er} assesseur. Lauper, Jean-Joseph, à St-Ours.
 2^e » Blanchard, Joseph, à Tavel.
 Suppléants. Jenny, Jacques, Niedermonten.
 Æbischer, Pierre, Selgiswil, Heitenr.
 Greffier. Meyer, Charles, à Guin.
 Huissiers. Vaucher, Joseph, à Alterswyl,
 Bumann, Jean-Pierre, à Tavel.
 Schuwey, Pierre, à Tavel.

3^e cercle. Chef-lieu : Schmitten.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Wæber, Ulrich, à Schmitten.
 1^{er} assesseur. Rappo, Jean, à Bœsingen.
 2^e » Boschung, François, à Ueberstorf.
 Suppléants. Perler, Joseph, à Wünnenwyl.
 Roggo, Jean, à Buntels.
 Greffier. Jungo, Joseph, à Galmis.
 Huissier. Jungo, Pierre, à Lanthen.

Arrondissement de la Gruyère.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Gruyères.

Séance le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

Juge de paix. MM. Dematraz, Gratien, à Broc.
 1^{er} assesseur. Morand, Louis, au Pâquier.
 2^e » Geinoz, Clément, à Enney.
 Suppléants. Murith, Auguste, à Gruyères.
 Jaquet, Constant, à Estavannens.
 Greffier. Mossu, Louis, à Broc.
 Huissier. Bussard, Jules, à Gruyères.

2^e cercle. Chef-lieu : Charmey.

Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

Juge de paix. M. Repond, Jules, à Charmey.

<i>1^{er} assesseur</i>	MM. Cottier, Joseph, à Charmey.
<i>2^e »</i>	Charrière, Louis, à Cerniat.
<i>Suppléants.</i>	Meyer, Maxime, à Cerniat. Chapaley, François, à Charmey.
<i>Greffier.</i>	Ruffieux, Alphonse, à Crésuz.
<i>Huissier.</i>	Tornare, Félicien, à Charmey.

3^e cercle. Chef-lieu: Bulle.

Séance le 1^{er} et le 3^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Gremaud, Léon, à Riaz.
<i>2^e »</i>	Grandjean, Alexandre, à Morlon.
<i>Suppléants.</i>	Perroud, Jules, à Bulle. Dupasquier, Louis, à la Tour-de-Trême.
<i>Greffier.</i>	Andrey, Louis, à Bulle.
<i>Huissiers.</i>	Corboud, Joseph, à Bulle. Remy, Placide, à Bulle.

4^e cercle. Chef-lieu: Vuippens.

Séance le 2^e et le 4^e mercredi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.
<i>1^{er} assesseur,</i>	Philipona, Firmin, à Vuippens.
<i>2^e »</i>	Gremaud, Joseph, à Echarlens.
<i>Suppléants.</i>	Romanens, Emile, à Sorens. Dupré, Martin, à Gumefens.
<i>Greffier.</i>	Dévaud, Pierre, à Marsens.
<i>Huissier.</i>	Romanens, François, à Sorens.

5^e cercle. Chef-lieu: La-Roche.

Séance le 2^e et le 4^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Brodard, Joseph, à La-Roche.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Repond, Joseph, à Villarvolard.
<i>2^e »</i>	Ruffieux, Célestin, à Corbières.
<i>Suppléants.</i>	Rigolet, Simon, à Pont-la-Ville. Schouwey, Joseph, forest, à Hauteville.
<i>Greffier.</i>	Brodard, Joseph, à La-Roche.
<i>Huissier.</i>	Brodard, Franç., »

6^e cercle. Chef-lieu: Vaulruz.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	M. Moret, Louis, à Vuadens.
----------------------	-----------------------------

1 ^{er} assesseur.	MM. Seydoux, Louis, à Sâles.
2 ^e »	Pittet, Alphonse, à Romanens.
Suppléants	Chollet, Placide, à Vaulruz. Monney, Alphonse, à Rueyres-Treyf.
Greffier.	
Huissier.	Déforel, Louis à Vuadens.

7^e cercle. Chef-lieu: Albeuve.Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

Juge de paix.	MM. Beaud, Isidore, à Albeuve.
1 ^{er} assesseur.	Moura, Henri, à Grandvillard.
2 ^e »	Fracheboud, Pierre, à Lessoc.
Suppléants.	Geinoz, Félicien, à Neirivue. Grangier, Alphonse, à Montbovon. Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont. Descuves, Arsène, à Albeuve.
Greffier.	
Huissier.	

Arrondissement du Lac.

1^{er} cercle. Chef-lieu: Cournillens.Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

Juge de paix.	MM. Bise, Adolphe, à Cressier.
1 ^{er} assesseur.	Andergon, Louis, à Misery.
2 ^e »	Folly, Adolphe, à Villarepos.
Suppléants.	Werro, Alphonse, à Cormérod. Progin, Antoine, à Courtion. Berset, Louis, à Cormérod. Minguely, Jules, à Cournillens.
Greffier.	
Huissier.	

2^e cercle. Chef-lieu: Morat.Séance le 1^{er} et le 3^e jeudi du mois.

Juge de paix.	MM. Benninger, Pierre, à Salvagny.
1 ^{er} assesseur.	Mæder, Jacob, à Lourtens.
2 ^e »	Merz-Riesenmey, Edouard, à Châtel.
Suppléants.	Herren, Fritz, à Lourtens. Liniger, Edouard, à Courlevon. Fehr, Gustave, à Morat. Vogt, Gottlieb, à Morat. Senn, Edouard, à Morat.
Greffier.	
Huissiers.	

*3^e cercle. Chef-lieu: Chiètres*Séance le 2^e et le 4^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Mæder, Joh., à Agrimoine.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Gutknecht, Jean, à Chiètres.
<i>2^e »</i>	Etter, Emile, à Ormev.
<i>Suppléants.</i>	Kaltenrieder, Jacob, à Chiètres. Lehmann, Samuel, syndic, à Buchillon.
<i>Greffier.</i>	Kramer, Gottlieb, à Freschels.
<i>Huissier.</i>	Schwab, Frédéric, à Chiètres.

*4^e cercle. Chef-lieu: Praz.*Séance le 1^{er} et 3^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Gassner, Jules, à Môtier.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Noyer, Louis, à Nant.
<i>2^e »</i>	Guillod, Henri, à Sugiez.
<i>Suppléants.</i>	Javet, Jules, à Môtier. Risold-Vacheron, Jean, à Praz.
<i>Greffier.</i>	Biolley, Victor, secr. com., Haut-Vully.
<i>Huissier.</i>	Guillod, Jules, à Sugiez.

*5^e cercle. Chef-lieu: Cormondes.*Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Egger, Germain, à Guschelmuth.
<i>2^e »</i>	Kilchær, Jean, à Cormondes-le-Petit.
<i>Suppléants</i>	Weber, Benoit, à Barberêche. Haas, Pierre, à Monterschu.
<i>Greffier.</i>	Meuwly, Joseph, à Cormondes.
<i>Huissier.</i>	Folly, Arsène, à Courtaman.

Arrondissement de la Broye.*1^{er} cercle. Chef-lieu: Dompierre.*Séance le 1^{er} et le 3^e mardi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Ducry, Julien, à Dompierre.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Bæchler, Louis, à Vallon.
<i>2^e »</i>	Chardonnens, André, à Domidier.
<i>Suppléants.</i>	Collomb, Georges, à Portalban. Joye, Pierre, à Mannens.
<i>Greffier.</i>	Curty, Louis, à Cousset.
<i>Huissiers.</i>	Pochon, Louis, à Dompierre. Cagnard, Lucien, à Vallon.

2^m cercle. Chef-lieu : Estavayer.

Séance le 1^{er} et 3^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Bovet, Baptiste, à Estavayer.
<i>1^{er} assesseur,</i>	Liardet, Auguste, à Font.
<i>2^e »</i>	Jemmely, Henri, à Estavayer.
<i>Suppléants.</i>	Chassot, Victor, à Bussy.
	Bise, Hippolyte, à Bollion.
<i>Greffier.</i>	Holz, Georges, à Estavayer.
<i>Huissiers.</i>	Balaman, Joseph, »
	Marmy, Emile »

3^m cercle. Chef-lieu : Cugy.

Séance le 2^e et le 4^e lundi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Moret, Eloi, à Ménières.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Bersier, Amédée, à Cugy.
<i>2^e »</i>	Broye, Donat, à Nuvilly.
<i>Suppléants.</i>	Volery, Placide, à Aumont.
	Losey, Alfred, à La-Vounaise.
<i>Greffier.</i>	Chuard, Gustave, à Nuvilly.
<i>Huissier.</i>	Berchier, Joseph, à Cugy.

4^m cercle. Chef-lieu : Surpierre.

Séance le 2^e et le 4^e samedi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Fasel, Alphonse, à Vuissens.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Andrey, Cyprien, à Coumin.
<i>2^m »</i>	Torche, Amédée, à Cheiry.
<i>Suppléants.</i>	Thierrin, Louis, à Surpierre.
	Noël, Joseph, à Vuissens.
<i>Greffier.</i>	Dessarzin, Xavier, à Vuissens.
<i>Huissier.</i>	Catillaz, Eugène, à Chapelle.

Arrondissement de la Glâne.

1^{er} cercle. Chef-lieu : Villaz-St-Pierre.

Séance le 1^{er} et le 3^e mercredi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Joye, Léandre, à Torny-le-Grand.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Sallin, André, à Villaz-St-Pierre.
<i>2^e »</i>	Berset, André, Villargiroud
<i>Suppléants.</i>	Jordan, Victor, à Lussy.
	Gillon, Henri, Chattonnaye.
<i>Greffier.</i>	Sallin, Pierre, à Villaz-St-Pierre.
<i>Huissier.</i>	Chammartin, Césaire, à Orsonnens.

2^{me} cercle. Chef-lieu: Romont.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi, à 2 h. de l'après midi, et les séances de la justice de paix, affaires civiles et pupillaires, les 2^e et 4^e samedis de chaque mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Conus, Théodore, à Siviriez.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Menoud, Félicien, à La-Joux.
<i>2^e »</i>	Delabays, Bernardin, Châtelard.
<i>Suppléants.</i>	Schmutz, Jules, à Romont. Menoud, Jos., caissier, à Vuist.-d.-Rom.
<i>Greffier.</i>	Bosson, Charles, notaire, à Romont.
<i>Huissier.</i>	Sugnaux, François, à Billens.

3^{me} cercle. Chef-lieu: Rue.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et 3^e jeudi du 1^{er} juin au 1^{er} octobre; 2^e et 4^e jeudi du 1^{er} octobre au 1^{er} juin : justice de paix le 2^e et 4^e jeudi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Richoz, Louis, à Vauderens.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez,
<i>2^e »</i>	Perriard, Pierre, à Blessens.
<i>Suppléants.</i>	Perriard, Charles, à Rue. Gavillet, Jules, à Esmonts.
<i>Greffier.</i>	Conus, François, à Rue.
<i>Huissier.</i>	Conus, Louis, à Rue.

Arrondissement de la Veveyse.*1^{er} cercle. Chef-lieu: Semsales.*

Séance le 1^{er} et le 3^e vendredi du mois.

<i>Juge de paix.</i>	MM. Grand, Jean, à Semsales.
<i>1^{er} assesseur.</i>	Molleyre, Joseph, à St-Martin.
<i>2^e »</i>	Currat, Alexandre, au Crêt.
<i>Suppléants.</i>	Dévaud, Nicolas, à Porsel. Suard, Amédée, à Progens.
<i>Greffier.</i>	Gaudard, Alphonse, à Semsales.
<i>Huissier.</i>	Robin, Emile, à Semsales.

2^e cercle. Chef-lieu: Châtel-St-Denis.

Séance du Juge de paix : le 1^{er} et le 3^e samedi du mois ; justice de paix : le 2^e et le 4^e samedi matin.

<i>Juge de paix.</i>	M. Savoy, Amédée, à Chatel-St-Denis.
----------------------	--------------------------------------

<i>1^{er} assesseur.</i>	MM. Villard, Célestin, à Châtel.
<i>2^e »</i>	Vauthey, Denis, à Remaufens.
<i>Suppléants.</i>	Monnard, Raymond, à Attalens.
	Cottet, Charles, à Bossonnens.
<i>Greffier.</i>	Tache, Jules, à Remaufens.
<i>Huissiers.</i>	Chaperon, Auguste, à Châtel.
	Millasson, Oscar, à Châtel.

COMMUNE DE FRIBOURG

Conseil communal nommé le 12 mars 1911

MM. Weck, Ernest, syndic-président.
 Brulhart, Jean, vice-président.
 Weck, Romain.
 Nouveau, Victor.
 Chassot, Auguste.
 Friedinger, Edouard.
 Folly, Fritz.
 Bettin, Henri.
 Daguet, Léon.

Secrétariat communal

MM. Piller, Joseph, secrétaire de ville.
 Hartmann, Edmond, secrétaire adjoint.
 Fornerod, Paul, huissier communal.

Bureau de recensement

MM. Arnoux, Constant, préposé.
 Schoenenweid, Jules, adjoint.

Commission des finances

MM. Weck, Romain, président.
 Weck, Ernest.
 Friedinger, Edouard.

Employés

Reyff, Bertrand, chef de service.
 Hartmann, Ludovic, caissier.
 Bächler, Jean, secrétaire de l'impôt.
 Schacher, Jean, comptable.
 Piller, Henri, expéditionnaire.

Inspecteur des forêts communales

M. Gendre, Pierre.

Commission des écoles

- MM. Bettin, Henri, président.
 Schorderet, Auguste, vice-président.
 Fragnière, Etienne, »
 Girard, Raymond, professeur.
 Brasey, Gustave, Rd chanoine.
 Conus, Jules, Rd chanoine-curé.
 Delaspre, Louis, imprimeur.
 Favre, Antonin, docteur médecin.
 Lampert, Ulrich, D^r professeur.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Bornet, Jean, Rd curé de ville.
 Broillet, Frédéric, architecte.
 Dévaud, Eugène, D^r professeur.
 Esseiva, Max, négociant.
 Hug, Albert, directeur.

Médecin des écoles

- M. Favre, Charles, D^r médecin.

Secrétariat scolaire

- M. Brasey, Louis, secrétaire.
 M^{lle} Flandin, Adrienne, aide-secrétaire.

Bureau des fournitures scolaires

- M^{lle} Plancherel, Claire.

Inspecteurs cantonaux

- MM. Barbey, Firmin.
 Moser, Othmar.

Inspectrice cantonale pour les travaux à Paiguille

- M^{me} Paquier-Richo, Joséphine.

Commission d'hygiène scolaire.

- MM. Bettin, Henri, président.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Barbey, Firmin, inspecteur.
 Moser, Othmar, »
 Favre, Charles, docteur, médecin scolaire.
 Cardinaux, Ferdinand, directeur des travaux.
 Brasey, Louis, secrétaire scolaire.

Direction de police

- MM. Daguet, Léon, directeur.
 Weck, Romain, suppléant.

Employés

- MM. Chassot, Charles, commissaire.
Huber, Henri, secrétaire.
Bochud, Alexis, sergent-planton.

Sergents de ville.

- MM. Repond, Laurent.
Schaller, Félix.
Bossy, François.
Jungo, Louis,

Publicateur.

- Bochud, Alexis.

Affichage.

Société générale d'affichage, Genève,
agence Publicitas S. A., rue du Tir, 6.

Hallier

.

Commissionnaires

- MM. Chappuis, Pierre.
Wæber, Louis.
Zurkinden, Pierre.
Hayoz, Joseph.
Lauper.

Contrôle des assurances mobilières

- MM. Friedinger, Edouard, préposé.
Nouveau, Victor, suppléant.

Commission de santé

- MM. Daguët, Léon, président.
Weck, Paul, docteur-médecin.
Buman, Edouard, docteur-médecin.

Physiciens de ville

- MM. Perrier, Henri, docteur-médecin.
Bonifazi, Alexandre, »

Sages-femmes pensionnées

- M^{mes} Vonlanthen, née Page.
Jendly, Marie.
Trezza, Mathilde.
Piantino, Joséphine.

Direction des cimetières

- MM. Daguët, Léon, directeur.
Brulhart, Jean, suppléant.

Surveillants des cimetières

- MM. Gambach.
Fasel, François, St-Léonard.

Commission de l'Édilité et du feu

- MN. Brulhart, Jean, président.
Bettin, Henri.
Daguet, Léon

Employés

- Cardinaux, Ferdinand, arch., directeur des trav.
Chassot, Henri, chef de la voirie.
Brohy, Léon, surveillant de la police du feu et
des habitations.
Sutorius, Joseph, secrétaire.

Tutelles et curatelles

- MM. Folly, Fritz, préposé.
Friedinger, Edouard, suppléant.

Commission de l'impôt

- MM. Friedinger, Edouard, président.
Reynold, Alphonse.
Schubel, Otto.
Glasson, Alphonse.
Kolly, Pierre.
Zillweger, Joseph.
Gendre, Théophile.
Blanc, Arthur.

Employés

- MM. Bächler, Jean, secrétaire.
Piller, Henri, expéditionnaire.

Commission du gaz

- MM. Folly, Fritz, président.
Brulhart, Jean, vice-président.
Weck, Romain, conseiller communal.
Crausaz, Simon, ing.-géomètre.
Kern, Jules, ingénieur.
Musy, Maurice, professeur.
Ræmy, Joseph, professeur.
Lapp, Guillaume, pharmacien.
Clément, Jules, ingénieur.

Employés

- Vauthey, Félix, directeur.
Burgisser, Pierre, comptable.
Schneuwly, Henri, comptable-encaisseur.
Hartmann, Edmond, secrétaire.

Commission de la caisse d'épargne

- MM. Chassot, Auguste, président.
 Gottrau, Philippe, agent d'affaires.
 Kaiser, Adolphe, comptable.
 Weck, Hippolyte, banquier.
 Thalmann, Barthélemy, entrepreneur.
 Desbiolles, Aloys, comptable.
 Wassmer, Edouard, négociant.

Employés

- Ræmy, Jules, notaire. caissier.
 Hartmann, Edmond, secrétaire.

Officiers du corps des sapeurs-pompiers

- MM. Christinaz, Alphonse, commandant.
 Thurler, Eugène, capitaine-adjutant.
 Ottoz, Emile, quartier-maître.
 Weck, Paul, capitaine-médecin.
 Comte, Louis, capitaine-médecin.
 Marro, Alfred, ingénieur-électricien.
 Dubey, Arthur, 1^e compagnie.
 Wenger, Jean, 2^e compagnie.
 Goetschmann, François, 3^e compagnie.
 Schneuwly, Henri, 4^e compagnie.
 Schærly, Georges, 5^e compagnie.
 Claraz, Fernand, lieutenant. compagnie de sauvetage.
 Zurkinden, Pierre, comm. du corps de sûreté.
 Winkler, Jules, lieutenant. »
 Lehmann, Jean, ingénieur, adjudant.
 Riedinger, Jules, automobiliste.

Commission générale des secours

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.
 Nouveau, Victor, conseiller communal.
 Chassot, Auguste, »
 Weck, Philippe, rentier.
 Esseiva, Max, négociant.
 Reybold, Alphonse, rentier.
 Pilloud, Emile, négociant.
 Perrier, Henri, docteur-médecin.
 Lehmann, Jean, ingénieur,

Employés

- MM. Gottrau, Georges, receveur.
Gendre, Pierre, inspecteur des forêts.
Boccard, Henri, administrateur.
Bourgknecht, Alphonse, secrétaire.

Direction de la Régie.

- MM. Weck, Romain, directeur.
Chassot, Auguste, suppléant.

Employés

- Gendre Pierre, inspecteur des forêts.
Reyff, Bertrand, receveur.
Delpech, Ignace, commis.
Kessler, Jules, commis.
Fornierod, Paul, secrétaire.
Kessler, Jules, garde-forêts.

Hôpital des bourgeois

- MM. Maradan, Jean-Baptiste, aumônier.
Clément, Gustave, docteur-chirurgien-opérateur.
Weck, Paul, docteur-médecin.
Buman, Edouard, docteur-médecin.
Boccard, Georges, économe.
Boccard, Henri, administr. des vignes et domaines.

Chambre des pauvres

- MM. Nouveau, Victor, président.
Chassot, Auguste, suppléant.
Bornet, Jean, Rd chanoine, curé de ville.
Esseiva, Léon, Révérendiss. prévôt.
Schneuwly, Joseph, rentier.
Winckler, Jules, entrepreneur.
Nidegger, Jean, comptable.
Perrier, Henri, docteur-médecin.
Burgisser, Pierre, comptable.
Bonifazi, Alexandre, docteur-médecin.

Employés

- Gendre, Ernest, économe.
Bourgknecht, Alphonse, secrétaire.

Commission de l'orphelinat

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.
 Folly, Fritz, conseiller communal.
 Bornet, Jean, Rd curé.
 Fragnière, Etienne, imprimeur.
 Buman, Edouard, docteur médecin.
 Gendre, Francis, receveur.
 Boccard, Henri, administrateur de l'Hôpital.
 Daguët, Léon, directeur.
 Von der Weid, Marcel, conseiller d'Etat.

Employés

- Hug, Albert, directeur.
 Schneuwly, Henri, caissier.
 Blanc, Arthur, secrétaire.

Chambre des Scolarques

- MM. Weck, Ernest, syndic, président.
 Fragnière, Joseph, supér. du Séminaire, v.-présid.
 Bornet, Jean, Rd curé.
 Bourgnécht, Louis, juge cantonal.
 Gottrau, Ernest, notaire.
 Esseiva, Léon, R^{im}e Prévôt
 Schorderet, Auguste.

Employé

- Hartmann, Ludovic, secrétaire-caissier.

Commission du Technicum.

- MM. Weck, Romain, conseiller communal, délégué.
 Nouveau, Victor, » »

Société économique et d'utilité publique, fondée en 1813.*Comité.*

- MM. Buman, Henri, président.
 Bise, Emile, premier, vice-président.
 Reichlen, François, second vice-président.
 Ræmy, Tobie, bibliothécaire.
 Weck, Henri, trésorier.
 Poffet, Joseph, secrétaire.

Commission des livres.

- MM. Reichlen, François; Schorderet, Auguste; Fragnière, Etienne.

ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT PUBLIC**BANQUE CANTONALE****Conseil de surveillance**

- MM. Wuilleret, Charles, préfet, président.
 Deschenaux, Eugène, cons. d'Etat, vice-président.
 Torche, Fernand, directeur.
 Schmidlin, H., directeur, à Fribourg.
 Mayer, Paul, négociant.
 Grolimond, Joseph, rentier, à Genève.
 Benninger, Jean, ancien député, à Salvagny.

Conseil d'administration

- MM. Figi, Jean, directeur, président.
 Gottrau, Philippe, agent d'affaires.
 Wuilleret, Charles, préfet.

Censeurs.

- MM. Biadi, Joseph, rentier.
 Comte, Ignace, négociant.

Personnel.

- MM. Figi, Jean, directeur.
 Macherel, Ernest, caissier.
 Æpli, Otto, chef comptable.
 Duc, Léon, chef du service des titres.
 Spicher, Ernest, chef de la correspondance.

Agences dans le canton.

- MM. Reichlen, Paul, à Bulle.
 Marmier, Jules, à Estavayer.
 Mesey, Hans, à Morat.
 Colliard, Jacques, à Châtel-St-Denis.
 Schwab Gottlieb, à Chiètres.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE**Conseil de surveillance.**

- MM. Glasson, Aloys, président.
 Musy, Jean, cons. d'Etat, directeur des Finances.
 Weissenbach, Auguste, censeur.
 Kæser, Arnold, négociant.

- MM. Biadi, Joseph, censeur.
 Christinaz, Alphonse, négociant.
 Hertling, Léon, architecte.
 Deschenaux, Eugène, conseiller d'Etat.
 Emery, Emile, trésorier d'Etat.
 Liechti, Hermann, conseiller national, à Morat.
 Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Barras, Auguste, député, à Bulle.
 Nouveau, Victor, conseiller communal, à Fribourg.
 Schorderet, Auguste.
 Maillardoz, Albert.

Direction.

- MM. Weck, Romain, Directeur.
 Crausaz, Simon, administrateur.
 Gottrau, Philippe, »
 Gougain, Pierre, caissier.
 Kolly, Pierre, administrateur suppléant.
 Blancpain, Paul » »

Employés.

- Desbiolles, Aloys, 1^{er} comptable.
 Kaiser, Charles, 2^d »
 Sauser, Antonin, correspondant.
 Fässler, Joseph, 1^{er} expéditionnaire.
 Blanc, Henry, 2^o »
 Sterroz, Léon, 3^o »

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Direction.

- MM. Schnyder ; Bullet, sous-directeur hypothécaire ;
 Hoffmann, Jules-Guido, sous-directeur commercial ;
 Philipona, Joseph, secrétaire.

Commission de Banque.

- MM. Genoud, Oscar, président ; Gendre, Francis ; Weissenbach, Auguste.

Conseil d'administration.

- MM. Musy, directeur des Finances du canton, président.
 Bise, Emile, receveur, à Fribourg, vice-président.
 Buclin, Léon, juge cantonal.
 Boshung, Franz, député, à Ueberstorf.
 Cailler, Alexandre, conseiller national, à Broc.
 Dinichert, Constant, fils, à Montilier.

- MM. Daguët, Léon, directeur, à Fribourg.
 Progin, Eugène, député, à Léchelles.
 Gobet, Alphonse, député, à Massonnens.
 Morard, Antoine, député, à Bulle.
 Genoud, Oscar, syndic, à Châtel.
 Philipona, J., secrétaire.

Censeurs.

- MM. Buchs, Victor, à Ste-Appoline.
 Rosset, Alexis, à Prez-vers-Noréaz.
 Reyff, Bertrand, suppl.

Contrôleur des opérations de la Banque

M. Philipona, Joseph, à Fribourg.

Fondés de pouvoirs

- MM. Philipona, J., contrôleur.
 Kaiser, Adolphe, chef de la comptabilité.
 Birbaum, Joseph, 1^{er} caissier des espèces.
 Audergon, Jules, caissier des titres.

Agences.

- MM. A. Reichlen, à Bulle.
 F. Donzallaz, à Romont.
 H. Derron, à Morat.
 J. Philipona, à Châtel.
 Zbinden, David, à Tavel.

ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ.

M. Francis Gendre, rue des Alpes, 7, à Fribourg.

OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

SARINE. Späth, Georges, à Fribourg. — Pasquier, Joseph, à Villars-sur-Glâne. — Corpataux, Alexis, à Matran. — Gendre, Pierre, à Neyruz. — Chavaillez, Pacifique, à Ecuwillens. — Bovet, François, à Autigny. — Chappuis, Joseph, à Lentigny. — Berger, Louis, à Onnens. — Chollet, Jules, à Prez. — Schrotter, Albert, à Grolley. — Perriard, Armand, à Bellaux. — Bulliard, Alphonse, à Givisiez. — Wicht, César, à Marly. — Kolly, Alphonse, à Praroman. — Mauron, Joseph, à Ependes. — Python, Jules, à Arconciel. — Biolley, Max., à Treyvaux. — Descloux, Lucien, à Rossens. — Jolion, Marcel, à Farvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Villet, Joseph, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquat, Eugène, à Ponthaux. — Châtagny, Charles, à Corserey. — Piller, Maxime, à Bonnefontaine. — Clerc, François, à Corpataux. — Perritaz, Emile, à Villarlod.

SINGINE. Eby, Jean, à Tavel. — Jungo, Joseph, à Guin. — Schneuwly

Nicolas, à Bœsingen. — Brugger, Dominique, à Wunnewyl. — Schmutz, J.-Jos., à Ueberstorf. — Zosso, Stephan, à Heitenried. — Egger, Jean, à Dirlaret. — Schwartz, Jean, à Chevrolles. — Rotzetter, Alphonse, à St-Sylvestre. — Ruffieux, Jean, à Plasselb. — Brugger, Isidore, à Planfayon. — Jenny, Jacob, St-Antoine. — Burry, Pierre, à Alterswyl. — Stritt, Christophe, à St-Ours,

GRUYÈRE. Menoud, Louis, à Bulle. — Duding, Michel, à Riaz. — Gremaud, Pierre, à Echarlens. — Philipona, Firmin, à Vuippens. — Villoz, Philippe, à Sorens. — Bovigny, Léon, à Avry-devant-Pont. — Rigolet, Simon, à Pont-la-Ville. — Brodard, François, à La-Roche. — Passaplan, Aloys, à Hauteville. — Blanc, Alfred, à Corbières. — Repond, Pierer, à Villardvolland. — Delatena, Edouard, à Botterens. — Ruffieux, Alphonse, à Cré-suz. — Meyer, Maxime, à Cerniat. — Rime, Auguste, à Charmey. — Buchs, Siegfried, à Bellegarde. — Dématraz, Gratien, à Broc. — Rime, Tobie, à Gruyères. — Jaquet, Constant, à Estavannens. — Raboud, Henri, à Grandvillard. — Ecof-fey, Emile, à Villars-sous-Mont. — Geinoz, Félix, à Neirivue. — Beaud, Isidore, à Albeuve. — Facheboud, Albert, à Lessoc. — Gillet, Louis, à Montbovon. — Gremaud, Constant, à Morlon. — Ruffieux, Cyprien, à La-Tour-de-Trême. — Despond, Pierre, à Vuadens. — Borcard, Philippe, à Vaulruz. à Sales.

LAC. Mesey, Hans, à Morat. — Moccand, Frédéric, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Etter, Jacob, à Chiètres. — Kung, Jean, à Buchillon. — Pauchard, François, à Villarepos. — Humbert, Félix, à Courtion. — Folly, Arsène, à Courtaman. — Hayoz, Joseph, à Cormondes. — Bise, Adolphe, à Cressier.

BROYE. Bourqui, Antonin, à Estavayer. — Plancherel, Bêat, à Montbrelloz. — Dubey, Emile, à Rueyres-les-Prés. — Chassot, Jules à Bussy. — Grand-girard, A., à Cugy. — Chaney, Joseph, à Montet. — Fontaine, Tertulien, à Fétigny. — Moret, Eloi, à Ménières. — Broye, Florentin, à Nuvilly. — Bur-gisser, Célien, à Murist. — Rapo, Lucien, à Cheyres. — Liardet, Aug. à Font. — Banderet, Jules, syndic, à Lully, officier d'état civil du XIII^e arron-dissement de la Broye. — Thierrin, Placide, à Praratoud. — Fasel, Emile, à Vuissens. — Joye, Louis, à Mannens. — Francey, Pierre, à Montagny. — Progin, Léon, à Léchelles. — Ducry, Charles, à Dompierre. — Dubey, Edouard, à Domicidier. — Dessibourg, Honoré, à St-Aubin. — Cantin, Louis, à Vallon. — Dubey, Léon, à Glettereus. — Delley, Albert, à Delley. — Vollery, Naziance, à Aumont. — Bise, Hippolyte, à Seiry. — Duc, Eugène, à Forel.

GLANE. à Romont. — Péclat, Adrien, à Middel. — Joye, Léandre, à Torny-le-Grand. — Page, Théodore, à Châtonmaye. — Nicolet, Jacques, à Villarimboud. — Rhème, Isidore à Lussy. — Page, Pierre, à Orsonnons. — Berset, Pierre, à Villarsviriaux. — Gobet, Alphonse, à Massonnens. — Perroud, Alphonse, à Berlens. — Roch, Bernard, au Châtelard. — Python, Louis, à Grangettes. — Oberson, Joseph, à Vuisternens-devant-Romont. — Mauron, Ernest, à Villaraboud. — Demierre, Joseph, à Mézières. — Demierre, François, à Billens. — Conus, Théodore, à Vivirez. — Bosson-Ant., à Ursy. — Conus, François, à Rue. — Pache, Pierre, à Promasens. — Menoud, Félicien, à La-Joux.

VEVEYSE. Cardinaux, Léon, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Paul, à Attalens. — Vauthey, Denis, à Remaufens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Mol-leyre, Joseph, à St-Martin. — Dévaud, Nicolas, à Porsel. — Grandjean, Ernest, au Crêt. — Bochud, Alfred, à Progens.

TAXES POSTALES SUISSE

Lettres.

- a) *Lettres*, paquets de papiers, papiers d'affaires, petits paquets fermés ou non fermés et sans valeurs déclarées jusqu'à 250 grammes :
 Rayon local (10 kilom.) affranchies 05 cent. non affranchies 10 cent.
 Hors du rayon » 10 » » 20 »
- b) Cartes postales simples 05 cent.
 Cartes postales doubles 10 »
- c) *Imprimés*, jusqu'à 50 grammes 03 cent. } Affranchissement
 de 50 à 250 grammes 05 » } partiel
 de 250 à 500 » 10 » } obligatoire.
- d) *Echantillons de marchandises*, jusqu'à 250 gr. 05 cent.
 de 250 à 500 grammes 10 »
- Tous ces envois peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 10 cent.

Mandats.

Les mandats sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000. Ils sont soumis aux taxes suivantes :

Jusqu'à fr. 20	fr. -->20	de fr. 400 à 500	fr. -->70
de fr. 20 à 50	» -->25	» 500 à 600	» -->80
» 50 à 100	» -->30	» 600 à 700	» -->90
» 100 à 200	» -->40	» 700 à 800	» 1>—
» 200 à 300	» -->50	» 800 à 900	» 1>10
» 300 à 400	» -->60	» 900 à 1000	» 1>20

Les mandats télégraphiques sont admis jusqu'à un montant de fr. 1000. Récépissés gratuits.

Mandats d'encaissement

Admis jusqu'à un montant de fr. 1,000

Affranchissement : comme pour les lettres recommandées :

Rayon local (10 Kil.) 15 cent. Hors rayon 20 cent.

Il est déduit des sommes encaissées la taxe ordinaire des mandats, calculée sur le montant net, plus un droit d'encaissement uniforme de 10 cent.

Messagerie pour toute la Suisse.

Jusqu'à 500 grammes, affranchis	fr. -->20	} Non affranchis 10 cent. en plus.
de 500 à 2500 »	» -->30	
de 2500 à 5 kilogr.	» -->50	
de 5 à 10 »	» -->80	
de 10 à 15 »	» 1>20	

La taxe pour les articles excédant 15 kilogrammes est calculée d'après la distance et le poids, avec une surtaxe de 10 cent. pour tout envoi non affranchi.

Pour les colis avec valeur déclarée, il est ajouté, jusqu'à 300 fr. de valeur, une surtaxe de 5 cent.; de 300 fr. à 1000 fr., 10 cent.; et au-delà, pour chaque 1000 fr. en sus, 05 cent.

Les remboursements payent, outre la taxe ordinaire, les droits de provision suivants : jusqu'à 10 fr. de remboursement, 10 cent.; de 10 à 20 fr. 20 cent.; de 20 à 30 fr., 30 cent.; de 30 à 40 fr., 40 cent.; de 40 à 50 fr. 50 cent.; de 50 à 100 fr., 60 cent.; au-delà, chaque 100 fr. en sus, 10 cent.

Les remboursements sont admis jusqu'à un maximum de 1000 fr.

Il est perçu un droit de 05 cent. pour les récépissés, qui sur demande sont délivrés aux expéditeurs. Pour les articles de messagerie avec valeur déclarée, le récépissé est gratuit.

ÉTRANGER

Envois à l'étranger : Une lettre AFFRANCHIE coûte 25 cent. jusqu'à 20 grammes et 15 cent. par 20 grammes en plus. Une lettre NON-AFFRANCHIE le double. Pour les lettres RECOMMANDÉES, 25 cent. en sus du port ordinaire.

CARTE-CORRESPONDANCE SIMPLE pour ces mêmes pays, 10 cent. Double, 20 cent. IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, etc., 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 200 grammes.

ECHANTILLONS, poids maximum, 350 grammes; 5 cent. par 50 grammes, mais 10 cent. au minimum. — Dimension maximum 30 centimètres de longueur, 20 de largeur et 10 d'épaisseur.

MANDATS DE POSTE, à destination de l'étranger: maximum 1000 fr. ou la somme équivalente en monnaie étrangère.

Taxes: a) Pour la Grande-Bretagne et ses colonies, la Russie sans la Finlande, le Canada, les Antilles danoises, le Mexique, par fr. 25=25 cent.

b) Pour les autres pays: Par f. . 50=25 cent.

Les mandats ne sont pas admis pour quelques pays hors d'Europe.

Mandats télégraphiques admis pour: *

Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Bosnie, Bulgarie, Crète, Danemark, Égypte, Espagne, France, Grande-Bretagne, Herzégovine, Indes néerlandaises, Italie, Japon, Luxembourg, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Salvador, Serbie, Suède, Tunisie.

Lettres avec valeur déclarée. *

Elles sont admises pour tous les pays de l'Europe et pour le Brésil, le Chili, l'Égypte, le Japon, le Cameroun, Chine (certaines villes seulement), colonies danoises, françaises, italiennes, portugaises, Algérie, Inde britannique, Maroc, Tanger, Tripoli-ville, Tunisie: maximum 10000 francs; pour Ceylan (maximum fr. 3000); pour les Pays-Bas (maximum fr. 25,000); l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, le Danemark, la Norvège, la Russie, la Roumanie, le Monténégro, la Serbie, la Suède ne fixent pas de limite. Il en est de même pour les lettres avec valeur à destination de certaines villes de la Chine et de la Turquie. Elles sont passibles de la taxe des lettres recommandées et de la taxe à la valeur. Celle-ci est de 05 cent. par 300 fr. et par pays coopérant au transport. Pour les pays d'outre-mer, cette taxe est augmentée d'une légère surtaxe maritime.

Recouvrements pour l'étranger. *

Admis dans l'échange avec les pays suivants: Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Chili, Danemark, Égypte, France et Algérie, Indes néerlandaises, Italie, y compris l'Érythrée, la Lybie et les bureaux de poste italiens à l'étranger (Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Serbie, Suède, Tunisie, Turquie (pour certains bureaux seulement).

Maximum 1000 fr.

Taxe: 25 cent. pour les premiers 20 gr., 15 cent. par 20 gr. en sus, plus un droit fixe de 25 cent. Il est déduit du montant encaissé la taxe ordinaire du mandat, plus une provision de 10 cent. par valeur recouvrée.

Service des chèques et virements postaux.

Toute personne peut se faire ouvrir un compte de chèques à la poste. Dépôt minimum 100 fr., productif d'intérêt (1,8 %). Les virements de sommes, du compte d'un titulaire sur le compte d'un autre titulaire, ne coûtent rien. Les versements payent 5 cent. jusqu'à 20 fr., de 20 à 100 fr. 10 cent., puis 5 cent. par 100 fr., les prélèvements au guichet jusqu'à 100 fr. 5 cent., de 100 à 1000 fr. 10 cent., puis par 1000 fr. de plus 5 cent. en sus (10 cent. en plus si la somme doit être remise à domicile). Les taxes sont déduites de l'avoir du compte du titulaire. — Le fonctionnement est très simple. Un bureau des chèques existe à Fribourg. Il fournira volontiers tous renseignements désirables. Le service des chèques est d'une grande utilité pour toutes les personnes ayant un cercle d'affaires quelque peu étendu. Il constitue une grande économie de temps et simplifie les opérations de caisse. Ce bureau de chèques offre toute garantie de sûreté.

* Pendant l'état de guerre, s'informer auprès des offices de poste.

Ouverture des bureaux.

Les bureaux de la **Poste** principale et la succursale du Bourg sont ouverts, pendant la semaine, en été, de 7 heures du matin à 7 heures du soir; et, en hiver (soit du 1^{er} octobre au 31 mars), de 8 heures du matin à 7 heures du soir. Les bureaux de Péroilles, de Bourguillon, de Beauregard et de la Neuveville sont fermés de midi à 2 heures et le soir dès 7 heures. Les samedis et veilles de fêtes principales, tous les bureaux sont fermés à 7 heures du soir.

Le **dimanche**, l'**Ascension**, la **Fête-Dieu**, le *bureau principal* est ouvert :

De 10 à 11 heures.

Les offices au Bourg, à Péroilles, à Beauregard, à la Neuveville et à Bourguillon restent fermés.

On peut remettre à chaque facteur de messageries (spécialement à ceux utilisant des fourgons attelés) des colis destinés à être expédiés.

Taxes : On prélève par colis jusqu'au poids de 5 kg. 10 cts., au-dessus de 5 kg. jusqu'à 20 kg. 15 ct., au-dessus de 20 kg. 30 centimes.

Moyennant paiement d'une taxe spéciale de 30 cent. par envoi, on peut consigner en dehors des heures ordinaires d'ouverture des guichets des articles de messagerie et des objets recommandés de la poste aux lettres sans valeur déclarée et sans remboursement.

Le bureau principal est chargé de recevoir ces envois pendant la fermeture des guichets.

Le *bureau principal* du **Télégraphe** est ouvert, pendant la semaine, en été dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 9 heures du soir; et la *succursale*, en été, dès 7 heures et en hiver dès 8 heures du matin à 8 heures du soir, sauf les samedis et veilles de fêtes principales, les bureaux ferment à 7 heures de soir.

Saison d'été 1^{er} avril-15 octobre; hiver: 16 octobre-31 mars.

Succursale changement le 1^{er} octobre et non le 15.

Le bureau principal est ouvert le dimanche comme les autres jours.

BANQUE de L'ÉTAT de FRIBOURG

AGENCES :

Bulle, Châtel-Saint-Denis, Romont, Cousset,
Estavayer, Morat et Tavel

Capital Fr. 30.000.000.—

GARANTIE DE L'ÉTAT

(Agence de la Banque Nationale Suisse)

Crédits sur hypothèque, nantissement, et sur gage du bétail, etc.,
Païement et Emission de chèques, de Mandats et de lettres
de Crédit,

Change de monnaies étrangères,

Ordres de bourse et valeurs de placements,

Gérance de fortunes et **Renseignements**,

Encassement de coupons et de titres remboursables,

Dépôts ouverts de titres avec contrôle de tirages,

Souscription aux émissions,

Location de casiers dans ses coffres-forts (Safes) construits par
la maison Fichet de Paris, à partir de 3 fr. par trimestre et de
7 fr. par an.

Comptes courants créanciers, de 3—4 $\frac{1}{2}$ %

Obligations de 5 à 6 ans au porteur ou nominatives, au
taux de 4 $\frac{3}{4}$ % avec coupons payables auprès de toutes les
Agences de la Banque de l'Etat et auprès de toutes les Banques
cantonales suisses.

La Banque de l'Etat de Fribourg

à Fribourg et dans ses Agences de Bulle, Châtel-St-Denis, Romont, Cousset, Estavayer-le-Lac, Morat et Tavel, continue à recevoir



**les Dépôts
en carnet
d'épargne**

avec ou sans
tirelire,
au gré des déposants,
à partir de

1 franc

au taux de 4 $\frac{1}{4}$ ‰

Tirelires gratuites pour dépôts à partir de 3 fr.

Garantie absolue de l'Etat

Les versements peuvent se faire **sans frais** sur son compte de chèques postaux N° 49 II. a dans tous les bureaux de poste.

Demandez le bulletin spécial.

LA GUERRE

On ne peut pas dire que la troisième année de guerre nous ait rapprochés beaucoup du dénouement de cette lutte gigantesque, bien que le mot de paix ait été souvent prononcé pendant cette dernière période, et que le besoin d'une paix prochaine se fasse de plus en plus sentir dans tous les camps.

Pendant le mois de septembre 1916, des mouvements assez importants se dessinent sur le front d'occident. Les armées franco-anglaises prennent décidément l'offensive, dans les départements de la Somme et de l'Aisne et semblaient vouloir transformer la guerre de tranchées, si énervante et si peu décisive, en une guerre de mouvements. En six jours, le nombre des prisonniers faits sur la Somme s'élève à 8000 et plusieurs localités sont conquises, ainsi qu'un matériel de guerre considérable. Cette avance se continue pendant tout le mois. Bouchavesne, Rancourt, Les Bœufs, Morval, Combles, Gueudecourt et nombre d'autres localités sont reprises aux Allemands. Ce mouvement se continue pendant le mois d'octobre, par la prise de Sailly Sallissel et se reprendra au printemps de l'année suivante.

Pendant ce temps que se passe-t-il en Grèce et pourquoi l'armée de Salonique ne donne-t-elle pas signe de vie ? Il serait trop long d'exposer dans le détail l'imbroglio, dans lequel les influences contraires maintiennent ce malheureux pays et les tiraillements incessants qui l'agitèrent jusqu'au mois de juin 1917, où la démission du roi Constantin, vint mettre un terme à cette situation louche et aux embûches auxquelles les Alliés et l'armée de Salonique étaient constamment exposés.

Cette situation explique suffisamment l'inaction du général Sarrail et de son armée et le peu de résultats obtenus en Orient, pour l'ensemble de la guerre. Cependant l'occupation de Florina et de Monastir vint marquer une première petite étape dans le mouvement offensif de cette armée.

Le roi Constantin, beau-frère de l'empereur Guillaume, ne voyant de salut que du côté des empires centraux, avait renvoyé son premier ministre Venizelos, le grand Crétois qui avait joué un rôle si éminent dans la guerre balkanique et qui était partisan déclaré de l'Entente. Dès lors l'opposition toujours plus accentuée qui se manifesta entre cet homme d'état et le roi, qui supportait impatiemment la présence des Alliés en Grèce, amena les puissances de l'Entente à exiger des garanties pour leur sécurité et à prendre des mesures de plus en plus restrictives pour les obtenir. Une de ces mesures fut le blocus de la Grèce et l'expulsion des représentants des empires centraux et des agents de l'Allemagne qui entretenaient dans la population et surtout dans l'armée une perpétuelle agitation.

Une révolte éclata à Salonique et amena l'établissement dans cette ville d'un gouvernement provisoire, opposé à celui du roi et dont Venizelos était l'âme. Autour de lui se groupèrent une partie de l'armée et tous les partisans d'une politique favorable à l'Entente. Cette situation compliquée et délicate, n'eut sa solution que tout dernièrement, comme nous l'avons vu, et grâce surtout aux événements de Russie.

Les Russes remportèrent encore quelques succès assez importants en Galicie et en Bukovine, mais ils ne purent empêcher l'écrasement de la Roumanie. Celle-ci ne put résister aux armées austro-bulgares qui lui enle-

vèrent successivement Turtukan, Silistrie, Costanza et Cernavoda sur le Danube, ainsi que la Dobroudja. Les Roumains durent se retirer de la Transylvanie où ils avaient pénétré et abandonner, ensuite la Valachie et Bucarest leur capitale. Le gouvernement se retira à Jassy. A partir de ce moment une immobilité presque complète règne sur le front oriental.

La fin de l'année 1916, fut signalée par l'offensive française à Verdun et la prise de Douaumont, du fort de Vaux, de Louvemont et de Bezonvaux, récupérant ainsi la majeure partie du terrain conquis par les Allemands autour de cette place, où ils perdirent plus de 500 000 hommes.

Signalons encore, pendant cette période, en fait d'événements marquants, l'offensive italienne sur le Carso ; la proclamation du royaume de Pologne par les empires centraux, mais de la Pologne russe seulement avec un prince allemand à sa tête ; les déportations en Belgique contre lesquelles le cardinal Mercier s'élève avec véhémence ; la mort du vieil empereur François-Joseph et l'avènement de Charles I^{er}, qui semble marquer une nouvelle orientation dans la direction de l'empire des Habsbourg ; les propositions de paix des empires centraux mais sans indication des conditions ; enfin l'intervention en faveur de la paix du président des Etats Unis, M. Wilson, à laquelle le Conseil fédéral suisse donne son adhésion. Tel est le bilan de cette fin d'année 1916.

La première moitié de l'année 1917 se signale par trois événements d'une grande portée, mais qui n'ont pas encore provoqué d'action décisive sur la marche de la guerre. Le premier, c'est la reprise de l'offensive franco-anglaise sur la Somme, en Artois et au nord de l'Aisne et le recul des armées allemandes sur un front

assez étendu. Cette offensive commença déjà les derniers jours de janvier, mais elle ne prit une certaine ampleur que vers la fin du mois de février par la prise d'un certain nombre de localités telles que Miraumont, Serre, Pys, Puisieux, Warlencourt. Au commencement de mars, la progression continue encore sur l'Ancre vers Bapaume où les Anglais entrent le 17 mars, tandis que les Français occupent Roye et Lassigny, avançant de quatre kilomètres sur un front de 20 kilomètres. Peu après c'est le tour de Péronne, Chaulnes et Noyon puis de Nesle, Ham et Chaulny. Vers la fin du mois de mars quelques localités encore tombent aux mains des Anglais et au commencement d'avril tout le département de la Somme est reconquis. St-Quentin est presque débordé, l'avance anglaise se poursuit dans la direction de Cambrai ; le 10 avril la crête de Vimy est emportée et la victoire anglaise se complète par la prise d'Angras, Gouzeaucourt, Bailleul, Villers-Pouich, Guémappe, Arleux et d'autres localités encore. Les prisonniers pendant cette période se chiffrent par plus de 100 000 dont 250 officiers, en outre plus de 200 canons, 250 mitrailleuses et autre matériel de guerre.

Les Français de leur côté avancent au nord de l'Aisne sur un front de 40 kilomètres, font en 9 jours plus de 19 000 prisonniers et s'emparent de Vailly, Calonne, Nareuil, Opel et enfin de Craonne.

Depuis lors l'activité se ralentit sur le front occidental et se borne à des contre attaques repoussées et à un duel d'artillerie incessant.

Nous ne parlerons que pour mémoire des dévastations aussi minutieuses qu'inutiles commises par les armées allemandes en retraite, localités détruites de fond en comble, populations déportées, familles dispersées, arbres

fruitiers arrachés, sciés, mutilés, terrain bouleversé, eaux empoisonnées, cimetières profanés et tombes ouvertes et cent autres actes d'un vandalisme raffiné que les journaux ont rapportés et qui ont soulevé partout l'indignation et l'horreur.

Pendant ce temps les Anglais, si actifs en Artois et en Picardie, ne l'étaient pas moins en Mésopotamie et en Syrie. Après la prise de Kut el Amara, celle de Bagdad et de Samara les rendit maîtres de toute la Mésopotamie, tandis qu'une autre armée, partie d'Egypte, le long de la mer, s'avancait vers la Palestine et remportant un succès important vers Gaza, menaçant d'enlever les Lieux Saints à la domination turque.

Mais un événement d'une importance capitale allait bientôt modifier de tout au tout les intentions pacifistes du président Wilson et mettre un bon atout de plus dans le jeu des puissances de l'Entente.

Le torpillage du Lusitania avait déjà provoqué en Amérique une émotion profonde et un état d'esprit hostile à l'Allemagne lorsque, au commencement de février 1917, celle-ci annonça qu'elle allait intensifier la guerre sous-marine et la faire sans ménagements (rücksichtslos). L'Entente ayant rejeté ses propositions de paix, elle se croyait autorisée à user de tous les moyens, quels que soient les dommages qui pourraient en résulter pour les neutres. Le torpillage d'un navire américain dans les eaux de la Méditerranée, mit le comble à l'animosité des Etats Unis qui rompirent les relations diplomatiques avec l'Allemagne d'abord, puis au commencement d'avril, sur la proposition du président Wilson, se déclarèrent en état de guerre avec cette puissance. Bientôt la plus grande partie des deux Amériques se rangea aux côtés des Etats Unis et de son président. L'entrée en scène de l'Améri-

que raffermir la confiance des Alliés et, si elle n'eut pas un effet immédiat sur la conduite de la guerre, elle n'en assura pas moins au pays de l'Entente un appui très efficace, soit pour la lutte contre les sous-marins, soit pour l'approvisionnement en matériel de guerre et en vivres, en attendant qu'un envoi de troupes puisse venir renforcer le front occidental.

Enfin, les premiers mois de l'année 1917 éclata comme un coup de foudre la révolution de Russie qui fit crouler comme un château de cartes l'autocratie russe. Le 15 mars, le mouvement révolutionnaire se produisit à Pétrograde, mouvement auquel adhéra une partie de l'armée. La Douma que le tsar voulait dissoudre continua à siéger, le tsar fut forcé d'abdiquer et un gouvernement provisoire s'installa sous la présidence du prince Lvof et dont Kerensky fut le membre le plus influent. Les anciens ministres furent incarcérés et mis en jugement, la famille impériale internée, les détenus politiques libérés. Malheureusement le gouvernement provisoire ne parvient que difficilement à canaliser ce mouvement libérateur et les partis avancés, les extrémistes, entravent l'action modératrice et organisatrice du pouvoir issu de la révolution. Celui-ci fait de grands efforts pour mettre à la raison ces éléments turbulents et dissolvants, que des agents provocateurs et des émissaires allemands cherchent encore à exciter, afin d'amener la Russie à conclure avec les empires centraux une paix séparée. L'Allemagne pourrait alors ramener toutes ses troupes sur le front occidental et méridional. Mais cette paix séparée a de moins en moins de chance d'aboutir. Il semble bien que la masse de la population russe désire d'abord, voir l'ordre se rétablir et l'armée reprendre l'offensive suspendue par le bouleversement

politique, qui a été une véritable surprise. A la lumière de ce bouleversement, on a pu se faire une idée de la corruption de l'ancien régime et des trahisons sans nombre qui ont paralysé l'action des armées russes au moment où leurs victoires justifiaient tous les espoirs. L'ancien régime exerçait un véritable sabotage dans l'organisation militaire et les noms de Stürmer et Protopopof devinrent tristement célèbres. Leur trahison fut cause de l'écrasement de la Roumanie qui attendait vainement du secours du côté de la Russie. L'influence allemande ne fut pas étrangère à ces menées et à ce réseau d'intrigues, dont le tsar Nicolas II devait être la première victime.

Le front russe s'immobilisa donc et une sorte d'armistice tacite s'établit, les Allemands pensant toujours amener la Russie à une paix séparée.

Vers la fin du mois de mai, l'offensive italienne s'accroît sur le Carso ; 9000 prisonniers et un riche butin en sont le résultat.

Mais voici qu'en Grèce la situation se modifie. Les Alliés bien résolus à mettre un terme à l'équivoque qui dure depuis leur arrivée en Grèce, se décident à faire une démarche énergique et chargent M. Jonnart de négocier l'abdication du roi Constantin et son éloignement du pays avec tout son entourage germanophile. Cette démarche aurait été faite depuis longtemps déjà si l'on n'avait pas craint d'indisposer le tsar Nicolas qui y aurait sans doute fait opposition. La révolution russe a rendu la chose possible. Dès lors, Venizelos fut appelé à former un nouveau cabinet, le roi Alexandre, second fils de Constantin, se montre docile à toutes les exigences de l'Entente et l'union de la Grèce est en train de se réaliser.

Pendant la dernière partie du mois de juin et le mois de juillet, une grande agitation règne partout sans amener d'événements décisifs. La Russie est toujours troublée par l'action dissolvante des partis extrêmes qui créent sans cesse de nouvelles difficultés au gouvernement provisoire. Un moment on a cru que l'offensive brillante de Broussilof en Galicie, au commencement de juillet allait raffermir le gouvernement en faisant renaître la confiance et en excitant un salubre enthousiasme, mais Lénine et ses partisans, dont la majeure partie sont des agents allemands recommencent sans cesse leur œuvre néfaste en provoquant des troubles et en jetant le désarroi dans l'administration et l'indiscipline dans l'armée. L'offensive si heureusement commencée, s'arrêta pour se transformer en retraite. Entre temps l'Ukraine, la Finlande et la Lithuanie proclamaient leur autonomie complète et se donnaient une constituante, de sorte qu'il est impossible de prévoir ce qui sortira de ce cahos oriental.

En France les attaques furieuses des Allemands en Champagne, au nord de l'Aisne se multiplient et redoublent d'intensité sans pouvoir entamer les lignes françaises. Mais aucun engagement décisif ne se produit et nous commençons la quatrième année de guerre, sans que l'on puisse apercevoir une issue.

L'offensive anglaise dans les Flandres, qui se produisit au commencement d'août, a fait cependant gagner aux alliés un peu de terrain et a infligé aux armées allemandes des pertes sérieuses. Dans la seconde quinzaine du même mois, se livre une nouvelle bataille de Verdun qui fait passer aux mains des Français d'importantes positions fortifiées avec les localités Régnéville et Lamogneux.

Pendant ce temps, une grande bataille se livre sur l'Isonzo et dans les montagnes qui dominent la ville de Goritz au Nord et sur le plateau du Carso. Le nombre des prisonniers faits par les Italiens s'élève à 27 000 et différentes positions importantes passent entre leurs mains, entre autres le Mont Santo, point stratégique d'une importance considérable.

La crise allemande, qui a provoqué la démission de M. Bethmann-Hollweg, n'a apporté aucune modification à la situation. Le Reichstag, il est vrai a voté une résolution de paix sans agrandissement de territoire, mais le nouveau chancelier Michaelis a été aussi peu explicite que son prédécesseur et les commentaires qui ont accompagné sa déclaration ont pu être interprétés en faveur des annexionnistes aussi bien que des non annexionnistes.

Le besoin de la paix se fait de plus en plus sentir dans tous les camps et, surtout, semble-t-il, dans les empires centraux et spécialement en Autriche; mais, tandis que les puissances de l'Entente ont formulé d'une façon nette les conditions de cette paix, l'Allemagne n'a jamais eu à cet égard que des formules vagues dont l'imprécision peut cacher toutes sortes d'embûches.

Un nouvel et généreux effort a été enfin tenté par le Souverain Pontife Benoît XV par sa circulaire aux puissances belligérantes et aux pays neutres en faveur de la paix. Mais cette voix pacifique, écoutée sans doute avec plus ou moins de déférence, a généralement été considérée, dans les pays de l'Entente, comme une manœuvre allemande, bien que les principes proclamés par le pape, à savoir le règne du droit substitué à celui de la force, soient précisément ceux pour lesquels les ennemis de l'Allemagne ont pris les armes. Dans ces conditions-là, la démarche de Benoît XV risque bien de

n'être pas comprise dans l'esprit qui l'a dictée et le président Wilson, dans une déclaration très nette, a déjà indiqué les motifs pour lesquels il ne croyait pas pouvoir entamer maintenant des négociations de paix. La méfiance à l'égard des dirigeants de la politique allemande est trop justifiée pour que les alliés puissent accueillir une proposition de paix qui n'impliquerait pas les restitutions et les réparations nécessaires et des garanties sérieuses contre le retour d'une aussi épouvantable catastrophe. Espérons toutefois que la voix du chef de la catholicité ne restera pas sans écho et sans réveiller de plus en plus, chez ceux qui en ont le pouvoir, le désir de mettre un terme à cet inepte carnage.

E. F.

Un sinistré.

Le lendemain d'une grande catastrophe de chemin de fer, où il y avait des morts et des blessés, un vieillard, échappé par miracle au broyement des wagons, se présente sur le lieu du sinistre.

— Que voulez-vous ? lui demande l'employé occupé à ramasser les débris et à débarasser la voie.

— Mossieu, je suis une des victimes.

L'employé lève la tête et, voyant cet homme sans aucune blessure, s'écrie :

— Qu'avez-vous donc perdu, mon pauvre vieux ? Est-ce votre femme ? votre enfant ?... un des vôtres ?

— Non, mossieu, j'ai perdu mon parapluie.

L'employé cherche autour de lui, soulève les débris et, on ne sait par quel hasard, retrouve le parapluie.

— Le voilà, dit-il au réclamant.

Puis, lui tapant sur l'épaule :

— Ah ! bien vous êtes heureux, vous, de vous en être tiré comme ça !

— Vous appelez ça heureux ? Regardez-voir, on m'a cassé deux baleines.

VICTOR TISSOT

Un spirituel railleur, doublé d'un poète. Je ne saurais mieux définir que par ces mots le caractère du brillant écrivain que la Suisse et la France, sa seconde patrie, viennent de perdre.

Le poète ne s'est pas fait connaître au grand public, encore qu'il ait précédé le railleur et le satirique. Quelques intimes seulement ont pu lire de fraîches idylles, toutes pleines de la senteur des foins coupés, villanelles joyeuses, doux fruits des illusions premières. Le railleur survint, armé de griffes puissantes. Il brisa la « lyre, » — un mot auquel Victor Tissot donnait une intonation joyeusement sceptique, — et en scella les débris dans le coffret aux souvenirs avec les fleurs desséchées et les rubans fanés.

L'heure avait sonné d'une littérature plus virile. On était au lendemain de la guerre qui avait reconstitué l'empire allemand sous l'hégémonie de la Prusse. L'Est de la France supportait malaisément la présence de l'envahisseur. La haine était entrée dans toutes les âmes. L'Alsace en deuil protestait contre l'annexion. Ce pays était cher au jeune écrivain. Une famille d'émigrés devint l'alliée de la sienne. Ce fut sous cette influence qu'il écrivit le *Voyage au pays des milliards*, le *Voyage aux pays annexés*, les *Prussiens en Allemagne*, œuvre de révolte, satire mordante qui provoqua d'épouvantables tempêtes dans l'orgueilleuse Germanie.

Il y avait quelque chose du génie de Heine dans ce talent, jeune et robuste, qu'un coup d'éclat nous a subitement révélé. Tous deux n'ont-ils pas, avec la même verve endiablée, raillé l'Allemagne, son peuple de pé-

dants et de buveurs de bière, les allures rogues du Prussien, les mœurs abandonnées du Bavaïois, et brisé les clichés menteurs de l'*Allemagne*, de M^{me} de Staël ? L'âpreté, l'amertume de l'auteur des *Reisebilder* se retrouvent dans maintes pages du *Pays des milliards*, et aussi les mêmes envolées de poésie, le même charme du style qui en rend la lecture si attrayante.

Les éditeurs et les directeurs de la presse parisienne furent très étonnés lorsque, après ses premiers succès, ils cherchèrent à connaître l'auteur de ce beau tapage, de le voir arriver dans toute l'obscurité de la vingt-cinquième année. Victor Tissot avait de loin collaboré aux revues et aux journaux. Il écrivait d'une plume élégante et d'un jugement ferme. On supposait qu'une grande expérience avait passé par là et formait la base de ce talent solide. On vit avec surprise que l'auteur de tant d'articles, le coureur de tant d'aventures si allègrement racontées, était un jeune homme. La sagesse, a-t-on dit, habite sous les fronts dépouillés ; ce jeune chauve était un sage qui avait su rester jeune.

Adolescent encore, après quelques années d'études aux collèges de Fribourg et de Sion, Victor Tissot parcourait déjà l'Allemagne, se mêlant à son monde d'étudiants et d'hommes de lettres, se liant avec les poètes et les romanciers, curieux de toutes choses, aimant par dessus tout les arts, à la fois enthousiaste et sceptique, ne s'oubliant jamais dans le bleu, ne recherchant pas les exclusions du réalisme. L'expérience vint ainsi avant l'âge, presque avant l'étude.

Aussi, se trouva-t-il singulièrement armé pour la lutte, lorsqu'en 1873 il proposa au *Constitutionnel*, de Paris, et au *Salut Public*, de Lyon, de leur adresser des lettres de cette Allemagne dont il avait hanté les uni-

versités, les brasseries et les théâtres et qu'il voulait revoir en soldat de la plume, bien disposé à prendre la revanche de l'esprit sur les brutalités de la soldatesque



Victor Tissot

teutonne dont la France envahie supportait malaisément le joug.

Victor Tissot habitait à cette époque Lausanne où le retenaient ses fonctions de rédacteur en chef de la *Gazette*. Comme je le rencontrais alors avec Antonin Périer, qui devint plus tard l'un des directeurs du

Figaro, il nous demanda de l'accompagner dans ce voyage hardi d'un vélite de la presse à travers les pays allemands où retentissaient d'arrogantes clameurs de triomphe. Nous acquiescâmes. A nous trois, nous devions parcourir, en des randonnées rapides, l'Allemagne militaire et industrielle, surprendre ses aspirations nouvelles, étudier ses méthodes de travail, dénoncer ses ambitions présomptueuses. Antonin Périvier, qui ne savait pas un mot d'allemand, acheta aussitôt une grammaire et un lexique qui devaient l'initier à toutes les rudesses de la langue de Bismarck, « cet Hercule intellectuel de la race germanique, » comme l'appellent ses admirateurs d'outre-Rhin. Mais d'autres soucis le retinrent en Suisse et Victor Tissot entreprit seul son audacieuse campagne.

Les correspondances qu'il adressa au journal parisien et au journal lyonnais furent très goûtées du public français, qui ignorait tout de cette Allemagne dont l'agression préméditée l'avait si violemment éprouvé, alors qu'il la croyait exclusivement vouée aux abstractions de sa nébuleuse philosophie et aux torpeurs du culte de Gambinus. Pour renforcer encore son succès, Victor Tissot réunit ses lettres en volume, compléta ses articles du *Constitutionnel* par ceux du *Salut Public*, brocha sur le tout de vives anecdotes à la façon d'Alexandre Dumas, dont les *Impressions de voyage* furent toute sa vie le livre qu'il admirait le plus, et, comme la France venait de payer d'un coup à l'Allemagne sa rançon de milliards, écrivit spirituellement le titre alléchant : *Voyage au pays des milliards*, sur la première page de son manuscrit revu et augmenté qu'il alla présenter à l'éditeur Dentu, libraire de la Société des gens de lettres, alors installé dans une galerie du Palais Royal. Séduit par le titre et l'actualité de ce livre vengeur dont il pressentait le rapide succès,

l'éditeur s'empressa de le faire paraître en éditions successives de plusieurs milliers d'exemplaires. En moins de deux ans, le *Voyage au pays des milliards* atteignit son centième mille et dépassait sa quarantième édition. La réputation de l'auteur se trouvait fondée sur les bases les plus solides. « Cet ouvrage, écrivait Armand de Pontmartin dans la *Gazette de France*, nous a, sinon consolés, au moins vengés de nos désastres. » De tous les journaux de France et de Navarre s'éleva le même concert d'éloges et Victor Tissot connut, dès son premier livre, toutes les griseries de la célébrité. A la vérité, les bénéfices de son fantastique succès ne l'avaient pas enrichi, comme on aurait pu le croire. Ils allèrent surtout à l'éditeur qui, par traité, s'était ménagé la part du lion dans la répartition des gains de cette fructueuse affaire de librairie.

Mais, instruit par cette déconvenue relative, l'auteur en profita pour passer avec son éditeur un nouveau traité qui lui assurait de meilleurs profits dans la vente des deux ouvrages dont il s'engageait à réserver chaque année la publication à la librairie Dentu. Son grand succès lui avait mis le pied à l'étrier; encouragé par les sympathies du public français, il se lança à fond de train en de nouvelles campagnes anti-allemandes et écrivit en 1876 *Les Prussiens en Allemagne*, puis le *Voyage aux pays annexés*, ouvrages qui complétaient le premier et eurent comme lui l'honneur d'une édition illustrée. En 1877, il publia, à titre d'appendice et de pièces justificatives de cette trilogie agressive, une traduction (avec l'autorisation de l'auteur, s. v. p. !) de *La Société et les mœurs allemandes*, du Dr Johannès Scherr, un historien exubérant qui s'est constitué le Suétone de la pudibonde Allemagne dont il dévoila brutalement les vices et les hypocrisies.

En 1878, Victor Tissot rapporte d'un voyage dans l'Europe orientale son *Vienne et la vie viennoise*, puis la *Hongrie inconnue*, qu'il donne à la grande revue, *Le Correspondant*, et qu'il complète dans son *Voyage au Pays des Tziganes. l'Allemagne amoureuse* (1879) nous révèle la vie licencieuse de la noblesse teutonne, aux temps déjà lointains de Casanova et de la comtesse de Kœnigs-marck. Toujours chez Dentu, le fécond écrivain fait paraître en 1880 la *Police secrète prussienne*, livre qui avait pour objet de montrer dans son fonctionnement caché un des principaux instruments de la puissance prussienne : l'organisme policier dont les filets enserraient toute l'Allemagne.

C'est la Russie qui, après la Teutonie et le pays des Tziganes, devient le but des investigations patientes de l'infatigable fureteur. Il interroge son histoire, ses légendes, étudie sur le vif ses mœurs. Il dénonce les origines du nihilisme russe et du socialisme allemand dans *Russes et Allemands*, et nous révèle les mystères de la société russe dans *La Russie et les Russes*.

Ce sont encore des impressions de voyage qu'il nous donne dans *La Suisse inconnue*, livre écrit d'une plume malicieuse qui égratigne assez vivement parfois l'épiderme de quelques Helvètes contemporains. En des pages charmantes qui terminent ce volume, Victor Tissot nous dit l'attrait que les Alpes fribourgeoises avaient pour lui et combien il aimait ce pays de Gruyère où il venait chaque année se reposer de ses voyages et des fatigues de la vie parisienne. Des ouvrages illustrés paraissent encore sous son nom vers le même temps : *Meyer et Isaac, Un hiver à Vienne, Aventures de corps de garde* (d'après Hackländer), *La Hongrie, de l'Adriatique au Danube*.

J'en oublie, et des meilleurs sans doute, si grandes furent la puissance de travail et la facilité de conception de l'écrivain fribourgeois. Je n'inscris ici que pour mémoire les romans d'aventures écrits en collaboration avec Constant Améro : *Les aventures de Gaspard van der Gomm*, *La Comtesse de Montretout*, *Aventures de trois fugitifs en Sibérie*, *Les Mystères de Berlin* et une suite d'ouvrages de vulgarisation scientifique et géographique, comme *Le Pôle Nord et le Pôle Sud*, *Au pays des nègres*, *L'Afrique pittoresque*, *Les Derniers Peaux-Rouges*, etc.

Que dire de Victor Tissot romancier ? *A la recherche du Bonheur*, dont la première édition remonte à 1871, n'est qu'un recueil de contes de Paul Heyse qu'il traduisit dans sa jeunesse. Il nous a donné des œuvres plus originales dans la *Russie rouge*, *Simone*, *Un lys dans la neige*. Victor Tissot a l'imagination superbe, le coloris éclatant, le relief du style, un grand fond d'observation. Avec de telles qualités, il pouvait aller plus loin, mais il n'en eut pas le temps. Il rêvait d'écrire, en ces derniers temps, un roman picaresque, *La vie d'orgueil et de misère d'Alexis Grimou*, le peintre romontois que les intrigues de sa femme et d'un officier de police firent enfermer à Bicêtre et dont la bonhomie et les infortunes conjugales ont été célébrées par les novellistes de son temps à l'égal de celles du bon fabuliste Jean de La Fontaine ¹.

Le dernier volume que Victor Tissot a publié en 1916, *L'Allemagne casquée*, n'est pas une reproduction intégrale du *Voyage au Pays des Milliards*. Il y a réuni les chapitres restés les plus actuels de son œuvre de

¹ Victor Tissot avait acquis récemment, au prix de 2400 fr., un excellent portrait de Grimou « peint par luy mesme, » tableau qui fait partie de la collection qu'il a léguée à la ville de Bulle.

polémiste contre l'Allemagne et y a ajouté des études qui n'avaient pas encore paru en librairie.

C'est, on le voit, une œuvre littéraire très considérable que laisse derrière lui notre écrivain voyageur. Plus de trente volumes publiés en de multiples éditions de 1875 à 1915, de nombreux essais ou articles disséminés en une infinité de journaux, revues ou magazines et enfin toute une bibliothèque de périodiques hebdomadaires ou annuels, véritable encyclopédie populaire de la vie pratique, accompagnée de tableaux synoptiques des évènements contemporains et des progrès de la science, et publiée sous forme d'almanachs et d'annuaires tirés souvent à trois ou quatre cent mille exemplaires, témoignent de l'importance de cette production livresque, la plus étonnante, la plus intéressante, la plus variée qu'un écrivain suisse ait livrée au public.

Ce véritable génie de la production littéraire n'eut pas, comme on pourrait le croire, des commencements faciles. Victor Tissot aimait modestement, en souvenir de ses débuts dans les lettres, à se dire journaliste et c'est à ce titre qu'il réunissait à sa table, dans sa jolie villa des Néfiers, à Laroche-Villebon, de nombreux confrères de la presse parisienne. Il ne fut journaliste, à vrai dire, qu'à l'époque de sa prime jeunesse, où il consentit à étudier le droit, pendant une année, à Fribourg, pour avoir la paix avec sa famille qui le destinait au notariat et voulait qu'il continuât la charge que son père exerçait dans cette ville.

Victor Tissot qui revenait de ses pérégrinations à travers les universités de Tübingen, de Leipzig et de Vienne, s'essaya alors au journalisme. Il envoyait de menus articles, des variétés littéraires, des essais de romans, de petits poèmes doux et candides, de petites

chroniques où perçait la griffe du railleur, aux journaux de Fribourg et de Lausanne. Mais bientôt, las de ces collaborations obscures et sans profit, il partit subitement pour Paris et se jeta bravement dans l'effarante mêlée des petits journaux populaires.

Inconnu, sans appui, il se vit forcé d'accepter la correspondance allemande d'une librairie artistique de la rue Bonaparte ; puis il entra au Dictionnaire Larousse, où il put se convaincre, en tournant la meule, que la littérature sérieuse rapporte souvent aussi peu que la littérature commerciale. Vapereau qui l'engagea ensuite pour son Dictionnaire des Contemporains, aux mirifiques appointements de quarante francs par mois, le confirma dans cette opinion.

Entre temps, il collaborait au *Courrier français* de Vermorel, y signant des feuilletons et quelques filets ou chroniques.

Le directeur d'un Institut international, genre Toepfer, de Genève, qui était venu visiter avec ses élèves l'exposition universelle de Paris (1867), rencontra notre ami et lui proposa de l'emmener en qualité de professeur dans son école. Victor Tissot accepta et vint à Genève. Un livre qu'il a publié sous le titre : *Morceaux choisis des prosateurs du XIX^e siècle*, témoigne des préoccupations dont son esprit était saisi relativement à un enseignement pratique et moderne de la langue française aux jeunes gens de tous pays qui suivaient les cours de cette école.

Mais, repris par la tarentule du journalisme, le jeune professeur se remit à collaborer de plus belle aux journaux et aux petites revues des rives du Léman et, bientôt après, lâchant les férules du magister, il entra à la *Gazette de Lausanne* dont il ne tarda pas à remplir les fonctions de rédacteur en chef.

Tels furent les débuts de notre regretté ami dans le journalisme, où il ne devait plus reprendre de collaboration active, après la publication de ses premiers volumes de voyage. La direction qu'il prit plus tard de *l'Echo de la Semaine* et de *Mon Dimanche*, non plus que celle de *l'Almanach Hachette* ou la publication des *Lectures pour tous*, ne fit de lui un journaliste dans la véritable acception du mot. Il resta jusqu'à la fin le fidèle adepte d'une littérature plus haute, s'abstenant de glisser sa signature dans ces recueils d'une littérature secondaire qu'il jugeait trop facile et dont il ne préconisait que l'utilité et l'élémentaire concision.

Victor Tissot fut, avant tout, un écrivain voyageur. Son cabinet de travail aux Néfliers était presque un musée rempli de bibelots, de draperies, de costumes achetés par lui au cours de ses randonnées à travers l'Europe. Chaque objet lui rappelait un souvenir personnel, un incident de voyage, les heures passées dans les steppes de la Russie Rouge, dans les forêts de la Transylvanie, dans les défilés des Carpathes, dans la cabane du paysan moscovite. C'est ce musée intime, un peu fantastique et divers peut-être, mais tout de même très intéressant, où prendra place, avec une importante bibliothèque, la collection de tableaux qu'il a réunis, qui revivra dans l'édifice que la ville de Bulle doit faire construire pour abriter ces objets, choses d'art ou documents littéraires, qui furent si chers au regretté disparu. Une salle sera vraisemblablement consacrée à l'exposition de souvenirs historiques de la Gruyère, inscriptions lapidaires et autres, armes antiques, débris archéologiques, de sorte que la Fondation Victor Tissot deviendra dans sa partie ethnographique, au fur et à mesure des acquisitions, une sorte de musée gruyérien. La veuve de

l'écrivain fribourgeois, qui est une artiste très distinguée, a promis de veiller avec un soin jaloux à la réalisation des vœux formulés à ce sujet dans son testament par le grand ami de la Gruyère qu'était Victor Tissot. Cette affection qu'il leur portait, nos Gruyériens le lui rendaient bien ; ils avaient plaisir à revoir chaque été ce Suisse parisianisé qui n'oubliait pas son pays. Victor Tissot était resté d'ailleurs l'homme simple et affectueux que ses premiers amis ont connu. Pas de parti pris, chez lui, mais une fibre nerveuse douée au plus haut point du don d'excitabilité ; un esprit toujours en éveil ; un œil fin où brillait la flamme des pensées narquoises. Et quand même un grand fond de bonté. Ce railleur était sensible au point de pleurer à chaudes larmes en écoutant les détails d'une infortune.

Un trait qui le prouve. Le chalet de la Marmotte, cette charmante résidence montagnarde, où Victor Tissot trouvait chaque année un repos bien gagné, sera affecté, selon la volonté formelle du testateur, à la création d'une sorte de sanatorium où recevront l'hospitalité, pendant la belle saison, des gens de lettres fribourgeois, des gens des carrières libérales, qui sont toujours un peu des vaincus de la vie.

L'amphytrion des Néflers rappelait volontiers les dîners qu'il faisait autrefois chez un gargotier de la rue des Beaux-Arts, qui pour soixante centimes lui assurait un potage, un plat de viande avec légumes.... et la conversation du savant M. Babinet, de l'Institut, logé à la même enseigne que lui, le petit journaliste fraîchement débarqué du P.-L.-M. Ah, les lettres ne nourrissent guère leur homme et ce sont des malheureux, pour la plupart, que l'on appelait autrefois « les nourrissons des Muses. » C'est pourquoi Victor Tissot a voulu, dans

son grand cœur appitoyé, qu'un asile fût offert, dans sa propriété, lorsqu'elle sera devenue vacante, à quelques-uns de ses compatriotes moins heureux que lui-même qui auront vainement tenté la fortune dans le domaine des lettres. La Marmotte est près du ciel ; quel doux refuge pour des rêveurs !

H. FLAMANS.

Chiffons de papier.

Grand spectacle, hier après-midi. J'avais pris le bateau de promenade qui devait nous conduire du lac de... au lac de..., puis à l'île de..., en passant par la... (Je prie les personnes qui trouveront que mon récit manque de précision de se souvenir qu'un récent ukase menace de trois ans de prison les journalistes qui publieraient des renseignements relatifs aux fortifications.) Dès que notre steamer d'eau douce fut engagé dans la rivière, il y eut, parmi les passagers, un moment de stupeur.

On se serait cru aux Dardanelles, ou dans le goulet de la rade de Brest, en temps de guerre. Sur la rive sud, des kilomètres de fil de fer barbelé, fixés à des centaines de poteaux en fer et en bois — dire qu'il y a une crise du combustible ! — formaient un réseau inextricable qui atteint, par endroits, jusqu'à dix mètres de profondeur. Une fois empêtré dans cet écheveau, le diable lui-même ne s'en tirerait pas !

Sur l'autre rive, les blockhaus succèdent aux blockhaus, masquant d'innombrables abris de mitrailleuses. D'énormes tuyaux de ciment, destinés apparemment à construire des passages souterrains et des boyaux de communication, sont rassemblés à divers endroits. Les prairies sont labourées en tous sens et éventrées par les tranchées. Bref, on se croirait dans la ligne Hindenburg !

Je me suis amusé à écouter les réflexions que ce spectacle inspirait au public. L'impression générale était qu'il y a dû y avoir, dans ces endroits redoutables, un terrible gaspillage d'argent. Mais le vrai mot de la situation fut dit par un brave paysan du Val de Ruz, qui fit cette remarque opportune :

Avec ça, si jamais les Suisses romands sont obligés de fuir devant une invasion, on peut-être sûr qu'ils ne réussiront pas à arriver de l'autre côté ! Tous les Neuchâtelois iront s'empaler dans

les réseaux de fil de fer barbelés, et ils y resteront sans nul doute jusqu'à la fin de la guerre !

Le fait est qu'on se demande, après tout, contre qui ces fortifications peuvent bien être dirigées. On aurait mis au concours un plan de défense contre la Suisse romande qu'on n'aurait certes pas pu mieux réussir. Serait-il vraiment question de nous abandonner à notre triste sort, en cas d'invasion, pour se replier derrière la fameuse ligne Hindenbourg.

Pendant qu'ils y étaient, nos grands stratèges auraient dû faire construire un réduit défensif sur le sommet de la Jungfrau. L'ennemi ne serait sûrement pas allé les y chercher.

Entre nous.

Tombé dans un infâme petit hôtel, M. X. s'efforce en vain d'en finir avec une certaine truite à la sauce blanche d'un aspect si douteux, si douteux vraiment, que, malgré toute sa patience et son ordinaire douceur, il ne peut s'empêcher de questionner le garçon :

— Dites-donc... qu'est-ce que c'est que ce poisson ?

— De la truite.

— Et cette sauce ?

— Une sauce blanche.

— Ah !... sans doute, la sauce pour faire passer le poisson...

— Heu ! fait le garçon ahuri.

— Soit... et qu'est-ce qui fait passer la sauce ?

— Je m'en vais vous dire, monsieur, dit le patron, qui prend un air solennel... ceci est un plat spécial de la maison, très apprécié des connaisseurs... Entre nous, c'est un secret de notre chef...

— Ah ! répond X., avec un haut-le-cœur significatif... désolé... mais je ne peux pas vous promettre de le garder.

Le baromètre infallible.

Un colporteur offre sa marchandise dans une maison.

— Vous n'avez pas besoin d'un baromètre, peut-être ?

— Merci, répond un monsieur d'un ton bourru, j'ai mes rhumatismes, cela me suffit.

Les travaux de la route des Alpes

Cette importante construction constitue un des plus beaux promenoirs de notre ville, avec une vue incomparable, de même qu'une des voies de communication les plus fréquentées et les plus avantageuses. Au point de vue esthétique, on pourrait encore en améliorer les abords, par la transformation de certains immeubles, d'un aspect délabré et par l'aménagement de petits jardins avec clôture un peu gracieuse. Espérons que petit à petit ces heureuses transformations viendront donner un peu de fini à ce bel et utile ouvrage.

Une sérieuse amélioration a été apportée à l'état de la chaussée dans le courant de mai 1917.

Les habitants des maisons de la rue des Alpes, qui bordent la route, se plaignaient beaucoup de la poussière, que les voitures et surtout les automobiles soulevaient à leur passage, en nuages tourbillonnants et qui remplissait les appartements. Ces plaintes trouvèrent un écho auprès des autorités communales et l'on décida de faire un essai avec un nouveau procédé de cylindrage, après avoir fait subir à la couche supérieure de ballast une préparation spéciale.

Les travaux commencèrent le 16 mai et durèrent environ trois semaines.

La direction en fut confiée à M. Blaser, ingénieur, qui est, dit-on, un spécialiste en la matière. On commença par décaper la couche superficielle de gravier, qui fut enlevée, puis on établit le profil exact de la chaussée, en donnant à celle-ci la courbe bien régulière et définitive, indispensable à un écoulement normal et rapide des eaux de pluie. Après cette première opération, on

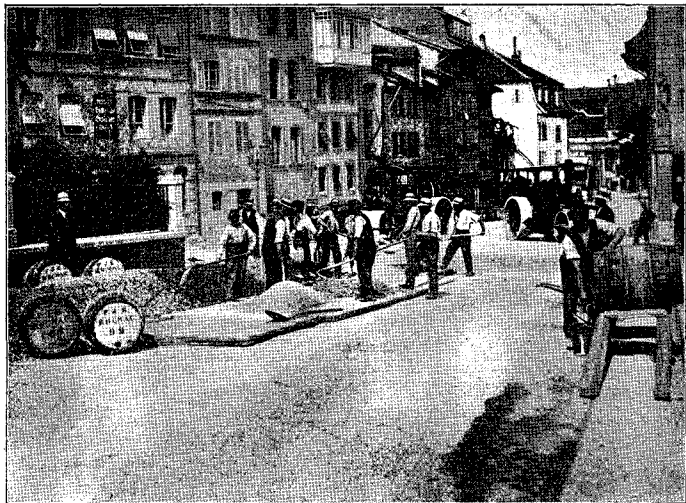
étendit sur la chaussée ainsi préparée, une couche de gros gravier concassé à arêtes vives, mélangé à du gros sable, le tout amalgamé au moyen d'un liquide huileux et formant une sorte de mortier. Après quoi on cylindra cette couche avec le rouleau compresseur et l'on obtint ainsi une surface bien unie. Le rouleau compresseur était muni d'un appareil qui permettait d'arroser la chaussée pendant l'opération du cylindrage.

Le gravier concassé qu'on avait fait venir d'assez loin, devait être plus dur et moins friable que celui qu'on emploie communément sur les routes de notre canton et qui s'effrite et se pulvérise trop facilement, produisant ainsi beaucoup de poussière par le beau temps, et partant beaucoup de boue lorsqu'il pleut. Quant au liquide qui a servi à agglutiner sable et gravier pour former cette sorte de mortier, nous n'en connaissons pas la composition, ce serait là le secret du système employé.

Après cylindrage définitif, on répandit encore sur toute la surface de la chaussée une couche très légère de petit gravier concassé. Nous nous sommes demandé quel était le but de cette dernière opération car l'écrasement de ce petit gravier, devait nécessairement produire cette poussière qu'on s'attachait précisément à combattre. Et en effet, dès que la route fut livrée à la circulation, le gravier en question ne tarda pas se pulvériser. Heureusement que quelques averses balayèrent bientôt la chaussée qui présenta alors une surface parfaitement unie et exempte de boue et de poussière.

On avait commencé les travaux au Tilleul. Cette partie étant la plus large, prit un certain temps. En outre il fallait organiser le chantier, établir la suite des opérations et coordonner tout le travail. Lorsqu'on fut

arrivé un peu plus haut, le travail marcha plus rapidement. On fit subir la même opération au tronçon qui va depuis la voûte du couvent des Ursulines, jusqu'au bâtiment de la poste. Le public suivit avec intérêt ce travail et les commentaires ne firent pas défaut. Notre gravure représente l'état du chantier, dans le bas de la route entre le Tilleul et le café St-Joseph. On y voit



les deux rouleaux compresseurs en pleine activité et les ouvriers préparant la nouvelle couche de gravier qui doit recouvrir la chaussée.

Jusqu'à présent la route ainsi aménagée s'est parfaitement comportée. Sa surface est unie, bien roulante, propre, la poussière est réduite au minimum et quand il pleut on n'y voit pas de boue. Reste à savoir combien de temps elle se maintiendra dans ces bonnes dispositions.

E. F.

Le marché exposition du petit bétail

à Fribourg, du 5 au 9 mai 1917.

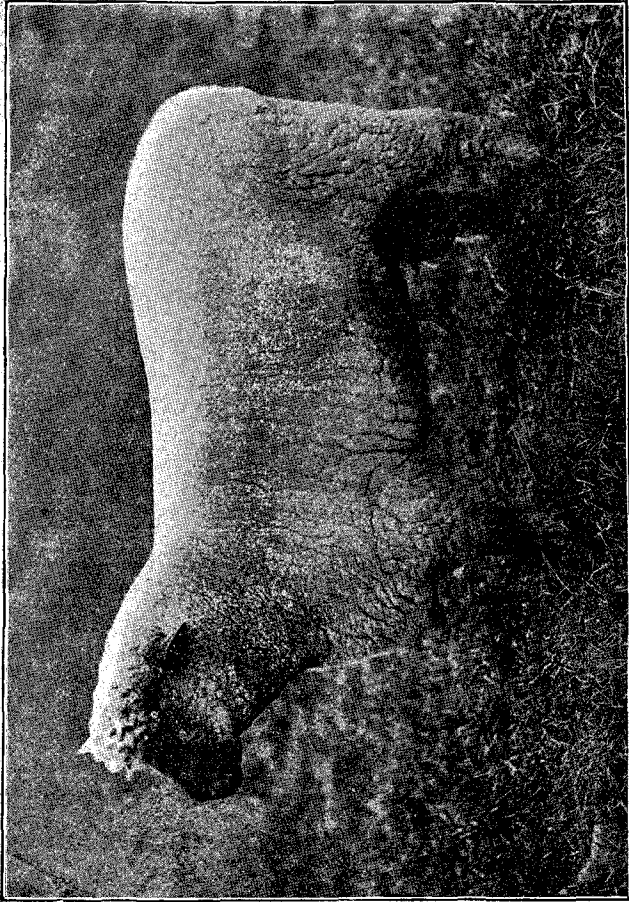
Ce marché intercantonal est le quatrième qu'ait organisé la Société romande pour l'amélioration du petit bétail. Installé aux Grand'Places, avec des stalles spacieuses, abritées sous un hangar, cette exposition fait honneur à la fois à ses organisateurs, à son commissaire particulier, M. B. Collaud, et aux éleveurs qui y prirent part.

Cette exposition comprenait : 260 numéros de l'espèce porcine, 140 numéros de l'espèce caprine et 214 numéros de l'espèce ovine.

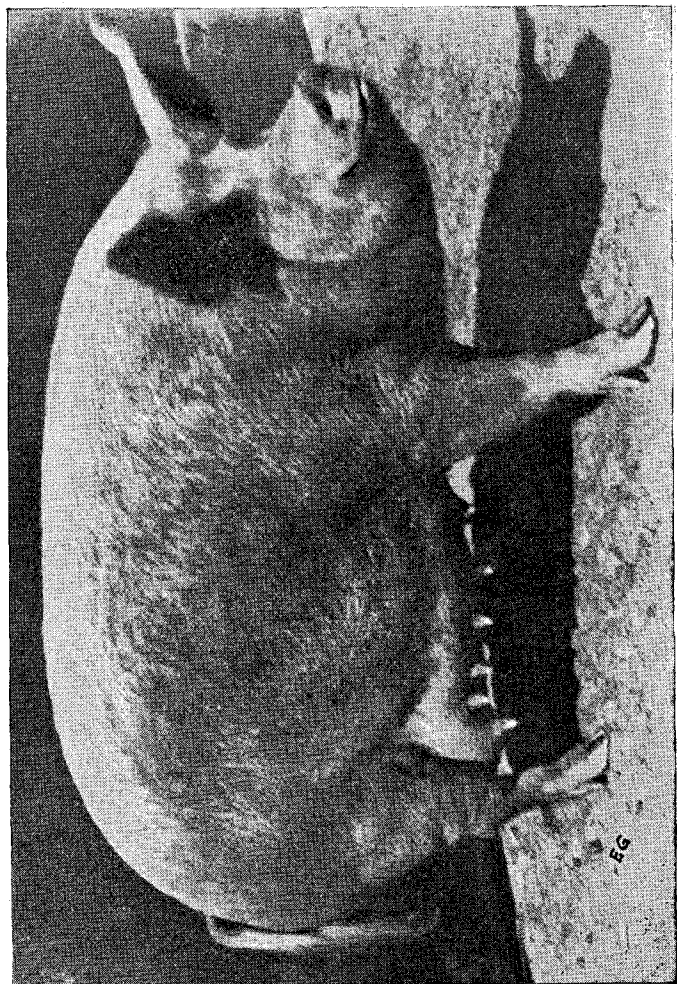
C'est le groupe des moutons qui offre la plus grande variété, présentant 6 races dont deux, toutefois, paraissent si proches parents que, à la différence de taille près, on pourrait les confondre, les moutons *bruns* ou *jaunes-bruns* de Bagnes et du Jura. Ce même type, d'ailleurs, se rencontrait et se rencontre encore fréquemment chez nous ; taille petite ou moyenne, face rousse ou brune, jambes noires et nerveuses, chair exquise, laine brune, frisée, dont étaient faits jadis les solides draps de nos paysans.

Le mouton *noir* du pays a la laine noire ou brune, la face, les oreilles et membres noirs de jais. Notons les belles collections de MM. Favre, Vaulruz, et Glauser, à Cutterwyl.

Une mention spéciale doit être faite de la *race à nez noir* du Valais. C'est la race ovine du Haut-Valais, dont le bélier, superbement encorné, faisait l'admiration du public. La toison est blanche ; la tête, ornée de cornes spiralées, est d'un aspect curieux, avec son nez noir, ses oreilles noires et ses yeux enlunettés de noir.



Bélier oxford



•
Truie yorkshire anglaise

EG

Les races étrangères étaient représentées par le *South-down*, rond, précoce, mais peut-être un peu délicat, et par l'*Oxford*, large, puissant, précoce aussi, robuste et tenant bien la montagne. Notons le succès de plusieurs de nos éleveurs de Bulle, Romont, Essert, Bœsingen, Vallon, Le Mouret, etc. Chose surprenante cependant : nous avons observé dans deux groupes primés, des agneaux tachés ou zébrés de brun ou de noir !

La catégorie des chèvres est non moins intéressante que celle des moutons. Elle a le mérite de ne rien devoir à l'étranger et d'être exclusivement suisse. Pour compléter notre collection nationale, il eût fallu encore la présence de l'excellente chèvre du Toggenbourg.

Le groupe de la chèvre « officielle » de notre canton, « *la chamoisée* », faisait très bonne figure avec 102 numéros présentés par 20 exposants, la plupart en collections dont plusieurs remarquables. Cette chèvre coquette et malicieuse, vive et alerte, comme le chamois, aux membres d'une finesse surprenante, marquée d'une ligne noire sur le dos, est une vraie joie pour les yeux. A part quelques rares exceptions de chèvres grisailées, notre exposition, entièrement fribourgeoise, laissait la meilleure impression.

D'un type tout différent est la *chèvre du Gessenay*, gracie, fine, jolie, au minois rosé, aux oreilles transparentes, au pis blanc-rose, — mais donnant, dans son ensemble, l'impression d'un animal un peu délicat, moins robuste que la « chamoisée ». Les cinq exposants valdois, genevois et neuchâtelois, avaient présenté 12 animaux, presque tous remarquables.

Nous avons réservé pour le bouquet la collection du syndicat d'élevage d'Ausseberg (district de Rarogne) de 6 magnifiques chèvres et bouc de la *race valaisanne*

à col noir. Ces animaux ont sur eux l'écusson fribourgeois : noir de la ceinture à la tête, blanc dans la partie supérieure du corps. La tête porte fièrement deux fortes et longues cornes et une barbe de jais. Le bouc de la collection exposée était un animal superbe, d'une rare vigueur, imposant par ses formes harmonieuses et puissantes. La race valaisanne à col noir est éminemment décorative... mais on la dit peu laitière...?

Avec ses 260 numéros inscrits, la section des porcs était la plus importante de l'exposition. Elle ne fut pas la plus intéressante. D'abord, on peut se demander pourquoi l'exposition n'a pas ouvert ses portes aussi à toutes les races porcines élevées dans la Suisse romande : le puissant « large black » ; le tamworth ; le Yorkskire moyen (middle withe), voir même notre ancien porc rouge de Payerne, type amélioré. — D'autre part, le voisinage dans les stalles de l'exposition de la race pure et sélectionnée du grand Yorkskire (anglais ou allemand) et de la race du pays améliorée donnait lieu à réflexions suggestives. — L'ensemble du premier groupe était satisfaisant sinon extraordinaire, avec cependant quelques sujets remarquables. L'ensemble du second groupe (porc amélioré) était nettement inférieur, avec très peu d'animaux de choix. Cela prouve tout simplement que l'œuvre d'amélioration de la race par elle-même, — et qui, chez nous, vient de commencer, — est une œuvre de patience et de longue persévérance. A notre avis, l'heure n'a pas encore sonné où l'on puisse se passer d'importations du Yorkskire améliorateur. Et la sélection intelligente et documentée, en même temps que les soins d'hygiène, continueront à être la base indispensable de tout progrès, même pour le cochon.

CHEZ LES GRATTE-NUAGES.

Nous trouvons dans les *Schweizer Graphische Mitteilungen*, du 15 avril 1912, les impressions de voyage d'un jeune compositeur typographe, abordant pour la première fois dans la grande cité américaine de New York. Ses observations ne sont pas sans intérêt, même après tout ce qui a été publié sur les constructions colossales dont les Etats Unis de l'Amérique du nord tiennent le record.

Voici comment il s'exprime ;

« Lorsque, jeune typographe, j'arrivai pour la première fois à New York et que, de loin je vis les gigantesques colosses de pierre de la ville basse, j'en fus complètement stupéfait. De la buée de vapeurs se détachait la silhouette des énormes constructions massives et, plus je m'approchais de la ville, plus ces bâtiments m'apparaissaient étonnants et grandioses. A l'extrémité sud de New York se trouve le beau Battery park qui fait sur le nouvel arrivant une impression agréable et accueillante. Mais déjà derrière les arbres on voit s'élever les premiers « gratte-nuages. » Le Whitehall avec ses 20 étages est complètement isolé et on peut le contempler à l'aise depuis le bateau. Longtemps j'en ai gardé le souvenir comme de la première construction imposante du nouveau monde.

« Quelques années après, le sort voulut me ramener au pays du dollar et, lorsqu'à l'aube matinale, mes regards se portèrent vers New York, je fus surpris de découvrir, s'élevant au dessus des hautes maisons bien connues, une immense coupole : Le Singer-Building » Sa hauteur est de près de 200 mètres et le nombre de ses étages de 47, jusqu'au sommet de la coupole. Le soir d'innombrables

lumières l'éclairent et font une impression féérique. Un puissant appareil électrique au sommet de la tour envoie, dans la nuit, une gerbe lumineuse qui s'aperçoit à une distance de 60-75 miles anglais. Ce bâtiment, qui récemment encore passait pour le plus grand du monde, a été surpassé par un nouveau géant le « Metropolitan-Building » qui s'élève dans la ville haute, au Madison-square et qui a quelques vingt mètres de plus que le précédent. La partie inférieure du bâtiment, qui compte dix étages, tient toute une rue et, à l'un des angles, s'élève l'énorme tour avec neuf fenêtres de façade de chaque côté, jusqu'à la hauteur de 50 étages. Construit en pierre blanche, cette bâtisse fait un effet inoubliable. Les maisons du voisinage semblent des nains et une grande église bâtie tout près de ce colosse fait l'effet d'un jouet d'enfant. A la hauteur de 100 mètres est installée une horloge immense dont les quatre énormes cadrans se voient de très loin. Une seule aiguille a quatre mètres de long et le cadran prend la place de trois étages à peu près.

« Dans la ville basse, au City-Hallpark, se trouvent les bâtiments des grands journaux de New York. Le *World*, a établi ses bureaux et ses ateliers dans une superbe maison de 22 étages. Ce journal qui est très lu contient la plupart des demandes et des offres de places. Son propriétaire est un Autrichien immigré, maintenant plusieurs fois millionnaire. Dans le bâtiment voisin, de 20 étages, se publie la *Tribune*, tandis que l'*Evening Post* est logée dans une maison à 13 étages seulement. Non loin de là se trouvent les imprimeries et les bureaux des journaux allemands comme ceux de la *Staats Zeitung*, du *Morgen-Journal* et du *Herald*, etc.

« Vers le haut de la ville, à bonne distance du quartier des gratte-nuages proprement dits, se sont établis deux

journaux importants. Les locaux du *Times* se trouvent dans une maison à 22 étages. Au dessous du niveau de la chaussée, dans le sous-sol il y a une station spacieuse du chemin de fer souterrain, car ici dans la rue se trouve le théâtre et le quartier des divertissements.

« Non loin de là, dans la 34^{m^e} rue, pleine d'animation, on voit la maison du *New York Herald*, qui a plutôt l'aspect d'un palais de la renaissance italienne que de l'officine d'un grand journal. Par les hautes fenêtres cintrées on peut embrasser d'un coup d'œil toute la halle des machines, où des centaines de personnes déploient leur activité et attirent les regards des passants. En général l'Américain aime à s'initier à tout ce qu'il trouve d'intéressant. Il peut s'arrêter pendant des heures devant un objet nouveau et extraordinaire. A St-Louis, je pus voir, il y a nombre d'années, à la devanture d'un bureau de journal, fonctionner une linotype. L'opérateur maniait son clavier sous les yeux du public.

« Dans les imprimeries de journaux on travaille presque nuit et jour, et partout on trouve une belle collection de machines à composer genre linotype. Les compositeurs doivent fournir beaucoup, mais ils peuvent gagner jusqu'à 125 fr. par semaine. L'entrepreneur américain s'ingénie à faire rendre aux machines et aux ouvriers le plus possible, mais les salaires s'élèvent en proportion. En engageant de nouveaux ouvriers il s'enquiert de leurs exigences et il choisit volontiers celui qui prétend au salaire le plus élevé, car il suppose qu'il en obtiendra la plus grande somme de travail.

« Il n'y a guère de différence entre les journaux. Tous ont un très grand format ; ils publient en grands caractères et en première page les accidents, les événements politiques et la chronique sportive. Un exemple fera voir

avec quelle rapidité on travaille. Zeppelin avait projeté de partir pour Berlin, le jour de la Pentecôte 1909, mais on sait qu'il ne put arriver qu'à Bitterfeld et que, de là, il regagna Friederichshafen. Dans les journaux du lundi matin on trouva déjà une description complète de ce voyage : on y put voir même le portrait du comte et le récit de son retour.

« Le *New York Herald*, qui se tire chaque jour à 250 000 exemplaires, mérite une mention spéciale au point de vue typographique. Dans tout le journal on ne remarque que très peu de titres en gras ; les grandes pages d'annonces sont toutes composées en caractères latins légers, les lignes principales ne se distinguent des autres que par les dimensions des lettres. Cela donne à tout le journal un cachet de netteté et de distinction et les annonces ressortent tout aussi bien qu'avec cette abondance de caractères gras et d'autres tire l'œil qui fourmillent dans nos journaux.

« Vraisemblablement dans aucune autre ville du monde on ne publie autant de gazettes en langues étrangères. Outre les journaux allemands il y a aussi des journaux suisses, des hongrois, des russes, des grecs et même des syriens. Lorsque, le matin, je me rendais dans mon atelier, je pouvais voir à côté ou devant moi les Italiens lire leurs grands journaux *Il Popolo*, ou bien *l'Avanti*. Quelques Juifs qui avaient conservé dans le nouveau monde leur kaftan et leurs longues boucles se plongeaient dans la lecture d'un journal hébreu. Dans le vaste quartier juif de l'est ce qui me frappa c'est que, dans les kiosques à journaux, on ne vendait que des feuilles hébraïques qui devaient être dès lors très répandues.

« Parmi les constructions intéressantes il faudrait encore mentionner le Park Bow qui se trouve aussi dans le

quartier des Newspapers et compte 32 étages. Les comptoirs de cet immeuble occupent 6000 personnes; quatre facteurs sont constamment occupés à porter à la poste la correspondance journalière. Moins haut (22 étages seulement) mais considérablement plus large est le « Hudson-Ternimal. » Il renferme 4000 bureaux occupant 20000 personnes; 39 ascenseurs font le service des différents étages et peuvent transporter 40000 personnes par jour. Le plus original de ces bâtiments c'est bien le « Flat-Iron Building » la maison des fers à repasser situé au Madisonsquare et qui insinue son étroite façade entre Broadway et la 6^{me} avenue. Si l'on descend Broadway et qu'on se dirige tout droit vers ce bâtiment on a l'impression d'un mur d'une hauteur prodigieuse percé d'innombrables fenêtres et qui semble à chaque instant vouloir s'écrouler.

« Dans cet édifice règne toute la journée une animation extraordinaire. Lorsqu'on pénètre au rez-de-chaussée on se croirait dans une gare où circule une foule ininterrompue. Un grand tableau affiché au mur donne la nomenclature interminable des comptoirs formant à elle seule un petit livre d'adresses. De nombreux portiers fournissent les indications désirables. A-t-on trouvé le numéro du local que l'on veut voir, on avise un des nombreux ascenseurs et, en un clin d'œil, on est transporté vers le ciel. Arrivé au 18^{me} ou au 24^{me} étage on sort et on s'occupe de son affaire. Il vaut la peine de contempler d'une des fenêtres la vue grandiose qui s'étend au loin sur l'océan des maisons, sur les constructions gigantesques qui le dominent, sur le port grouillant d'une foule agitée, sur les côtes verdoyantes et sur quantité de localités industrielles qui s'élèvent sur la terre ferme.

« Il va de soi, qu'une cité d'étrangers comme New York doit posséder des hôtels grandioses, mais ici encore l'Américain déconcerte l'étranger par des dimensions inimaginables. Le célèbre hôtel Astor possède 600 appartements, un jardin d'hiver, de grands restaurants et sur le toit un superbe jardin. Devant l'entrée du parc central s'élèvent quelques hôtels géants le « Netterland-Hôtel, » le « Savoy-Hôtel, » et l'important « Plaza-Hôtel, » élégante construction de 18 étages et de dimensions colossales qui en font certainement le plus grand hôtel du monde. Quelle masse énorme d'acier il a fallu pour constituer la charpente de cette construction géante ! Un prospectus de l'hôtel « Belmont » contient la remarque intéressante que, le propriétaire ne l'avait fait assurer auprès d'aucune compagnie, tant il offrait de sécurité contre l'incendie. En outre cet hôtel n'est rien moins que petit puisqu'il compte 23 étages au-dessus de la chaussée et quatre en sous-sol.

« Enfin mentionnons encore les magnifiques maisons de la 5^{me} avenue. C'est ici que s'élèvent les palais des des millionnaires et milliardaires, des rois sans couronne de l'industrie et du commerce, les résidences des Carnegie, Vanderbilt, Morgan, etc. Quelle richesse inouïe représente cette 5^{me} avenue ! Et si de là on descend vers le quartier occidental de la ville basse, dans les rues sales et bruyantes, aux habitations étroites et malsaines, que l'on voit cette multitude d'enfants misérables et abandonnés, ainsi que les nombreux sans travail assis devant les maisons, on peut constater, hélas ! que, dans ce pays si riche, l'extrême richesse et l'extrême pauvreté se touchent et que ce contraste est encore plus lamentable dans le nouveau monde que dans l'ancien. »

Y file, file... et disparaît.

C'était au bon temps des avant-revues. Les chasseurs de gauche venaient d'être licenciés. Après avoir quelque peu fraternisé aux Trois-Suisses avec du « penatzet » trois de nos braves chasseurs se retirèrent.

— Si on buvait encore une bouteille, mais du bon, qui ne nous donne pas par la tête ? fait l'un.

— Ça y est ! Ah ! si je pouvais seulement attendrir mon père pour une bouteille de 34 ; il en a son caveau garni.

— Eh bien ?...

— Impossible ; jamais on ne peut lui en attraper une goutte.

— Parions que oui. Laisse-moi faire.

Nos trois grenadiers montent chez le papa François.

— Bonsoir, papa François.

— Serviteur. Vous avez déjà fini cette avant-revue ?

— Hélas oui. Mais on a eu du guignon. Notre nouveau sergent-major nous avait invité à boire du 34 pour arroser ses galons. Mais y a pas eu mèche ; y n'est plus bon.

— Comment, le 34 n'est plus bon ?

— Non dans trois endroits on nous l'a donné tourné ; y file, quoi !

C'est bien le diable ! Et moi qui en ai au moins deux cents bouteilles à la cave. Jean, va en voir chercher une bouteille.

Les trois jeunes soldats eurent un éclair de joie. Le farceur triomphait.

La bouteille arrive. Père François, après avoir constaté la limpidité du liquide en exposant la bouteille à la lumière, la débouche, prend un verre, l'essuie encore, pour plus de précaution, et se verse un travers de doigt de vin.

— Eh ! parbleu non, y ne file pas.

Et, dégustant avec volupté le précieux liquide :

— 'Pas l'ombre de mal, dit-il. Oh ! la cave est bonne. Ça m'aurait bien étonné.

Puis le père François reverse le reste du vin dans la bouteille, qu'il rebouche soigneusement et se retournant vers son fils.

— Tiens, Jean, va la remettre à sa place. (*Conteur vaudois.*)

FRIBOURGEOIS A LA GUERRE

En parcourant nos journaux, nous avons pu constater fréquemment la présence dans les armées belligérantes, d'un certain nombre de ressortissants de notre canton et de jeunes gens apparentés à des familles fribourgeoises, ou bien encore ayant séjourné chez nous, plus ou moins longtemps et y ayant noué de nombreuses relations. Nous avons pensé qu'il y avait quelque intérêt à rassembler ces notices éparses et à dresser la liste de ces participants à la grande guerre.

Cette liste commence par un brillant officier de cavalerie, bien connu dans notre ville, où il a passé son enfance et sa première jeunesse, et où il compte encore une nombreuse parenté. M. René de St-Léger, bien que de nationalité française, est à moitié fribourgeois par sa mère, qui est la sœur de feu, M. le colonel Arthur de Techtermann. M. René de St-Léger se trouvait en Algérie et allait prendre sa retraite lorsque la guerre éclata. Il reprit son service comme capitaine et une première action d'éclat le signala à l'attention de ses chefs. Ce fait d'armes lui valut une citation à l'ordre du jour.

Une autre citation du 14 avril 1916, porte la mention suivante :

« René St-Léger, du X^{me} régiment de chasseurs
« d'Afrique, mis dans le secteur de la X^{me} brigade à la
« tête d'un groupe de cavaliers aux tranchées, dans une
« période de lutte très active, a fait preuve de belles qua-
« lités de bravoure et de commandement, dans la direc-
« tion des opérations à lui confiées. »

Le 20 septembre 1916, nous lisons une nouvelle citation portant :

« Officier supérieur de cavalerie, venu sur sa demande
« dans l'infanterie. Très crâne au feu. A fait volontaire-
« ment et avec beaucoup de bravoure des reconnaissances
« jusque dans les lignes ennemis, malgré les plus vio-
« lents bombardements. A fourni au commandement de
« précieux renseignements. »

Il fut à cette occasion félicité publiquement, par le général de division, devant le front du régiment.

Depuis lors M. René de St-Léger, qui avait été nommé chef d'escadron sur le champ de bataille, a été attaché à l'état-major et se trouve de ce fait un peu moins exposé. Une nouvelle distinction lui était réservée à savoir sa promotion, comme officier de la légion d'honneur qui est intervenue vers la fin du mois de juillet 1917. Il nous reste à mentionner le fait que son fils, envoyé sur le front dès le début de la guerre, a été fait prisonnier dans les premiers combats et se trouve encore en Allemagne actuellement.

M. Félix Glasson, fils de M. Paul Glasson, banquier, s'engagea dans l'armée belge au commencement de l'année 1915. Il y garda son grade de lieutenant qu'il avait dans l'armée suisse et fut plus tard promu capitaine.

Commandant la 2^{me} compagnie du bataillon 4 du régiment des grenadiers de la garde royale, il fut cité à l'ordre du jour et décoré de la croix de chevalier de Léopold. L'ordre de division du 13 juillet 1915 porte :
« Pour le bravoure dont il a fait preuve en exécutant
« seul et sous le feu de l'ennemi dans la nuit du 10
« au 11 juillet, une reconnaissance en avant d'un poste
« avancé et en rapportant des renseignements qui per-
« mirent d'enlever un poste à l'ennemi. »

Nous lisons dans le numéro du 28 juillet 1915, de la *Liberté* :

On annonce la mort aux Dardanelles d'un Vuillerain, dont la famille habite Môtier, M. Jules Seilaz, fils de M. Louis Seilaz, ancien aubergiste. Jules Seilaz avait émigré tout jeune et s'était engagé dans la légion étrangère où il obtient le grade de capitaine, après avoir acquis la nationalité française. Admis à la retraite, l'administration lui confia un bureau de poste en Algérie. C'est là que le rejoignit l'ordre de mobilisation. Après avoir combattu dans le nord de la France et y avoir été grièvement blessé, il avait été décoré de la croix de la légion d'honneur. A peine rétabli, il partait pour les Dardanelles. C'est là qu'il est tombé en montant avec ses zouaves à l'assaut d'une position turque.

La famille Brasey, de Font, compte cinq représentants sur le front français. Ils appartiennent à deux branches de la famille établies l'une à Lyon, l'autre à Marseille.

Nous apprenons que Louis Brasey, originaire de Font, mais naturalisé français, qui combat aux environs d'Arras, dans la 30^{me} brigade d'artillerie, vient d'être cité à l'ordre du jour de l'armée. Il a reçu la médaille militaire pour les actes de bravoure, accomplis dans les rencontres du 3 août passé (*Liberté* du 16 août 1915).

Ernest Brasey a été décoré de la croix de guerre le 4 février 1916 et cité à l'ordre du jour en ces termes : « Excellent chef de demi-section. Le 8 janvier, chargé « comme chef de patrouille d'aller reconnaître la nou-
« velle ligne ennemie, a accompli sa mission dans des
« circonstances périlleuses et a rapporté des renseigne-
« ments exacts. » (*Liberté*, 7 mars 1916.)

Une autre citation porte : « Chef de section éner-
« gique s'est fait remarquer par sa belle tenue du 20 au
« 29 août 1916, en particulier le 24 en entraînant sa

« section déjà sévèrement éprouvée. C'était distingué
« maintes fois en cours de campagne. »

Au nombre des ressortissants de la Broye, qui combattent dans les armées françaises, citons encore M. André Rey, sergent au 109^{me} de ligne du 21^{me} corps d'armée, tué au combat de Rutoir, entre le 25 et le 31 octobre 1914; Georges Charrière, capitaine d'infanterie de marine, fils de M. Antoine Charrière, professeur retraité à Estavayer. Cet officier fut tué à Kivo Ischéon.

MM. Lucien et Louis Arnoux, issus d'une famille française, établie à Estavayer depuis 1870, Maurice Marmier, fils de feu M. Laurent Marmier, contrôleur des hypothèques, à Estavayer, et plusieurs Staviacois, entre autres Jean Ansermet, blessé dans les combats d'Arras, en traitement à l'hôpital de Poitiers.

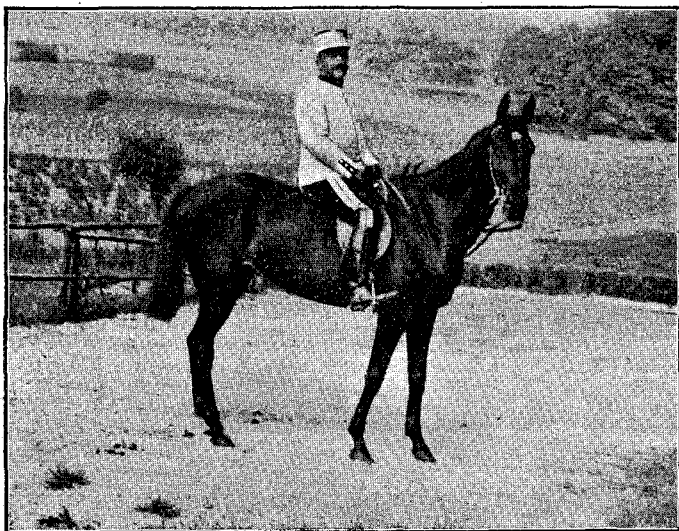
Jean Abrecht, parti d'Estavayer vers Noël 1914, pour rejoindre son régiment dans l'armée française fut grièvement blessé près d'Arras. Il se trouvait dans une tranchée, lorsqu'une mine éclata et l'ensevelit sous les débris de pierres et de terre. Lorsqu'on le dégageda au bout de quelques heures il souffrait de nombreuses blessures aux jambes et à une épaule. Il est en traitement à l'hôpital de Bethune.

Edouard Guinnard, de Gletterens, qui combattait au 1^{er} régiment étranger depuis le commencement de la guerre, est actuellement prisonnier en Allemagne.

Robert Pochon, de Dompierre, lieutenant, incorporé dans l'armée française, a été décoré de la croix de guerre pour sa belle conduite dans l'offensive de Champagne. Son père est un ancien élève d'Hauterive. La famille du lieutenant P. habite Paris.

Jean Chardonnens, de Domdidier, atteint le 9 janvier 1916 par un éclat d'obus au Hartmannsweilerkopf,

est mort au champ d'honneur. Il était soldat au 47^{me} bataillon de chasseurs alpins et avait été cité à l'ordre du jour. C'était le fils de feu M. Théobald Chardonnens et de M^{me} Chardonnens, propriétaire de l'hôpital de ce nom, rue Cotta, 20, à Nice. Un de ses frères, blessé dans les combats de Champagne est actuellement en conva-



M. le capitaine René de St-Léger

lescence et deux autres Paul et Charles sont l'un, au 311^{me} de ligne, l'autre au 47^{me} chasseurs depuis le début des hostilités. Le jeune soldat était âgé de 33 ans. Avant la guerre il dirigeait avec sa mère, l'hôtel de la rue Cotta (*Eclaireur de Nice*).

Léon Ditez, de Cugy, engagé sur le front français, vient d'être cité à l'ordre du jour de son régiment pour sa bravoure : « Brancardier toujours prêt à aller en pre-

« mière ligne, remplir les missions les plus périlleuses.
« C'est fait particulièrement remarquer du 26 avril au
« 6 mars 1916, par le zèle et le courage avec lesquels
« il a été en plein jour relever les blessés. »

Passons maintenant aux autres districts. Nous trouvons les mentions suivantes :

Henri Decrind, de Grandvillard, s'est engagé dès le début de la guerre. Il vécut la rude existence des tranchées avec une vaillance qui ne se démentit jamais. Atteint d'une balle dans un combat de la région d'Arras, il mourut le 16 juin 1915 à l'âge de 25 ans.

Maurice Royer, appartenant à une vieille famille romontoise, qui s'était engagé il y a quinze ans dans la légion étrangère, où il fonctionnait comme sergent instructeur, a été promu, par son courage, sous-lieutenant sur le champ de bataille.

Louis Bovet, au début de la guerre, offrit ses services à la France et fut incorporé dans les chasseurs alpins. Il prit part à la bataille de l'Yser. Sa belle conduite lui valut d'être cité à l'ordre du jour. Blessé à Dixmude, il dut quitter la ligne de feu, mais à peine rétabli il demanda à rejoindre son bataillon, il fut envoyé dans les Vosges où il se distingua au combat de Metzeral. Inscrit pour la croix du mérite il devait être décoré le 14 juillet 1915 par le président de la République, lorsque trois jours auparavant un obus le tuait devant sa tranchée le jour même de ses 20 ans.

Le caporal Victor Dafflon, de Fribourg, fut blessé en octobre 1915 sur le front français. Il perdit la main gauche et fut transporté à Orléans pour y être soigné. Il a été décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre.

L'adjudant Jules Maudonnet, de Fribourg, engagé

au service de France depuis une quinzaine d'années et qui a pris part, depuis cette époque, à toutes les campagnes coloniales; a été cité à l'ordre du jour de l'armée pour s'être distingué en Champagne, en septembre 1915, où il a participé comme chef de section aux assauts qui ont eu lieu.

Lors de la déclaration de guerre, Maudonnet était au Congo en qualité de sous-officier d'artillerie. Il a été transféré, sur ses instances, sur le front français, dans l'infanterie. Il a été atteint de quatre balles au bras et à la hanche; il est guéri actuellement et a repris son poste. Il a été cité à l'ordre du jour en ses termes : « Soldat « brave et courageux, s'est fait remarquer dans de nombreux combats, notamment dans ceux livrés du 25 au « 30 septembre 1911. »

Il a été décoré de la croix de guerre qui s'ajoute à ses nombreuses médailles coloniales.

M. Louis de Weck, fils de M. Albert de Weck, établi à Londres depuis nombre d'années, engagé volontaire dans le premier bataillon du « Honorable Artillery Company Regiment » le plus ancien corps de volontaire de la cité de Londres, était revenu du Brésil peu après la déclaration de guerre. Il fut envoyé très tôt avec son bataillon sur le front français. Après s'être battu vaillamment il tomba au champ d'honneur le 16 juin 1915 lors de la bataille des Flandres, à l'âge de 29 ans.

M. L. Baudère, dans la légion depuis le début de la guerre, reçut des mains du général Godet la croix de guerre avec étoile en argent : « A suscité l'étonnement « de ses camarades et de ses chefs, surtout dans les « journées du 4 et du 9 juillet 1916 par son sang froid, « son activité et son mépris de la mort »; tels sont les termes de la citation à l'ordre du jour.

Léon Mollard, de Grolley, engagé au premier régiment de marche de la légion étrangère, fut tué le 4 juillet 1916 à Belloy en Santerre, lors de la prise de ce village par les troupes françaises au début de l'attaque de la Somme.

Firmin Magnin, de Marsens, engagé volontaire au 2^{me} régiment étranger, tombé glorieusement sur la Somme également, lors de la prise de Belloy en Santerre.

René Neuhaus était né en France, de père suisse et de mère française, mais il avait été élevé à Fribourg ; il suivit les classes primaires de notre ville et fit son service militaire dans le bataillon 14.

Après un certain temps d'apprentissage à la fabrique de machines, il partit pour la France où il trouva bientôt une situation avantageuse et là, pour obtenir de l'avancement, il renonça à la nationalité suisse et fit ses deux ans à la garnison de Belfort.

Quand survint la guerre, il rejoignit son régiment et, dès le mois d'août 1914, on perdit ses traces. C'est tout dernièrement que, par la Mission catholique suisse à Fribourg, on apprit qu'il avait été frappé d'une balle au cœur, le 24 août 1914 et inhumé dans le cimetière d'Epiez (Meurthe et Moselle) où une croix marque l'emplacement de sa tombe.

Un autre de ses frères, Marcel Neuhaus, a été grièvement blessé au début des hostilités et a passé de longs mois dans divers hôpitaux avant de repartir pour le front.

M. Ernest Page, frère de M. le docteur Raymond Page, s'était engagé, en 1909 déjà, au 2^{me} régiment de marche de la Légion étrangère. Envoyé aussitôt en Algérie, il fit toute la campagne du Maroc. Là, sa bravoure au feu lui valut déjà, avec le grade de sergent, la Médaille

coloniale et la Méaille du Maroc et il fut fait en outre chevalier de l'Ordre de l'Ouissam Alaouite chrétien.

Le métier des armes, avec sa vie aventureuse et ses perpétuels dangers, l'avait conquis tout entier ; il résolut en 1913 d'en faire sa carrière définitive et, pour faciliter son avancement, demanda la naturalisation française.

A la déclaration de guerre, il se trouvait au Maroc. Il ne put résister au désir de prendre part aux brillantes opérations qui s'annonçaient. Sur sa demande, il fut transféré sur le front et c'est avec le 2^{me} Etranger qu'il fit tout le début de la campagne et qu'il participa entre autres aux combats acharnés du Hartmannsweilerkopf. Incorporé ensuite au 8^{me} zouaves, fameux régiment d'attaque comme la Légion, il fut de toutes les grandes offensives et, favorisé par une chance particulière, il s'en tira toujours sans une égratignure.

Cité une première fois à l'ordre du Régiment le 19 janvier, il fut décoré de la Croix de guerre avec le motif : « Sous-officier de carrière d'un très grand mérite. « Au front sans interruption depuis le 15 octobre 1914. « A pris part aux affaires de Champagne et de la Somme »

Ses chefs l'appréciaient hautement puisqu'il fut envoyé à l'école d'officiers, il venait de la terminer et devait précisément obtenir un congé quand l'offensive de 1917 se déclancha. Il fut frappé, le 20 avril, au combat du Mont-sans-Nom et mourut au poste de secours où il avait été transporté.

Voici sa dernière citation, qui est des plus élogieuses :

« Sous-officier d'un cran exceptionnel. Durant les « combats des 17 et 18 avril 1917, a fait preuve du plus « grand esprit de sacrifice en entraînant sa demi-section à « l'assaut des positions ennemies formidablement défendues. « A contribué par une large part au succès de la mission

« confiée à sa compagnie. Est tombé glorieusement pour
« la France, au cours d'une contre-attaque ennemie, alors
« qu'il conduisait à nouveau sa fraction contre la vague
« d'assaut ennemie. Sous-officier modèle, qui possédait les
« plus belles vertus militaires. Signé : *Degoutte.* »

Rien ne saurait mieux résumer, que ces quelques phrases d'un si poignant laconisme, la valeureuse carrière du sergent Page.

Antonin Vautherin, ressortissant français, mais né à Estavayer-le-Lac, a combattu à Verdun et dans la Somme. Sa belle conduite lui valut deux citations à l'ordre du jour, les galons de sergent et la croix de guerre. Récemment encore il était décoré de la médaille de sauvetage, pour avoir efficacement protégé la population civile d'un village de la Somme, contre les gaz asphyxiants. Il porte au visage la cicatrice d'une blessure faite par un éclat d'obus. En février 1917, il obtint la permission de passer huit jours dans sa famille, établie à Estavayer depuis de nombreuses années.

Nous devons mentionner également un jeune homme bien connu dans notre ville, M. Paul Guérin, coiffeur, de nationalité française il est vrai, mais ayant toujours habité Fribourg. Blessé dès le début de la guerre il fut cité à l'ordre du jour en ces termes : « Sérieusement
« blessé dans l'un des combats de l'Aisne, a pansé héroïquement ses camarades, malgré ses nombreuses
« blessures et a exigé qu'on les transportât tous avant
« lui aux ambulances (amputé de la jambe droite). »

Enfin parmi les citations à l'ordre du jour de l'armée française, nous trouvons un nom bien fribourgeois, celui du lieutenant Eugène de Diesbach Belleroche, mort le 10 juillet 1916 : « Officier de cavalerie d'une énergie
« d'un sang-froid et d'un cran merveilleux. Blessé

« grièvement au début de la campagne et passé dans
« l'infanterie, s'est imposé de suite comme chef d'une
« troupe supérieure. Adoré de sa section qui le suivait
« partout, tombé glorieusement le 10 juillet 1916 alors
« que, debout sur le parapet de la deuxième ligne alle-
« mande, revolver au poing et tirant sur une ligne
« ennemie, à six pas devant lui et entraînant ses hom-
« mes électrisés par son exemple. Cité au corps d'armée
« et deux fois à la division. »

Le lieutenant Eugène de Diesbach était le petit-fils d'Eugène de Diesbach-Belleruche, ancien député à l'assemblée nationale.

Nous trouvons encore les noms suivants de jeunes gens connus à Fribourg, ou y ayant des parents ou des relations plus ou moins étroites; Henri Jagot, apparenté à la famille Bodevin, entrepreneur, mort à Dreux en novembre 1914; Jos. Betz, jardinier de notre ville, sous-officier dans l'armée allemande, qui a été décoré de la croix de fer en récompense de sa belle conduite aux combats de Notre-Dame de Lorette au nord d'Arras; Jean Amoudru, originaire d'Aiguebelle en Savoie, mais né à Fribourg où il fut élevé. Après avoir fait ses études de mécanicien au Technicum, il alla accomplir son service militaire en France. Il revint maintes fois à Fribourg. Tombé dans les Vosges le 20 avril 1915, à l'âge de 28 ans. Otto Wittum, boucher, fils de M. Albert Wittum, cantonnier à Fribourg, a été blessé à une jambe sur le front oriental. M. Lessan, beau fils de M. Alphonse de Landerset, blessé au cours de l'offensive en Champagne et évacué sur Biarritz, en octobre 1915.

La Liberté du 9 avril 1915, contient en outre une nomenclature de professeurs et d'élèves appartenant à la villa St-Jean, morts au champ d'honneur ou blessés sur

le front ou cités à l'ordre du jour pour leur belle conduite.

Enfin le R. P. Claverie, professeur au collège, a envoyé au même journal plusieurs lettres intéressantes, au cours de toute la campagne.

Pour des truffes!...

Un de nos journaux contient un jour la plaisante histoire que voici :
Il faut savoir, quand on est explorateur, accommoder son palais à toutes les sauces.

Durant un séjour que faisait l'an dernier une mission dans l'Afrique orientale, le major qui la commandait, accompagné de son fils, s'égara dans une excursion aux environs du lac Rodolphe.

Après avoir longtemps erré, ils arrivèrent tous deux exténués de fatigue et mourant de faim, à une cabane où seule se trouvait une vieille négresse. Ils lui demandèrent aussitôt de quoi manger.

La femme ne possédait que des œufs. Ils étaient frais.

Le fils du major les cassa pour en faire une omelette. Et comme son père avait aperçu, suspendus à l'intérieur de la hutte, quelques menus morceaux noirs, desséchés, qu'il prit pour des champignons, il les détacha et les jeta dans la poêle avec l'omelette, malgré les vives protestations de la négresse.

Dès qu'ils eurent achevé leur repas, le mari de la négresse, qui revenait de la chasse, entra dans sa cabane.

Lorsqu'il eut appris par sa femme ce qui avait été jeté dans l'omelette, il entra dans une violente colère et invectiva vivement ses hôtes en criant :

— Vous avez mangé mes trophées de guerre !

— Vos trophées, ces champignons secs ? dit le major, retenant mal son rire. Mais le vieux nègre était furieux. Le major dut, pour le calmer, lui distribuer quelque monnaie. Il put enfin connaître ce qui causait la colère de son amphitryon : ce qu'ils avaient pris pour des champignons desséchés, n'était autre que les oreilles des ennemis que le vieux guerrier avait tués dans ses combats !

Le chanoine Fontaine, poète

Nous devons à l'inépuisable obligeance de M. Dubois, la communication des pièces de vers ci-après, que notre aimable collaborateur a exhumée des manuscrits de l'excellent chanoine Fontaine, contemporain de l'auteur des anciennes *Etrennes fribourgeoises*. Ces vers, d'une bonhomie un peu mirlitonesque, trouvaient bon accueil, dans ces temps moins enfiévrés, où la vie s'écoulait douce et tranquille et où même les gens graves pouvaient s'accorder l'innocent passe-temps de rimer sur un mode désuet les menus incidents de leur paisible existence. Ce compliment rimé n'a d'autre intérêt que celui d'avoir été conçu par un personnage très sympathique, bonne âme, qui voit du bon côté les choses de son temps et qui veut être agréable à un ami. Nous ne le donnons point comme un modèle de littérature mais comme un échantillon des délassements intellectuels usités à cette époque, dans notre bonne ville de Fribourg, et en raison de la personne à laquelle il s'adresse.

A LOUIS D'ÉPINAY

Des rives de la Seine
Où sous le meilleur des Rois
Et la plus aimable Reine
L'équité dicte les lois,
Toi qui t'es retiré dans l'heureuse Helvétie ;
D'Épinay j'en appelle à toi
Ai-je suivi la loi
Que l'on se fait en poésie ?
Ai-je grossi les objets ;
Me suis-je servi d'hiperbole :
Avancé-je une parole

Qui ne se prouve par les faits ?
Nos magistrats ne sont-ils pas nos pères,
Malgré les lois austères
Que dicte la nécessité ?
N'as-tu pas vu que leur bonté
Nous les rendait faciles,
Et que par leur équité
Nous vivions en tout temps les jours les plus tranquilles ?
Sortant du pays de douceur,
Où l'on ne voit que les marques
Des plus aimables monarques.
Tu peux juger du bonheur
Juge donc du nôtre.
En est-il quelque autre
Qui lui puisse être comparé ?
Ce qu'a de dur la Monarchie,
Nous l'avons tempéré,
Et l'Aristocratie
Corrige la Démocratie.
En un mot nous sommes heureux :
Mais veux tu que d'âge en âge
Nous le soyons davantage :
Fais qu'encore tes petits neveux,
Marchant sur tes aimables traces,
Conservent parmi nous les grâces
Qui sur l'appui de Louis
Résidant à Paris
Toi des Beaux Arts le coryphée
As introduit le luth d'Orphée,
Et la lyre d'Anacréon
Dans ce sombre canton.
Les jeux les ris et Thalie
Rentrent par toi en Helvétie ;
Fais donc aimable Plutus
Qu'ils n'en ressortent plus.

L'ABBÉ FONTAINE

Dialectes suisses: Dialecte de Bellegarde

Le journal le *Bund*, dans son supplément dominical du 27 mai 1917, a donné des extraits d'un travail de M. Charles Stucki ayant trait au dialecte de Bellegarde.

Nous en avons extrait et traduit les passages suivants.

La situation toute spéciale de l'endroit, poste avancé du germanisme à l'extrême ouest, est tout ce qu'il y a de propre à attirer l'attention du philologue, dit notre auteur. Des cours d'eau, des montagnes impraticables rendent difficiles les communications avec les contrées allemandes limitrophes de l'est et du nord, tandis que l'influence romane a libre accès du côté de l'ouest. Aussi est-on frappé du grand nombre de mots du parler populaire roman venant en aide aux mots allemands. C'est ainsi que le Bellegardois a fait *Gazémondli* de catzeman, cache-mains, manchon; *Guschola* de cuchola, gâteau de Bénichon; *Mossarda*, de mosharda, moutarde; *Rabel*, de rabet, outil à racler, à enlever la boue des chemins et rues; *Tozer*, de tortzon, torchon; *Troppé*, de tropi, troupeau.

L'auteur s'occupe aussi de la prononciation, différente de celle des villages allemands avoisinants. Ce fait n'est pas particulier aux Bellegardois, ajouterai-je. Il se rencontre partout, dans tous les idiomes, même d'un village à l'autre. C'est ainsi que dans notre canton de Fribourg, dans notre Broye, entre Broye et lac, on dit, p. ex. : *Caofé*, café; *pao*, pas. Une fois la Broye passée, nous entendons : *Caafé*; *paa*, pas. A Saint-Aubin, p. ex., on dit : *Péré*, père. Allons aux Friques, village de moins de cent habitants, rattaché à la paroisse de Saint-Aubin,

nous entendrons : *Père*, père. A Saint-Aubin, nous disons : *Vantédou*, vingt-deux ; à Delley, situé à quarante minutes de Saint-Aubin : *Veitédou*. C'est ainsi du moins que je l'entendis, ce dont mes oreilles d'enfant furent frappées, en 1853, de la bouche d'un parent du curé Delley, qui avait marché avec Carrard contre Fribourg, le 22 avril de cette année-là. Ce parent faisait le récit de cette journée de guerre civile ; il disait que, avec son oncle, il y en avait encore *veitédou* d'enfermés aux Augustins. Et Delley faisait alors encore partie de la paroisse de Saint-Aubin, tout comme les Friques.

Bellegarde nous ayant amené aux confins du lac de Neuchâtel, profitons de l'occasion pour signaler deux mots de notre parler.

Les Romains, rapporte l'histoire, ont introduit la culture de la vigne entre les Alpes et Jura. Ils y ont certainement aussi amené l'appareil destiné à faire sortir le jus de la baie du raisin. Le nom de ce dernier n'a pas passé dans le roman, à moins qu'il ne se soit perdu, puisque ce que le français appelle *pressoir*, nous le nommons *tre*, mot venant incontestablement du vieux allemand *treten*, fouler. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que l'allemand actuel a un tout autre mot pour exprimer pressoir.

Chaque fois que nous découvrons des ruines d'aqueduc romain, nous admirons l'ingéniosité avec laquelle ce peuple envahisseur amenait, de distances parfois considérables, l'eau de source à portée de ses habitations. Certainement qu'il a connu l'art du fontenier, qui dirige cette eau, par des tuyaux, dans un bassin, où elle coule sans interruption, ce qui constitue ce que, en Suisse, nous appelons fontaine. Et bien, le mot de notre parler désignant fontaine, nous ne le devons pas au roman,

ou se serait-il encore perdu ? mais à l'allemand. Pour fontaine, nous disons *borni*, mot provenant évidemment de l'allemand *born*, source.

Remontons à Bellegarde, rejoignons M. Stucki.

Notre auteur arrive à la conclusion que le dialecte de Bellegarde forme un groupe dialectique spécial avec Planfayon, Weissenbourg, Boltigen et Ablentschen. De nos jours seulement, il s'est approprié beaucoup de particularités du district de la Singine, tandis qu'anciennement il était semblable à celui du Haut-Simmental. L'influence de la Singine a été telle qu'il s'éloigna de plus en plus de celui de cette vallée limitrophe, de sorte qu'aujourd'hui il faut le rattacher à l'idiome de la Singine.

M. Stucki termine son travail en émettant, sur la colonisation de la contrée, une opinion qui ne saurait manquer d'être intéressante pour les historiens.

A l'aide de noms de différentes parties du territoire de Bellegarde, il prouve que la population parlant aujourd'hui allemand, a été précédée dans la contrée par une population romane. La germanisation de Bellegarde remonterait à l'époque de la seconde invasion alémanique, XI^e-XII^e siècle. Elle vint du Simmenthal et se fit en même temps que celle de Gessenay et de Planfayon.

5 juillet 1917.

ANTOINE COLLAUD.

Attention.

Un candidat aux futures élections prépare déjà les discours qu'il sera dans le cas de devoir prononcer devant les électeurs pour solliciter leurs suffrages. Il lit un de ces discours à un de ses amis.

— M'écoutes-tu ? ...

— Oui, certes.

— Mais tu bailles continuellement.

— C'est bien la preuve que je t'écoute.

Ce que dévore la guerre.

D'après un calcul allemand, la guerre aurait dévoré, dans les trois premières années, les valeurs suivantes :

Emprunts d'Etats	430 milliards de francs.
Morts	7 millions d'hommes.
Invalides	5 » »
Autres blessés	12 » »
Diminution de la natalité	9 » »

Avec les dépenses de guerre, calculées en pièces de 20 francs, on pourrait faire autour de l'Equateur dix ceintures juxtaposées.

Avant la guerre, la dette de l'Europe s'élevait à 130 milliards, elle dépasse, après trois ans, 550.

Si l'on voulait former un train avec les cadavres de la guerre, ce convoi s'étendrait de Paris à Vladivostock. Avant la guerre, toute la marine marchande anglaise avait une valeur de trois milliards de marks, inférieure aux intérêts que l'Angleterre aura désormais à payer. L'exportation allemande à destination des colonies anglaises s'élevait à 560 millions de francs par année. Si l'Angleterre parvenait à l'anéantir entièrement, il lui faudrait deux cents ans pour se récupérer entièrement sur elle des dépenses de la guerre.

La France a perdu dès maintenant deux fois plus d'hommes qu'il n'en existe au total en Alsace-Lorraine. Avec ses dépenses, la Russie aurait pu construire un réseau de chemins de fer plus serré que celui de la Belgique.

La dernière souris.

Un vieux bonhomme de la vallée de Joux, qui vivait des secours de sa commune, n'avait rien reçu d'elle depuis longtemps. Dans le chalet retiré qu'on lui avait assigné comme demeure et qu'il habitait seul, il allait mourir de faim. Il écrit alors au syndic une lettre qu'il fit porter par un voisin et qui commençait par ses mots :

Monsieur le syndic,

« La dernière souris du chalet a crevé cette nuit dans la corbeille au pain.... »

Il n'y avait pas moyen d'être plus éloquent. Le lendemain le pauvre diable recevait deux grosses miches de pain de ménage.

LE GÉNÉRAL PAU A FRIBOURG

Le glorieux mutilé de 1870 et l'un des chefs les plus populaires et les plus sympathiques de l'armée française, le général Pau a été reçu à Fribourg, le dimanche 10 juin. Partout il fut accueilli avec le plus grand enthousiasme et sa visite à Fribourg et dans les autres parties du canton a été une vraie marche triomphale.

Arrivé par le train de 10 h. $\frac{1}{2}$, le général adressa sa première visite à l'hôpital des internés de Gambach. De là, il assista à la messe des internés à la chapelle des dames Ursulines. Puis il fut l'hôte de M. et M^{me} de Montenach qui l'avaient prié à déjeuner et chez lesquels il prit contact avec nos autorités cantonales et communales.

Après midi eut lieu à la villa St-Jean, une cérémonie émouvante. Le général conféra avec le cérémonial habituel, le titre de chevalier de la légion d'honneur au capitaine Chrétiennot et la croix de guerre au caporal Labrusse et au sous-officier de zouaves Armand Jules. Tous les internés de Fribourg étaient présents, ainsi que tout le personnel de la villa St-Jean, les membres de la colonie française, des représentants des autorités cantonales et communales, de la mission catholique suisse et une foule considérable.

La journée se termina par une réception à l'hôtel Terminus organisée par la société française, M. le professeur Gariel présenta le général à l'assistance, dans une allocution vibrante suivie d'une ovation enthousiaste. Le général y répondit avec beaucoup de simplicité et de cordialité et se fit applaudir avec ardeur. Avant cette réception, il avait rendu visite au Conseil d'Etat réuni

à la Chancellerie et au Conseil communal à la Maison de Ville, de sorte que ce fut pour lui, une journée certainement bien remplie.



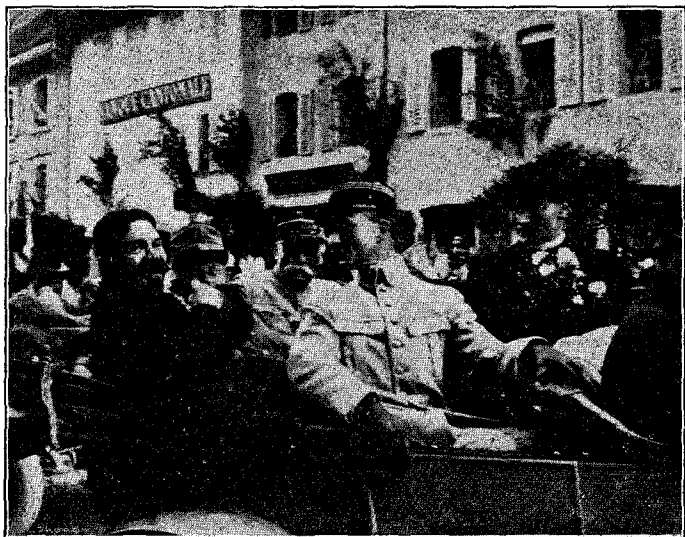
Le général Pau à Fribourg

Le général vient de visiter la bibliothèque cantonale et universitaire en compagnie de Mgr Colliard, évêque de Lausanne et Genève. Au second rang, le capitaine Marzloff, chef des internés de Fribourg, et M. l'abbé Ducrest, directeur de la bibliothèque

Celle de lundi ne le fut pas moins. Le général la consacra à visiter le Foyer français où étaient réunis tous les internés, ainsi que diverses personnalités qui lui furent présentées par le capitaine Marzloff. Invité à déjeuner chez M^{me} de Zurich, il rendit ensuite visite entre autres à l'abbé Hirn, à l'institut Jeanne d'Arc, à la clinique

du Dr Clément, puis à Mgr Colliard qui l'accompagna à la Mission catholique suisse en faveur des prisonniers de guerre, œuvre qui a paru l'intéresser tout spécialement.

Le cortège se rendit ensuite au Séminaire, où se



Le général dans la Gruyère

A Bulle, départ pour Charmey. A gauche, tête nue, M. Lucien Despond, syndie de Bulle

trouve un certain nombre d'internés poursuivant leurs études théologiques. De là le général, toujours accompagné de l'évêque, passa à la bibliothèque cantonale, puis à la collégiale de St-Nicolas où il assista à un concert d'orgues. Enfin à 9 heures il partit pour Grangeneuve, pour visiter l'école d'agriculture, puis il termina la journée par une excursion à Laupen où l'attendait le Conseil fédéral.

La journée du mardi 12 juin fut occupée entièrement par la visite des internés de la Gruyère. Parti de Bulle où une réception chaleureuse lui avait été réservée, le général et sa suite parcoururent successivement les localités de Gruyère, Montbovon, La Tour-de-Trême, Broc, Charmey. Sur tout le parcours des automobiles fleuries et pavoisées qui transportaient ce brillant cortège, la foule acclamait les visiteurs. Ce n'étaient que réceptions, discours, vins d'honneur à toutes les stations. A tous le général répondait avec une aimable bonhomie et de cordiales paroles. Il s'intéressa à tous les internés qui lui furent présentés et s'entretint avec chacun, s'enquérant de sa situation et de ses besoins, laissant de son passage dans nos contrées un excellent souvenir.

Intermédiaires.

La scène se passe dans une fabrique d'automobiles en pays bas (taisons le nom de la ville). Un voyageur s'est présenté au chef de la maison qui lui répond que la construction des voitures étant totalement arrêtée, il a le regret de ne pas pouvoir lui passer un ordre...

Mais, ajoute-t-il, nous faisons autre chose. Venez donner un coup d'œil à nos ateliers.

— Ach !... tes opus !... s'exclame le visiteur.

— Oui !... nous y travaillons jour et nuit.

— Mais pour qui ?

— Pour votre pays...

Le voyageur se frotte les mains : — « Ça c'est bien !... Parce qu'on m'avait dit que la Hollande elle nous était entièrement gondraire.

Seulement, ajoute le fabricant, nous ne vous les livrons pas directement.

— Non !... ach ! et comment alors ?

— C'est bien simple. Ils vous sont livrés par l'entremise des Anglais.

Chamais sérieuses.

ENFANTINES.

Le régent. — Et maintenant, les enfants, je veux vous soumettre une *devinette*, qui est-ce qui la trouvera ? écoutez bien : Quand on est jeune on le désire et dès qu'on l'a on ne voudrait plus l'avoir.

Le petit Pierre. — Je sais moi, m'sieu !

Le régent. — Hé bien ! dis.

Le petit Pierre. — C'est une femme.

Le régent. — Qui t'a dit ça ?

Le petit Pierre. — C'est papa.

Le régent interloqué. — Hm ! Ce n'est pas tout à fait juste.... il y a quelque chose, c'est vrai que ça peut aller. Mais j'avais pensé que c'était l'âge qu'on voudrait ne plus avoir quand on l'a.

* * *

— Papa ! est-ce que j'ose te demander quelque chose ?

— Tant que tu voudras, mon garçon, si je puis être dans le cas d'augmenter tes connaissances.

— Je voudrais bien savoir où se tient le vent quand il a fini de souffler.

* * *

Pendant deux heures de temps deux gamins sont occupés à regarder un couvreur qui répare le toit d'une église ; lorsque l'aiguille de l'horloge indique l'heure de midi, l'un deux dit enfin : — Viens, Fritz, allons dîner, il ne tombera quand même pas ce matin.

* * *

On raconte à une petite fille que chaque fois qu'un enfant meurt un ange arrive et emporte son âme au ciel.

La petite fille, après un moment de réflexion dit à sa maman :

— Petite mère, s'il vient un ange qui demande après moi, dis-lui seulement que je ne suis pas à la maison.

* * *

Le maître d'école. — Dis-moi, Jean, qu'entend-on par ces paroles : Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front ?

Jean. — Ça veut dire : Tu mangeras du pain jusqu'à ce que tu transpires.

* * *

Un petit garçon aimait passionnément un canari, qui mourut subitement. Pour consoler l'enfant, désolé, on fit empailler l'oiseau.

Sur ces entrefaites, la bonne du petit tomba malade. Celui-ci, la voyant souffrir, lui dit :

— Sophie, ne pleure pas, si tu viens à mourir, on te fera empailler.

* * *

La petite Berthe assise sur les genoux de sa mère : — Dis maman, pourquoi que tu as des cheveux blancs, par ici par là ?

— C'est à cause des ennuis que tu me fais quand tu n'es pas sage, ma petite.

— Alors, toi, tu as dû faire beaucoup d'ennuis à grand'maman qui, elle, est toute blanche.

* * *

A l'école, le maître. — Hé bien, les enfants, vous allez me calculer combien 50 frs en 3 ans à 2 1/2 pour cent rapporteront d'intérêts ?

Tous se mettent à calculer, seul le petit Isaak reste inactif.

Le maître, qui l'a remarqué : — Hé bien ! Isaak pourquoi ne calcule-tu pas ?

Isaak. — Deux et demi pour cent, M. le régent, ça n'est pas faire des affaires.

* * *

La petite Elsa est allée à la foire avec sa maman. Devant une baraque de saltimbanques elles a vu pour la première fois un squelette humain. Arrivée à la maison elle demande à sa maman des explications sur cet objet macabre.

— Hé bien ! lui dit sa mère, ce que tu as vu ce sont les os d'un homme.

Elsa, (après un moment de silence). — Alors, maman, il n'y a que la viande qui va en paradis ?

* * *

La petite Julie à sa tante : — Tu as dû être bien jolie autrefois, n'est-ce pas, tante ?

— La tante, flattée : — Et pourquoi, ma petite ?

— Parce que si tu avais été comme tu es maintenant, jamais l'oncle ne t'aurait voulu pour femme.

CONDAMNATIONS A MORT A FRIBOURG AU XVIII^{me} SIÈCLE

Suite et fin des Mémoires de dom Jean-François-Pierre-Lucas Gobet.
(Voir *Etrennes* de 1914, page 44, et de 1915-16, page 123.)

Nous terminons ici les extraits des Mémoires de dom Gobet, obligeamment communiqués par M. l'abbé Ducrest, directeur de la Bibliothèque cantonale et universitaire, et nous lui renouvelons en même temps l'expression de notre vive gratitude.

Samedi 30 janvier 1751. Christophe Dady de Treyvaux a été condamné à mort. Il avait volé un cheval à son maître en Bourgogne et 30 écus à un homme de sa paroisse.

Meurtre fait à Paris par un Suisse, Joseph Sudan de Bulle. Ce Sudan avait dans son enfance volé deux cents écus environ. A l'âge de 22 ans, il fut sauvé par ses parents de Bulle. Il alla à Paris pour chercher condition. En attendant, il a trouvé là-bas un ami de sa patrie, à savoir un certain Ruffieux qui a eu la charité de retirer et de nourrir ce jeune Joseph Sudan et de le loger chez lui. Ce malheureux Sudan tua son compatriote et bienfaiteur dans son lit avec une hache, à Paris. L'ayant tué et massacré, il l'a jeté dans un puits. Ce malheureux et ingrat de Sudan, après avoir commis ce grand crime, s'en alla pleurer auprès des autres Suisses pour se plaindre qu'il avait perdu son bienfaiteur. Nonobstant, il avoua son crime à de certains de sa patrie, et ils l'ont déguisé et masqué en lui donnant de l'argent pour se sauver. Étant sauvé le meurtre fut découvert; Louis XV le roi ordonna de prendre ses compagnons jusqu'à ce que ce meurtrier

de Sudan fût attrapé mort ou vif. A ce sujet, le Parlement royal a fait écrire de toute part en Suisse et partout ; en attendant qu'on l'ait découvert, on l'a mis en effigie sur une roue, étendu, et pendu aussi dans une autre place en effigie. Après toute diligence faite, on l'a attrapé, ce malheureux Sudan, à Aigle, villette proche du pays du Valais, appartenant à Berne. De là, on l'a conduit à Attalens, bailliage de Fribourg, où il fut attaché sur un cheval par des archers bernois, et depuis Attalens à Fribourg, où il fut quelques semaines en prison à Jaquemart. Leurs Excellences de Fribourg ont avisé M. l'ambassadeur de Soleure. L'ambassadeur le fit savoir au roi son maître. Le roi, outré contre les Suisses, écrivit à Fribourg pour le faire conduire à Paris. Avant de sortir de la prison, il fit sa confession générale, au temps du jubilé, au R. P. Joseph Vonderweid, jésuite.

Le jeudi, octave de la Fête-Dieu, 17 juin 1751, à 2¹/₄ heures après minuit, il fut communié par l'écrivain du présent mémoire qui était alors administrateur des SS. Sacrements à St Pierre ; avant de communier, il se confessa encore. Après la confession, il a attentivement écouté une grande exhortation que je lui fis. A 4 h. du matin, on le sortit de la prison en pleurant. Il fut conduit en France escorté de huit mousquetaires, d'un sergent et de deux officiers. Arrivé à Paris, il fut roué tout vif et il resta pendant 24 heures vif sur la roue sans recevoir le coup de grâce.

Ne soyons jamais ingrats, si nous ne voulons pas subir le supplice des scélérats !

Le samedi 11 juillet 1751 a aussi été pendu à Fribourg un certain nommé Bourquet, se disant être du pays de La Roche. C'était un insigne voleur ; on

l'avait recherché en plusieurs endroits sans pouvoir le trouver. Cependant il fut attrapé par malice d'un Bernois qui reçut pour cela de la Chancellerie de Fribourg 20 écus blancs, soit pour avoir découvert et pris ce malfaiteur qui avait femme et trois garçons. Il a nié les grands vols, mais les petits vols lui ont suffi pour avoir mérité d'être pendu deux fois. Il a cependant donné des marques de chrétien contrit, selon les témoignages des PP. Capucins Schröter et Schewly, tous deux de Fribourg, M. Charles Gottrau était nouvellement élu grand sautier ; M. Nicolas Müller, secrétaire civil, et Python bourgmestre.

Le fils du maître Peter Heiny bourreau qui a étudié a fait sa première preuve en pendant fort bien cet insigne voleur.

Samedi 17 juillet 1751, Machele, de la famille des Aeby de Chevrilles, pour avoir fréquemment fait de petits vols et pour avoir été la compagne et cuisinière de plusieurs voleurs, principalement de Bourquet exécuté le samedi précédent et pour avoir été la concubine des voleurs, a été condamnée à mort. Cependant elle a eu le bonheur d'avoir grâce en Deux-Cents pour fort peu de suffrages. Après avoir été exhortée par le R. P. Joseph Vonderweid jésuite, après la grâce de vie reçue, elle fut condamnée à être quinze ans enfermée à l'hôpital, le 17 juillet 1751, sous la préfecture de M. Uffleger hospitalier. Au mois d'avril 1754, par ordre du Souverain, par l'instigation de M. Pettolaz bumeister, elle fut délivrée d'être enfermée pour aller mener et traîner la charrette attachée au bras avec une chaîne de fer pour mener la terre hors du pré de l'hôpital pour faire le grand chemin à cause de la carrière de Fribourg. La pauvre fille a mieux aimé l'air pour travailler que d'être enfermée.

7 juillet 1753. *Vol, exécution.* Ce jour, on a pendu à Fribourg un certain Pierre Jacque né du côté de Morat, converti à la sainte foi catholique en Savoie. Il a fait profession de foi à Fribourg avant la Ste Communion en présence du Rd Mr Fontana coadjuteur de St Nicolas. Depuis Jaquemart, le même Mr l'a accompagné devant le tribunal et de là au lieu du supplice avec édification du peuple et contentement du pauvre criminel. Il y avait encore avec M. Fontana deux Capucins, le P. Pancrace Schröter, de l'illustre famille de Fribourg, qui a conduit au supplice plus de cent malheureux tant en Italie, Piémont, Suisse qu'à Fribourg et le P. Nicolas Milleret de Fribourg, père des malades en ce temps-là. Le criminel a été conduit à mort pour avoir volé et vendu six chevaux. M. Python bourgmestre, M. Charles Gottrau grand sautier, M. Gottrau de Billens *gueschriber* (secrétaire civil).

28 septembre 1754. *Supplice de deux voleurs.* On a pendu deux insignes voleurs pour avoir volé en différents endroits du canton de Fribourg et pour avoir maltraité cruellement et brutalement une femme rière la seigneurie de Grangettes... Ils étaient bâtards. L'un s'appelait le grand Emburis et le second Crescié. Ils ont été pendant huit mois en prison. Son Excellence Gady a rompu pour la première fois de son règne la baguette sur eux sous la Tille. M. Nicolas de Montenach était bourgmestre et M. Charles Gottrau grand sautier. Ils ont été assistés à la mort par les PP. Capucins Pancrace Schröter et de Moret ; le P. Nicolas Milleret capucin et M. Fontana coadjuteur de St Nicolas les ont aussi exhortés sagement et courageusement.

Samedi 19. octobre 1754. *Vols de sonnettes de vaches.* Jacques Scherle (Scherly) demeurant à La

Roche. Son père originaire du Tyrol avait été reçu habitant du pays de La Roche pour faire et travailler les sonnettes tant grandes que petites pour les vaches. dont une grande sonnette de montagne est du prix de 7 écus. Il avait beaucoup laissé de biens à ses deux enfants et le métier de travailler les cloches. Il advint donc que ces deux fils, Jacques et N. se sont adonnés au libertinage. Le dit Jacques fut conduit en prison à Fribourg par le commandement du très honoré Seigneur baillif de Farvagny Nicolas de Malliard, parce qu'il avait été attrapé rièrè son bailliage. De là il fut conduit par devant Son Excellence Ignace Gady, le grand Sautier Charles Gottrau et le secrétaire civil Franç.-P. Gottrau de Billens. Il fut condamné à mort par le Conseil. Tout fut préparé pour le pendre. Les Messieurs des Deux Cents lui ont accordé grâce, mais il a été mis aux sonnettes (Schalwerk) pour quelques jours, et des sonnettes, il fut conduit aux galères pour sa vie. C'était un homme vigoureux de 40 ans, de 6 pieds de haut. Il fut exhorté par M. le coadjuteur Fontanna et les PP. Capucins Schröter et Milleret, puis conduit de Fribourg à Pontarlier par l'officier Prosper Ercheman et quatre soldats, caporal et patifou, le 6 novembre 1754.

Samedi 27 décembre 1755. Vol de cheval. Claude Wully, de Villar le Terroir, paroisse et bailliage d'Échallens, fut pendu. Il avait eu sept enfants, cinq de la première femme et deux de la seconde. Ce drôle de larron a confessé en justice d'avoir volé vingt chevaux ; il avait déjà autrefois été pris et mis aux sonnettes à Fribourg ; il s'était sauvé. Mais l'année après, il fut derechef attrapé, et pendu, du temps du très honoré Sgr bourgmestre Nicolas de Montenach, du grand sautier, Charles Gottrau, de Gottrau de Billens, secré-

taire civil. Il a été exhorté à la mort par M. Fontanna coadjuteur et les PP. Capucins.

Samedi 1^{er} juillet 1757. Bannissement. Wilhelm Schodelet de Plasselb, pour différents forfaits, après avoir été trois mois en prison et mis à la question à la mauvaise Tour, a été fouetté par la ville et de là condamné à dix ans aux sonnettes, soit Schalwerk.

Samedi 8 avril 1758, on a exposé au carcan une femme appelée née Dey, de Rossens, bailliage de Farvagny, avec une couronne de paille sur la tête et un écriteau à son estomac avec le titre d'adultère, car elle avait adultéré deux fois. Du carcan, elle a été mise aux sonnettes pour 20 ans et fouettée par le valet du bourreau le petit tour de ville seulement. Elle disait au bourreau de ne pas tant la fouetter. Du temps de M. Pierre-Nicolas Amman grand sautier et de M. George Antoine Zollet secrétaire civil.

Samedi 15 avril 1758. Marianne Berlevis, femme de Peter Bersevil (Bäriswyl) berger à Fribourg et charpentier de profession, a aussi été condamnée du temps du même grand sautier et secrétaire. Elle s'appelait comme fille Marianne Brigger (Brügger), fille de Pierre Brigger, maître charpentier et bourgeois de Fribourg. N'ayant pas eu d'éducation, ayant fait un mauvais mariage et son mari l'ayant quittée pour s'enrôler, elle se mit à voler dans les églises et à faire d'autres friponneries et larcins. Elle fut attrapée, mise en prison à Jaquemart pendant environ deux mois, puis conduite à la torture de la Mauvaise Tour, et de la torture condamnée au carcan avec le fer, de là fouettée au petit tour et mise aux sonnettes du Schalwert.

Jeudi 15 novembre 1759 furent exposées au carcan publiquement une certaine Sudan qui portait une grosse robe brune et Marie Dupont pour avoir débauché des garçons et mené mauvaise vie.

Le 11 novembre même année, fête de St Martin, foire de Fribourg, a été attrapé dans le vol un certain Jacob Moyse juif de nation. On l'a conduit aux prisons de Jaquemart. Après avoir soutenu la rigueur de l'hiver et s'être obstiné à ne pas reconnaître ses vols, quoiqu'il ait été mis deux fois à la torture accoutumée, sans vouloir avouer, le juge a été obligé de lui mettre le quintal, il a été par là forcé d'avouer son vol. Quand il l'eut reconnu, Leurs Excellences ont procédé à sa mort. Mercredi 23 janvier 1760, ayant été condamné à mort, on a d'abord travaillé à sa conversion, mais en vain, quoique les plus habiles religieux et prédicateurs tant jésuites que capucins, et particulièrement le très révérend Sgr Techtermann, curé de St Nicolas, et M. Romain Fontaine coadjuteur de St Nicolas aient pris toutes les peines accompagnées de toutes les vérités de l'Evangile et de l'Ecriture Sainte, pour le convertir.

Bien qu'il ait été confondu et nonobstant toutes ces vérités, il n'a jamais voulu se convertir à la vraie et véritable religion encore moins se laisser baptiser, quoiqu'il ait été produit devant le Suprême Sénat pour entendre la sentence de mort. Il fut toujours exhorté par M. Fontana jusqu'au haut de la potence où il fut étranglé et pendu samedi 26 janvier 1760 par le bourreau Wilhelm Heiny en présence du grand juge civil, savoir MM. le grand sautier Pierre-Nicolas Amman, le bourgmestre Nicolas Raemy et le secrétaire civil Nicolas Zollet. Il avait reçu la dernière sentence de mort de Son Excellence d'Alt sous la tille.

Il faut savoir et remarquer qu'il y a eu un nombre inexprimable de personnes de tout âge et condition et religion qui ont été présentes à son supplice déplorable. Il est mort comme un impie et un scélérat, ne voulant aucunement écouter la parole de

Dieu. Il disait qu'il voulait mourir en juif, ne sachant apporter aucune autre raison sinon qu'il était juif, raillant et se moquant des religieux et prêtres savants et zélés et crachant même contre leurs dignes personnes. Il faut aussi cependant remarquer que chaque semaine il jeûnait une fois exactement, ne mangeant rien de toute la journée qu'à 5 heures du soir un peu de soupe avec un peu de pain. Il n'a jamais rien mangé pendant tout son emprisonnement que de la soupe maigre et du pain. Ainsi l'a témoigné Antoine Gillierd géôlier ordinaire des prisons de Jaquemart, et même le jour de son supplice il n'a rien voulu manger. C'était un bel homme, bien fait, barbe noire, casaque verte, résolu comme un juif, n'ayant ni foi ni loi.

Samedi 19 janvier 1760, fut pendu et étranglé Jacques Papaux, originaire de Treyvaux, ayant femme et enfants. Il a été pendant plusieurs années voleur de profession, avec autres méchancetés et friponneries. Il a reconnu lui-même que ses vols se sont montés au-delà de 1000 écus bons. Le samedi 5 janvier dernier, jour de la foire des Rois à Fribourg, il alla avant 8 h. du matin pour boire auprès de Madame Elisabeth la veuve Deloge, née Gasser, il y enfonça un cabinet où il y avait environ 300 écus tant en or qu'en argent ; il fut d'abord après son vol attrapé par la servante de Mme Deloge qui cria au secours. Le voleur voulut s'échapper, mais il ne put pas. Il fut arrêté et conduit par les officiers auprès de Son Exce^d d'Alt et de là en prison sur Jaquemart. Après la fête des Rois, il fut examiné par Monsieur le grand sautier Pierre-Nicolas Amman et le secrétaire Colin Zollet. Il reconnut d'abord ses vols tant petits que grands. Il fut condamné à être pendu le 19 janvier. Il fut assisté par le curé de ville M. Techtermann,

qui pour la première fois assistait un criminel, par M. Fontana coadjuteur de St Nicolas, par les Pères Jésuites Joseph Vonderweid et le prédicateur Bilioux. Malgré sa quatrième année de charge, le grand sautier Amann fonctionna aussi pour la première fois, M. Nicolas Raemy étant bourgmestre. Le bourreau a été Wilhelm Hainy aussi nouvellement nommé maître bourreau à la place de son père. Le pauvre Papau fut exécuté un jour de grand froid. Les marques qu'il a données montrent qu'il fut bien content de mourir.

D'abord après que ce pauvre criminel fut sorti de la prison, la tour de Jaquemart a risqué d'être brûlée par le fourneau. L'alarme fut aussitôt donnée, le monde accourut et porta secours pour éteindre. C'était à 8 heures du matin.

1760. *Voleur de grand chemin, par accident.* Un certain Antoine Muri, de Vuisternens en Ogoz, autrement dit devant Pont, du bailliage de Farvagny, du temps de la préfecture de noble seigneur Simon de Maillard baillif, après avoir servi dans plusieurs villages du canton, étant encore domestique, sortit un jour du cabaret du Bry après avoir bu trois quartettes de bon vin et se mit en tête d'aller attaquer un certain N. Il lui prit son argent. N. l'accusa, et Muri fut conduit en prison, en décembre 1760. Il fut détenu à Jaquemart, au crotton, lié et garotté. Il subit beaucoup d'examens par le droit civil, mais nia toujours jusqu'à la troisième fois de tirage à la corde à la mauvaise tour où il reconnut sa faute, par le témoignage propre de celui qu'il avait volé, car LL. EE. l'ont fait syster devant lui. De là il fut jugé à mort par le Conseil privé. La mort annoncée, on l'exhorta à la résignation. De là, il fut conduit, le 14 février 1761, devant Messieurs des Deux Cents : il reçut grâce de vie par cinq suffrages, sans quoi il

était jugé à mort. Pour cet effet de grâce, il a eu des messieurs de son village et voisins qui ont travaillé pour la grâce. La grâce reçue, il fut exposé au carcan avec le fer, et de là de nouveau conduit aux prisons de Jaquemart.

Ce drôle de Muri avait une jolie taille, il était enchanteur. Cela est arrivé du temps de M. Pierre-Nicolas Amman, grand sautier, la dernière année de sa préfecture. Ce drôle a beaucoup trouvé d'argent de charité tant au carcan qu'en montant derechef à la prison, jusqu'à la nouvelle décision et réponse, car il a été condamné aux galères, en attendant, il fut conduit en prison de sûreté, le 14 février 1761, jusqu'au 8 mars; donc le samedi il s'est confessé pendant deux heures auprès du P. Pignard jésuite régent en petite syntaxe. Le dimanche matin, avant les 7 heures, il fut conduit jusque dans la terre de France par un officier de Fribourg, deux gardes de la ville et le patifou.

Vendredi 13 mars 1761, fête de Notre-Dame de Compassion, fut étranglé sur l'échaffaud, à Romont. de là roué et exposé sur la roue, un certain François Conus, de Bionnens, originaire du bailliage de Rue, ayant une femme et un fils, pour avoir volé et laissé à mort un certain individu. Il y a eu six bourreaux pour l'exécuter, dont l'un, en s'en venant à Fribourg, tomba de cheval et en mourut; il était calviniste. Conus fut assisté par M. Gillon Chrétien et le P. Félicien capucin. Du temps de la préfecture de honoré Sgr baillif George-Antoine Zollet, qui mérita l'honneur d'un chacun pour avoir si bien et prudemment agi et jugé le cas prédit, dans le bailliage de Romont.

Samedi 16 mai 1761, veille de la Ste Trinité, Benz Haimou, originaire de la paroisse de Tavel, avait été exilé de Fribourg pour plusieurs vols. De nouveau

attrapé pour plusieurs vols de brebis, de fil, et dans l'église de Matran, il fut pendu. Grand sautier Pierre-Nicolas Amman, Hans Franz Techtermann bourgmestre, Colin Zollet secrétaire civil. Il fut assisté à la mort par les PP. Capucins, notamment le P. Blanchard. Ce Haimou avait environ 35 ans. Il avait volé toile, draps, filet, 52 brebis, vache et un cheval. Wilhelm Heiny bourreau.

Samedi 30 avril 1763. Louis Richard, fils illégitime d'un certain Richard, de Prez, bailliage de Rue, a été pendu à cause de plusieurs larcins faits en divers endroits.

Le même jour à la même heure, après le précédent, fut aussi pendu François Michel, français, du duché d'Orléans, qui avait déjà été banni et marqué à Fribourg pour vol. Il avait été de nouveau attrapé dans plusieurs vols. Il était camarade et associé de Richard. Tous deux furent assistés à la mort et consolés par M. Techtermann curé de ville et Tinguely directeur du Séminaire, par les Pères jésuites Kolly et Pignard opéraire, par les PP. Capucins Kolly et Descuves Amandus. M^r Philippe Vonderweid étant grand sautier, Petrus Raemy secrétaire civil, et Techtermann de Bionnens bourgmestre. Wilhelm Heiny bourreau.

Samedi 4 août 1764. Meurtre et rouage. Ce jour fut étranglé sur l'échafaud, et de là roué, les jambes, bras et estomac cassés avec la roue, et de là exposé à l'air sur la roue Jean-Joseph Sonney, âgé d'environ 21 ans, du bailliage d'Attalens, sous la préfecture de M. Pierre Gottrau des Echelles (de Léchelles) ancien chancelier, baillif président d'Attalens 1764. Sonney avait tué et étranglé quelqu'un. Il avait été emprisonné quelque temps à Jaquemart. MM. Philippe Vonderweid grand sautier et Antoine Techter-

mann secrétaire civil. Sonney fut assisté à la mort par le Rd Mr Tinguely directeur du Séminaire de Fribourg, au nom de M. le curé de ville Techtermann, par le R. P. opéraire Pignard jésuite. Wilhelm Heiny bourreau, avec cinq autres bourreaux, ont bien fait l'exécution par un beau temps. Son Exc^{ce} Gady régnante. Ce pauvre criminel était bien raffiné, car ils ont dû le faire porter depuis Jaquemart à la maison de ville et de la maison de ville à la potence sur un fauteuil par deux patifoux.

Mercredi 19 mai 1769 a été condamné à mort par le Conseil privé Pierre Beauvé de Rueyres St Laurent, paroisse d'Estavayer le Gibloux, cordonnier de profession, âgé de 31 ans, ayant femme et trois fils, pour avoir eu par fragilité humaine la témérité de vouloir attenter à une fille de 9 ans. Attrapé, conduit aux prisons de Fribourg. Exhorté à la mort par des prêtres et jésuites du temps de la préfecture de M. Lanther bourgmestre, Charles de Montenach grand sautier et Antoine Zollet secrétaire civil. Le samedi 22 juillet, fête de Ste Marie Madeleine, présenté devant le Suprême Sénat en plein Deux Cents pour recevoir la Sentence, de là fut conduit à la maison de correction pour 10 ans.

Samedi 2 septembre 1769 a été décapité un garçon, nommé Pierre Pilloud, âgé de 18 ans et 3 mois, fils sans éducation et instruction chrétienne, ayant père et mère natifs du canton de Fribourg, mais on ne sait pas d'une manière certaine dans quel bailliage ou village ils étaient natifs. Ce pauvre garçon avec ses deux sœurs avaient été obligés d'aller garder les troupeaux de bêtes dans plusieurs villages du canton, Courtion, Cournillens. Il s'est laissé séduire par de mauvaises compagnies à des vols et aux brigandages jusqu'à avoir voulu poignarder quelqu'un avec des

couteaux dans une maison de Breille, village proche Villarepos, participer à des vols de cinq chevaux et autres forfaits. Il fut attrapé à Cournillens. Après examination faite, il fut condamné à mort par le puissant Conseil privé ; exhorté et instruit modiquement de la sainte religion, il reçut le viatique, pour la première fois à 18 ans 3 mois. De là, il donna à force d'instruction des prêtres et religieux des marques de pénitence. Exécuté le 2 septembre. Ses deux sœurs avaient été en prison longtemps sur Jaquemart au sujet de leur mauvaise vie ; elles furent mises en attendant à la maison de correction (Schalwerk). Le jour de l'exécution de leur frère, elles furent conduites après lui par les soldats de la garde, les patifous leur tenaient leurs cotillons ; elles pleuraient amèrement jusqu'au lieu du supplice, leur frère fut décapité en leur présence, de là elles furent derechef conduites à la maison de correction. Il fut administré et assisté à la mort par M. Jean-Daniel Fleickmann coadjuteur à St Nicolas et des Pères Jésuites. Du temps de la première année de la préfecture du bourgmestre très honoré Sgr Ignace Lanther, d'honoré Charles Nicolas de Montenach grand sautier, aussi sa première décapitation. Son Exc^{co} d'Alt président et Wilhelm Heiny bourreau.

Samedi 4 mai 1771 fut pendu Christophe Pingeli natif d'un riche paysan du Guggisberg bailliage de Grasbourg ou Schaginbourg (Schwarzenbourg), âgé de 29 ans, pour avoir volé à l'église de Chevilles les habits de Notre-Dame du Rosaire, gonfanons et autres, comme aussi à l'église de Tavel où il avait aussi pris des ornements à saint Félix et des gonfanons. Il ne fut que neuf jours en prison. Etant convaincu de ses vols, homme de bonne famille riche, ayant père et femme belle, on a eu de la peine à lui faire embras-

ser la religion catholique, étant fort instruit dans sa religion calvinienne. Cependant il le fit, après avoir été convaincu par le soin et le zèle du P. Jésuite Spar opéraire, et du P. prédicateur allemand capucin Siffert d'Ueberstorf, mais les deux qui ont fait le plus sont MM. le grand sautier Charles de Montenach et Nicolas Müller, ancien avoyer d'Estavayer. Ces deux messieurs ont été les principaux pour convertir ce pauvre criminel à la pénitence et à la religion catholique. Etant sur les échelles de la potence, il a fait une exhortation au peuple, il a remercié le Souverain, les religieux et prêtres et particulièrement M. le grand sautier et M^r Müller de Couriet, enfin il a donné des vraies marques de catholique. Avoyer président Son Excellence Gady, bourgmestre Ignace Lanther, grand sautier Charles de Montenach.

Samedi 18 juillet 1778, fut présenté en Deux-Cents Hans Waeber, du bailliage de Schaginbourg ((Schwarzenbourg), Grasbourg, pour être jugé à mort pour vol et serment violé. Leurs bénignes Souveraines Excellences lui ont accordé grâce de vie. Il fut fait catholique par le P. Jacques Egger capucin. Pour sa peine il fut fouetté, mis au carcan et jugé d'aller aux galères. C'était un cordonnier de profession, âgé d'environ 25 ans. M. Weck étant grand sautier.

Mercredi 9 août 1781 fut condamné à mort Pierre Duding de Riaz pour avoir volé trois chevaux. Il fut donc fouetté le petit tour, une heure au carcan, de là pour 20 ans au Schalwerk. Il avait obtenu grâce de vie aux Deux-Cents. La première année du grand sautier Joseph Raemy. Il fut assisté du curé Seydoux et des PP. Candide Currat et Necher. Gottrau et Gobet officiers de semaine.

POUR LE COSTUME FRIBOURGEOIS

Le pays fribourgeois où « il fait si bon demeurer, » ainsi que le dit la chanson, ce pays tout de verdure et d'harmonie — est fort propice aux évocations du passé. N'a-t-il pas, en effet, à part quelques regrettables exceptions, n'a-t-il pas gardé le cachet vieillot du temps de nos grand'mères ? Au village, les grands auvents hospitaliers abritent encore le traditionnel balcon à jour ; la fumée s'échappe encore de la vaste cheminée surmontée d'une petite croix et, en maints endroits, les belles crémaillères ouvragées pendent au-dessus du foyer de la grande cuisine. Le Fribourgeois, fidèle gardien des mœurs antiques, aime à fredonner les vieux airs du pays et parle toujours avec fierté son mélodieux patois. Une chose cependant a disparu : le costume national. C'est grand dommage, car il fut si joli, notre costume, si bien en rapport avec la grâce un peu rustique du peuple de chez nous.

Eh oui ! nos grand'mères furent coquettes ; elles connurent le charme des bonnets aux larges dentelles retombantes, l'élégance des souliers bas et la façon gentille de jeter un petit châle sur les épaules. Point rigides du tout, accessibles au courant des différentes modes, elles modifièrent légèrement leur costume suivant l'époque ou la saison. En été, par exemple, nous les voyions coiffées d'un très large chapeau de paille à petit fond rond et garni de velours noir ; les ailes souples prenaient un mouvement gracieux et préservaient fort bien des rigueurs du soleil. Certaines gravures nous montrent ce large chapeau orné d'un piquet de plumes à l'avant de la calotte et bordé de dentelles pendantes.

Il nous reste aussi quelques rares souvenirs d'une certaine coiffure dite « chapeau à liron ». Elle se composait d'une très petite calotte de paille sans aile, généralement ovale, qui se posait au sommet de la tête, laissant ainsi très en évidence la chevelure nattée sur laquelle retombaient les ailes d'un joli nœud. Ce genre de chapeau paraît avoir été spécialement en vogue dans la contrée de Charmey ; il ne devait certes pas manquer d'un certain cachet tout original. Quant au « bonnet à larges pointes », nul ne contestera la préférence très marquée qu'on lui accorda de tout temps. Cet élégant bonnet n'était autre chose qu'un morceau de soie serré par un ruban et agrémenté d'un flot de dentelles retombantes. La chose est fort simple, mais qu'elles étaient donc fraîches et jolies, nos Fribourgeoises sous leur bonnet ! D'ailleurs, je crois qu'elles le savaient fort bien, car, parfois, elles poussaient la coquetterie jusqu'à faire transparaître sous la dentelle deux coques de cheveux qu'elles soutenaient au-dessus des tempes au moyen d'une passe de ruban. Elles portaient avec cela une jupe généralement courte et très foncée, ainsi qu'un corselet de même étoffe. Nos Gruyériennes paraissent avoir aimé la diversité des tissus et des couleurs, car, s'il faut en croire les belles pièces de nos collections, elles affectionnèrent tantôt les soies brochées ou rayées ou même les soies changeantes, et tantôt les cretonnes et les indiennes. Leur corselet, très ajusté et court, laissait apparaître dans son large décolleté, l'étoffe fine d'une guimpe blanche. Très souvent aussi, des manches de toile blanche remplaçaient les manches d'étoffe du corselet. Un petit châle mis en pointe descendait dans le dos jusqu'à la ceinture ; il était ramené devant au moyen de quelques gracieux plis et venait s'épingler sous la large bavette

du tablier. Fort heureusement, il nous reste bon nombre de ces jolis petits châles. Les uns, blancs et très simples, s'agrémentent d'une dentelle ou d'un volant; d'autres, plus cossus, ont une large frange; il en est en soie, en laine imprimée de grands dessins, en tulle brodé. Les plus curieux sont certainement ces « mouchoirs » en toile blanche très serrée que des mains patientes se plurent à garnir de motifs en perles multicolores. Les teintes les plus diverses s'y coudoient audacieusement — sans que l'œil en soit choqué; tout au contraire, l'on se sent agréablement impressionné par le brillant et la vivacité du coloris. Le costume gruyérien comportait encore un grand tablier cachant presque complètement la jupe et couvrant la poitrine d'une large bavette. Il dissimulait ainsi ce qu'il pouvait y avoir d'étriqué dans le corselet. Peut-être, le tablier se mettait-il à l'unisson des différentes circonstances gaies ou solennelles de la vie, car il en est de superbes, en soie noire unie ou noire rayée de bleu, que l'on verrait fort bien dans un cortège de mariage, par exemple, tandis que d'autres, à grands ramages multicolores sur fond de toile blanche, figureraient à merveille au pont de danse un jour de bénichon. Pour rehausser l'éclat de leur parure, nos grand'mères aimaient à porter la traditionnelle petite croix d'or suspendue à une chaîne. Ce bijou discret, plus appréciable encore par son symbole que par sa forme élégante, parachevait la distinction de leur mise.

Tel fut donc notre costume fribourgeois de la Gruyère; maintes gravures nous attestent l'apparition en notre contrée d'autres costumes ou même de variantes du costume-type, mais ne semble-t-il pas que, pour nous, si l'on ne fait pas la distinction des districts, la Fribourgeoise nous apparaîtra toujours sous son bonnet de

dentelles, avec son petit châle et son grand tablier. C'est, d'ailleurs, celle que nous aimons à représenter dans nos fêtes populaires. Hélas ! pourquoi ne plus la retrouver dans son vrai cadre d'antan ? Faudra-t-il donc désormais et pour toujours se résoudre à parcourir nos ventes de charité pour contempler le passé, tandis qu'au village le bon peuple fribourgeois continuera à s'adapter le « modern style » avec un goût tout au moins douteux ? Non, espérons-le. Il ne s'agit probablement, chez nous, que d'un manque de formation ; notre goût populaire ne demande peut-être qu'à être éclairé et guidé pour accueillir de nouveau les modes antiques. Pussions-nous alors, sous l'influence de personnes compétentes, pussions-nous voir réapparaître nombreux et toujours plus fréquents les vieux costumes sous les vieux auvents !

MARIE REICHLEN.

Un souvenir de la guerre de 1870.

A la frontière, quatre soldats vaudois sont obligés, surpris par la nuit de coucher à l'auberge. La maîtresse de la maison ne sait pas un mot de français et nos vaudois pas un mot d'allemand.

— Quatre lits, demandent les soldats, en faisant ce geste de sommeil qui consiste à appuyer la joue sur la paume de la main.

— Je ne comprends pas, fait en allemand l'hôtesse.

— Qua... tre... lits répètent les soldats en scandant les syllabes et en montrant quatre doigts.

Même insuccès.

Enfin impatientés de répéter toujours les mêmes paroles et la même mimique, sans réussir à se faire comprendre, l'un des soldats :

— Vous êtes une fière bête !

— Ah ! vier Bett !... so, so !

— Et qu'est-ce que vous lui donnez à manger à ce joli toutou ?

— Comme aux domestiques ; nous ne voulons pas qu'il s'habitue à être difficile.



NÉCROLOGIES

M. l'abbé Daniel Wæber. — Le 12 décembre 1916, est décédé pieusement, à Guschelmuth, le chapelain de cette localité, M. l'abbé Wæber. C'était l'un des doyens d'âge de notre clergé, puisqu'il était âgé de 81 ans.



M. l'abbé Humbert-Jean-Daniel Wæber était né à Tavel, en 1835. Il avait été ordonné prêtre en 1864 et nommé aussitôt après vicaire à Siviriez. En 1865, il était appelé comme chapelain à Cormondes. Il y demeura un quart de siècle, et c'est en décembre 1890 qu'il fut nommé curé de Saint-Sylvestre, poste qu'il occupa pendant seize ans. En 1906, sentant déjà les infirmités de l'âge, il prit une demi-retraite, en acceptant la desservance de la chapellenie de Guschelmuth. C'est là qu'il passa les dix dernières années de sa vie, dans la prière et les études historiques, et publia dans la *Freiburger Zeitung*, sous diverses formes, le fruit de ses études.

M. Armin Sidler. — C'est à St-Maurice, où il habitait, qu'est décédé, dans la nuit du 5 au 6 janvier 1917,

M. Armin Sidler, bien connu dans notre ville où il a passé une bonne partie de sa carrière et où il a laissé de nombreux amis et connaissances.

M. Sidler, originaire de Kussnacht, canton de Schwytz, avait fait une partie de ses études au Collège de St-

Maurice et il y était devenu professeur. C'est à St-Maurice qu'il épousa une Fribourgeoise, mademoiselle de Reyff, et cette circonstance qui fit songer à lui lorsqu'il s'agit de remplacer au collège de Fribourg M. Eichhorn, professeur d'allemand et organiste ¹.



M. Sidler commença son enseignement à Fribourg en automne 1878. Comme M. Eichhorn il eut aussi à enseigner l'allemand à l'Ecole secondaire de jeunes filles. En même temps il devenait directeur de la musique de Landwehr.

A ces fonctions il adjoignit, en 1880, celle d'organiste de l'église du rectorat de St-Maurice, à Fribourg, et de directeur du *Cacilienverein*, fondé dans ce rectorat en 1878.

Sous sa direction, la jeune société fit rapidement de considérables progrès. De plus, en qualité de directeur des *Cacilienvereine* du district de la Singine, il prépara et organisa les belles assemblées générales qui exercèrent une grande influence pour la réforme du chant sacré dans les paroisses de la Singine et, plus tard, dans les autres districts du canton.

Comme professeur de musique au collège il a travaillé

¹ *Liberté* du 2 janvier 1917.

avec un grand succès, il a formé de bons élèves, il a préparé et dirigé l'exécution d'œuvres importantes.

En 1894, des circonstances de familles l'engagèrent à rentrer à St-Maurice où il reprit l'enseignement de la musique. Mais une partie de lui-même était restée à Fribourg, où il y s'était fait tant d'amitiés sûres et il y revenait de temps en temps, toujours accueilli et fêté. Il resta même directeur des Céciliennes de la Glâne et il fit presque toujours partie du jury qui présidait aux concours de musique.

M. Sidler laisse aussi un nom comme compositeur. Marches de fanfare, musique religieuse, il a produit des œuvres qui marquent un talent très sûr.

A ses obsèques qui eurent lieu dans l'église abbatiale de St-Maurice, Fribourg était représenté par une importante délégation.

M. Frédéric Schaller. — C'est dans sa propriété de Corminbœuf, qu'est mort, à l'âge de 64 ans, M. Fritz Schaller, second fils de feu M. le conseiller d'Etat Henri Schaller, un de nos collaborateurs des *Etrennes fribourgeoises*.



M. Schaller s'était adonné de bonne heure à la peinture. Il eut pour premier maître le peintre Bonnet dont les *Etrennes fribourgeoises* ont retracé la carrière. Ils devinrent dans la suite de fidèles amis. Il passa quelques années à Munich, puis à Paris pour se perfectionner. Quoique peintre amateur il produisit des œuvres très estimables. Nos campagnes fribourgeoises lui ont fourni ses sujets de prédilection;

nous avons de lui des environs de Corminbœuf où est rendu avec beaucoup de vérité le charme paisible de nos hameaux. En collaboration avec son Mentor, le peintre Bonnet, il travailla à une reine Berthe de grandes dimensions pour un tir intercantonal à Payerne. Ce fut un succès. Il suivit les cours de Hodler et resta avec lui en relations si nous en croyons une notice parue le lendemain de sa mort. Inutile de dire que M. Frédéric Schaller était un membre des plus assidus de notre société des Beaux-Arts où étaient appréciés son caractère jovial et son humeur enjouée. Il était un des bons ouvriers de l'œuvre vaillamment poursuivie par la petite phalange de nos artistes fribourgeois. La mort de M. Fritz Schaller laisse un vide dans leurs rangs et cause un regret sincère chez tous ceux qui ont été à même de connaître l'homme aimable et bienveillant qu'il était.

Il est mort le 26 janvier 1917.

La Révérende sœur Marie-Angèle Nabholz. —

C'est non seulement la monastère de la Visitation de Fribourg, mais une notable fraction du public de notre ville qui ont été douloureusement émus par le décès de la vénérée supérieure, sœur Marie-Angèle, décès survenu fin janvier dernier (1917). Même en dehors du couvent, où elle était entrée en 1881, la défunte jouissait d'une grande notoriété et d'une influence on ne peut plus bienfaisante, aussi la confiance qu'elle inspirait était elle grande.

Née en 1848, à Olten, Mademoiselle Nabholz fut envoyée dès sa quinzième année au pensionnat de la Visitation à Fribourg où elle passa trois ans, puis, ayant en vue de se vouer à l'enseignement, elle se rendit dans divers instituts pour y parfaire ses connaissances péda-

gogiques et cultiver la musique, pour laquelle elle avait des aptitudes prononcées. Ces quelques années passées dans le monde, où la vie s'ouvrait pour elle, facile et pleine de promesses, n'eurent pas pour effet de la détourner de la vie religieuse qui devait devenir la sienne. C'est en 1881 qu'elle prit l'habit de visitandine et le 24 mai 1882 elle faisait sa profession à la Visitation de Fribourg. Elle s'adonna dès lors toute entière à la mission qui lui incombait, à l'enseignement pour lequel la désignaient ses connaissances variées et son expérience ; à la formation des novices et enfin à la direction de la Maison, puisque, à cinq reprises différentes, elle fut appelée par le suffrage des sœurs visitandines, à la charge de supérieure du couvent. Toujours elle s'acquitta, avec la douceur et la fermeté qui la caractérisaient, de cette fonction lourde de travail et de responsabilité, mais qui était d'autre part grandement facilitée par l'entière adhésion et la sympathie dont elle s'est toujours sentie entourée.

Outre la partie administrative de la maison, la meilleure part de son activité se porta du côté de l'enseignement. La Visitation lui doit la formation pédagogique d'un bon nombre d'excellentes maîtresses. L'enseignement de la musique lui était également dévolu et elle s'y adonna aussi longtemps que ses forces le lui permirent.

Cependant outre ses absorbantes occupations à l'intérieur de la maison, elle avait à répondre à de nombreux visiteurs qui venaient la consulter et lui demander ses conseils dans des difficultés de toute nature. On ne comptera pas tous les services de cette sorte qu'elle aura rendus et le bien qui en sera résulté. Il lui en a déjà été tenu compte, avec tous ses autres mérites, devant Celui qui récompense chacun selon ce qui lui est dû.

M. Hans Maurer (1865-1917). — Le 7 février 1917, mourait subitement à son bureau M. Hans Maurer, ingénieur en chef des Entreprises Electriques Fribourgeoises.

Fils d'un contremaître à la poudrerie de Worblaufen, il avait, presque enfant, quitté le village de Rubigen (Berne) pour suivre son goût de la mécanique et entrer dans un atelier de la capitale. Victime d'un accident qui faillit le priver de la vue, le petit apprenti, disposant de l'indemnité d'assurance, fréquenta le Technicum de Winterthur, où il obtint le diplôme d'électricien. Puis nous le retrouvons à Lyon, à Vevey, sur les chantiers de la ligne Bex-Gryon, et, en 1889, à Genève, dans les ateliers Cuénod & Sauter, Compagnie d'électricité. Il n'avait que 24 ans, et la maison lui confie l'exécution des plus importants projets, dont, entre autres, la transformation de l'usine de la Maigrauge, à Fribourg.

Cette œuvre avait été si bien conduite que, quelques années plus tard, en 1898, M. Louis Cardinaux, Conseiller d'Etat, appela M. Maurer à l'élaboration du projet électro-technique de l'Entreprise de Hauterive. Transporter à la périphérie l'énergie déjà disponible, l'implanter là où d'autres auraient certainement pris notre place, accaparer en dehors du canton les centres les plus peuplés, c'était, au moment où partout autour de nous des usines électriques se construisaient ou allaient être construites, assurer à notre Entreprise le monopole de distribution dans une zone atteignant presque aussitôt les limites de sa puissance de production ; puis, dans ce périmètre excentrique, créer peu à peu des réseaux secondaires, vulgariser l'emploi de l'électricité et l'intensifier enfin, c'était l'industrialisation progressive de nos immenses ressources en énergie. Telle fut la tactique de M. Maurer.

Dés 1898 son nom est associé à tout ce qui, de près ou de loin, a trait chez nous à l'utilisation de la houille blanche. Nommé en outre, directeur technique de Montbovon (1898), puis de Châtel-St-Denis (1913), puis enfin ingénieur en chef des Entreprises Electriques Fribourgeoises, si M. Maurer n'a été le promoteur même de l'industrie nouvelle dans notre canton — laissons ce



titre à MM. Cardinaux, Python et Théraulaz — il a, par son admirable clairvoyance, son pressentiment exact, son optimisme raisonné, inspiré au gouvernement la confiance en l'œuvre commencée. Il fut surtout le champion de l'idée d'exploiter rationnellement nos forces motrices hydrauliques. Il a étudié, en vingt années

d'incessant labeur, le mode de réaliser la synthèse économique de nos cours d'eau, et d'appriivoiser, selon une expression pittoresque qui est sienne, les chevaux sauvages qui courent dans nos rivières.

L'ingénieur Ritter avait établi, en 1867, que la Sarine et ses affluents tenaient à la disposition de l'Etat de Fribourg une énergie utilisable de 60 000 HP. ; par une parfaite coordination des ouvrages d'art et des ressources naturelles, l'ingénieur Maurer parvient à leur faire produire près de 150 000 HP. constants. Grâce à lui, aucun canton suisse n'a, comme Fribourg, des usines et des projets d'usines petites et grandes, projets non-breux, l'un servant l'autre et tous s'enchaînant dans un ensemble homogène et gigantesque ; lacs artificiels de Rossinière, de Rossens, de Vivy, du Rio-du-Mont, de la Jogne ; usines de Chaudanne, Lessoc, Charmey, Broc, Morat : c'est là son œuvre à venir. Ce

que fut son activité pratique, le développement des entreprises actuelles le dit assez. Chaque amélioration était marquée à son empreinte, chaque création nouvelle lui était due. Il transforma la distribution d'eau potable dans la ville de Fribourg, remplaça la gravière de Pérolles par le présent système d'extraction, suréleva le barrage de la Maigrauge, construisit l'usine de l'Oelberg. Hostile en principe à l'idée de la centrale à vapeur de Romont, il fit néanmoins de cette réserve improvisée une œuvre parfaite.

Homme de génie, incontestablement, par l'envergure de ses conceptions, il était un homme d'étude et de science. Ce n'est pas sur les bancs du Techicum qu'il acquit ces vastes connaissances d'où il tirait le « pourquoi » et le « comment » de toute chose. Plus d'une invention de la technique moderne est de lui. Il était si compétent en chaque domaine, si avisé dans ses conseils, que les instaurateurs de manifestations quelconques de progrès aimaient à le consulter. Questions hydrauliques (dans lesquelles il faisait autorité), industrielles, ferroviaires, il les traitait toutes avec une conscience scrupuleuse, une conception claire, une magnifique ampleur, car il savait allier au sens concret des faits une intuition supérieure. Il les voyait sous un angle d'idéal et il sacrifia toujours un profit immédiat mais éphémère parce qu'utile au seul individu, à un avantage durable qu'il prévoyait en faveur des générations futures ou de la collectivité tout entière.

Il est pour le citoyen deux manières d'avoir une patrie, suivant que l'une sert à l'autre, ou qu'elle en est servie. M. Maurer, fils de ses œuvres, a mis toutes les ressources de son intelligence au service de notre canton et la patrie fribourgeoise lui doit un tribut de reconnaissance.

M. Maurer était au surplus un homme de cœur, au geste large, un chef aimable aux manières charmantes. Le nombreux personnel placé sous ses ordres, avait un culte pour lui. Il était de ceux-là dont

« Le nom grandit quand l'homme tombe. »

D. ANDRÉ EQUEY.

M. Antoine Hartmann. — C'est le 24 février dernier qu'est décédé en notre ville, à l'âge de 46 ans, M. Antoine Hartmann, professeur de musique à notre conservatoire et ancien professeur de mathématiques au collège St-Michel. C'est surtout dans le domaine de la



musique que s'est déployée son activité et la ville de Fribourg lui doit une bonne part du réveil musical qui s'est produit en ces dernières années et qui nous a valu les nombreuses et belles auditions dont nous avons été favorisés en maintes occasions.

Né en 1871, M. Hartmann¹ était le second fils de M. Aloys Hartmann, ancien receveur de l'Evêché. Il était doué d'un remarquable talent musical et avait une intelligence d'une vaste compréhension. Etudiant au collège de Mariahilf, à Schwyz, puis au collège St-Michel à Fribourg, il faisait déjà l'admiration de ses professeurs et de ses condisciples par son étonnante facilité d'assimilation. Il fut également fort dans toutes les branches composant le programme du collège, recueillit un vaste bagage de connaissances

¹ L'Indépendant du 27 février 1917.

dans ses abondantes lectures et trouva encore le temps, à côté de l'art, qu'il cultiva constamment avec prédilection, d'étudier sans maître un grand nombre de langues parlées en Europe. Il était un virtuose de la flûte, de la clarinette et du hautbois et devint bientôt aussi un amateur passionné de l'orgue. M. Ar. Sidler, alors professeur de musique au Collège St-Michel, encouragea ce brillant élève. à la fin des ses études classiques, à fréquenter le conservatoire de Leipzig où enseignaient Jadasohn et Reineke. De retour à Fribourg, M. Hartmann fut aussitôt nommé professeur au Collège et dirigea successivement ou simultanément diverses sociétés qui toutes bénéficièrent de ses précieuses connaissances. Il organisa des concerts de musique de chambre, fit jouer par les jeunes collégiens divers opéras, dirigea pendant plusieurs années la Landwehr, la Société de chant et l'Orchestre de la ville, le Chœur mixte de la paroisse de St-Pierre et resta jusqu'à sa mort directeur de l'Ecole Vogt, du Conservatoire et de l'Académie de musique. Il composa quelques morceaux de musique et de chant, mais fit surtout de copieuses critiques musicales pleines de sûreté et de verve et qui contribuèrent largement au développement de l'art musical dans notre ville.

M. Hartmann avait un caractère très jovial et caustique. Il ne prit aucune part à nos luttes politiques. Il comptait dans tous les partis des amis qui lui garderont un long souvenir.

M. Victor Challamel. — Le 26 février dernier (1917) est décédé en notre ville, à l'âge de 73 ans, M. Victor Challamel, ancien comptable à la Banque cantonale. C'était un homme très affable, modeste, économe, ami de l'ordre et du travail, mais ces qualités de second plan n'auraient

pas suffi à attirer l'attention de nos feuilles locales qui lui ont consacré de très sympathiques notices nécrologiques.



Victor Challamel était surtout un membre dévoué de bon nombre de nos sociétés qui entretiennent dans notre ville la vie intellectuelle. C'est ainsi qu'il était président honoraire de la société de chant, il était membre du comité du Club Alpin, membre de la société de musique et de l'orchestre, du Cercle de commerce, de la société de secours-mutuels, etc., etc.

Pendant 25 ans il a rempli les fonctions de comptable à la Banque cantonale. Cruellement éprouvé par la mort de son épouse, il n'a pu lui survivre longtemps, il a succombé sous le poids de l'âge, de la maladie et du chagrin.

M. l'abbé Fortuné Déforel, chapelain d'Avry-devant-Pont. — Le mardi 27 février 1917, est décédé à Avry-devant-Pont, où il remplissait les modestes fonctions de chapelain, M. l'abbé Déforel, ancien vicaire à la Chaux-de-Fonds, ancien curé de Vevey et ancien curé d'Avry-devant-Pont.

M. l'abbé Déforel, né à Vuadens le 7 mai 1846, manifesta de bonne heure les dispositions qui devaient l'amener à embrasser la vocation ecclésiastique. Il fut l'un des premiers élèves qui fréquenta les cours ouverts lors de la réorganisation du collège St-Michel en 1857. Au sortir de la classe de philosophie, il passa une année à l'université de Fribourg-en-Brisgau où il suivit les

cours de la faculté de médecine, mais il n'alla pas plus loin dans cette voie et les études théologiques l'attirèrent définitivement; il entra au séminaire diocésain de Fribourg en Suisse et fut ordonné prêtre en juillet 1871. Il fut placé d'abord comme vicaire à la Chaux-de-Fonds alors que M. Goetschmann était curé de cette importante paroisse, à l'époque troublée du Kulturkampf. Pour ses débuts dans la carrière sacerdotale, il eut l'occasion



de déployer tout son zèle, non seulement dans la paroisse de la Chaux-de-Fonds, mais dans maintes autres localités du Jura bernois, privées de leurs pasteurs, par les décrets d'expulsion prononcés par le gouvernement bernois contre les curés catholiques du Jura.

Après quatre ans de ce ministère laborieux, il fut appelé au poste de curé de Vevey. Mais ici des difficultés d'un autre ordre l'attendaient. Il eut à faire face à des embarras financiers écrasants. La paroisse endettée à la suite de la construction de l'église et du presbytère entreprise par ses prédécesseurs, manquait des ressources suffisantes pour satisfaire ses créanciers. Il eut à entreprendre d'innombrables démarches, quêtes, collectes, souscriptions pour satisfaire les créanciers les plus pressés. Il y parvint. A force de tact et d'inlassable dévouement, il rétablit la situation et gagna l'estime et la considération de la population tout entière.

Après quatorze années de ministère dans les pays mixtes, il revint dans son canton d'origine pour occuper

le poste de curé d'Avry-devant-Pont, auquel venait de l'appeler le Chapitre de Saint-Nicolas, le 15 avril 1885.

Pour être moins chargée de soucis et d'inquiétudes, son activité ne se ralentit pas dans le nouveau champ d'action où devait se terminer sa carrière, car, outre le labeur ordinaire de la pastoration d'une importante paroisse rurale, nombreuses furent les œuvres qu'il fonda, les institutions déjà existantes qu'il soutint, qu'il développa, les nécessiteux qu'il assista matériellement et moralement. C'est ce que ses paroissiens se plurent à reconnaître hautement lorsque fut célébré, dans la paroisse d'Avry-devant-Pont, le 25^{me} anniversaire de son entrée en fonctions comme curé de dite paroisse.

Cependant, vers l'an 1914, sentant ses forces diminuer, M. Déforel se décida à laisser à d'autres le soin de continuer son œuvre et à solliciter un poste de repos. C'est comme chapelain de la paroisse qu'il songea à terminer, dans le recueillement et l'étude, une vie bien remplie, mais déjà vers le 20 février dernier, un refroidissement l'obligeait à s'aliter et huit jours après il mourait après s'être préparé avec une pleine connaissance de la gravité de son état et une parfaite sérénité à paraître devant Dieu.

M. l'abbé François-Xavier Remy. — A huit mois d'intervalle, l'abbé Remy suit dans la tombe son frère M. Léon Remy dont nous avons ici mentionné le décès. Fils de M. Auguste Remy ancien receveur, il est né à Bulle en janvier 1848, il fit ses classes primaires à Bulle, ses classes littéraires au collège de Fribourg. De bonne heure il se sentit attiré vers la vocation ecclésiastique et après quatre ans d'études théologiques au séminaire de Fribourg il reçut l'ordination sacerdotale le 19 juillet 1874.

Le premier poste qu'il occupa fut celui de vicaire à Bulle, puis à Vuisternens-devant-Romont.

En septembre 1876 il fut appelé à desservir, comme curé, la paroisse de Corbières. Onze ans plus tard M. l'abbé Remy était nommé curé de Massonnens, dans le district de la Glâne. Comme dans sa précédente paroisse de Corbières, M. Remy sut s'attirer l'estime et l'amour de ses ouailles par son extrême simplicité, sa bienveillance et sa grande charité. Cependant après 21 ans de pastoration, sentant ses forces décliner, il se vit contraint au grand regret de ses paroissiens à de-



mander un poste de repos, et c'est à Chavannes-sous-Orsonnens qu'il se retira, dans le modeste poste de chapelain, et c'est là qu'il termina le 13 mars 1917 une vie entièrement consacrée au service de Dieu.

Et voici que peu de semaines plus tard survenait à Bulle le décès d'une sœur de M. l'abbé Remy, *M^{lle} Caroline Remy*, dont la vie fut consacrée toute entière aux œuvres de charité.

Tout ce qui concernait l'assistance des déshérités de la fortune la voyait assumer un dévouement sans borne et cela avec un tact, une discrétion qui rendaient ses bienfaits d'autant plus appréciés. C'était la présidente de la société des Dames de St-Vincent de Paul, la directrice de l'Oeuvre des soupes scolaires, organisatrice des secours aux soldats nécessiteux, consacrant également une bonne part de son temps à l'œuvre de la sacristie, il n'y eut guère de manifestation de bienfaisance dans la cité

bulloise qui ne trouvât dans la personne de M^{lle} Caroline Remy une zélatrice toujours prête à assumer une part importante de travail effectif à fournir.

M. Alfred Blanc, avocat. — C'est dans sa 56^{me} année qu'est décédé à Fribourg, le 6 avril 1917, M. Blanc avocat, à la suite d'une pénible maladie.

Né à Corbières, sa commune d'origine, en 1861, il se rendit, ses classes primaires terminées, au collège de Fribourg, pour y suivre les classes littéraires à la suite desquelles il se voua à l'étude du droit, d'abord à l'université d'Innsbruck, pour terminer à la faculté de droit de Fribourg. Il débuta dans le barreau en 1885 à Bulle et il s'établit bientôt en notre ville où son étude ne tarda pas à prendre de l'importance.



M. Blanc était doué d'un esprit caustique et de beaucoup de sens juridique pratique. Dès les premières années de sa carrière les arcanes de la procédure lui avaient livré à peu près tous leurs secrets, mais son activité ne se tint pas longtemps confinée dans la pratique de sa profession d'avocat ; son ambition le portait aux entreprises industrielles et il contribua, par sa part, autant que son crédit le lui permit, au développement de notre cité. On en peut juger en parcourant le quartier de Beauregard, dans lequel, il faut le reconnaître, un beau désordre n'est pas toujours un effet de l'art. Dans ce quartier de Beauregard il sut, en y édifiant une série de fort belles constructions, donner à ce quar-

tier une nouvelle apparence qui en efface à peu près la primitive laideur. Il rêvait de poursuivre plus avant cette transformation et dans les assemblées bourgeoises il plaidait avec une verve qui mettait en ébullition nos combourgeois, il développait avec abondance son plan d'agrandissement sur le terrain occupé actuellement par l'hôpital Daler. Il échoua comme l'on sait. Il est à croire que dans cette dernière campagne il fut moins bien inspiré que précédemment. Quoiqu'il en soit il fit jusque là œuvre utile et on doit lui en savoir gré.

Il s'occupa aussi de politique, mais il avait sa politique à lui. Il a donné maints soucis aux partis politiques de la ville de Fribourg, dit la *Liberté*, et l'*Indépendant* en termes moins mesurés, partage également cette opinion. Après une vie très active il est mort chrétiennement.

M. Théodore Corboud, préfet. — Le 7 avril 1917 est décédé à Estavayer-le-Lac, M. Corboud préfet du



district de la Broye, à la suite d'une infection causée par un furoncle charbonneux. M. Corboud était âgé de 65 ans; doué d'ailleurs d'une forte constitution, on eut pensé le voir, un bon nombre d'années encore, consacrer une utile activité à la chose publique. Ce fut une pénible surprise pour ses administrés, pour ses amis, d'apprendre la nouvelle d'une mort

que rien ne faisait prévoir.

M. Corboud est entré dans l'administration cantonale en 1890, d'abord comme directeur de la Maison de Force

et dans tous les postes qu'il a occupés, il s'est montré à la hauteur de la fonction, non point seulement comme scrupuleux continuateur de la routine administrative, mais le plus souvent comme novateur intelligent. C'est ainsi, dit un correspondant de la *Liberté* que, pendant près de vingt ans qu'il dirigea la Maison de Force, il s'occupait avec sollicitude des détenus qui étaient confiés à sa garde, cherchant à exercer sur eux une influence salutaire et à les préparer à une existence nouvelle pour le moment où ils seraient rendus à la société. M. Corboud a consigné les leçons de son expérience dans ce domaine dans diverses publications qui témoignent de sa sagacité psychologique et de ses méritoires efforts pour compléter et adoucir l'action répressive des pouvoirs publics par l'exercice d'une mission paternelle de correction et de relèvement moral.

Comme préfet du district de la Broye, il se fit apprécier, aussi bien par l'autorité dont il était l'agent, que par ses administrés qui lui étaient reconnaissants de l'attention qu'il vouait à toutes les branches de l'administration, où les intérêts matériels des communes comme des particuliers sont en jeu. C'est dire que comme magistrat il sut s'attirer la considération et une saine popularité.

M. Arthur Galley. — C'est le jeudi, 10 mai dernier qu'est décédé en notre ville, après deux jours de maladie seulement, M. Arthur Galley, maître-imprimeur, ancien conseiller communal et président de la commission de l'intérieur de l'Hôpital de Fribourg.

M. Arthur Galley avait repris, jeune encore, l'imprimerie que son père, M. Boniface Galley avait fondée, et qui avait édité le *Journal de Fribourg*, qui fut plusieurs

années durant un organe apprécié du parti radical populaire. Ensuite de transformations diverses qui se produisirent au sein du parti, le journal cessa de paraître et M. Galley, en dehors de son activité professionnelle, put consacrer quelque loisir à l'une ou l'autre fonctions publiques.

En 1895 il fut nommé conseiller communal et réélu pour une nouvelle période en 1899. Pendant ces huit ans il fut chargé du service de l'édilité qui n'était point une sinécure. C'est en effet pendant ce temps que furent commencés les importants travaux de la route des Alpes et qu'eurent lieu les difficiles expropriations des terrains coupés par le tracé de dite route.



En 1903 M. Galley fut remplacé au conseil communal par M. Isaac Fraisse, représentant du parti socialiste, mais il fut appelé à la présidence de la commission de l'intérieur de l'Hôpital, fonction qu'il exerçait encore jusqu'à son dernier jour.

Il présida à plusieurs reprises le cercle du commerce et fit partie des comités politiques du parti radical dont le cercle du commerce était le centre. Homme droit et bienveillant il ne s'associa jamais aux mesures extrêmes.

Très dévoué aux intérêts de la ville de Fribourg, il s'est acquitté en toute conscience des charges qu'il a revêtues. Il a laissé dans le deuil une intéressante famille à laquelle il était entièrement dévoué.

M. Arnold Dreyer. — Après quelques jours de maladie, est décédé dans notre ville, le 18 mai dernier, dans sa 49^{me} année, M. Arnold Dreyer, maître boucher au quartier des Places. Ce fut une surprise pénible dans le public à la nouvelle de cette mort inattendue, alors qu'on avait vu, cinq jours auparavant, M. Dreyer assister, avec la société de chant, en tête du cortège, aux funérailles de M. Arthur Galley, imprimeur.



M. Arnold Dreyer était un homme sympathique, bienveillant et charitable ; il jouissait de l'estime générale et d'une grande popularité ; on en eut la preuve lors de ses funérailles où l'on vit un concours inusité de participants, un amoncellement de fleurs et de couronnes, une vingtaine de drapeaux de sociétés diverses dont il était membre actif ou passif.

M. Dreyer exploitait une boucherie qu'il tenait de ses parents et qu'il avait notablement développée. Sa compétence dans la partie lui valut d'être appelé, voilà treize ans, à la présidence de la corporation des bouchers et charcutiers de notre ville ; il faisait en outre partie du conseil d'administration de l'association des maîtres bouchers de la Suisse centrale. En dehors de son activité professionnelle, M. Dreyer s'intéressait de façon effective à maintes œuvres d'utilité publique de notre ville. C'est ainsi qu'il était membre du conseil paroissial du rectorat de St-Pierre, président de la société de chant, à laquelle il donna une impulsion nouvelle, en lui faisant prendre une place éminente dans la vie artistique fribourgeoise. Il faisait aussi partie du corps d'officiers des sapeurs

pompiers de notre ville. Il donnait largement son concours financier à maintes œuvres d'assistance, de secours, dont notre ville est abondamment pourvue. Ses dernières années furent assombries par la perte d'une épouse qui lui fut enlevée prématurément.

M. le D^r Pierre Alex, curé de Bulle. — Le 20 mai dernier est décédé à Bulle, des suites d'une pneumonie, M. Alex, ancien curé de la paroisse de Bulle. Avec lui disparaît le dernier représentant d'une des plus anciennes familles qui a fourni pendant plusieurs siècles une série d'hommes marquants dans la magistrature, les services militaires à l'étranger, ainsi que dans le clergé.



Né à Bulle en 1850, il fit ses premières études classiques à l'école secondaire de l'endroit, pour les terminer au collège St-Michel de Fribourg. Il suivit les cours de théologie au séminaire de Fribourg, tout en exerçant les fonctions de surveillant des internes au collège. Il partit ensuite pour Rome pour y occuper, au Collège germanique la place laissée vacante par le départ de M. Jean-Baptiste Jac-

coud, qui venait d'y terminer ses études. Il y conquit brillamment ses grades de docteur en théologie. Ordonné prêtre le 10 juin 1876, il célébra sa première messe à l'église de St-Pierre.

Rentré au pays, il débuta dans la pastoration comme vicaire du curé de Neuchâtel, poste qu'il occupa pendant trois ans. La paroisse du Val-de-Ruz s'étant sur ces

entrefaites créée, Mgr Marilley en confia la direction à l'abbé Alex. Le succès du nouveau curé fut si grand, dit le journal de Bulle, le *Fribourgeois*, qu'il s'acquît d'emblée la confiance et la sympathie de toute la population, catholiques comme protestants, à tel point qu'il fut appelé à faire partie des autorités civiles de Fontaines, son siège paroissial. Cet épisode de la carrière pastorale du vénéré défunt est d'autant plus intéressant à relever qu'il se produisait en pleine période du Kulturkampf.

En 1889 le Conseil d'Etat de Fribourg, avec le consentement de l'Autorité diocésaine, appelait M. le Dr Alex comme professeur d'une des classes littéraires au collège de Fribourg. Mais contre toute attente l'enseignement ne devait pas retenir longtemps le nouveau professeur qui, par ses fortes études, semblait tout désigné à cette importante carrière. Le poste de curé de Bulle étant devenu vacant par la retraite de son titulaire, M. l'abbé Frossard, le conseil bourgeois de Bulle, unanime, d'entente avec l'évêché appela M. Alex à diriger l'importante paroisse du chef-lieu de la Gruyère. Cet appel répondait au désir de toute la population.

C'est pendant près d'un quart de siècle que M. Alex dirigea sa paroisse natale. Il y déploya la plus grande activité. Ayant le travail facile il suffisait à tout, ses prédications étaient très appréciées, il en faisait aussi bénéficier également les paroisses environnantes où l'appelaient ses confrères, il se dépensait ainsi sans compter. Il s'occupait aussi de recherches historiques sur la ville de Bulle et les familles originaires de la cité. Comme président de la commission scolaire et membre de la société fribourgeoise d'éducation, il voua une grande sollicitude à la cause de l'instruction primaire. Il s'employa activement, avec son conseil de paroisse, à la restauration

de l'église, à la reconstruction de l'orgue ainsi qu'à compléter et à harmoniser la sonnerie, travail qui fut confié au célèbre fondeur de cloches, Paccard, d'Annecy, qui fonda la savoyarde, la fameuse cloche de Montmartre.

M. Alex jouissait à Bulle d'une grande popularité dans tous les milieux, ce qui lui permit d'y faire beaucoup de bien. Il usa de ce privilège avec une ardeur qui lui fit trop présumer de ses forces ; en ces dernières années ses facultés baissèrent, la mémoire lui faisait défaut, il sentit que le repos s'imposait et il prit sa retraite, mais celle-ci ne fut pas de longue durée. Son souvenir restera dans la mémoire de ceux qui l'ont vu à l'œuvre, qui ont été les témoins de sa bienfaisante activité.

M. Rodophe de Castella. — Le 14 juillet dernier est mort, après une longue maladie, à l'hôpital de Fribourg, à l'âge de 60 ans M. Rodophe Castella, de Fribourg et Gruyères. Il était le second fils de M. le docteur Castella-Ardieu, de Gruyères.

Il fit ses classes littéraires en partie au collège de Fribourg et en partie au collège autrichien de Feldkirch. Il ébaucha ensuite quelques études de médecine, mais sans pousser jusqu'à la pratique. Le goût des voyages, la nostalgie des pays lointains lui fit de bonne heure entreprendre une série d'expéditions, où il s'acquit plus d'expériences que de succès très marqués. C'est ainsi que les hazards de la vie le portèrent tour à tour vers l'Amérique, en Chine, en Russie et de ces divers pays il envoyait à nos journaux des correspondances très remarquées.

Mais cette vie d'aventures et de voyages, dit un correspondant de la *Gazette de Lausanne*, M. Aug. Schor-

deret, « féconde peut-être en connaissances multiples ne fut guère propice, ni à la santé, ni à la fortune de M. Castilla et lorsqu'il revint se fixer à Fribourg, il y a quelques années, il était assailli de soucis divers et déjà en proie à la maladie lente qui vient de l'enlever. »

Pendant quelque temps il collabora au journal la *Liberté* ; nous avons encore souvenance d'une série d'articles historiques consacrés aux centenaires napoléoniens, nous revoyons encore les dernières batailles livrées par



Napoléon contre les armées coalisées qui envahissaient la France, nous revoyons par la pensée les dernières convulsions du régime qui s'effondre et dont le chef ira finir sa vie sur le rocher de Sainte-Hélène. Ces récits, écrits de façon bien vivante, nous révèlent un tempérament d'écrivain. Un état de santé précaire ne lui a pas permis

de réaliser toutes ses promesses.

Outre les quelques lettres qu'il envoyait encore ces derniers temps à d'autres journaux du dehors, Rodolphe Castilla collaborait encore à l'œuvre de la mission catholique suisse. Il était spécialement chargé de correspondre avec les familles des disparus, travail dont il s'acquittait avec tout le tact exigé par les circonstances.

Enfin la maladie suivant son cours, il se vit contraint de prendre un repos complet et de garder la chambre, et au bout de quelques jours il vit venir la mort, préparé en chrétien au dernier moment.

Ses anciens condisciples et ses nombreux amis garderont un souvenir ému de cet homme sympathique, de

l'excellent patriote, aimable et dévoué qu'était M. Rodophe de Castella.

M. l'abbé Joseph Aubry. — Le 14 juillet, à l'âge de 29 ans est décédé, au sein de sa famille à Sommen-tier, M. l'abbé Aubry, succombant aux atteintes d'un mal qui ne pardonne pas, la phtysie, que deux séjours à Leysin ne purent conjurer.



M. l'abbé Aubry, né dans la paroisse de Vuisternens-devant-Romont, fit ses études littéraires au collège St-Michel et ses études théologiques au grand séminaire de Fribourg.

Celles-ci terminées il fut nommé vicaire à Genève où il se trouva sous la direction d'un de ses anciens maîtres, M. Dusseiller, curé de Notre-Dame. Après quelques mois, il fut nommé chanoine

et professeur à Romont.

Il se voua avec une telle ardeur à cette nouvelle profession que sa santé déjà affaiblie s'en ressentit. Les premières atteintes d'une affection tuberculeuse subirent de ce fait une recrudescence facheuse.

Un premier séjour à Leysin apporta une amélioration qui fit naître un peu d'espoir, si bien qu'il put reprendre le ministère et accepter le poste de vicaire de la paroisse de Rumine à Lausanne, où il eut la grande satisfaction d'être le collaborateur de son ancien et aimé professeur, M. Besson, curé actuel de cette paroisse.

Cependant la tenace maladie n'avait pas désarmé et au bout de quelques mois il se vit contraint de pren-

cer à la tâche. Un second séjour à Leysin n'enraya plus le mal et c'est au sein de sa famille qu'il est venu terminer sa jeune vie, emportant les vifs regrets de ses proches et de ses amis dévoués.

M. Robert Dinichert. — Jeudi dernier (19 juillet 1917), écrivait-on au *Murtenbieter*, est arrivée à Morat la nouvelle inattendue de la mort survenue subitement à Brunnen, de M. le docteur Dinichert, qui s'y trouvait en séjour, en compagnie de ses enfants et de M. le pasteur Derron de Meyriez. La nouvelle a causé dans la contrée un émoi considérable. M. Dinichert, comme médecin, jouissait en effet dans le pays d'une notoriété très grande et les services qu'il y rendait étaient hautement appréciés.

M. Robert Dinichert est né à Morat en 1864 ; il était le second fils de de M. l'ancien conseiller national Dinichert, dont les *Etrennes* de l'année dernière retraçaient la carrière politique et administrative, ainsi que l'activité industrielle déployée dans le domaine de l'horlogerie.

Il fréquenta les classes primaires de Morat et fit son gymnase à Berne où sa famille s'était fixée. Après un séjour de deux ans à l'institut John Haas à Courgevaux, il se rendit à Genève en 1879 pour y passer ses examens de maturité et pour y commencer ses études de médecine à l'université. Comme étudiant il fit partie de la société de Zofingen. En 1892 il passa à Genève son examen d'Etat et la même année il faisait à Berne son doctorat en médecine. Il prenait entre temps une place de remplaçant à la Brévine, canton de Neuchâtel, où il resta deux ans, soit jusqu'en 1898. En cette année il revint se fixer à Morat après le départ du docteur Schventer.

Aussi bien à la Brévine qu'à Morat, il ne tarda pas à se faire une nombreuse clientèle. Son diagnostic était prompt et sûr et se gagnait d'emblée la confiance des malades.

Outre sa nombreuse clientèle il était encore le médecin de la compagnie F.M.A. où pendant la période de construction il eut un surcroît d'occupation. Depuis la mort du docteur Richard, il était devenu médecin de district. En dehors de ses devoirs professionnels il eut à revêtir d'autres fonctions publiques. En 1907, il entra dans le conseil communal de Morat où il fut chargé du département des écoles, il se montra partout à la hauteur de ses fonctions et avec cela très accueillant et sympathique à tous. Sa fin inattendue laisse un vide douloureux dans tous les milieux où s'exerçait son activité.

M. Pierre Michaud, notaire. — Le 20 juillet 1917, à l'âge de 65 ans, est décédé dans notre ville, M. le notaire Pierre Michaud, greffier de la justice de paix de Fribourg.



M. Michaud avait débuté dans la carrière par l'enseignement. De bonne heure déjà il occupait en Russie ou en Pologne une place de précepteur dans une famille de l'aristocratie. Ce n'est que, assez tard, que, rentré au pays, il s'adonna à l'étude du droit, ce qui lui permit de gagner son brevet de

notaire. Il fut nommé tôt après contrôleur des hypothèques à Morat, où il resta trois ans, au terme desquels il obtint d'être cantonné comme notaire dans le district

de la Sarine. Il fut appelé à succéder à feu M. le notaire Bourqui comme greffier de la justice de paix de Fribourg, fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort. Il faisait partie de l'ancienne commission de surveillance de l'office des poursuites, il était aussi président de la chambre des notaires, c'est dire qu'il jouissait auprès de ses collègues d'une considération justifiée.

L'administration perd en M. Michaud un fonctionnaire capable, qui, jusqu'en ces derniers temps, s'acquittait de sa tâche de façon irréprochable. Depuis quelques mois on le voyait décliner rapidement. Atteint d'artériosclérose, celle-ci faisait des progrès constants. Plusieurs semaines durant il dut garder la chambre jusqu'au dénouement final. Sa disparition se fit particulièrement sentir dans le monde de l'administration et des affaires.

Le lieutenant-colonel Eugène Vicarino. — Le mercredi 12 septembre, les officiers du 38^e régiment, en service dans l'Ajoie, s'exerçaient au lancer de grenades à mains. L'exercice touchait à sa fin, lorsque, par malheur, un éclat de projectile vint frapper dans le dos le lieutenant-colonel Vicarino, commandant du régiment, qui se baissait par précaution. La blessure était grave et profonde, et malgré tous les soins et les efforts des médecins de troupe et du D^r Clément, appelé d'urgence, l'officier fribourgeois succombait, dans la matinée du 15 septembre, à l'hôpital de Porrentruy, édifiant son entourage par son noble courage et sa chrétienne résignation.

Eugène Vicarino était né en 1872. Après de bonnes études au collège de Fribourg et quelques années de stage à Bâle et à l'étranger, il entra de bonne heure dans l'important commerce de vins de son père, dont, il y a une quinzaine d'années, il prit la direction, en

société avec son frère. Il faisait partie du Conseil d'administration de la Banque cantonale et du Conseil d'administration de la fabrique de chocolat de Villars, et il s'intéressa activement à diverses entreprises industrielles, financières et d'intérêt public de notre pays. Homme du



monde, très artiste de goûts et de tempérament, musicien de valeur, affable, enjoué, excellent cœur et nature loyale et franche, il était très connu, apprécié et aimé dans notre ville et dans les nombreuses sociétés auxquelles il ne marchandait jamais son dévouement. Récemment encore, il acceptait, à la société de chant, la lourde charge de la présidence, devenue vacante par le décès de

M. Arnold Dreyer.

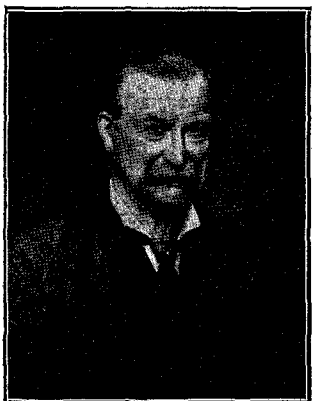
Au militaire, après avoir débuté comme lieutenant au bataillon 15 et en qualité d'adjudant de brigade, Vicarino, promu capitaine en 1902 et incorporé d'abord au bataillon 17, assumait en 1903 l'adjudance du bataillon 14 dont il devint commandant en 1909. L'année dernière, promu lieutenant-colonel, il prenait le commandement du régiment 38. Actif, zélé, pratique et patriote, le lieutenant-colonel Vicarino avait toutes les qualités d'un excellent officier de troupes, sans y allier aucune raideur, aussi était-il fort apprécié de ses chefs et de ses soldats.

La mort l'a frappé en pleine activité militaire, à

son poste qu'il aimait et auquel il se donnait sans réserve ! C'est en soldat vaillant et résolu qu'il a accepté l'épreuve, mais sa perte n'en demeure pas moins sensible et douloureuse dans le milieu fribourgeois, et l'imposant cortège de ses funérailles militaires, auxquelles notre population émue a pris une part considérable, a prouvé combien cet homme généreux, ce bon Fribourgeois, avait en notre ville de chaudes sympathies et combien sa mort prématurée y laisse de regrets.

M. Cyprien Clerc, président du Tribunal cantonal.

— En la personne de M. Cyprien Clerc vient de disparaître, à Fribourg, le 22 septembre dernier, à l'âge



82 ans, le doyen de notre magistrature judiciaire et des juristes fribourgeois. Ce fut une carrière bien remplie que celle fournie par l'honorable magistrat disparu ; quelques mois encore avant sa mort, il assistait aux séances de son tribunal qu'il ne quitta définitivement que contraint par la maladie à laquelle il devait succomber.

Originaire de Riaz, où il est né en 1836, M. Clerc fréquenta d'abord l'école primaire de la localité et ébaucha des études littéraires sous la direction de l'ancien supérieur de notre Grand Séminaire, M. Joseph Clerc. C'était à l'époque troublée de 1848 à 1856. Il termina ses études classiques au collège de Consolation, dans le département du Doubs, et à Chambéry.

En 1854, il entra à l'école de droit de Fribourg, où il suivit les cours de MM. Fracheboud, Broye et Frossard. L'année suivante, il partit pour Paris pour suivre, pendant cinq ans, les cours de la faculté de droit. En 1860, il se rendit à l'université de Strasbourg, puis, après deux semestres à l'université de Zurich, il entra comme stagiaire, 1861, au bureau de feu M. l'avocat Louis Wuilleret, où il eut comme camarade M. Paul Æby, ancien syndic de Fribourg.

En 1863, une chaire de droit romain ayant été créée à l'école de droit, il fut appelé à l'occuper; il y enseigna pendant huit ans. Pendant ce temps, il subissait ses examens d'avocat et fut nommé président du tribunal de la Sarine. En 1871, il échangea l'enseignement du droit romain contre celui du droit civil fribourgeois qu'il conserva pendant 45 ans et auquel il se voua avec une ponctualité qui ne se relacha jamais.

Avant les années 1881 et suivantes, il fit partie du Grand Conseil, pendant deux législatures, et il occupa à deux reprises la présidence de cette haute autorité législative.

M. Clerc faisait encore partie de la commission examinatrice des aspirants au notariat, ainsi que de la commission examinatrice des aspirants au barreau. Il fut également membre et président du conseil de surveillance de la Caisse hypothécaire.

Doué d'une grande facilité de parole, il était un orateur brillant et, pendant quelques années, il tint une place en vue dans nos assemblées politiques où il représentait l'élément conservateur-libéral. Cependant, depuis la mort de M. Louis Weck-Reynold, il s'était plus ou moins tenu à l'écart pour se vouer entièrement à ses études et fonctions juridiques.

La cure de suppression du pain.

Le Dr Sabouraud, dans un article, insiste sur ce fait qu'une foule de maladies de la peau se montrent avec prédilection chez les gens replets et les obèses. Or, si on interroge avec soin les obèses, on s'aperçoit que souvent ils ne mangent pas plus que d'autres, mais qu'ils sont gros mangeurs de pain. Dans l'immense majorité des cas, le facteur presque exclusif de l'obésité, c'est le pain.

Si on laisse parler le malade, jamais il ne mentionnera le pain dans son alimentation. Pour ce malade et pour le médecin très souvent, le pain n'est pas compté. On en mange, cela va de soi. Mais c'est l'aliment universel et presque personne ne pense qu'on puisse en faire un abus. Beaucoup de médecins même n'y pensent pas. Or, s'il est vrai que nombre d'hommes pourront manger autant de pain qu'ils voudront, sans engraisser le moins du monde, en revanche, nombre de personnes ne mangeront pas 300 gr. de pain par jour sans engraisser, et sa seule suppression les fera maigrir. On peut dire qu'il y a des gens naturellement gros et que le pain engraisse, qu'il suffit de priver de pain pour qu'ils maigrissent. Et ces gens sont légion.

En outre, tous les aliments défendus à telle ou telle catégorie de maladies, il n'y en a pas un qui, par l'habitude qu'on a, la quantité qu'on en mange, l'abus inouï qu'on en peut faire, les inconvénients considérables que cet abus peut entraîner, il n'y a pas un autre aliment dont la suppression puisse avoir pour le médecin et même pour le dermatologiste autant d'importance. Et pourtant, si on en excepte les rares suppressions faites par tel ou tel médecin spécialiste des voies digestives, on ne voit presque aucun malade, même obèse, à qui on dit l'inconvénient de l'abus du pain et à qui on ait jamais conseillé de le supprimer.

Il faut considérer que le pain n'est pas que de la farine comparable à d'autres féculents ; c'est une pâte mêlée de ferments, souvent mal cuite, dans lequel le levain peut jouer un rôle nocif. Quoi qu'il en soit, il est très facile de le supprimer dans le régime des obèses, plus encore que de supprimer d'autres aliments, et la suppression unique mais totale du pain s'accompagne vite d'un bénéfice de santé, d'une digestion plus rapide et plus facile, d'une sorte d'allégresse du corps si perceptible que le malade constate aussitôt, presque du jour au lendemain, la valeur du conseil qu'il a reçu. Nombre d'entéritiques, affligés de maladies de la peau, voient par cette seule suppression leur entérite s'améliorer plus vite encore que leur affection de la peau et s'étonnent de la simplicité et de la rapidité d'action de leur régime.

La suppression du pain, même absolue, laisse au malade l'usage des féculents, qui doivent entrer pour une part dans l'alimentation humaine. Laissez donc en dehors de vos prescriptions les haricots, les petits pois et les fèves, qu'on ne peut pas manger s'ils ne sont pas bien cuits, et dont la quantité totale sera toujours

limitée, et supprimez le seul féculent fermenté, mal cuit, dont on puisse faire le plus grand abus sans s'en rendre compte, la quantité de pain sur la table, même au restaurant, étant illimitée.

La suppression du pain est utile dans beaucoup d'états gastriques douloureux, de fausses coliques hépatiques, etc..., mais en restant dans le domaine des maladies de la peau, le Dr Sabouraud affirme que, en dehors de l'adolescence, presque tous les cas d'eczéma du cuir chevelu, surtout vers la cinquantaine, sont améliorés par la suppression du pain. Il en sera de même des intertrigos et des eczémas suintant des divers plis du corps. La suppression du pain semble influencer sur l'éruption presque de suite, avant d'avoir pu agir sur l'obésité.

Et maintenant, la suppression du pain n'est-elle utile que dans les affections de la peau des obèses? Non pas. Dire que dans l'obésité, la suppression du pain est presque seule ne veut pas dire que les sujets maigres en puissent faire un abus sans inconvénients.

On peut dire que toutes les dermatoses qui s'accompagnent d'hyperacidité gastrique se trouvent admirablement bien — et l'hyperacidité avec elles — de la suppression totale du pain.

Au premier rang, il faut placer la congestion faciale passagère ou permanente (couperose), surtout la congestion permanente du nez et des joues, et les acnés de la cinquantaine. C'est merveille de voir combien les traitements locaux agissent plus vite et mieux dans leur guérison, quand la suppression du pain a été maintenue et combien l'amélioration obtenue est plus parfaite et durable tant que le régime est continué.

Enfin, il est à remarquer que c'est à partir de 35 à 40 ans que le pain bien supporté jusque-là commence à devenir nuisible. C'est l'âge auquel survient l'obésité, si l'on décompte les obèses précoces; presque toutes les dermatoses où la suppression du pain est utile sont celles qu'on voit après la quarantaine.

Le Dr Sabouraud conclut qu'alors qu'on élimine souvent des régimes nombre d'aliments dont on ignore les inconvénients, il y a tout intérêt à supprimer le pain de l'alimentation;

1° Dans toutes ou presque toutes les dermatoses de l'obésité.

2° Dans toutes les dermatoses du visage qui accompagnent l'hyperacidité gastrique. (*Feuilles d'hygiène.*)

Au guichet de la poste.

Le gamin. — Est-ce qu'il y a un paquet pour notre demoiselle X. ?

Le commis. — (Après avoir remué tous les colis.) Est-ce un gros ou petit paquet ?

Le gamin. — Ça je ne pourrais pas vous le dire, je sais seulement qu'il devait y avoir un piano dedans.

EN MARGE DE L'ILLIADÉ...

SOUVENIRS DE COLLÈGE

En dépit de sa monotonie, la vie de Collège laisse des souvenirs charmants et durables, qui demeurent embrumés au fond du cœur et qu'un rien ressuscite avec une intensité particulière. C'est que ces incidents minimes de l'adolescence marquent une étape dans l'évolution du jeune homme, qu'ils reflètent les premières aspirations du cœur et des sens, et qu'ils ont revêtu, dans l'autrefois si proche de notre jeunesse, une importance telle à nos yeux, que les détails les plus infimes en restent gravés dans la mémoire et réapparaissent tout entiers aussitôt qu'un hasard y ramène la pensée

Un billet froissé, trouvé en feuilletant *l'Illiade*, m'a rappelé ainsi tout d'un coup l'histoire des premières amours de mon ami Martial, une histoire d'ailleurs banale et brève. Mais en même temps que les détails de cette aventure, j'ai revu notre bonne classe, nos professeurs, nos camarades, et, de ces souvenirs vieux de vingt ans et plus, je me suis bercé avec ivresse...

Nous étions en cinquième, c'est à dire que nous avions dix-sept à dix-huit ans environ et que nous subissions, chacun suivant notre tempérament, cette sorte de fièvre morale, faite de désirs, d'incohérences et de nervosité, qu'on appelle la crise de l'adolescence. Les mystiques, cherchant à découvrir en eux les indices d'une vocation religieuse, exaltaient leur piété; les sensuels berçaient leur imagination de lectures ou de tableaux voluptueux; les idéalistes rêvaient d'amour et de poésie, les malins, de politique... mais, en dépit de ces tendances

contradictoires et diverses, nous nous entendions tous à merveille, très unis par une franche amitié et considérés, en général, par la plupart de nos professeurs, comme une classe redoutable à cause de notre étroit esprit de corps. Il y avait là d'excellents camarades, que je rencontre souvent encore aujourd'hui et auxquels j'ai gardé la bonne affection de jadis ; les uns ont fait du chemin dans la politique ou la magistrature, d'autres, dans les ordres ; ils sont curés, avocats, juges, syndics, députés, plus encore... mais malgré leur situation ou leurs dignités présentes, je ne puis m'empêcher de me les représenter toujours tels qu'ils étaient alors, tels que nous étions tous : sans décorum ni vergogne, de francs vauriens, peut-être, mais à coup sûr de très bons amis !

Martial était idéaliste jusqu'à la moëlle ; son esprit voltigeait sans cesse à quelque altitude au-dessus de la réalité terrestre, et, comme en cette manière d'être je lui ressemblais fort, nous avons noué, les deux, une amitié plus étroite, une de ces amitiés sans rien de caché, comme on n'en lie guère qu'en ce beau temps de Collège.

Il était Valaisan et ses parents habitaient Sion. Jusqu'au début de la cinquième, il avait rongé son frein sous la discipline méthodique de l'Internat ; mais, cette année là, cédant à ses sollicitations pressantes, et pour le récompenser de son travail, d'ailleurs excellent, ses parents lui avaient permis de s'établir dans une pension de la ville et de jouir ainsi de la liberté relative attachée à la qualité d'externe. Grâce à cette circonstance heureuse, nous pouvions resserrer les liens d'amitié qui nous unissaient et nous adonner quotidiennement, tantôt chez moi, tantôt en sa claire chambrette — dans une antique maison sise au haut du Stalden — au charme

de longues causeries, à la lecture de poètes très romantiques ou même — Dieu me pardonne! — à la mutuelle admiration de nos propres essais poétiques!

Il faut dire que ces conversations intimes étaient assez souvent interrompues ou suspendues par la présence d'autres camarades, pour lesquels nous avions grande amitié, sans doute, mais qui nous semblaient, soit en raison de leur caractère différent du nôtre, soit à cause d'une certaine exclusivité de notre étroite amitié, peu aptes à s'y intéresser ou à y prendre part. Nous gardions, vis à vis d'eux une réserve prudente, sachant que la meilleure camaraderie du monde n'exclut jamais, chez des collégiens de dix-huit ans, un penchant naturel à la raillerie et à l'ironie, et nous avions une sorte de pudeur de nos rêveries poétiques et de notre idéalisme.

C'est ce qui détermina, je pense, mon ami Martial à choisir, pour me confier ses angoisses secrètes, un procédé qui le mit entièrement à l'abri de toute indiscretion et qui, par sucroît, le charmait par ce qu'il avait de romanesque, de mystérieux et de périlleux aussi: il se servit tout simplement de la poésie et saisit l'occasion d'une leçon de grec pour m'ouvrir son cœur!

— Je revois cette petite scène comme si j'y étais encore. A ce moment, notre professeur, le chanoine P. — que tant de collégiens ont connu, apprécié et aimé, au cours de sa longue carrière — présidait, du haut de sa chaire, à une traduction d'Homère. Commodément assis, la jambe gauche, qu'il avait roide et ankylosée, tendue sur le côté, ses cheveux grisonnants dressés en broussaille, ses larges coudes appuyés sur le pupitre chargé de livres et de cahiers, il tenait à deux mains le fascicule du chant VI de l'Illiade de l'édition Dübner et se berçait voluptueusement à la musique des vers du poète grec, non sans

observer du coin de l'œil les faits et gestes de ses élèves plus ou moins attentifs.

C'était un excellent homme, bourru, bruyant, cordial et ouvert, que le chanoine ; sous son écorce rugueuse, sa carrure d'athlète et ses gestes brusques, il cachait un cœur d'or. En dépit de ses gronderies tonitruantes, de ses colères homériques et des airs terribles qu'il se donnait parfois, aucun de nous n'en avait grand peur ; nous sentions en lui une immense indulgence et une grande bonté, et nous en profitions largement, calmant par des boutades, dont il ne savait s'empêcher de rire, les imprécations violentes et les anathèmes que lui suggéraient nos fredaines.

Helléniste savant et convaincu, le chanoine aimait les leçons de grec plus qu'aucune autre et y donnait des soins particuliers, et, ce jour là, il prenait un évident plaisir à cette traduction d'Homère. De temps en temps, il frappait de sa main puissante le pupitre qu'il faisait trembler, et, avec des éclats de voix en sonneries de trompette, il articulait les syllabes helléniques à la manière rude d'un cor de chasse qui s'essayerait à rendre un menuet de Mozart.

Un élève était debout, s'efforçant de rétablir l'ordre normal des mots afin d'en donner la traduction littérale, et le chanoine le reprenait, le corrigeait ou l'aidait avec accompagnement de formidables coups de poing sur son pupitre, tout en regardant notre camarade de ses petits yeux vifs, qui semblaient sourire toujours derrière ses lunettes au tour d'or drôlement équilibrées sur le bout de son nez camus.

Il s'agissait de rendre en notre langue la partie du dialogue du Grec Diomède et de Glaucus, fils d'Hippoloque, dans laquelle ce dernier raconte en termes choisis

l'aventure de l'irréprochable Bellérophon, dont la noble Antée, épouse de Prétus, s'éprit, paraît-il, d'un amour clandestin et violent, mais non payé de retour.

L'interrogé — qui maintenant occupe un rang élevé dans la magistrature — n'avait guère de penchant pour le grec et eut volontiers, je crois, envoyé à tous les diables Antée, Prétus et le vertueux Bellérophon. Mais le terrible chanoine le tenait et ne le lâchait plus :

— « *Τῶ δε γυνή Προίτου επεμήγατο, δὲ Ἀντεια,
χουππαδίη φιλότηι μηγήμενα...* »

scandait-il d'une voix tonnante.

— La divine Antée, femme Prétus, hésitait notre camarade..., fut prise d'un désir fou... de s'unir à lui... par un... secret... commerce amoureux...

— Hé ! laissez-moi ce commerce : un secret amour, cela suffit, reprenait le chanoine avec éclat... Après ! après ! Passons ! passons !

Et il se hâta de lancer sa victime sur les vers suivants, qui relatent l'honnête résistance de Bellérophon et la vengeance de la reine...

Mais malgré la réelle sympathie que commençaient à m'inspirer ces divers personnages, j'avoue à ma honte que je cessai de m'intéresser à la suite de leur histoire, car, à cet instant précis, mon ami Martial, qui était mon voisin, venait de glisser sur mon livre un bout de billet — celui même que j'ai retrouvé par hasard ! — qui contenait ce captivant début de confidences :

« Ami, toi seul, tu peux m'absoudre,
Et je te livre mon secret :
Pan ! j'ai reçu le coup de foudre !
En mon cœur un amour discret
A l'improviste vient d'éclore ;

Je suis tremblant, je suis heureux,
Il me semble rêver encore :
C'en est fait... je suis amoureux !... »

D'un trait, je parcourus ces vers, évidemment faciles, puis j'en repris la lecture avec plus d'attention, tandis que Martial, qui m'observait du coin de l'œil, suivait anxieusement les expressions de surprise et de curiosité qui, tour à tour, se peignaient sur mon visage. Prenant un crayon, je répondis dare dare par un quatrain de qualité médiocre, dont je me souviens encore :

« Sois plaint si c'est une cruelle
Et loué si son cœur est bon...
Mais vite, dis-moi quelle est-elle ?
Je brûle de savoir son nom !... »

Et mon papier passa dans les mains de Martial, qui se mit en devoir de composer une suite poétique aux confidences commencées...

Mais, soit que l'inconduite d'Antée produisît sur sa personne un agacement intolérable, soit que les hésitations du traducteur fussent cause de cet énervement, soit enfin que sa jambe malade le fit souffrir, ou, plus probablement, par l'effet de ces trois facteurs accumulés, le chanoine se leva soudain, saisit sa canne, descendit de la chaire et commença à se promener de long en large au milieu des bancs...

D'un geste rapide, nous fîmes disparaître nos petits papiers dans nos poches, tandis que d'autres camarades, qui s'adonnaient aussi à des distractions étrangères à l'Illiade, s'empressaient comme nous de reprendre leur livre et de manifester une attention très apparente.

Le chanoine, très agité, déambulait en continuant de scander cette poésie antique d'une voix formidable, allongeant parfois sa démarche afin de frapper le sol de

sa canne suivant le rythme des vers, s'arrêtant de temps à autre pour souffler un peu, poussant ça et là des : « Ah!.. » claironnants dont on ne pouvait savoir s'ils exprimaient la satisfaction, la fureur ou l'admiration, puis reprenant sa promenade retoutable, évoquant, par sa boïterie accentuée, l'image d'un navire immense secoué par une houle dont nos têtes étourdies représentaient assez exactement les ondes mouvantes...

Et la leçon s'acheva ainsi, sans me laisser l'occasion d'apprendre de qui Martial était tombé amoureux, et sans me renseigner davantage — tant ce début de confidences m'avait préoccupé — sur la manière dont Prétus, circonvenu par son épouse, accumula sur la tête de Bellérophon les pièges et les embûches afin de le faire périr...

*

* *

L'heure de mathématiques, qui succédait à celle de grec, à cause des habitudes et du tempérament du professeur, était infiniment propice à l'achèvement des confidences de Martial, et nous eûmes garde de n'en point profiter.

L'enseignement de cette science exacte et compliquée était en effet dévolu, en ce temps là, à un très vieux maître qui ayant, pour ainsi dire, blanchi dans ces ingrates fonctions, avait perdu peu à peu de l'entrain et de la vigueur nécessaires pour forcer l'attention de jeunes collégiens étourdis et indisciplinés. Drapé dans une longue redingote noire qu'il portait entr'ouverte, agité d'un continuel tremblement dû à son âge autant qu'à d'autres causes mystérieuses, le professeur de mathématiques apportait en tous ses gestes une lenteur et une précision désespérantes, auxquelles se joignaient une infi-

nité de petites manières accentuées. Il arrivait à l'heure précise, d'un pas tranquille, le dos légèrement voûté, tenant dans sa main gauche ses livres et un bout de ficelle destiné à tracer les circonférences au tableau noir. Posément il traversait la salle, tandis que nous nous levions pour le saluer, puis, arrivé à son pupitre, ayant tiré de la poche de son gilet un bout de crayon, il en frappait trois coups méthodiquement espacés afin de donner le signal que la leçon commençait. Pendant que nous prenions place bruyamment, debout sur la première marche de la chaire, le dos tourné au tableau noir, le coude droit appuyé sur la table, laissant tomber nonchalamment sa main aux doigts maculés de craie, il attendait placidement que le calme le plus parfait se fût rétabli. Alors, sans précipitation, mais d'une voix nette et basse, qui contrastait étrangement avec l'organe éclatant du chanoine, il énonçait un théorème ; puis, s'appêtant à la démonstration, il se mettait en devoir d'ajuster son lorgnon qui, suspendu à son cou par un cordon, se balançait dans l'entrebaillement de sa redingote, et qu'il fixait à deux mains, sur son nez épaté, en tremblant toujours et en ouvrant la bouche par un geste machinal. Cette opération laborieuse achevée, le vieux professeur se tournait vers le tableau noir, qu'il couvrait de lettres et de chiffres, à la perfection desquels il apportait un soin raffiné et une lenteur désespérante, mouillant à chaque instant l'index et le médium de sa main gauche d'un coup de langue, aux fins d'effacer les traits que sa droite tremblante n'avait pas réussis.

A moins que des chuchottements, la chute d'un livre, le claquement d'un pupitre, le froissement des semelles sur le parquet, ou quelque autre bruit insolite ne vinsent le troubler, il ne faisait dès lors plus face à

ses auditeurs avant que d'avoir mené à bien le problème posé. Aussi bien, à ses leçons, nous faisons, à l'ordinaire, de tout excepté des mathématiques. Entre autres choses, nous nous entretenions familièrement par correspondance, et l'emploi des petits billets s'était fort répandu afin d'éviter le désagrément d'attirer l'attention du professeur par le bruit léger des conversations qui produisait sur lui un agacement très particulier.

Dès que le vieux maître se fut attaqué à sa démonstration, j'écrivis donc à Martial pour lui demander la suite de son récit, en l'adjurant de renoncer à la poésie afin que l'intérêt et la clarté de ses confidences ne fussent contrariés ni par la recherche des rimes, ni par le soin de la versification. Il y acquiesça de bonne grâce et j'appris ainsi, à mon profond étonnement, que le brave garçon ignorait encore totalement le nom, le domicile, l'âge, la condition et les différentes qualités de celle qu'il aimait.

Cette ignorance faisait le principal charme de son aventure romanesque. Ayant rencontré, un matin de la semaine précédente, alors qu'il montait au Collège, une jeune fille alerte et mignonne, Martial, saisi d'admiration, s'était amusé à la dévisager un peu effrontément, à la manière habituelle des collégiens. Sous ce regard indiscret, elle avait souri en rougissant, ce qui avait suffi pour ajouter un brin de fatuité satisfaite à l'intérêt qui s'éveillait en l'esprit de mon ami. Comme la rencontre se renouvela, à la même heure, les jours suivants et que, pour corriger l'impression de son premier regard audacieux, Martial s'était mis à saluer au passage la jolie inconnue, le plaisir qu'il ressentait de cette apparition attendue prit vite des proportions plus considérables.

Or, ce matin, en répondant au salut de Martial,

elle laissa choir le parapluie qu'elle tenait contre son buste sous son-avant bras replié. Mon ami, assez ému, se précipita ; mais quelle que fut la promptitude de son geste, il ne put prévenir le mouvement instinctif de l'inconnue qui se baissait dans le même but... Leurs doigts se rencontrèrent sur la canne d'ivoire du parapluie gisant sur le trottoir, tandis qu'une mèche folle de cheveux bruns frôlait légèrement la joue brûlante de Martial. Ce fut tout, mais ce fut assez ! La jeune fille se releva, rougissante, en murmurant d'une voix perlée :

— Oh ! pardon !... merci, monsieur !

Et puis elle s'enfuit, laissant le pauvre garçon tout pantois, les yeux voilés d'émotion, encore sous le coup de l'involontaire caresse des cheveux fins sur son visage et le cœur chaviré d'une immense passion naissante.

*

* * *

Le lendemain, je me trouvais aux côtés de Martial à l'heure de l'habituelle rencontre, car au désir de le renseigner, si possible, sur la personne de sa bien aimée, se joignait en moi un sentiment assez compréhensible de vive curiosité. Mais bien que, à cette époque, je me fusse souvent vanté d'être fort au courant du petit monde féminin de notre ville, je dus, à regret, confesser que, si la jeune fille me paraissait digne de l'ardente passion qu'elle inspirait, je n'en savais pas plus que mon ami sur son compte. Celui-ci en fut fort marri ; il attendait tout de mes indications. Notamment il avait composé une déclaration brûlante, en alexandrins pompeux et chevillés qu'il comptait envoyer au plus tôt à l'objet de sa flamme. Pour se consoler de cette déconvenue, il en fit le sujet d'une élégie lamentable, à la confection de laquelle il consacra une heure d'allemand, branche

maussade, qu'il avait en horreur et qu'il jugeait ennuyeuse, monotone et éminemment propre aux inspirations mélancoliques.

Ce fut, pour Martial, le signal d'un réel débordement poétique ; en attendant d'en savoir davantage, il se mit à écrire, coup sur coup et jour pour jour, une succession intarissable de sonnets, lieds, chansons et autres pièces fugitives, où la richesse des idées et des sentiments suppléait à celle de la rime, pour sa belle inconnue qui, hélas, ne soupçonna jamais les trésors littéraires dont elle fut l'inspiratrice inconsciente. Mais, quelle que fût la puissance de ce dérivatif, mon pauvre ami n'en souffrait pas moins cruellement de sa passion ignorée et sans espoir de retour, dont l'objet, malgré nos ruses, nos investigations et nos efforts, demeurerait toujours enveloppé du même mystère.

Cette situation pénible se prolongea longtemps et ne s'éclaircit enfin, un beau jour d'été, alors que nous y attendions le moins, que pour apprendre du même coup à Martial combien, en amour, le fruit de science est le plus souvent destructeur du terrestre paradis des bonheurs rêvés...

Ce jour-là, comme chaque année à peu près, à l'époque des rhododendrons, nous accompagnions à la Berra notre professeur d'histoire, l'excellent abbé H., qui affectionnait particulièrement cette ascension facile et agréable.

Théoricien apprécié de la pédagogie, dont il occupait la chaire à l'Université, promoteur de diverses méthodes d'enseignement qui lui ont survécu, notre professeur d'histoire semblait, dans les cours qu'il nous donnait, oublier toute sa science et toutes ses théories. A une indulgence aveugle, poussée aux limites extrêmes, il

alliait une déplorable difficulté d'élocution et de nombreuses lacunes de prononciation qui nous mettaient en joie ; son organe était rebelle à l'émission des *r*, des *b*, et des *p*, et, de plus, il avait l'habitude détestable de manger la moitié des syllabes. Ses leçons, ternes et monotones, étaient consacrées à la lecture du manuel, lecture faite invariablement par lui-même, sans aucun commentaire et de façon telle qu'il nous eût été matériellement impossible d'y comprendre goutte si nous n'avions eu le livre sous les yeux. De loin en loin lorsqu'une trentaine de pages avaient été ainsi absorbées, les leçons se coupaient d'une composition de répétition, avec des questions brèves et généralement faciles, où se retrouvait chaque fois la traditionnelle demande : « Bataille de xxx : a) vainqueur, avec chef, b) vaincu, avec chef, c) date ». La délicatesse n'étant point le fort des collégiens, on « copiait » ferme et l'on se soufflait bien des réponses aux compositions d'histoire, d'autant plus facilement qu'on ne risquait d'autre sanction qu'un avertissement paternel du professeur, avec la menace :

— Je ..aisse..ai la note d'un ..oint, si vous ..ecom-
mencez !

Menace terrible, qu'il ne mettait d'ailleurs jamais à exécution !...

Mais, en dépit de ses leçons moroses, de cette indulgence exagérée, de sa parole pâteuse et incompréhensible, de ses étourderies proverbiales, l'abbé H. a laissé dans ma mémoire et dans mon cœur l'un des plus chers souvenirs de mes années de Collège ! Que de courses dans la campagne, d'excursions alpestres, de bonnes parties sans contrainte, salutaires, pleines de charmes et de gaieté, évoque pour moi le nom de cet homme aimable et bon !...

Le jeudi, après la messe, nous nous mettions en route, le dos chargé d'un sac de provisions, un bâton à la main, des chansons aux lèvres et le cœur tout rempli de joyeuse insouciance. Le professeur, laissant sa soutane, revêtait un complet antique, râpé, déformé et débraillé qui lui donnait des allures étranges et dont il riait bénévolement avec ses jeunes compagnons, lesquels adoptaient - *exempla trahunt* ! - une tenue analogue dont la casquette d'uniforme sauvait seule le décorum !... Ainsi équipés, nous faisons d'in vraisemblables randonnées, au cours desquelles notre bon professeur se montrait, tel que nous l'aimions tant, sincère et indulgent ami de la jeunesse, toujours riant, plaisantant et aussi jeune de cœur, aussi gaîment, aussi naïvement expansif que la joyeuse cohorte qui l'entourait. Je le vois encore, légèrement bedonnant, le gilet ouvert, la cravate dénouée sur sa chemise de flanelle, les pantalons inégalement retroussés, de grosses gouttes de sueur dégoulinant sur sa face réjouie, le chapeau en désordre, la gourde battant ses flancs, mêlant sa voix sonore et faussé à ces refrains stupides dont nous charmions notre route... Entre deux chansons, il avait de savoureuses anecdotes, des récits de ses aventures alpestres, de ses étourderies, et il nous arrivait de le taquiner irrévérencieusement au sujet de certain manuel de géographie suisse à l'usage des écoles qu'il avait publié en oubliant totalement de mentionner deux de nos cantons confédérés...

Ah ! les jolies courses, les bons moments de détente, et l'excellent homme que notre professeur d'histoire ! A ce souvenir, mon cœur se soulève et l'émotion m'étreint si fort que j'en oublierais presque le récit commencé du premier roman de mon ami Martial !...

Donc, ce jour-là, nous avions gravi la Berra. Partis

à pied de Fribourg, nous avions, à grandes enjambées, gagné Montévraz, puis, sans nous attarder en de longues haltes, nous étions parvenus, vers midi, au sommet, suant, soufflant, et surtout formidablement en appétit. Ce fut aussitôt un joyeux brouhaha: les sacs jetés pêle-mêle sur le gazon, les mouchoirs épongeant les fronts ruisselants, les cannes plantées çà et là et converties en porte-manteaux, un regard au paysage, puis un autre encore, la course à la fontaine du chalet pour y quérir de l'eau, et le flot inlassable des plaisanteries, des bons mots, des questions diverses et des réponses souvent approximatives au sujet de l'orientation et de la détermination de l'admirable cirque de montagnes qui bornaient l'horizon...

Pourtant, nous n'étions pas seuls au sommet de la Berra, et, dès les premières minutes, force nous fut bien de nous en apercevoir. Un groupe de touristes, messieurs et dames, installés au pied du signal, autour d'une serviette étalée sur le gazon, dégustaient, en causant, d'innombrables provisions. Instinctivement, nous cherchâmes à nous retirer à l'écart, notre professeur ne se souciant guère d'être reconnu dans son accoutrement pittoresque et nous autres, collégiens, craignant la contrainte que nous imposerait fatalement ce voisinage d'inconnus. Mais notre retraite ne put, hélas, que s'esquisser à peine; l'un des intrus s'exclamait, avec un fort accent d'outre-Rhin: « — Ach! monsieur le professeur!... » et courait au-devant de lui, tandis que Martial, fébrilement, se cramponnait à mon bras en murmurant d'une voix blanche:

— Elle!...

Elle était là, en effet, plus jolie que jamais sous son grand chapeau de feutre mou, les joues colorées,

les yeux brillants, riant de notre cohorte mal vêtue et devinant l'embarras de notre professeur, que son interlocuteur présentait cérémonieusement à tout le monde.

Curieux et intéressés, nous nous rapprochâmes plus ou moins gauchement et, sans mot dire, nous nous mîmes à écouter la conversation. *Elle* discutait avec sa voisine ; Martial tendit l'oreille...

Horreur ! elle parlait allemand, avec une volubilité, une pureté d'accent et une sûreté qui ne pouvaient laisser le moindre doute que ce ne fût là sa langue maternelle...

Je vis, sur les lèvres de Martial, passer un frémissement amer, dans lequel je devinai les deux syllabes énergiques d'un mot historique fort inconvenant, et, ne sachant bien qu'y répondre, à la fois angoissé et railleur, je crus résumer la situation par cette exclamation :

— Ah ! ben, mon vieux !...

Martial ne répondit qu'en articulant plus intelligiblement, cette fois, la même expression brève et martiale que j'avais devinée sur ses lèvres, puis il s'éloigna, l'air désolé, le regard morne !...

Son calvaire, hélas, ne faisait que commencer. Au bout d'un instant, l'abbé H. ayant réussi à s'arracher à son interlocuteur importun, nous entraîna à distance respectable du groupe d'étrangers et nous nous mîmes en devoir de tirer nos provisions de nos sacs. Tout en piqueniquant, j'interrogeai habilement notre professeur sur les personnes qui nous avaient précédés au sommet, et, à notre grande stupeur, il nous apprit que la jolie inconnue dont Martial s'était épris était la jeune et légitime épouse de Meinherr Dr. von Prahls, le nouveau professeur de littérature allemande à l'Université...

— Patatras !... fit Martial en laissant choir son gobelet pour se donner une contenance, dans un désarroi

moral dont seul je comprenais l'étendue, tandis que l'abbé H., qui ne soupçonnait rien, faisait cruellement chorus avec nos camarades pour rire de sa maladresse !...

Ce que fut le retour, on peut le penser. Martial ne chanta ni ne parla ; devant ses rêves effondrés, il éprouvait un désespoir farouche, qu'il eut pourtant la force de cacher tant bien que mal à nos compagnons. Mais le soir, quand je le quittai, lui serrant affectueusement la main, il me dit avec une sombre résolution :

— Mon ami, je suis décidé !... puisque mon bonheur est brisé sans espoir de retour, je me ferai chartreux... et je renonce à jamais à la poésie !...

* * *

Peu de temps après, les classes finies, Martial s'en retourna auprès de ses parents, à Sion. De loin en loin, au cours des vacances, je reçus de lui quelques cartes assez brèves, où je retrouvais toute sa bonne amitié, mais où il ne parlait guère ni de ses faits et gestes, ni de ses projets d'avenir. J'en conclus qu'il persistait dans sa tristesse et dans son détachement résolu de la vie du monde, et, bien qu'approuvant au fond de moi-même ses desseins, j'appréhendais son retour à cause du changement qu'en subirait fatalement notre intimité romantique...

Mais lorsqu'il revint, la belle Allemande était oubliée ou presque, et avec elle, les projets monastiques ! Martial avait pris feu, là-bas, en son Valais, pour une petite blonde mignonne et, sous l'inspiration de cette Muse nouvelle, sa verve poétique, son esprit romanesque avaient retrouvé une voie certaine... qu'il a suivie depuis, comme c'était sa véritable vocation.

AUGUSTE SCHORDERET.

RECETTES D'UN AUTRE AGE

Ces diverses recettes sont tirées d'un manuscrit de la Bibliothèque économique, portant le titre : « Fragment historique relatif à Bertholde 4 et Berthold 5 de Zähringen. Fondateur des deux villes de Fribourg et Berne. »

Le fragment historique n'occupe que vingt pages environ du volume qui compte 150 pages, consacrées aux recettes pittoresques dont nous donnons quelques extraits et à une liste des avoyers de Fribourg depuis 1240 jusqu'en 1772.

Le manuscrit date de la fin du XVIII^{me} siècle, c'est un gros volume relié en veau, fort ressemblant à ces livres de raison, qu'on trouvait alors dans bien des familles.

Nous conservons aux recettes en question leur orthographe originale qui ne manque pas d'imprévu.

Pommade pour Angelures et pour autre.

2 grappes de raisin, 4 renettes 1:4 de livre de beurre frais, 2 onse de la sire blanche. Quire le tout ensemble jusqu'à concistance. De plus pour angelure se froter les angelures avec lesprit de sel.

Remède pour les resippèles pour la gorge des femme.

Une cuillère de miel, une cuillère de farine blanche, un geaüne d'oëuf, un peux de saffrant, une goutte d'huile d'olive pour Eclairisir. En faire un enplâtre et lapliquer sur le mal est changer tout les 24 heures.

Pour faire facilement acucher les femmes.

Il faut prendre un siteron et bien rapper finement le geaüne seulement du dit citron et en mettre dans du boullion et de le faire boire lorsque la femme est dans les peines.

Pour pourger les femmes après les cuches.

Après les schuges pour pourger les femmes de la Routte et de larmoise herbe et le mettre à la plante des pieds.

Tisane pour le romatisme.

1 once de gayac râpé, 1 once et demy de salsparlé, d'une once et demy de racine désquaine, deux oncs de polipode de cheine.

Vous ferez boullire le tout dans trois pintes d'eau de rivière pendant une demie heure, vous le retirerez du feu, vous y mettrez dedans :

1 once de crème de tartre, 1 once de cenez, un gro de coriandre, pour 2 sous de canel, un citron coupé en quatre.

Vous laisserez le tout infuser pendant 12 heures d'orloge et vous le passerez et vous en boirez trois gobelets par jour un heure d'interval et suite vous boirez du thé comme si vous aviez pris médecine.

Pour le haut mal.

Il faut creuser un cheine jusqu'à la moile, faire le troup suffisamment gros pour y mettre une bouteille. Appliquer le Bouteilles, le bien entourer la bouchure avec de la sire pour que l'eau ne alle pas à coté. Il faut prendre de cette Eau une cuillère matin et soir, se donner beaucoup de mouvement pendant qu'on prend la d. Eau, seigner chaque mois une fois pendant six mois au moment précise lorsque la Lune renouvelle, de Deux mois en 2 mois, une heure après la seignée donner au malade un vomitif — et le mois quil ne prendra pas le vomitif il pourgera, dont 3 fois le vomitif et 3 fois pourger. —

Observation. le premier mois il prendra après une heure de seignée le vomitif. le second mois le lendemain de seigner une purgation et cela consécutivement pendant six mois de suite avec beaucoup de mouvement. Et si on voit que dans six mois de seignée ne suffise pas il faut toujours seigner à la nouvelle Lune à la minutte et purger de même mais aussi le vomitif en continuant le dit Eaux.

Lassitude ou douleur des pieds.

Il faut se laver les pieds avec de l'eau tiède dans laquelle on aura dissous quelque peu de poudre à canon.

Daller trop à sel d'une médecine forte et vomitif.

Du lait ou de la crème et autant de Bullon à la viande méler ensemble et donner à boire au malade.

*Tisane pour conserver la santé
et entretenir le corps dans toute sa vigueur.*

Prenez une demy mesure de bonne avoine bien nette et bien

lavée, une poignée de chicorée sauvage, faites bouillir le tout dans 6 pintes d'eau pendant 3 quarts d'heure, ajoutez y une demy once de cristal minérale et un quart de pot de miel blanc, laissez bouillir le tout encore une demy heure. — Ensuite coulez la liqueur à travers un linge, la conservez dans une cruche propre. Vous prendrez tous les matins à jeun 2 bons verres de cette tisane et resterez 2 heures après sans manger, vous en boirez autant laprès diner et vous continuerez l'usage pendant 15 jours sans être obligé de garder un régime trop exact. Les personnes faibles n'en prendront qu'un verre le matin, ceux qui sont trop resserés ou qui se sentent trop replets doivent commencer par quelque lavement ou purgation. Elle tien le ventre libre, provoque les urines, dégage le cerveau, netöye les vis-cères, procure un sommeil facile. Et on en peut prendre dans toutes les saisons de l'année excepté dans les grands froids. Le temps le plus favorable sont les grandes chaleurs et on en fait autant dans une pleine force et vigueur. Ce remède a été expérimenté par un bon nombre de personne. Un médecin nommé Ste-Catherine a vécu 120 ans.

Pour le haut mal.

Le crân(e) d'un pendu ou d'un qui se tué, réduire en poudre une onze de Pionia rasine, 9 grains de semence de Pionia. Eichen Mistel ou musse de cheine un Dragme. Au Déclain de la Lune le tout dans un pot de vin de Bourgogne.

Pour la fièvre Skeurlente (?).

Il faut donner au malade au moment de laxé de la fièvre 2 ou 3 goutte de sang de mois de femme dans du vin rouge.

Pour les pöins.

a) Pour dissiper le poin il faut prendre les barbe de pourrot les mettre bouillir dans du bon vinaigre, les presser et dans appliquer sur le pöins.

b) Il faut prendre une vessie de cochon la remplir avec du lait et de la tuille neuve pilée bien fine et la pliquer bien chaudement et le renouveler souvent la ditte chaleur.

Pour le mal de cou.

Il faut prendre le miel cru des rosses ardentes du vinaigre et du vin rouge le tout cuire ensemble et garcorisser le cou.

Remède pour hydropessie venteuse.

Prenez les petites poires que l'Epine blanche produit e: quelque

Rassines d'urtie et faire quire dans une tuppine avec un pot et demy de leau et laisser quire jusque à un demy pot et en boire quelques tasses par jour.

*Preservatif lorsqu'on est mordu d'un chien
ou autres animal enragé pour éviter les suites ordinaires de cet accident.*

Prené racine d'Eglantier qui vous distingués aisément des autres rosiés sauvages par un espèce d'éponge qui s'y trouve attache, ou pomme dormante ou pomme qui dor, otez en la première écorce — pulvérisé la dite racine moyennant une râpe ou scie aussy menu que vous pouré; faites en des prises du poix d'un ducas, vous prendrez une de ces prises de la dite poudre dans du lai le plutot possible et au plus tard avant que 3 fois 24 heures soit passé depuis la morsure, car si vous attendé plus tard vous avéz tous à craindre, cependant on pourra essayer en ce cas d'augmenter la dose d'une quatrième partié. Vous prendrez les trois premières prises à jeun comme ci-dessus, vous ne mangerez que deux heures après.

Puis vous en prendrez trois prises au premier renouvellement de la Lune et trois prises au plein de la Lune. —

Pendant ce temps vous tacherez d'être gay et tranquille vous abstinant de la femme et du vin, comme aussy de manger daucune rassine, poissons et épice et de la tête d'aucun animal, point de seil sur tout chose la playe se levera avec de laux d'arquebusade et on mettra un emplatre de Thériaque si l'on veut on débutera par bruler la playe.

Probation de la maison de Sacconay.

Pour la jonisse.

Prenez dun crane ou un morceau de la tête d'un mort ou défunt. il faut réduire en poudre et faire boire dans une cuillère de vin rouge.

*Tisane Royale purgative
qui purifie la masse du sang évacue les pituites et bille qui surabondent
dans le sang est occasionne des demangeaison et dégoût.*

Deux pintes d'aux dans un coquemard et mettre ce qui suit :

Semance d'âenis et de coriandre de chacun une pincée.

Polypode de chaine six gros.

Salspareille deux gros.

Rubarbe trois gros sassaffran deux gros.

faire bouillir ce que dessus jusqu'à réduction d'un tiers, c'est à dire qu'il reste de coulature trois chopine puis passer à travers un lingé et dans la coulature y mettre ce qui suit :

Senné mondé six gros, selle de seignette dit policrete deux gros, puis mettre ces trois chopines sur la cendre chaude et pendant 4 à 5 heures et tirer au clair. —

L'usage est d'apprendre le matin à jeun deux grand verre pendant 4 jours. Cette tisane n'empêche point de vaguer à ses affaires, raffraichit redonne le someille et la pétit. De l'avis de Mr de la françois de remilli médecin à Paris.

Pour la colique.

La manière de guerrer la Colique il faut prendre un quard de livre demande dousse en faire un bon verre de lai des ditte amande et vous prendrez pour 2 F de la bonne huile dolive et vous prendrez encore pour 2 F Eau de vie et vous ferrez un mélange desd. article et vous boirez le tout à la fois en vous couchand.

Pour faire du bon ancre pour écrire.

Manière de faire de l'ancre. — prenez de la neige du mois de mars pour faire deux pots d'ancre prenez trois onze de gale noire et 2 onze de vitriole D'ongue 2 onze de gome arabique et metez le tout dans le d. Eau de nege.

Recepte pour de lancre.

Sur un pot de vin rouge :

1 livre de galle d'Alep grossièrement pillée

3 onze de coporose

2 onze de sucre dandit

$\frac{1}{3}$ onze vitriole d'Egypte

$\frac{1}{2}$ onze de gome d'Arabie pilé

} réduit le tout en poudre

il faut maitre le tout dans une bouteille et l'exposer pendant 8 jours au soleil sil est été. En hyver sur le fourneaux et remuez les drogues dans la bouteille.

Contre Epilepsie, haut mal, apoplexie.

Plumé douze hirondelles et les nettoyez, puis les ayant fait tellement seicher au four que vous les puissiez réduire en poudre fine, ajoutez y dreux dragmes de castoreum et ayant exprimé environ une peinte de jus de cerises griottes, vous distillerez cette mixtion au bain marie et cette distillation est un souverain remède contre les susdits maux.

Contre Epilepsie et haut mal.

Les petits de la première portée des hyrondelles ont dans le ventre deux petites pierres, qui étant enchassées dans une bague de corne de pied d'Élan et portée au doigt guérit le malade épileptique.

Contre les hémorroïdes.

Vous mettrez dans un pot de terre neuve quatre grosses poignées de feuilles de roses communes, une poignée de camomille, une poignée de mélilot, une poignée de raclures de liège, une peinte de gros vin. Faire bouillir le tout ensemble durant une bonne heure, puis retirer le pot du feu et le mettre dans une chaise percée sur laquelle le malade s'assoiera et recevra par le fondement la vapeur de ce pot le plus longtemps qu'il pourra.

Contre l'inflammation du cou.

Prenez ou recevez lorsque le cheval boit de la Bava du dit cheval le d. eau qu'il tombe de sa bouche et gargariser le cou avec.

Remède contre toutes Playes & ulcères.

Qu'avec le crâne d'un homme on guérit des ulcères et de playes mortelles : il faut que le crâne soit deseiché et réduit en poudre impalpable, c'est à dire passée au fin tamis de soye et après avoir lavé l'ulcère ou la playe avec du vin blanc mêlé d'eau rose on les saupoudre de cette poudre de crâne et l'ayant couvert avec des feuilles de plantin et bandé légèrement, on verra merveille en fort peu de temps.

Le bon moyen.

Une dame disait l'autre jour à son mari qu'il ne lui était décidément plus possible de se passer de bonne.

— Fort bien, lui dit Monsieur, mettons un avis dans les journaux.

— Oui, mais je redoute ce moyen. Toute la journée, la sonnette sera en mouvement. Il viendra des filles par légion.

— N'aie pas peur, je vais te rédiger l'avis, comme il convient.

Et le mari fit insérer trois fois l'avis suivant :

« On demande une bonne domestique qui ne craigne pas l'ouvrage ».

Personne ne se présenta.

Une déclaration.

Au retour d'une soirée chez des amis :

Lui. — Pourquoi êtes-vous si tellement songeuse, mademoiselle ?

Elle. — Mais j'en suis rien tant songeuse.

Lui. — Il y a pourtant une demi-heure que vous n'avez pas pipé le mot.

Elle. — C'est que je n'ai rien à dire. Quand on n'a rien à dire, on ne dit rien.

Lui. — Alors, c'est bien vrai : quand vous n'avez rien à dire, vous ne parlez pas ?

Elle. — Pisque je vous le dis.

Lui. — Voulez-vous être ma femme ? *(Conteur vaudois.)*

La réponse d'un poilu.

M. Poincaré décore de la médaille militaire un glorieux poilu et l'interroge avec sa bienveillance coutumière.

Le soldat répond avec émotion ; puis, au moment de la poignée de main, il laisse parler son cœur et dit tout d'un coup :

— N'ayez pas peur, mon président, on les aura ! Et puis, on leur f...ra une République avec un président pour les emb...

M. Poincaré, en homme d'esprit, approuva d'un grand éclat de rire.

Le bon moyen.

Patru, apostrophant son domestique qui sort dit « n° 100 » :

— Dis-voir, Jules, te faut rudement long pour te délester !

— P't'être bien, patron ; mais pour sûr q'ça irait plus vite si vous mettiez plus de graisse à vos pom'terres frites !

Mauvaise rencontre.

Un professeur vaudois explique à ses élèves les premières leçons du style.

— Voyez-vous, la rencontre de deux *a* est toujours désagréable à l'oreille. Il faut l'éviter avec soin. Ainsi, ne dites jamais : « Je vais à Avenches » ; dites plutôt : « Je vais à Payerne ».

Sur la joue.

Un pasteur commentait la Bible devant des jeunes filles, ses catéchumènes.

— Il faut leur disait-il, apprendre à souffrir sans se plaindre. Ayez toujours à votre esprit ces belles paroles : « Si l'on vous donne un soufflet sur la joue droite, présentez aussi la gauche... »

— Mais interrompit une des jeunes filles, si c'est un baiser qu'on vous donne ?...

Le pasteur sourit et ne répondit rien.

Un cœur sensible.

Le juge. — Vous dites avoir commis ce vol, poussé par l'extrême misère et pour cela il vous a fallu subtiliser les trois cochons qui se trouvaient dans l'étable.

L'accusé. — Je vais vous dire, mon président, j'ai toujours eu le cœur très sensible. Quand j'ai eu sorti le premier cochon et quand je l'ai vu retourner si pitoyablement la tête vers ses deux compagnons, je me suis dit : il va s'ennuyer terriblement après eux et je lui ai adjoint un second cochon pour lui tenir compagnie ; mais alors le troisième n'y tenait plus, et il se lamentait au fond de son étable de voir ses deux compagnons partis. Je n'ai plus eu le cœur de le laisser comme ça seul au monde. Je l'ai invité à rejoindre les amis.

Grosses livraisons de bétail à l'Allemagne.

Les gens de la contrée de Brienz avaient, disait-on, fait dernièrement un **accroc sérieux** à notre neutralité vis-à-vis des puissances de l'Entente et à la vérité par d'énormes livraisons de bétail à l'Allemagne. Les journaux welsches relevaient particulièrement ce manque de tact et cette preuve de partialité vis-à-vis de l'Allemagne.

A ce reproche un des inculpés, le sculpteur Huggler de Brienz répond ce qui suit :

Il **avoue que**, à lui seul il a fourni 5103 vaches et 6311 bœufs à l'Allemagne, mais ces vaches et ces bœufs étaient en bois et il le a fournis à une maison de jouets à Berlin. Il se propose si possible de continuer ses livraisons jusqu'à saturation du marché.

L'enseigne et la table.

Dans une localité située au bord d'une de nos charmantes rivières est une auberge à l'enseigne de *l'Hôtel de la Truite*. Un voyageur de commerce descend en cette hôtellerie, se réjouissant de savourer le succulent poisson. Il n'y en a pas. On lui sert du jambon, du filet de porc, des atrioux.

Deux semaines après, le même voyageur fait une nouvelle visite. On lui offre de la saucisse à rôtir, des côtelettes et des pieds de porc.

Une troisième fois, c'est encore du saucisson, du muséeau de porc et autre charcuterie, qui lui sont servis.

Alors appelant le patron :

— Dites-moi, monsieur, je crois bien que le peintre qui a peint votre enseigne y a mis un t de trop.

En chemin de fer.

Une mère de famille présente au contrôleur deux billets de demi-place pour ses deux enfants.

Le contrôleur après les avoir examinés :

— Quel âge ont-ils donc ?

— Ils n'ont que six ans et ils sont jumeaux.

— Ah ! ... fait l'employé.

Puis, après un moment de réflexion :

— Où sont-ils nés ?

La mère étourdiment :

— Celui-ci est né à New-York et son frère à Lausanne.

Les vaches et le modzon.

Un brave campagnard avait envoyé son garçon à l'université pour le faire étudier et en faire un préfet ou un député, mais cela lui coûta cher et petit à petit les vaches du campagnard prenaient une à une le chemin du marché pour payer les semestres du futur magistrat. Le pauvre homme s'en plaignait un jour à son curé qui lui dit par manière de consolation :

— Hélas, oui ! mon brave homme, pour toutes vos vaches vous n'avez gagné qu'un modzon.

Pauvres porcs !

La scène se passe dans une séance du comité de la société protectrice des animaux, à laquelle assiste, entr'autres, M. le maître charcutier X.

Madame B. — Je dois vous prier instamment, monsieur, de procéder avec la plus grande douceur vis à vis des animaux que vous menez à la boucherie, sinon je me verrais dans le cas de faire rapport à notre assemblée générale.

Ainsi, pas plus tard qu'aujourd'hui j'ai été extrêmement agacée, en voyant décharger des porcs devant l'abattoir : on les traînait par les oreilles, comme si ça avait été vos jeunes apprentis !

Une question insidieuse.

Mademoiselle X. (au médecin appelé en consultation). — Ce pied me fait très mal, je ne puis me poser dessus, il doit y avoir une inflammation de l'articulation.

Le docteur. — Vous avez dû faire un faux pas, mais quand ?

La demoiselle (rougissant). — Oh ! ça ne peut pourtant pas venir de cela.

Un diplomate.

Le colporteur. — Vous prendrez peut-être une boîte de poudre à polir l'argenterie ?

La patronne. — Non ! je n'en ai pas besoin.

Le colporteur. — Dommage, mais je crois maintenant que les Meyer avait raison. Il m'ont dit : n'allez pas chez madame, elle n'a pas d'argenterie.

La patronne. — Ah ! ils ont dit que je n'avais pas d'argenterie, les gueux, je le leur ferai bien voir. Donnez-moi tout de suite dix boîtes. Voilà.

Une nuance.

A. — Nous fêtons aujourd'hui le jubilé de notre fille de service

B. — Ah ! voilà déjà 25 ans que cette personne est chez vous ?

A. — Non, ce n'est pas tout à fait ça, je voulais dire que c'est déjà la 25^{me} bonne que nous avons cette année.

Patriotisme.

A. — Je ne te reconnais plus. Tu ne parlais jusqu'à présent que de tenir à tout prix, jusqu'à ce que l'ennemi en ait assez. Et maintenant tu voudrais faire la paix au plus tôt.

B. — Hélas ! la situation a changé du tout au tout. Ne voilà-t-il pas que ma belle-mère est venue s'installer chez moi et se propose d'y rester jusqu'à ce que la guerre soit finie ! !

Charité juive.

Un israélite vend, un samedi, un complet à un de ses clients qui en soldant son achat, fait observer au négociant qu'il ne devrait pas, en raison des règles de sa religion, faire du commerce ce jour là.

— Oh ! mon cher monsieur, au prix où je vous vend ce complet je ne fais pas du commerce, mais de la charité.

A l'assaut.

A l'issue d'une manœuvre, l'officier qui l'a commandée interroge ses hommes et leur demande s'ils savent pourquoi ils ont dû prendre d'assaut un pont.

— Parce qu'il y avait une auberge de l'autre côté, mon lieutenant.

Heureux anonyme.

On lit dans un journal d'un canton voisin :

« Un anonyme vient d'adresser 10,000 francs à l'hospice de*** pour la création d'une nouvelle salle.

« Généreux anonyme, ton nom passera à la postérité ! »

Les deux pantoufflards.

La dame, qui, tard dans la nuit, vient d'ouvrir à son mari et lui a préventivement administré une paire de gifles, s'écrie effrayée :

— Mais, ciel ! vous n'êtes pas mon mari. Vous êtes le monsieur du second !

Lui. — Oh ! la la ! Je vais encore recevoir la portion toute entière, là-haut.

L'âge heureux.

— C'est détestable, vois-tu, disait M. X. à un de ses amis, depuis que je me suis fait arracher toutes mes dents et que je porte un ratelier, je ne peux plus mâcher, ni digérer et naturellement je maigris.

— En effet, je trouve que tu as maigri. Eh ! bien, moi, quand je n'avais pas de dents, c'est alors que je mangeais le mieux.

— Ah ! bah, tu les as toutes perdues ?

— Oh ! non, elles n'avaient pas encore poussé ; j'avais un an.

D'une page à l'autre.

C'était dans la *Feuille des avis officiels*.

Au bas d'une page, on lisait l'avis suivant :

« Dans sa séance du 20 mars, le Conseil d'Etat « a nommé M. ***, actuellement suffragant à ***, au poste de pasteur vacant dans la paroisse de***

On tourne alors la page et on lit :

« connaissant le travail de la vigne et les soins à donner aux chevaux. Il ne sait pas traire, mais il sait faucher, etc. »

Dialogue entendu au palais fédéral.

A. — Et que fait maintenant M. Ador dans son bureau toute la journée ?

B. — Il étudie la littérature allemande.

A. — Pas possible, et qu'est ce qui peut à ce point l'y intéresser ?

B. — Eh bien ! il est occupé à lire les *Légendes* de Grimm et les *Contes* d'Hoffmann.

Un effet imprévu de la guerre mondiale.

Un client. — Je vous prie d'observer que avant la guerre, vous m'avez fait pour ce bahut ancien le prix de 300 francs et aujourd'hui vous m'en demandez 400 ??

Le marchand d'antiquités. — Mais ça se comprend. Premièrement il faut savoir que les bois ont renchéri énormément et en second lieu la main d'œuvre a de son côté considérablement augmenté.

Consciencieuse.

Mademoiselle Scharf est préposée au service d'une bibliothèque. Dernièrement un monsieur vient rendre un livre ; elle l'examine soigneusement et mécontente, elle dit au monsieur : — Voyez vous-même, ici à la page 63 il y a un trou, tournez le feuillet et à la page 64 vous voyez un trou encore tout pareil, il faudrait pourtant faire attention et soigner un peu mieux nos livres.

A demain.

Un jeune peintre travaille en ce moment à un tableau représentant Bélisaire tendant son casque. Hier, son modèle qui n'en est pas un de tempérance, arrive à l'atelier dans un état d'ébriété bien caractérisé.

— Vous reviendrez demain, lui dit doucement l'artiste. Bélisaire avait un casque mais il n'avait pas de plumet.

Charade

L'avare a soin de cacher mon premier,
La femme a soin de cacher mon dernier,
Chacun se cache en voyant mon entier,
Qui plus encore est l'effroi du fermier.

Enigme

Lorsque pour s'amuser sans cesse ils s'évertuent,
Ces messieurs les humains, ils disent qu'ils me tuent.
Moi je ne me vante de rien,
Mais, ma foi, je me venge bien.

Rébus

URE

AR

ERIL

Mot carré

Ancienne monnaie — Spéculation financière —
Possessif — Portion de cercle.

Solution des problèmes de 1917

La phrase du rébus est : *Au bout du fossé la
culbute*. Le mot de la charade est : *Miséricorde*, celui
de l'énigme est : *La cloche*. Le mot carré :

SNOB

NOTE

OTAT

BÊTE

Le mot croissant :

N

ON

NOÉ

LÉON

SELON

MELONS

MOLÉSON

SOMNOLER

MOULERONS

TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

contenues dans ce volume.

Première partie.

	PAGES
Calendrier et foires pour 1917	VI
Autorités fédérales.....	XXXI
Autorités législatives	XXXII
Autorités exécutive et admin., Conseil d'Etat	XXXV
I. Direction de l'Instruction publique... ..	XXXVI-XXXVII
II. » de la Justice, des Cultes, etc.	XXXVII-LI
III. » des Finances.....	LII-LV
IV. » de l'Intérieur, de l'agricul- ture, etc.	LV-LIX
V. » des Travaux publics	LIX-LX
VI. » de la Police, de la santé pu- blique et du commerce..	LX-LXIII
VII. » militaire	LXIII-LXIV
Syndics du canton	LXV-LXXI
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Just. de paix	LXXII-LXXXIII
Commune de Fribourg	LXXXIII-LXXXIX
Etablissements de crédit public	LXXXIX-LXXXXII
Officiers d'état civil	LXXXII-LXXXIII
Postes et télégraphes.....	LXXXIV-LXXXVI

Seconde partie.

	PAGES
La guerre (E. FRAGNIÈRE).....	1
Victor Tissot (H. FLAMANS)	11
Les travaux de la route des Alpes (E. FRAGNIÈRE) ..	24
Le marché exposition du petit bétail à Fribourg, du 5 au 9 mai 1917	27
Chez les gratte-nuages	32
Fribourgeois à la guerre	39
Le chanoine Fontaine, poète.....	51

	PAGES
Dialectes suisses : dialecte de Bellegarde (A. COLLAUD)	53
Le général Pau à Fribourg	57
Condammations à mort à Fribourg au XVIII ^{me} siècle (suite et fin des mémoires de dom Gobet) (FR. DUCREST)	63
Pour le costume fribourgeois (MARIE REICHLEN).....	77
Nécrologies :	
M. l'abbé Daniel Wæber — M. Armin Sidler — M. Frédéric Schaller — La Révérende sœur Marie- Angèle Nabholz (L. FRAGNIÈRE) — M. Hans Maurer (D. ANDRÉ EQUEY) — M. Antoine Hart- mann — M. Victor Challamel — M. l'abbé For- tuné Déforel, chapelain d'Avry-devant-Pont — M. l'abbé François-Xavier Remy — M ^{lle} Caroline Remy — M. Alfred Blanc, avocat — M. Théodore Corboud, préfet — M. Arthur Galley — M. Arnold Dreyer — M. le D ^r Pierre Alex, curé de Bulle — M. Rodolphe de Castella — M. l'abbé Joseph Aubry — M. Robert Dinichert — M. Pierre Mi- chaud, notaire (L. F.) — Le lieutenant-colonel Eugène Vicarino (AUG. SCHORDERET). — M. Cy- prien Clerc, président du Tribunal cantonal (L. F.)	81
En marge de l'Illiade (AUG. SCHORDERET).....	113
Recettes d'un autre âge	129
Anecdotes nuithoniennes, bons mots, etc. — Charade, énigme, rébus, etc.	

TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LES VINGT-SIX DERNIÈRES ANNÉES

Agriculture; Archéologie; Beaux-arts; Bibliographie; Contes, nouvelles, légendes; Coraules et chants populaires; Géographie et voyages; Histoire cantonale; Histoire suisse et étrangère; Hygiène et médecine; Industrie, commerce, travaux publics; Langues et idiômes, littérature; Mœurs et coutumes fribourgeoises, croyances populaires; Origines, inventions; Pensées, réflexions, morales, proverbes; Poésies; Sciences, histoire naturelle, physique, météorologie; Statistique; Divers.

I.

Agriculture.

- Bétail fribourgeois à Paris en 1766. XXXVIII. 46.
L'exposition des taureaux des 2, 3 et 4 mai 1891, à Fribourg. (E. de Vevey). XXVI. 9.
L'intérieur de la ferme (U.T.). XLXIX. 65.
La station laitière de Fribourg. (M. Emmanuel de Vevey). XXV. 1.
L'école d'agriculture de Grangeneuve. (E. de Vevey). L. 56.

II.

Archéologie.

- Découverte d'un ancien cimetière à Vuisternens en Ogoz. (M. F. Reichlen). XXIX. 94.
Découverte de sépultures post-romaines à Schmitten (M. Fr. Reichlen). XXX. 31.
La plus ancienne croix du canton de Fribourg. (M. M. Besson). XLIII. 65.).
Fouilles archéologiques. (M. F. Reichlen). XXXVIII. 19.
Un nouvel objet lacustre. (M. M. Musy). XXIX. 16.
Les tumuli de Cordast. (M. Max de Diesbach). XXIX. 47.
Une statuette romaine trouvée à Monteynan. (M. Max de Techtermann). XXXVI. 114.
Tombe antiques découvertes près de Châbles, canton de Fribourg. (M. le prof. Grangier). XXV. 24.

III.

Beaux-arts.

- Saint-Christophe. (C. H.). XLVII. 55.
Les délabements d'un rapin. (Pierre Lacaze). XXXVIII. 26.
XXXIX. 49.
Un peu d'esthétique. (M. le prof. Grangier). XXV. 70.
Exposition fribourgeoise des Beaux-Arts, juin 1900. XXXV.
162.
Le Fribourg artistique. (Et. Fragnière). XXXI. 24.
Les portraits de Grimou. (Henri Flamans). XLVI. 33.
Un tableau d'Alexis Grimou. (Henri Flamans). XLI. 48.
Pages et dessins de Ruskin (M. le prof. Brunhes), XXXVIII.
56.
Les vitraux de la collégiale de St.-Nicolas. (M. Max de
Diesbach). XXXII. 22.

IV.

Bibliographie.

- Aeby, Fr.-Xavier, chanoine (M. Schneuwly, archiviste), XXVI.
73.
Aeby Paul, syndic. XXXIII. 141.
Aeby, Stanislas, Conseiller d'Etat. XLIX. 79.
Affry, comtesse d', (M. H. de Schaller). XXXII. 130.
Agassiz Louis, naturaliste, son centenaire (M. Musy). XLII.
59.
Ah Joseph-Ignace (von), XXXI. 190.
Badoud, chanoine, L. 109.
Badoud Emile, Dr XXXI. 185.
Bardy Jean. XLVIII. 99.
Barras Joseph. XXXIII. 130.
Berger Amédée, abbé XLIX. 98.
Berger, capitaine. XXX. 127.
Berset Alfred, président du Tribunal de la Sarine (M. le
prof. Grangier). XXV. 84.
Berset Antonin, agronome (M. A. C.) XLV. 107.
Berset Joseph, abbé (L. F.). XLIV. 80.
Berthoud Alfred, peintre, XLII. 83.
Bertschy J.-Meinrad. XLII. 111.
Bielmann Edouard. XLII. 118.
Biolley Auguste. XXVII. 98.
Beccard Alphonse, de. L. 105.
Birbaum Joseph, juge cantonal. L. 78.
Bise Modeste (L. F.). XLIII. 84.
Bise Placide, (M. le prof. Grangier). XXVI. 74.
Blanc Edouard, notaire. XLIX. 90.

- Blancpain Henri, aviateur XLIX. 106.
Blancpain Paul. XXXIV. 106.
Boccard, Antonin de, XXVI. 103.
Boccard, Hubert de, (L. F.), XLIII. 94.
Boccard Louis de, XLVII. 77.
Boéchat Pierre (Dr). XXVIII. 118.
Bonnet François, artiste peintre. (P. Berthier). XXIX. 141.
Bossou Cyprien. XXXI. 167.
Bossou Jean-François, doyen. XXX. 143.
Bossy Aloys (L. F.), XLVIII. 88.
Bourgknecht Léopold (Laur. Fragnière). XLI. 117.
Bourqui Alexis. XXXVIII. 73.
Bovet, Mgr André, évêque de Lausanne et Genève (L. F.).
XLIX. 7.
Bovet Théophile, chancelier de l'évêché. XXXII. 125.
Bremond Alfred de, (M. le prof. Grangier). XXVI. 63.
Broye Jean, juge fédéral. XXXV. 129.
Broye Jules, juge. XLVII. 77.
Brulhart Joseph, conseiller communal (L. Fragnière). XLI. 121
Budé Eugène de (Ch. Raemy). XLVI. 112.
Bullet Léon (L. F.). XLVIII. 90.
Buman Ernest de. XLVII. 78.
Buman Eugène de, colonel, (M. le prof. Grangier). XXV. 81.
Burdel Jean-Joseph, (M. K.). XLIV. 90.
Caillat Jacques-Marie, chanoine. XXX. 134.
Cardinaux Louis, Conseiller d'Etat. XLIX. 84.
Carry, abbé Eugène, vicaire général (L. F.) XLVII. 12.
Castella Albert, de, L. F. XLVIII. 93.
Castella Félix, Dr, (prof. M. Musy). XXXVI. 156.
Castella François, doyen (L. F.). XLVIII. 98.
Castella Hubert, de, (L. F.). XLIII. 81.
Castella Louis, de, général (M. Max de Diesbach). XXXI. 175
Castella Théodore. XXXV. 157
Chaley Joseph, constructeur des ponts suspendus (Max de
Diesbach). XXXVII. 1.
Chardonnens Charles XXXVIII. 70.
Chassot Alfred, avocat (L. F.). XLV. 104.
Chassot Laurent. L. 82.
Chassot Jean-Pierre, vicaire général. XXXIII. 137.
Chatton Isidore. L. 111.
Chiffelle Aimé, XLIX. 109.
Chiffelle Charles, XXX. 127.
Chiffelle Louis, XLIX. 97.
Chillier Eugène, prof. (L. Fragnière). XLI. 101.
Chollet Joseph, de, (Henri de Schaller). XXVII. 100.
Chollet Louis syndic. (J. Schneuwly). XXXVII. 133.
Clément Philippe (L. F.). XLVIII. 84.
Collaud Louis (L. F.). XLI. 97.
Comte Dr. XXXI. 189.

- Comte Joseph, doyen. XLII. 94.
Comte Stanislas, père blanc (L. Fragnière). XLI. 105.
Cornu Jacques-Marie, musicien (M. Max de Diesbach), XXX.
42.
Corpataux François, juge. XXXVIII. 76.
Cottet Michel, chanoine. XXXII. 124.
Crausaz, Dr L. 80.
Cuony Albert, Secrétaire général des chemins de fer du
1er arrondissement. XLIX. 104.
Cuony Hippolyte (Laur. Fragnière). XL. 91.
Cuony Xavier, docteur, XLIX. 101.
Currat Placide (L. Fragnière). XLI. 119.
Daguet Jean-Alexandre (M. J. Schneuwly). XXIX. 128.
Daler Léon. XLIX. 77.
Decurtins Gaspard, professeur (L. F.). L. 97.
Déglise Nicolas, juge cantonal. XXXV. 140.
Deillon, R. P. Apollinaire, capucin (M. J. Schneuwly). XXXIV
Delaspre Séverin. XLIX. 90.
Delisle, François, ingénieur. XLIX. 80.
Deruaz Joseph, Mgr., évêque de Lausanne et Genève. (L. F.).
XLVII. 71.
Despond Joseph, XXX. 129.
Deschenaux Jules. XXVIII. 110.
Diesbach, comte Amédée de, (M. H. de Schaller). XXXIV. 103.
Diesbach Edouard, de, XXIX. 120.
Diesbach Max, de, cons. national, L. 84.
Dinichert Constant, Conseiller national. L. 107.
Ducotterd Pierre, prof. (M. A. Bourqui). XXX. 140.
Dupasquier Romain. XXXIX. 95.
Dupraz Alfred-Louis, Dr. (M. le Dr Clément). XLV. 84.
Duvillard Nicolas, préfet. (M. le prof. Grangier). XXV. 79.
Egger Gabriel. XL. 103.
Egger Louis. XLIX. 99.
Egger Louis, (M. le prof. Grangier). XXV. 86.
Eggis Augustin. XXVI. 66.
Ellgass Bonaventure. XLIX. 103.
Epinay, Mlle Stéphanie Lalive d'. XXVIII. 124.
Esseiva Julien, Dr. XXVIII. 116.
Esseiva Pierre. (L. F.). XXXIV. 108.
Favre, Mgr. Rd. Prévôt. XXXIII. 123.
Folly Jules, colonel (L. Fragnière). XLI. 115.
Forel Théodore-Griset de, (L. F.). XLIV. 86.
Fornerod Ambroise. (M. J. Schneuwly). XXXII. 52.
Fraise Adolphe. XXXV. 157.
Fraise Alexandre. XXXI. 173.
Frossard Félix-Joseph, doyen. XXXVI. 161.
Frossard Laurent, abbé. XLII. 114.
Gachet P. Antoine-Marie. (M. le prof. Grangier). XXV. 77.
Geinoz Nicolas, abbé. LXIX. 91.

- Geinoz Olivier. XXXI. 164.
Gendre Frédéric. XXXV. 157.
Genoud-Eggis, Mme. XLVII. 84.
Genoud Louis, doyen. XLVII. 80.
Genoud Louis. (L. F.). XLV. 69.
Genoud Nicolas et Irénée. (M. E. Perrier). XXVIII. 130.
Gillet Félicien XXXIX. 94.
Gillet Jean (L. F.). XLIII. 92.
Girard Eugène de, (L. F.). XLVI. 114.
Girod, Sœur Marie-Joseph, abbesse du couvent de la Maigrange. XLIX. 96.
Gougain Edouard. L. 83.
Glasson Eugène. XXXIII. 128.
Glasson Jules (Laur. Fragnière). XXXIX. 91.
Glasson Léon (L. F.). XLVIII. 91.
Glasson Paul. XLIX. 95.
Gobet Louis, abbé, (L. F.). XLIII. 78.
Götschmann Aloyse-Charles-Pierre, chanoine. XXIX. 125.
Gollier Frédéric, XXXV. 138.
Gottrau Charles, juge. XXXIX. 113.
Gottrau Edmond, de, inspecteur cantonal des forêts (L. F.). XLVIII. 86.
Grand Louis, cons. national. (L. F.). XLIV. 83.
Grangier Louis-Adrien-Romain. (M. l'abbé Gremaud, prof.) XXVII. 1. (M. Philippe Godet). XXVIII. 99.
Grangier Philippe, XXXI. 170.
Gremaud Amédée, ingénieur* cantonal. XLVII. 85.
Gremaud Jean, abbé, prof., XXXII. 140.
Gremaud Jean, missionnaire, XXXVIII. 82.
Grivel Louis, XXXVIII. 77.
Guérig, Mme Catherine. XXX. 132.
Guérig Paul. (Laur. Fragnière). XL. 89.
Haas John, XXVIII. 103.
Hartmann Henri. XXXII. 128.
Hartmann Jayme. L. 94.
Hayoz Louis. (Laur. Fragnière). XLI. 99.
Helfer (curé de Schmittten). XXXIV. 105.
Herzog Ferdinand, XXXII. 145.
Holder, abbé Dr, XL. 96.
Horner Raphael, chanoine, prof. XXXIX. 98.
Huber Adolphe, juge. (M. J. Schneuwly). XXXII. 147.
Huber, Dr Edouard, XXVIII. 101.
Hug (F. E.). XXIX. 104.
Hug Luc., directeur de l'Orphelinat. (Et. Fr.). XLV. 95.
Jambé Evariste. XLIX. 92.
Jaquet Joseph, Conseiller national. XXXV. 153.
Jaeger François-Philippe. (M. Schneuwly, archiviste). XL. 100.
Joye Charles, L. 110.
Jungo Peter, XLIX. 82.

- Kaech François. XLIX. 93.
Kaeser Jean. XXXVI. 163.
Kaiser Alexandre. XXVI. 65.
Kilchör Jean, curé d'Ueberstorf. XXX. 130.
Krucker, Mgr. Jacques, XLII.
Labastrou Hubert. XLIX. 93.
Laib, prof., XLII. 103.
Landerset Louis. XXXV. 135.
Landrieu Paul, coadjuteur (L. F.) XLVIII. 97.
Landry Emile-Victor, pasteur. (M. Röthlisberger). XXXIV.
99.
Leimbach Henri, XLIX. 72.
Limat Jean-Baptiste. doyen. XLIX. 86:
Limat, major. XXXIII. 136.
Mark Nicolas, major, (M. Ch. Raemy et Arth. Galley).
XLIII. 89.
Marmier Auguste. XXIX. 136.
Martin Henri. XXXII. 137.
Masson Pierre-Maurice, professeur. L. 90.
Mauron Alexandre, professeur. (M. Alexis Bourqui). XXVI. 68
Mauron, P. Nicolas. (M. F. Reichlen). XXVIII. 120.
Mayer Joseph, XLVII. 79.
Menoud Fr.-Xavier. XXXIX, 109.
Menoud Paul, abbé. XXXI. 169.
Menoud Paul. L. 78.
Mermillod, Mgr, Cardinal. XXVII. 97.
Meyer Charles. XLVII. 86.
Meyer Jean, ingénieur. XXVI. 71.
Meyer Jules, commandant. XLII. 122.
Michaud Adrien. L. 81.
Michaud, doyen. (L. F.). XLVI. 109.
Monney, Père Albéric. (L. F.). XLVIII. 83.
Monney Charles. (L. Fragnière). XLI. 112.
Mons Aug., ingénieur (A. Gremaud, ing. cant.). XLVI. 106.
Montenach, Jean de. (G. de M.). XXXVII. 116.
Moosbrugger Adolphe. (L. F.). XLV. 100.
Morard Lucien. XXIX. 138.
Morard Louis. XLIX. 88.
Morel Jacques. XXXI. 192.
Morel, Séraphin). chanoine. XXXII. 126.
Muller Léon. (L. F.). XLVIII. 85.
Musard Philibert, juge cantonal (M. le prof. Grangier). XXV.
85
Musy, doyen. XLVII. 87.
Niquille Casimir, XLII. 117.
Nuoffer Franç.-Xavier, doyen. XXXIX. 112.
Ody Louis, cons. d'Etat. XLIV. 77.
Ottenfels, baron d', ambassadeur d'Autriche à Berne. (G.
de Montenach). XLII. 126.

- Ottenfels, la baronne de, née d'Affry. (Max de Diesbach).
XLVI. 5.
Pégaitaz Alexis, Dr. XLII. 99.
Pellerin, Mgr., vicaire général. (L. F.). XLVI. 104.
Péquignot, Emilien, curé. (L. F.). XLVIII. 81.
Perret, Mlle Mélanie. XLVIII. 82.
Perriard Ambroise, chanoine. XXXVII. 138.
Perriard Antoine. XLIX. 76.
Perriard Alexandre, inspecteur scolaire. XLIX. 110.
Perriard Paul, chanoine, curé de ville (L. F.). XLVI. 121.
Perrier Charles. (L. F.). XLVI. 116.
Perrier Henri. Dr XLVI. 118.
Perrin Romain. Dr M. XLIV. 75.
Perrulaz, Jean-Baptiste, chanoine. XXVII. 105.
Peter, Dom Bernard, prieur de la Valsainte). XXVIII. 106.
Pfluger Romain, XLVII. 84.
Philipona François, juge. XLIX. 86.
Piller Fr.-Xavier. (M. F. Pahud). XXIX. 108.
Plancherel Donat. XLVII. 83.
Progin Maurice (L. F.). XLIV. 94.
Python Charles, Dr. (M. A. de Landerset). XXXI. 194.
Quennec, Henri-Joseph. XXXV. 131.
Raboud Alexandre. XLVII. 85.
Raedlé P. Joseph-Nicolas. (M. J. Schneuwly). XXVIII. 112.
Raemy Louis, juge. XXXIX. 101.
Reichlen Charles, aumônier. XLIX. 96.
Reichlen Joseph, peintre. (E. F.). XLVIII. 94.
Reidy Pierre-Alphonse, abbé. L. 93.
Reinhardt Henri, professeur. XLII. 86.
Remy Auguste. XXIX. 115.
Remy Léon. L. 103.
Repond, chanoine. L. 89.
Rey Joseph-Didyme. (M. O. Pauchard). XXIX. 145.
Reyff Hippolyte de., XLII. 105.
Reynold Fridolin de. XXXIII. 125.
Reynold Henri, de. XLVII. 77.
Reynold, Mme Louise de. XLVII. 81.
Richoiz Jean-Baptiste (L. F.). XLV. 76.
Riedo Jean-Joseph. XXXII. 130.
Ritter Guillaume, ingénieur. XLVII. 87.
Robadey Clément, avocat. XXVI. 76.
Robadey Louis. XXXIII. 122.
Roggo Nicolas. XXXIV. 111.
Romain, comte Louis de. XLVII. 79.
Romanens Félicien, doyen. XXX. 139.
Roulin Paul. XLIX. 78.
Sattler Edouard. XLVIII. 99.
Savoy, Mgr Alexandre, proton. apostolique. XLVI. 123.
Schaller, Henri de, Conseiller d'Etat. (Max de Diesbach).
XXXV. 142.

- Schaller. Jean de, Dr. XLIX. 83.
Schlaepfer Conrad, prof. XLIX. 73.
Schmitt Hyacinthe, chef de gare. XLVIII. 99.
Schneuwly J., archiviste. XLIII. 98.
Schorderet Henri. XLVII. 76.
Schorderet, chanoine. (L. F.). XXVIII. 107.
Schorderet Xavier. XXXVIII. 72.
Sottaz Albert. XXXVIII. 85.
Soussens Jean-Mamert. (L. F.). XXXVIII. 88.
Souvey Bartholomeus Severus. Un mathématicien fribourgeois
du XVII^eme siècle. 1577—1629. (Prof. M. Musy). XXXVI.
151.
Spaeth Fridolin, aumônier de l'Hôpital. XXXV. 151.
Spaeth Nicolas. XLVIII. 99.
Speiser Frédéric, prof. Dr XLIX. 69.
Stajessi Charles. XLII. 92.
Sterroz J., prof. (A. Gremaud). XXXVII. 140.
Stock Frédéric, Dr. XXX. 138.
Stœcklin Edouard de, commandant. XL. 86.
Strebel Martin. XXXIX. 105.
Sturmy Jean-Joseph, abbé. XXXII. 121.
Sturmy Peter, doyen. XXXV. 133.
Sudan Jean-Bapt., XXVIII. 122.
Susstrunk Jacob. (L. F.). XLV. 71.
Uldry Nicolas, juge cantonal. L. 96.
Techtermann Arthur de, colonel, commandant de corps. (L. F.).
XLV. 79.
Théraulaz Emmanuel, abbé. (L. F.). XLVIII. 92.
Thurler Romain. XLVII. 78.
Torche Eugène, abbé. XLIII. 86.
Tschopp, Rd doyen. XXXVIII 69.
Vermot Georges, abbé supérieur. XLVII. 82.
Vicarino César (L. F.). XLV. 91.
Vicarino Charles. XLIX. 71.
Villard Hippolyte. XXXI. 187.
Villard Pierre. XLIX. 75.
Vogt Edouard, organiste. (Dr X. Cuony). XLVI. 125.
Von der Weid Charles-Auguste. XXIX. 123.
Von der Weid Joseph. XXXII. 121.
Vonlanthen Benedikt. (L. Fragnière). XLI. 103.
Waeber Jean, prof. XLIV. 89.
Weck Eugène de. XLVII. 81.
Weck Joseph. XL. 93.
Weck Ignace de. XXVI. 61.
Weck P.-A. de. XXXVII. 143.
Weck-Surbeck, Mme François de. XLVII. 81.
Weck Louis, de. L. 87.
Weck Roger, de, aviateur. L. 100.
Westermaier Maximilien, prof. Dr. XXXVIII. 79.

- Winkler Claude. XXIX. 117.
Wuilleret Alexandre, juge. (L. F.). XLVI. 129.
Wuilleret François, abbé. XLIX. 72.
Wuilleret Louis. XXXIII. 133.
Zbinden, chapelain. (L. F.). XLVIII. 87.
Zurich Ernest, de, colonel. (L. F.). XLVI. 128.

V

Contes, Nouvelles, Légendes.

- Adapté d'Andersen. (J. de Jundzill). XLIII. 13.
Son Altesse. Fantaisie militaire. (Baron de Schlicht). XLIV.
110.
Après la mort. (Eugène Fourier). XLIII. 69.
Les deux aveugles. XXXIV. 8.
Le barbier et le savant. (Eugène Fourier). XLVII. 89.
Belle Starr. Etude de mœurs américaines. (M. E. de Varigny),
XXVIII. 63.
Bête à Bon Dieu. Conte rustique. XXXII. 7.
Le caporal la Violette (Gustave Cane). XXXV. 51.
Catastrophe. (Carolus Brio). XLIV. 118.
La chambre réservée. (Henry Bordeaux). XLVII. 100.
Chapoteau assassin. (Camille Lemonnier). XXV. 97.
Le chevalier Sans-Souci. XLVI. 23.
La cloche. (Jules Lemaitre) XLIV. 101.
Conversation avec un vieux chêne. (Comtesse Szepticka), tra-
duit du polonais par J. de Jundzill). XLI. 61.
La coquette d'Arlon. (M. Collin du Plancy). XLIII. 49.
Crime avorté. (Eugène Fourier). XLIII. 107.
Les demoiselles. Légende. (Georges Sand). XXXVII. 82.
Le dernier cigare. (M. Julien Berr de Turique). XXVIII. 92.
La conscience. (Jules Mary). XXVII. 12.
En tramway. (Eugène Fourier). XXXV. 78.
L'éternité. Légende XLII. 14.
La fée de Kerbaden, conte de Noël. XXVIII. 26.
Le fondeur. XXVI. 108.
La gelinotte. (André Theuriet). XXXI. 19.
Une histoire de la Sagne. XLIX. 41.
Un homme. (Charles Foley). XXXVIII. 40.
L'infirme. (Guy de Maupassant). XXXI. 47.
Jean le soldat. Conte de Noël. (M. Xavier Marmier). XXX. 35.
Légende olympienne. (Henry Sienkiewicz. Traduit du polo-
nais par J. de Jundzill). XXXVI. 68.
Légende de la Spitzfluh. XLII. 46.
Un livre mystérieux. (Nouvelle). (A. Man). XXV. 33.
Le lys. (M. Louis Duchosal). XXX. 28.
Le médecin de Cucugnan (Roumanille). XXVIII. 37.
Un pieux mensonge. XXV. 112.

- Le moine quêteur. (André Theuriet). XL. 16.
Le nègre de monsieur. (Jules Moinaux). XLI. 40.
Le prince d'un jour. (M. Collin de Plancy). XL. 27.
Photographie dénonciatrice. XXVI. 116.
Pique-nique. (Eugène Fourrier). XLII. 7.
Les deux prairies. (Mlle de Jundzill). XLIV. 44.
Requiem. (François Coppée). XXXI. 126.
Les sabots de la vieille. (Frédéric Febvre). XXXIV. 18.
Le sacristain de Férigoulet (M. Fernand Beissier). XXXII. 15.
Une scène des temps passés. XXVI. 28.
Sois bénie. Légende indienne de Henry Sienkiewicz. (Traduit du polonais par J. de Jundzill). XXXV. 42.
Sous le cerisier. XXXI. 35.
Le temps du servage (vicomte E. M. de Vogüé).
Une tête de Christ. (Mme E. V.). XXX. 60.
Trop de probité. (Eugène Fourrier). XXXIII. 34.
La truite. (André Theuriet). XXIX. 19.
Une vente publique au XV^{me} siècle. XXVI. 79.
Ver solitaire. XXXII. 26.
Le chemin de Roselande. (Henri Bordeaux). XLVI. 83.
Mon lion d'Afrique. (Dr Pittet). L. 38.
Souvenir d'Algérie. La confrérie des Aïssaoua. XXVIII. 11.
La Corée. Lettre d'un missionnaire fribourgeois. (M. l'abbé Pierre Paquier). XXIX. 36.
L'imprévu d'un voyage en Orient. (M. le chanoine Quartenoud), XXIX. 72.
Aux îles Canaries. (M. Aug. Raemy). XXIX. 98.
Carte des Alpes fribourgeoises. XXXI. 80.
Ascension de Table-Mountain. (Dr L. Pittet). XXXI. 97.
L'oasis de Biskra. Récit de voyage de deux Fribourgeois. (M. le Dr Repond). XXXII. 93.
Souvenir de voyage d'un volontaire du pape. (Etienne Eggis). XXXII. 102.
Quelques impressions d'un médecin naviguant à ses débuts. (M. le Dr Louis Thürler). XXXIII. 74. XXXVI. 97.
Un Fribourgeois au Chili. XXXIV. 11.
Quelques jours à Paramaribo. (Dr Louis Thürler). XXXIV. 55.
Le chêne d'Abraham (M. Hubert Savoy). XXXIV. 86.
En cotoyant la chaîne de Paria et la cordillère de Silla. (Dr Louis Thürler). XXXV. 83.
Croquis napolitains (M. A. Eggis). XXXVI. 15.
Une halte à Naplouse. Les derniers Samaritains. (M. Hubert Savoy). XXXVI. 37.
En Floride (R. de Boccard). XXXVII. 43.
La basilique souterraine des saints Marc et Marcellinus. (M. A. Eggis). XXXIX. 81.
L'homme sauvage. (Victor Tissot). L. 64.

VI.

Corales et chants populaires.

- Lé jarmalyi dou Payi ba. XXV. 123.
Ouna coraula. XXVI. 121.
Adieu chère Rosalie. XXVI. 121.
Adeisivo. XXVI. 122.
Ritournelles et rondes enfantines. XXVIII. 140. XXIX. 158
XXX. 149. XXXII. 149.
Chansons et corales fribourgeoises. Le rond d'Estavayer.
XXIX. 152.
Il est arrivé une barque. XXIX. 156.
Tout le monde fait l'amour. XXIX. 157.

VII.

Géographie et voyages.

- Les environs de Fribourg, décrits par John Ruskin. (M. J. Brunhes, prof.). XXXVI. 129. Pages et dessins XXXVIII. 56.
Une course à Pompeï. (M. F. Reichlen). XXXVI. 81.
Au Vully. XXXVI. 148.
Au pays des poupées. Nuremberg et le musée germanique. (M. A. Eggis). XXXVII. 17.
Première émigration suisse au Brésil, Sébastien-Nicolas Gachet. (M. Fr. Reichlen). XXV. 50.
Colonie suisse de Novo Friborgo au Brésil. XXXI. 42. XXXII. 28. XL. 76.
Voyage de Mgr. Garampi dans le canton de Fribourg. (M. le prof. Gremaud). XXV. 56.
Lettre d'un Fribourgeois au Brésil. (P.B.). XXVII. 26.
En pays fribourgeois. (Cornaz-Vnillet). XXVII. 111.
Les cent cataractes du Rio y Gnazu. (M. H. Genoud). XXVIII. 8.
Lettre d'un Fribourgeois en Chine, 1637. XL. 23.
Au Sanetsch. (Henri Flamans). XLI. 17.
Une promenade à Cracovie. (M. A. Eggis). XLI. 65.
Les glaciers. (Henri Flamans). XLII. 49.
Une épidémie de fièvre chez Machali. (Dr Léon Pittet). XLIII. 17.
Sauterelles et cigognes dans le Sud africain. XLVII. 28.

VIII.

Histoire cantonale.

- Les dernières années du régiment de Diesbach. 1789—1792. (M. Max de Diesbach). XXV. 15.
Incendie de Broc. (Et Fragnière). XXV. 39.

- La Tour de Bellegarde. (M. L. Dafflon). XXV. 42.
Une lettre de l'avoyer d'Arzent. (M. Max de Diesbach). XXV. 64.
Une exécution capitale à Rue en 1817. XXV. 75.
Monseigneur Deruaz. XXVI. 1.
La confrérie de St. Luc. (M. Max de Diesbach). XXVI. 36.
Le grand donjon de Romont (R. P. Apollinaire). XXVI. 54.
Le château d'Arconciel (M. Fr. Reichlen). XXVII. 39.
Du luxe. (M. le prof. Grangier). XXVI. 92.
Le pont de Neuenegg. (A. Gremaud ingénieur cantonal), XXVII. 19.
La confrérie de St-Jacques de Compostelle à Tavel. (Max de Diesbach). XXVII. 47.
Le château d'Illens (M. F. Reichlen). XXVIII. 15.
Madelaine de Miolans, comtesse de Gruyère. (M. F. Reichlen). XXVIII. 34.
Extrait des annotations des événements arrivés dans ce pays par François-Ignace Castella. (M. J. Gremaud). XXVIII. 49. XXIX. 1. XXX. 14. XXXI. 82.
Un condottiere suisse du temps de Wallenstein. Le colonel François-Pierre König, dit le Mohr, avoyer de Fribourg. (M. Max de Diesbach). XXVIII. 81.
La famille Lalive d'Epinay (M. J. Schneuwly). XXVIII. 124.
Pont-en-Ogoz (M. F. Reichlen). XXIX. 82.
Everdes (M. F. Reichlen). XXX. 45.
Orsonnens (M. Henri de Schaller). XXX. 53.
La forêt de Bouleyres. Notice historique (M. P. Barras). XXXI. 1.
Lettre d'un officier suisse pendant la campagne de Russie. 8 octobre 1812. (M. Max de Diesbach). XXXI. 56.
Luxe et lois somptuaires. (M. le Dr Ch. Holder). XXXI. 65. XXXII. 77.
Corbières (M. Fr. Reichlen). XXXI. 105.
La prise de Fribourg le 2 mars 1798. (M. F. Reichlen). XXXII. 65.
Les épices dans l'ancienne cuisine fribourgeoise. (M. le Dr A. Favre). XXXII. 85.
Les armes de Fribourg. (M. Max de Diesbach). XXXIII. 1.
Une course à l'abbaye de Hautecombe. Claude d'Estavayer. (M. Fr. Reichlen). XXXIII. 12.
Une revue militaire à Vuippens en 1787. (M. Fr. Reichlen). XXXIII. 30.
Une boulangerie coopérative à Fribourg, en 1846 (M. Ch. Holder). XXXIII. 87.
Une lettre du siècle passé. XXXIII. 94. XXXIV. 15.
Le château de Bulle. (M. Max de Diesbach). XXXIV. 29.
Les fêtes du mariage de Philippe d'Estavayer. 1599. (M. Max de Diesbach). XXXIV. 32.
La reine Agnès de Hongrie et les Fribourgeois. Königsfelden (M. F. Reichlen). XXXIV. 71.

- L'hôtel de Ville de Fribourg. XXXIV. 83.
Le château de Greng. (M. Max de Diesbach). XXXV. 1.
Le consul Nicolas-Sébastien Gachet, de Gruyères (M. F. Reichlen). XXXV. 19.
Lettre de Naples. XXXV. 35.
Rousseau à Fribourg. Mlle Merceret (M. F. Reichlen). XXXV. 38.
Notice de la chapelle de St-Barthélemy, près Fribourg. (L'abbé Fr Porchel). XXXV. 46.
Notice sur la cartographie du canton de Fribourg. (M. Léon Glasson). XXXV. 54.
Contribution à l'histoire de la révolution dite de « Chenaux » en 1781. (Prof. Dr Ch. Holder), XXXV. 69.
Un contrat au siècle passé. XXXV. 124.
Le dernier seigneur de Heitenried. (M. Max de Diesbach). XXXVI. 1.
Quelques renseignements sur les voisinages à Fribourg. (M. Tobie de Raemy). XXXVI. 51.
Conférence diplomatique au château de Delley. (M. J. Schneuwly). XXXVI. 75.
Notice sur l'abbaye d'Humilimont ou de Marsens. (M. F. Reichlen). XXXVII. 73.
Le village de Domdidier. (M. Max de Diesbach). XXXVIII. 8.
Mgr. Esseiva, prévôt de St-Nicolas et la famille Esseiva. XXXVIII. 47.
La seigneurie de La Roche. (M. Max de Diesbach). XXXIX. 1.
Les armées de Mgr. Deruaz. (M. Fr. Theod. Dubois). XXXIX. 19.
Les litanies en l'honneur de Pierre-Nicolas Chenaux. (M. l'abbé Ducrest). XXXIX. 61.
Incendie de Neirivue. (Et. Fragnière). XXXIX. 74.
Le Strambino (M. Schneuwly, archiviste). XL. 50.
Le Stand des Grand'Places. XL. 61.
Les châteaux de Viviers (M. Max de Diesbach), XLI. 1.
Planfayon. (Laur. Fragnière). XLI. 35. XLIII. 47.
XIVme fête fédérale de musique à Fribourg. (Laur. Fragnière). XLI. 85.
Le Katholikentag de Fribourg. (M. Jules Repond). XLI. 91.
Farvagny-le-Grand. (M. Max de Diesbach). XLIII. 1.
Les étudiants suisses à Fribourg. (Laur. Fragnière). XLIII. 61.
Armoiries des terres et bailliages de la république et canton de Fribourg. (M. F.-Th. Dubois). XLV. 1.
Notes d'un garde-stable de St-Nicolas. XLV. 16.
La reine d'Espagne à Fribourg. (Et. F.). XLVI. 14.
Une chasse aux loups dans le siècle passé. XLVI. 18.
La chapelle de St-Pierre (M. Ad. Eggis). XLVI. 62.
Les anciennes émissions de billets de banque dans le canton de Fribourg. (Léon Glasson). XLVI. 67.
La Porte des Etangs et la chapelle de Miséricorde. (Et. F.). XLVI. 93.

- Un jubilé sacerdotal. Mgr. Thierrin. (L. F.). XLVI. 98.
Le sacre de Mgr André Bovet. XLVII. 1.
Naufrage (Dom Grangier). XLVII. 36.
Une famille fribourgeoise éteinte. (E. de V.). XLVII. 48.
L'ancien couvent des Cordeliers et le couvent actuel. (P. Bernard Fleury). XLVII. 49.
Histoire d'une succession. (Dom Grangier). XLVII. 58.
La conjuration de Vogelshaus, 1451—1452. (E. F.). XLVIII. 1.
Le testament du soldat. XLVIII. 11.
Condamnations à mort à Fribourg au XVIII^eme siècle (François Ducrest). XLVIII. 44. XLIX. 123.
Trouvé dans des notes que Dom Grangier d'Estavayer a prises l'année de sa mort, 1817. XLVIII. 59.
La fête des écoles à Fribourg. (E. D.). XLVIII. 65.
Un conflit entre le clergé et la ville de Romont au XVII^eme siècle. (E. F.). XLVIII. 73.
Les colonies de vacances de la ville de Fribourg. (Henri Bettin). XLIX. 11.
Un épisode des troubles de 1799. XLIX. 17.
L'Orphelinat de Fribourg. (E. F.). XLIX. 24.
Le cinquantenaire de la béatification du P. Canisius. (E. F.). XLIX. 56.
La rentrée du 7^{me} régiment. XLIX. 112.
Le quarantenaire de M. Henri de Schaller. XXXIII. 39.
Les étuves de Fribourg aux XV et XVI^emes siècles. (M. le Dr Antonin Favre). XXX. 103.
L'hospice cantonal des aliénés à Marsens. (M. A. Bourqui). XXX. 120.
Le cinquantenaire des «Nouvelles Etrennes fribourgeoises». (D'Epinay et Grangier). L. 1.
Mgr Colliard. L. 8.
Une œuvre fribourgeoise en faveur des prisonniers de guerre. La mission catholique suisse. L. 26.
Deux jubilaires : Mgr. Jaquet et Mgr. Fragnière. L. 51.
La commanderie de St-Jean. L. 113.

IX.

Histoire suisse et étrangère.

- Le cardinalat. XXV. 6.
VI^eme Centenaire de la Confédération suisse. (Philippe Godet). XXVI. 15.
La catastrophe de Mönchenstein. XXVI. 96.
Les catastrophes de l'année 1892. XXVII. 55.
Le centenaire du 10 août 1792. (Henry de la Bassetière). XXVII. 76.
La révolte mahdiste au Soudan. (M. le Dr J. Hess). XXX. 76.
Les Tyroliens à Sempach. (M. H. de Schaller). XXXIII. 62.

- Eboulement d'Airolo. (M. A. Gremaud). XXXIV. 1.
Un cinquantenaire. XXXVI. 79.
Léon XIII et Pie X. XXXVIII 1.
Les voyages en poste avant les chemins de fer. (M. Wladimir Bertschy). XXXIX. 33.
A propos de la guerre russo-japonaise. XL. 43.
Une députation suisse à Paris en 1602. XLI. 50.
Le diamant de Charles-le-Téméraire. XLII. 16.
Le coup d'état du 2 décembre. Un chapitre des mémoires de S. E. le baron d'Ottenfels. XLII. 17.
Les fêtes du mariage du dauphin, raconté par un témoin oculaire. (Louis de Vevey). XLII. 76.
Un souvenir aux héros du devoir. (M. Ant. Collaud). XLIV. 25.
Philibert Berthelier. (M. le prof. Büchi et Laur. Fragnière). XLIV. 26.
Le Suisse de la rue aux Ours. (Henri Flamans). XLIV. 38.
Grasbourg et sa seigneurie (M. Fr. Reichlen). XLIV. 51.
Le tremblement de terre et la destruction de Messine du 8 septembre 1908. (Mlle Aloysia Esseiva). XLIV. 59.
Histoire nationale. (M. Antoine Collaud). XLIV. 70.
Les Montenach du Canada. (M. Georges de Montenach). XLV. 39.
Le revers du jeu des Suisses. (1499). XLV. 64.
Le Suisse intrépide. (M. A. Graf). XLV. 67.
Un Fribourgeois garde suisse à Rome. (Et. F.). XLVI. 12.
Le P. Victor Sottaz, un Fribourgeois général des Cordeliers. (P. J. R.). XLVI. 57.
Une visite de l'empereur Guillaume II en Suisse. XLVII. 98.
Une feuille d'annonces du XVIII^{me} siècle. XLVIII. 61.
La guerre. (E. F.). XLIX. 46. L. 16.
Une lettre du front. (R.). XLIX. 61.
Les internés. L. 44.
La ville de Nouveau Fribourg. L. 75.

X.

Hygiène et médecine.

- Un hospice d'aliénés. (M. Alexis Bourqui). XXV. 8.
Les vrais périls. XXV. 102.
Pour devenir vieux. XXIX. 59.
Trop manger. XXXIV. 54.
Quelques conseils d'hygiène. XXXVIII. 107.

XI.

Industrie, commerce, travaux publics.

- Le pont de Neuenegg. (A. Gremaud, ingénieur cantonal). XXVII. 19.

- Exposition industrielle cantonale. (Et. Fragnière). XXVII. 65.
La fabrique de sucre de Monthey. XXVIII. 1.
Sylviculture. Travaux protecteurs contre les avalanches. (M. Barras). XXX. 1.
Le canton de Fribourg à l'exposition de Genève. (M. Léon Genoud). XXXI. 141.
Reboisements et endiguements. (M. Jos. Weck). XXXII. 1.
Le nouvel hôtel des postes à Fribourg. (Et. Fragnière). XXXII. 45.
Le pont du Gotteron. (M. A. Gremaud). XXXII. 113.
Le Musée national. XXXIII. 100.
L'entreprise du Simplon. XXXIII. 114.
Tuilerie de Guin. XXXIII. 145.
Entreprise Thusy-Hauterive. XXXIV. 119. XXXVII. 95.
La nouvelle église de Schmitten. (M. A. Gremaud). XXXIV. 26.
Avenue de Péroles. (M. A. Gremaud). XXXIV. 38.
Estavayer-le-Lac et son futur hôtel. XXXIV. 95.
La papeterie de Marly. (M. H. Cuony). XXXV. 97.
Le village suisse à Paris. XXXV. 159.
La place des Rames autrefois et maintenant. XXXVI. 139. 147.
Le pont en pierre sur l'ancienne Broye entre Domdidier et St-Aubin. (M. A. Gremaud). XXXVII. 69.
Pont de Corbières. (M. A. Gremaud). XXXVIII. 91.
La route des Alpes. (E. F.). XL. 1.
Route des Alpes et Petit-Paradis. (Laur. Fragnière). XLI. 95.
L'hôtel des Merciers. (M. Max de Techtermann). XL. 70.
La bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg (Suisse). (M. Max de Diesbach). XLII. 70. XLV. 28.
Le Casino-théâtre à Fribourg. (Et. Fragnière). XLIV. 7.
Le tunnel de l'Oelberg. (Laur. Fragnière). XLIV. 18.
La nouvelle école du quartier du Bourg. (E. F.). XLVII. 1.
Chemin de fer des Alpes bernoises. (Edmond Weber). XLVIII. 15.

XII.

Langues et idiômes, littérature.

- Nos patois. (M. le prof. Grangier). XXV. 48.
La Gruyère illustrée. XXVII. 110. XXXIII. 121.
Julia Alpinula. (Et. Fragnière). XXIX. 53.
Étymologie. (M. Ant. Collaud). XXXIII. 67.
À travers le vieux Stavayer. (Dr Louis Thürler). XXXVII. 55.
Alcool et petite ville. (Dr Louis Thürler). XXXIX. 118.
Le théâtre d'Estavayer. (E. F.). XLVIII. 110.
Lè tejon et la rêche. (Tobie di-j-éludzo). XXXVIII. 104.
Veladzerou (Villargiroud), poème en patois. (R. Chassot). XLII. 43.

- Les poètes latins dans le canton de Fribourg. (M. Ch. Raemy). XLIII. 32.
Histoire curieuse de certains mots. (Claude Montorge). XLVIII. 115.

XIII.

**Mœurs et coutumes fribourgeoises,
croyances populaires,**

- Histoire de spectres et de fantômes. XXV. 108.
Surnoms des villes et villages. XXVII. 52. XXIX. 154.
L'astrologie et les calendriers à Fribourg au XVI^me siècle. (M. le Dr Antonin Favre). XXIX. 26.
Croyances populaires et superstitieuses. (Et. Fragnière). XXIX. 67.
L'apiculture en Normandie. XXXII. 39.
Quelques usages et coutumes à Fribourg aux fêtes de Noël, du Nouvel-An et des Trois-Rois. (M. Ch. Holder). XXXIII. 49.
L'abeille et les croyances populaires. (E. F.). XXXV. 15.
Quelques mots sur le jeu de tarot. (M. Léon Robadey). XXXV. 117. XXXVI. 135.
La Bénichon. (Pierre Sciobéret). XXXVI. 92.
Art du vétérinaire au siècle passé. XXXVIII. 53.
Recettes contre la peste. XL. 21.
Croyances populaires, prières et secrets pour guérir certaines maladies. XLIX. 117.

XIV.

Origines, inventions.

- Origine des Ex-voto. (M. Ch. de Raemy). XXXI. 45.

XV.

Pensées, réflexions, morales, proverbes.

- Messieurs les gendres. XXVI. 40.
L'ivrognerie. XXVI. 89.
Les dettes. XXVII. 36.
Maximes commerciales. XXVIII. 43.
La bonne humeur. XXIX. 15.
La fortune de demain. XXXI. 38.
La femme sympathique. XXXII. 13.
Les proverbes qui se contredisent. XXXVII. 7.
Sachons nous faire comprendre. XLVII. 108.

XVI.

Poésies.

- Muse fribourgeoise. XXV. 87.
Dans un train. (François Coppée). XXV. 104.
Le printemps en 1891. XXVI. 8.
La Mosheila et le Vierzda. XXVI. 43.
Les commandements du syndic. XXVI. 45.
Noir et blanc. (M. Alexis Bachelier). XXVI. 84.
Le ciel entrevu. XXVII. 64.
La Rose d'hiver. (H. G.). XXVIII. 36.
A une dame de soixante ans. (Marquis de Foudras). XXVIII.
47.
Le Cret-vaillant. (Louis Bornet). XXVIII. 73.
Lui. XXIX. 103.
L'épi. XXXI. 34.
Gruyère. (Eva). XXXI. 136.
Recueillement. (Mlle E. Vicarino). XXXII. 44.
A ceux qui l'ont aimée. XXXII. 112.
Une visite aux tombeaux des Helvètes. Rêve d'un forestier.
(Sylvius). XXXIII. 70.
Les sources. (Henry Gréville). XXXIII. 73.
Les confitures. (André Theuriet). XXXIII. 93.
Le nuage. (Emile Zola). XXXIII. 111.
L'alouette. (André Theuriet). XXXIV. 44.
Violettes. La Rose. Le Nénuphar. (Mlle Eug. Vicarino).
XXXVI. 49.
A propos d'un bateau. XXXVII. 11.
Dans les prés. Dans les blés. Dans les vignes. (Mlle E.
Vicarino). XXXVII. 9.
Les hirondelles. (André Theuriet). XXXVIII. 64.
Chanson pendant l'averse. (Mlle E. Vicarino). XXXIX. 14.
Reliques. (Mlle Berthe Leeman). XXXIX. 73.
Cimetière sous la neige. (Mlle Berthe Leeman). XXXIX. 80.
Soleil de Toussaint. (Mlle Berthe Leeman). XL. 67.
Berceuse de grand'mère. (Mlle E. Vicarino). XLI. 15.
Veladzerou (Villargiroud), poésie en patois. (R. Chassot).
XLII. 43.
L'alouette. (André Theuriet). XLII. 47.
La vilye Filye. (Tobie di-z-éludzo). XLII. 140.
La mort de l'âne. (J. Michel). XLII. 146.
Chanson sous les bouleaux. (Mlle Vicarino). XLIII. 44.
A ma pipe. (M. J. Michel). XLIII. 76.
La Toussaint. (Eugène de Budé). XLIV. 98.
Les Dents-de-Lion. (Mlle E. Vicarino). XLV. 36.
Caprice d'amoureux. (Mlle E. Vicarino). XLVI. 17.
Le coucou. (Eugène de Budé). XLV. 113.
Légende. (Mlle E. Vicarino). XLVI. 61.

- L'Idylle au ruisseau. (Mlle E. Vicarino). XLVII. 69.
La barque de Caron. (Robert Têlin). XLVII. 94.
Un mirage. (Mlle E. Vicarino). XLVIII. 56.
Sapins de mon pays. (Mlle E. Vicarino). XLIX. 111.

XVII.

**Sciences, histoire naturelle, physique,
météorologie.**

- Le centenaire d'Agassiz. (M. Musy). XLII. 59.
Société helvétique des sciences naturelles. (M. le prof. Gran-
gier). XXVI. 46.
Le musée cantonal d'histoire naturelle. (M. le prof. M.
Musy). XXVI. 87.
La débacle des glaces le 3 février 1893). (M. A. Gre-
maud). XXVIII. 22.
Expérience sur la pendaison. XXIX. 18.
Le nid des milans. (M. M. Musy). XXXV. 66.
L'ovibos musqué. (M. Maurice Musy). XLI. 58.
Le coucou indicateur. (Et. Fragnière). XLV. 51.
Bilan du chasseur et du gibier dans le canton de Fribourg.
(Dr Léon Pittet). XLV. 58.
Notice de M. l'archiviste Schneuwly. (Source Hombourg). XLVI.
101.
La disparition des oiseaux et les réserves ornithologiques. (Dr
Léon Pittet). XLVIII. 36.

XVIII.

Statistique.

- Singulières statistiques. XXV. 45.
L'état civil de la ville de Fribourg. (M. J. Spaeth). XLIII.
38.
Le mouvement de l'état-civil à Fribourg en 1908. (M. J.-G
Spaeth). XLIV. 1.

XIX.

Divers.

- XA propos d'état civil. Le livret de famille et le mémorial des
souvenirs. (M. A. Bourqui). XXIX. 60.
La fortune de demain. XXXI. 38.
Un modèle de traduction. XXXI. 54.
Mentalité de certains indigents. L. 37.
Musique et calvitie. XXXI. 119.

- Une grève de cabaretiers. (M. J. Gremaud). XXXI. 121.
La femme sympathique. XXXII. 13.
Le Club alpin. (Et. Fragnière). XXXII. 58.
Club alpin. Inauguration de la cabane du Wildhorn. XXXIV.
46.
Cours élémentaire de chic. (Xanroff). XXXIII. 21.
La vieillesse. (E. M.). XXXIII. 42.
Les joujoux compliqués. (Ed. Rod). XXXIII. 46.
La cavalcade. 1898. XXXIII. 54.
Tire-la-Rigaud. XXXIII. 112.
Comment les Cafres comprennent la vie. XXXV. 50.
Contrastes des usages. XXXVI. 35.
Les rengaines du siècle. (Georges Rocher). XXXVIII. 65.
Nos musées. XXXVIII. 100.
Le journalisme américain. XL. 56.
Les fantaisies du style. XLI. 13. XLIV. 126. XLV. 117.
XLVII. 134. XLVIII. 118.
Société pour le développement de Fribourg. (E. F.). XLII. 1.
Les orgues de la cathédrale de St-Nicolas à Fribourg. (Dr
Cuony). XLVII. 61.
La ville de Fribourg (extraits de composition d'élèves de
Vme primaire). XLVIII. 33.
La pêche et les pêcheurs. (Henri Flamans). XLVIII. 100)
Les Etrennes fribourgeoises 1915-1916). (Laur. Fragnière)
XLIX. 2.
Le français tel qu'on le parle. XLIX. 43.



CONSERVATOIRE

Académie de musique de Fribourg

ÉTABLISSEMENT OFFICIEL.

14^e année. 1917-1918.

Directeur : M. PAUL HAAS.

CORPS PROFESSORAL

PIANO : M^{mes} M.-Th. Alber ; Gicot-Favre ; Gloggner-Fæssler ;
M. Haas ; M^{mes} Lombriser-Stœcklin ;
Hegetschweiler-Ochsenbein ; I. Villard.

ORGUE ET HARMONIUM : MM. Bovet ; Haas.

VIOLON : MM. Galley ; Hegetschweiler ; Stœcklin.

VIOLONCELLE : MM. Marmier ; E. Schmidt.

BOIS ET CUIVRES.

ACCOMPAGNEMENT : MM. Hegetschweiler ; Marmier.

CHANT : M^{lle} L. Brulhart ; M. V. Litzelmann.

CHANT GRÉGORIEN : M. l'abbé Bovet.

DICTION : M. Alb. Charpine.

SOLFÈGE : MM. Galley ; Hegetschweiler.

DICTÉE MUSICALE : M. Hegetschweiler.

HARMONIE ET CONTREPOINT : M. Hegetschweiler.

HISTOIRE DES FORMES : M. Hegetschweiler.

HISTOIRE DE LA MUSIQUE : M. Ed. Combe.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction :

Conservatoire de musique, rue de Morat.

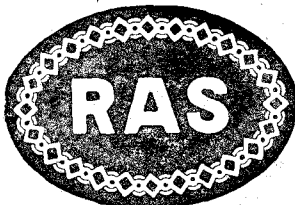
SCHMID, BAUR & C^{IE}

FRIBOURG (SUISSE)

FERS & QUINCAILLERIES

PLACE DU TILLEUL ET VIS-A-VIS DE ST-NICOLAS

Machines agricoles : Faucheuses, Fanneuses, Râteleuses, Hache-paille, Concasseurs, Batteuses, Manèges, Ecrèmeuses, Presse à fruits, Coupe-racines, Arrache pommes de terre, etc. Machines à coudre pour familles, tailleurs, cordonniers et selliers. Meubles de jardin, outils agricoles et pour tous les métiers. Grand assortiment d'articles de ménage, ustensiles de cuisines, auto-cuiseurs en émail, fer battu, fonte, cuivre, aluminium et nickel. Potagers, calorifères et fourneaux à bois, charbon et pétrole. Chaudières à vapeur, buanderies, couleuses, marmites à vapeur, etc. Articles de construction Fers I et II, ferronnerie, serrurerie, clouterie, visserie et boulonnerie. Fournitures pour selliers. Verre à vitres. Tuyaux de conduite. Bascules, balances et poids en tous genres, pour magasins, ménages et agriculteurs. Spécialité : Accessoires pour charrués Brabant et accessoires pour faucheuses de tous systèmes. Service de table fins et ordinaires. Articles de sport, patins, luges, etc.



La meilleure

Crème pour chaussures

Produit suisse

POMMADE KÆLBERER

pour guérir les maladies de la peau, d'une efficacité surprenante dans les cas d'Eczémas, Dartres, Boutons, Herpès, Rougeurs, Démangeaisons, Eruptions diverses, Plaies variqueuses et hémorroïdes. — Pot : 1 fr. 50. Dans toutes les pharmacies.

Dépôt général, pharmacie Kælberer, Genève.

E. WASSMER, FRIBOURG

Fers, métaux, quincaillerie.

Articles de ménage et de cuisine.

Tuyaux pour conduites d'eaux. — Robinetterie.
Verres à vitres en gros. — Ciment de fenêtres.

Fourneaux et potagers.

Machines à coudre PFAFF

Outillage pour tous les métiers.

FERRURES DE MEUBLES ET BATIMENTS

MACHINES AGRICOLES.

Buanderies — Lessiveuses.

PIANOS

PIANOS A QUEUE -- HARMONIUMS

de toute provenance et à tous prix

Choix énorme

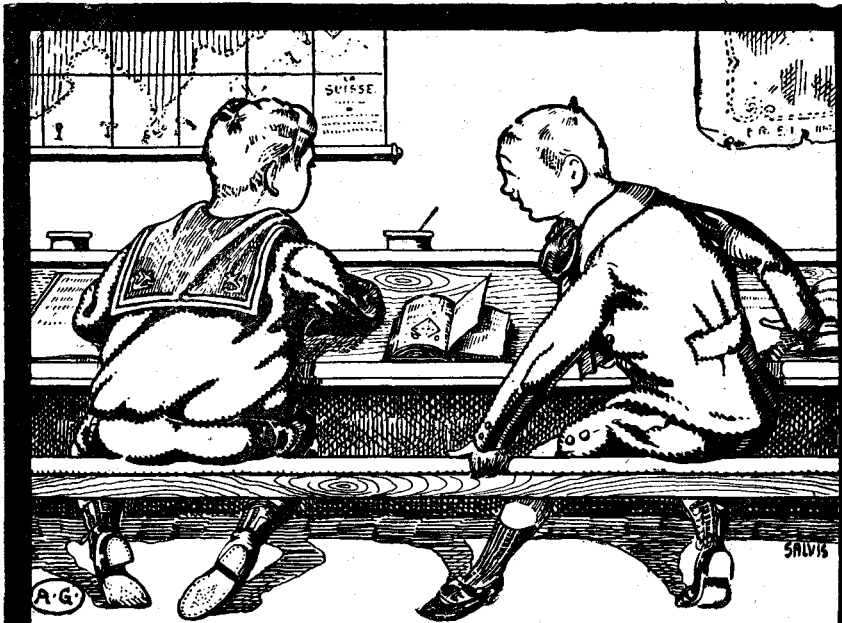
envir. 100 instruments

Vente, location, échange, réparations,
accordages

F. PAPPÉ-ENNEMOSER

54, Grand'Rue, BERNE

Maison de confiance fondée en 1872



On travaille bien à l'ÉCOLE
LÉMANIA, à Lausanne.

A LA BELLE JARDINIÈRE

J. WEILLER-PARIS — FRIBOURG

Place de la Gare, 38 — Téléphone 3.58

Assortiment considérable et varié en
COSTUMES et PARDESSUS
pour Messieurs, Jeunes Gens et Enfants
Prix modérés

COSTUMES COLLÈGE ET SPORT
FOURRURES — SOUS-VÊTEMENTS

Articles de sport,
culture physique, escrime, football, alpinisme,
de la Maison OCH Frères de Genève.
Maison de confiance, fondée en 1885

TRANSPORTS FUNÈBRES

POUR TOUS PAYS

A. MURITH

FRIBOURG

Cercueils, couronnes mortuaires, cierges,
articles funéraires en tous genres

Magasin et bureau : (rues du Lycée
et Université

Téléphone 3.69

Bulle : M. Pasquier, sacristain.

Châtel-St-Denis : M. Schroeter, instituteur.

Romont : M. Clément, menuisier.

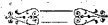
Gruyères : M. Deschenaux, représentant.

Siège social : Genève, téléphone 1.21.

LES FILS DE A. CHIFFELLE

26, Rue de Lausanne, 26

FRIBOURG

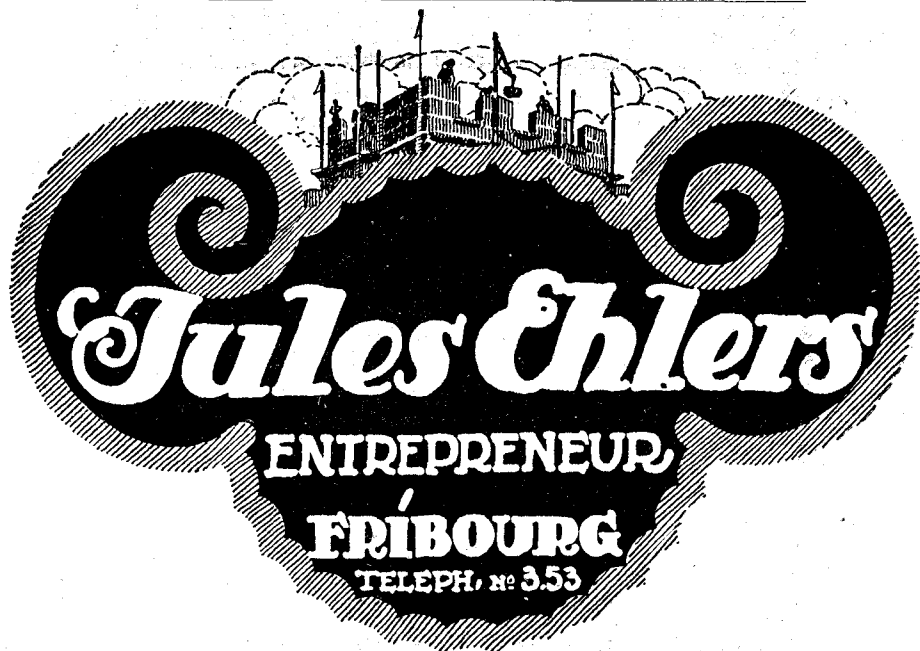


Articles de ménage, fer blanc, aluminium, émail,
fonte. Services de table, ciseaux, couteaux.

Outils agricoles. Outillage pour artisans. Chaines,
fils de fer, pointes, vis, boulons,

Ferronnerie, Brosserie, Corderie, Serrurerie.

Tuyaux de fourneaux, Seaux à charbon

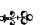


Jung Englang

V^{ve} B. COMTE, marchand tailleur

Confection sur mesure  Coupe élégante

Complet pour deuil et voyages

Uniformes du Collège  Uniformes pour Sociétés

Confection pour Messieurs les officiers

Anglo - American - Tailor

Costumes-tailleur, Manteaux

Vêtements — Pardessus — Uniformes

sur mesure

Draperies - Nouveautés - Fournitures - Transformation
Réparation - Nettoyage - Repassage - Toujours vêtements
d'occasion - Entretien - Garde-robe.

A. TIEFNIG, Fribourg Téléph. 6.23

rue du Tir 15-16. Face Grand'place.

CONFECTION POUR DAMES

Modèles de Paris

ROBES, COSTUMES TAILLEUR, MANTEAUX, BLOUSES, JUPONS,
PEIGNOIRS, ETC. — LAINAGES SOIERIES, VELOURS, TOILERIES,
TISSUS ET GARNITURES EN TOUS GENRES.

J. MONNEY

FRIBOURG, 29, Avenue de la Gare, 29

Exécution soignée sur mesure

FOURRURES

TÉLÉPHONE 6.12

Horlogerie, Bijouterie,
Orfèvrerie

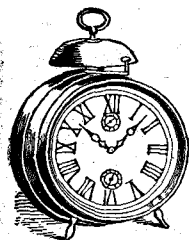
Réparations en tous genres

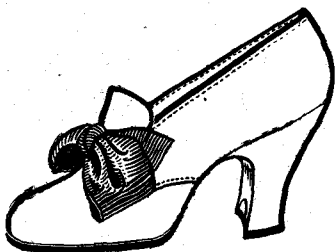
J. HUGENTOBLER

FRIBOURG, Rue de Lausanne, 19

 TÉLÉPHONE 2.93 

ACHAT D'OR ET D'ARGENT





DOSSENBACH

AUX ARCADES

Fribourg - Morat

Chaussures en tous genres

==== **Le plus grand choix** ====

Qualité et prix avantageux

Atelier de réparation

121, derrière St-Nicolas FRIBOURG	AU MA- Epicerie fine Liqueurs	G U D I	GASIN Cotons, Laines Filature de laine Chanvre et lin	121, derrière St-Nicolas FRIBOURG
	Sirops CARTES à jouer HUILE pour machines		Carbolineum Déchets de coton GRAISSES consistante et adhérente	

Des lavages journaliers de la

POITRINE

et du

DOS

avec le



SAVON AUX FLEURS DE FOIN DE GROLICH

à Bruenn, favorisent l'activité des poumons et fortifient les poumons faibles.
 Prix fr. 1.60 le pain. Se trouve dans les pharmacies, drogueries, épiceries
 et chez les coiffeurs. — Méfiez-vous des contrefaçons!



CAISSE HYPOTHÉCAIRE



DU

CANTON DE FRIBOURG

SOCIÉTÉ ANONYME

institué par la loi du 3 décembre 1853 et administrée avec le concours
et sous la surveillance de l'Etat

Capital social: Fr. 6,000,000

entièrement versés

dont l'intérêt 4 % est garanti par l'Etat de Fribourg

Réserve au 1 ^{er} janvier 1917 . . .	Fr.	1,003,964.10
Prêts hypothécaires	»	42,756,426.57
Obligations ou cédules hypothé- caire émises par l'Etablissem- ent	»	37,236,036.60

Prêts hypothécaires dans le canton de Fribourg seulement par obligations remboursables par amortissement annuel du $\frac{1}{2}$ % au moins et du 10 % au plus ou par obligations sans amortissement à terme de trois ans.

Emission d'obligations de Fr. 100 au moins à terme de trois ou de cinq ans non dénonçables pendant la première période et d'obligations de Fr. 500 ou de Fr. 1000 à longs termes, aux conditions les plus favorables.

Les coupons des obligations foncières à longs termes sont payables sans frais à Fribourg, Berne, Genève, Lausanne et Zurich.

En vertu de l'art. 80 de la loi du 3 décembre 1853 sur l'établissement de la Caisse Hypothécaire du canton de Fribourg, les tuteurs, curateurs et, en général, toutes les personnes morales soumises à la surveillance de l'Etat, peuvent placer, sans autorisations spéciales, les capitaux dont ils ont la gérance, en actions et en cédules de la Caisse Hypothécaire.

Disposant de caveaux, la Caisse hypothécaire se charge de la garde de titres et de tout objet précieux, ainsi que de la gérance de valeurs à des conditions très favorables. Elle met en location des compartiments de coffre-fort.

LA DIRECTION.

AMEUBLEMENTS COMPLETS

P. LEIBZIG

TAPISSIER

SUCCESEUR DU DÉPOT DE MEUBLES GRUYÉRIA

TÉLÉPHONE 558

PÉROLLES, 6 — FRIBOURG

EN MAGASIN

toujours un grand
et beau choix de meubles
simples et de luxe

TROUSSEAUX et FOURNITURES
en tous genres

et sur commande

Maison Fribourgeoise